

Moulinex victime des manœuvres de ses actionnaires italiens

LE PDG de Moulinex Brandt, Patrick Puy, a confirmé jeudi 6 septembre qu'il y avait « de fortes probabilités », comme *Le Monde* l'a révélé, que le groupe se dirige vers un dépôt de bilan. Un conseil d'administration était convoqué à cet effet vendredi matin. Banquiers et actionnaires se renvoient la responsabilité du financement du plan de restructuration, qui prévoit la fermeture de six usines, dont trois en France, et la suppression de 4 000 emplois, dont 1 500 dans les usines françaises. La famille italienne Nocivelli, actionnaire principal, hésite à écorner davantage son patrimoine, pourtant enrichi, juste avant la fusion, d'un dividende exceptionnel de 120 millions d'euros prélevé sur Brandt.

Lire page 20

► www.lemonde.fr/restructurations

Les gènes meurtriers du virus de la grippe

DEPUIS l'épidémie de grippe espagnole qui, au début du XX^e siècle, fit plus de vingt millions de morts, les biologistes redoutent l'émergence d'un virus grippal meurtrier contre lequel ils ne seraient pas armés à temps. L'apparition chez l'homme, en 1997 à Hongkong, d'une souche hautement virulente portée par des poulets que l'on avait dû abattre par millions justifie la vigilance des médecins, des vétérinaires, des chercheurs et des réseaux de détection. Une surveillance d'autant plus nécessaire que des travaux de recherche récents démontrent que des modifications mineures de structure peuvent transformer le virus très mutant de la grippe en un agent aux propriétés meurtrières.

Lire page 27

Microsoft échappe au démantèlement



JOHN ASHCROFT

LE GOUVERNEMENT américain renonce au démantèlement de Microsoft, le géant des logiciels d'ordinateurs convaincu de pratiques anticoncurrentielles. Un virage à 180 degrés par rapport à l'administration Clinton.

Lire page 22 et notre éditorial page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRDK ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Escudo ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 908 - 7,90 F - 1,20 €



Médicaments génériques : le retard français

● La France se situe aux dernières places mondiales pour la consommation de ces médicaments, identiques à ceux de marque mais moins chers ● Un recours plus large aux génériques permettrait d'économiser 5 milliards de francs en deux ans ● Quelques départements ont réussi à les imposer

LA FRANCE est très en retard dans l'usage des médicaments génériques. Deux études inédites de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) montrent que notre pays se situe parmi les derniers au monde pour le recours à ces médicaments, en tous points semblables à ceux des grandes marques pharmaceutiques et, en moyenne, de 20 % à 30 % moins chers.

En 2000, le montant des ventes de génériques en France ne représentait que 3,1 % du total des ventes de médicaments remboursables et 5,9 % du total des boîtes vendues. Dans certains pays européens, comme l'Allemagne et le Danemark, cette proportion approche au contraire les 40 %. Or la CNAMTS démontre qu'une consommation accrue de génériques permettrait à la France d'économiser près de 5 milliards de francs sur deux ans. Sur l'ensemble du territoire, les disparités sont fortes entre les départements. Paris et la Corse sont les plus mal placés.



Dans la Marne, en revanche, la sensibilisation des professionnels de santé a permis de réaliser 23,6 millions de francs d'économies en 2000. Ce recours beaucoup plus large aux médicaments génériques a été rendu possible par la prescription en dénomination internationale qui permet au médecin de prescrire non plus un nom de médicament mais celui d'un principe actif.

En 2000, les dépenses de santé ont atteint 922 milliards de francs, soit 15 225 francs par habitant, selon la commission des comptes de la santé, qui s'est réunie jeudi 6 septembre. Le médicament est le premier responsable de la croissance de la consommation des soins et des biens médicaux estimée, au total, à 791 milliards de francs. La part des produits pharmaceutiques s'élève désormais à 164 milliards de francs, en progression de 9,6 % par rapport à 1999.

Lire notre enquête page 9 et nos autres informations page 7



ENQUÊTE EN CISJORDANIE

Kamikazes palestiniens

Depuis septembre 2000, dix attentats-suicides ont été commis en Israël. Qui sont ces candidats à une mort volontaire ? Comment ces Palestiniens en viennent-ils à se sacrifier en entraînant dans la mort des civils israéliens ? Notre envoyé spécial a rencontré les familles de ces « martyrs ». Le gouvernement israélien envisage de créer une « zone militaire tampon » entre Israël et la Cisjordanie.

p. 2 et 3

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Fureurs lacaniennes vingt ans après la mort du psychanalyste

JACQUES LACAN, rebelle freudien et penseur subversif - mort il y a tout juste vingt ans, le 9 septembre 1981 -, a placé sa vie sous le signe de la démesure. Art de la provocation, charisme légendaire et verve sans pareille, ce psychanalyste hors norme avait tout de l'agitateur accompli. A ses héritiers, il a légué une théorie dont la charge explosive, comme toute pensée révolutionnaire, semble ne pouvoir être réactivée, encore et toujours, que sur le mode de la crise spectaculaire ou tragi-comique. Voilà ce qu'a parfaitement saisi Jacques-Alain Miller, ex-mao et gendre de Lacan, si l'on en juge par le séisme insolite qu'il vient de provoquer dans le petit monde de la psychanalyse.

Choisi par Lacan pour éditer les fameux Séminaires, Jacques-Alain Miller, dit « JAM », est le fondateur de l'École de la cause freudienne. Malgré les défections, les épurations, cet esprit agile et impulsif garde une certaine influence, en France comme à l'étranger ; mais il est aussi l'homme le plus jaloux et le plus exécuté d'un milieu analytique couramment « travaillé par la haine », selon le mot du psychanalyste Jacques Hassoun. D'ordinaire plutôt discret - *Le Canard enchaîné* a soupçonné un subtil partage des rôles avec son frère,

le très médiatique Gérard Miller -, JAM vient pourtant de sortir de sa réserve, à l'occasion d'un incident apparemment mineur : mis en cause - notamment sur la question des « analystes sauvages » - par la *Revue française de psychanalyse* (affiliée à l'Association internationale de psychanalyse, qui a exclu Lacan en 1963), il s'est vu refuser tout droit de réponse. Dès lors, cet ancien militant de la Gauche prolétarienne a décidé « d'aller sur la place publique à la rencontre des passants », en adressant à « l'opinion éclairée » une série de lettres ouvertes dont la première est désormais « disponible dans les meilleures librairies ».

Or ce document d'une quinzaine de pages, mi-tract mi-samizdat, ne laisse pas d'intriguer : nourri du « désir d'en découper », il fait entendre un style de lacanien sans-culotte (« Lecteur de cette lettre, si tu doutes de ma véracité, vas-y voir par toi-même ») pour mobiliser le tiers-état analytique contre le « sempiternel crachat » de ses ennemis, et brandir « le glaive vengeur amoureux du fourreau » à la face des « chics inquisiteurs ». Nulle révélation, nulle menace précise, ici. Seulement le récit enflammé d'une crise salutaire, d'une métamorphose : « Voici que je renaiss, autre

que je n'étais. Le baiser d'une princesse, d'un crapaud fit un Prince charmant. Le recommandé de M. Denis [directeur de la *Revue française de psychanalyse*] a fait de Jacques-Alain le taciturne Jacques-Alain le furieux, qui donnera des coups d'estoc et de taille jusqu'à ce qu'on lui rende raison, et à son maître Lacan. »

Violence lexicale, imaginaire guerrier : en psychanalyse comme ailleurs (plus qu'ailleurs ?), la révolution ne saurait être un dîner de gala. Mais, au-delà de ces formules quelque peu déroutantes, deux traits enracinent solidement le verbe emphatique de JAM dans une double tradition, maoïste et lacanienne : la passion de l'agit-prop, d'abord, car il annonce maintenant la création de sa propre Agence lacanienne de presse (ALP) ; l'humour, surtout, voulu ou inconscient, puisque la première dépêche de l'ALP s'énonce comme suit : « Paris, 5 septembre. Rectificatif. Contrairement à ce qu'annonce la dépêche précédente du 4 septembre (AFP), les Lettres à l'opinion éclairée, de J.A. Miller ne seront pas diffusées gratuitement en librairie, mais à prix coûtant » (4, 57 €, 30 F).

Jean Birnbaum



STYLES

Le noir s'impose

La petite robe noire, en tissu synthétique ou en crêpe de soie, n'a jamais cessé de garnir les armoires. Ce vêtement, rendu mythique par Coco Chanel en 1926, plaît toujours. La couleur noire séduit : elle s'impose dans la lingerie, et les joailliers la mettent en scène. Ce tourbillon monochrome atteint l'univers des cosmétiques.

p. 28

POINT DE VUE

Appel à non-candidatures

par Olivier Duhamel

On ne tire pas sur les ambulances », disait Françoise Giroud en 1974, lorsqu'elle soutenait Giscard et ne voulait pas accabler autrement Jacques Chaban-Delmas. On peut, en revanche, suggérer à un conducteur de freiner et de descendre de voiture plutôt que de foncer dans le mur. Dans son intérêt, dans celui de sa famille politique, dans celui de la France.

L'élection présidentielle est le moment le plus fort de la vie politique française, qu'on l'approuve ou qu'on la regrette. Sa qualité dépend de la substance du débat, de l'intensité du combat, de la nature des candidats. Notre Constitution fixe les règles qui autorisent à concourir ; elle n'en a pas prévu pour provoquer la renonciation. Les partis politiques pourraient s'en charger, s'ils étaient tous des organisations authentiquement démocratiques et adultes. Tel n'est pas le cas pour les principaux concernés en l'espèce.

Restent les sondages : ils donnent des indications, parfois contradictoires, toujours approximatives. Entre les militants, parfois aveuglés ou trop encadrés, et les citoyens, distants et seulement sondés, des ponts doivent être construits pendant qu'il

est encore temps d'empêcher quelques désastres. Que des candidats persistent pour finir avec un score très faible n'est pas en soi catastrophe. Christine Boutin a quelque chose à dire. Qu'importe au fond son score : il donnera le niveau du catholicisme intégriste dans notre pays. Jean-Pierre Chevènement a quelque chose à dire, même si on l'a déjà plus qu'entendu. Qu'importe, sauf pour lui et ses amis, son résultat final. On pourrait en dire autant, à l'évidence, d'Arlette Laguiller, éternelle candidate pour les floués de tous côtés.

En revanche, que des mouvements politiques consistants, qui sont au cœur de la vie parlementaire dans l'opposition, ou gouvernementale dans la majorité, soient réduits à peau de chagrin par des candidatures à contre-emploi, la politique française n'a vraiment pas besoin de cette maladie supplémentaire.

Lire la suite page 18 et nos informations page 6

Olivier Duhamel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et député socialiste européen.

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

ROLEX

Rolex Day-Date. Chronomètre en or 18 ct.

WEMPE

Horloger - Joaillier

Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél. 01 42 60 21 77



MUSIC-HALL

Vivendi règne sur l'Olympia

Le rachat par Vivendi-Universal de l'Olympia suscite les inquiétudes des professionnels du spectacle. La multinationale va-t-elle changer le destin de la plus mythique des salles parisiennes ou, au contraire, comme le dit son nouveau directeur, en maintenir le prestige ?

p. 31

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	30
Carnet.....	14	Culture.....	31
Régions.....	15	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	34
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	35

PROCHE-ORIENT Le Mouvement de la résistance islamique Hamas a revendiqué, jeudi 6 septembre, l'attentat-suicide commis mardi à Jérusalem-Ouest et qui a fait treize

blessés. ● LA POPULATION de Jénine, en Cisjordanie, dont plusieurs kamikazes étaient originaires, tout en condamnant la mort de civils, se déclare « fière » de ses « martyrs »,

qui se sont sacrifiés pour la cause palestinienne. ● LE PÈRE de l'auteur de l'attentat-suicide qui a fait seize morts, dont le kamikaze, le 9 août, dans une pizzeria de Jérusalem-

Ouest, ignorait tout des intentions de son fils. ● LES CANDIDATS à la mort volontaire, face à un horizon totalement bouché et aux humiliations quotidiennes, cherchent à

dépasser par leur acte l'impuissance à laquelle ils sont réduits. ● LE GOUVERNEMENT israélien envisage la création d'une « zone militaire tampon » entre Israël et la Cisjordanie.

Enquête sur les kamikazes palestiniens, terroristes par désespoir

Les « attentats-suicides » se sont multipliés au cours des derniers mois de l'Intifada. Israël envisage de créer une « zone militaire tampon » avec la Cisjordanie pour mettre à l'abri Jérusalem et les villes côtières du pays, principales cibles des actions terroristes

« LA SITUATION difficile que traverse la société palestinienne pousse certains au désespoir. Et le désespoir est une force destructrice. Le phénomène du "martyre" est (...) nouveau (...). Le problème de la nouvelle relation des Palestiniens avec la mort ne peut être réglé que si on ouvre les portes de la vie. » Ces propos sont du poète palestinien Mahmoud Darwish. Ils ont été tenus en 1995, dans un entretien au Monde (Le Monde du 13 mars 1995). Ils sont d'une terrible actualité.

Les responsables palestiniens font valoir qu'aussi longtemps que les négociations de paix continuaient avec Israël et que la coopération bilatérale en matière de sécurité était maintenue, ils avaient réussi à circonvier les attentats en tout genre, en embastillant les commanditaires ou en usant de persuasion avec eux. Une autre argumentation veut que les auteurs de tels actes soient au mieux des « paumés », soumis à l'endoctrinement de quelque(s) Machiavel(s) redoutable(s), au pis des criminels qui n'hésitent devant rien pour tuer. Certains croient pouvoir affirmer qu'il s'agit là d'une reproduction à la chaîne, par des musulmans sunnites, du « martyrisme » chiite. Les mêmes – et d'autres encore – invoquent la contagion du Hezbollah libanais.

Bien que chacune porte en elle une part de vérité, ces explications sont réductrices. Les méthodes coercitives ou persuasives de l'Autorité palestinienne ont certes été plus ou moins efficaces. Assurément, les islamistes du Hamas et du Djihad islamique encouragent et théorisent la philosophie du « martyr » ; l'efficacité du Hezbollah libanais face à l'armée israélienne a indiscutablement valorisé la résistance comme moyen de mettre fin à l'occupation – mais c'est la guérilla et non le « martyr » qui a toujours été le premier choix du Hezbollah. Enfin, d'après les spécialistes, la notion de « martyr » dans le chiisme n'a rien à voir avec le « martyr » politique actuel en Palestine.

OBJECTIF : VENGEANCE

L'attentat-suicide n'est pas, en tout cas, une forme « classique » de la lutte de libération nationale palestinienne, ni de la résistance à l'occupation. Il n'a été intégré dans « l'arsenal » des islamistes que vers le milieu des années 1990 ; et l'objectif en était toujours la « vengeance », souligne Jean-François Legrain, chercheur au CNRS, spécialiste de la Palestine. Les premiers attentats du genre, rappelle-t-il, ont été commis en 1994, après le massacre par un colon

israélien, Baruch Goldstein, de vingt-neuf Palestiniens en prière au caveau des Patriarches, à Hébron. Vinrent ensuite les attentats – dont un « suicide » – de février-mars 1996, qui visaient explicitement à venger le meurtre,

criblé de balles entre les bras de son père, en octobre 2000) (Le Monde du 3 octobre 2000). Et surtout, le nombre des candidats au « martyr » volontaire semble en augmentation croissante.

L'idée du « martyr consenti »

Le Hamas revendique l'«acte de représailles» de mardi

Les Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée du Mouvement de la résistance islamique Hamas, ont revendiqué, jeudi 6 septembre, l'attentat-suicide qui a fait, mardi, treize blessés à Jérusalem. Cet attentat est un acte de représailles après l'assassinat, par Israël, d'Abou Ali Moustafa, dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), à indiqué le Hamas dans un communiqué. Le mouvement islamiste a identifié le kamikaze comme étant Raed Barghouthi, un Palestinien originaire d'un village de Cisjordanie proche de Ramallah. Raed Barghouthi s'était déguisé en juif religieux et portait notamment une kippa sur la tête. « Cet acte de représailles est le premier d'une série d'opérations qui, à l'avenir, vont forcer le terroriste [Ariel] Sharon [premier ministre israélien] et le général [Shaul] Mofaz [chef d'état-major de l'armée israélienne], à admettre leur défaite », prévient le Hamas.

à Gaza, par les services israéliens, de Yehia Ayache, l'artificier du Mouvement de la résistance islamique Hamas. Et, dans la spirale infernale qui s'est enclenchée avec l'actuelle Intifada, le nombre des attentats et projets d'attentats-suicides est allé en augmentant depuis la mort du petit Mohammad al-Dirah [le jeune Palestinien de douze ans

visé à « manifester la poursuite de la résistance (...), même si le martyr ne débouche sur aucun changement de la situation, ne laisse aucune empreinte sur la réalité, et ne favorise aucune évolution positive dans l'avenir immédiat », estime Mohammad Saïd al-Ashmawy (Contre l'intégrisme islamiste, Ed. Maisonneuve et Larose). Le candi-

dat à un tel « suicide » serait-il donc mu par le seul dépit, et l'impuissance à modifier les données de son existence ? Non, répondent Jean-François Legrain et Farhad Khosrokhavar, directeurs de recherches à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), auteurs d'ouvrages et d'articles sur le chiisme mortifère.

Quel que soit le jugement que l'on peut porter sur un tel acte – « vain », « insensé », « criminel » –, l'attentat-suicide est pour son auteur « une manière de s'individer dans la mort », dans la mesure où une telle individuation lui est déniée dans la réalité, explique M. Khosrokhavar.

UN ACTE POLITIQUE

L'échec des négociations de paix, les sanctions et humiliations individuelles et collectives infligées par Israël, les meurtres ciblés, un horizon économiquement et humainement bouché et une Autorité palestinienne jugée pour le moins incapable – pour des raisons qui sont néanmoins presque à l'opposé de celles invoquées par Israël – conduisent des Palestiniens à se donner un pouvoir dans une mort voulue pour tuer un grand nombre d'Israéliens.

« Ce n'est pas un acte de désespoir brut, mais un acte de dépasse-

ment du désespoir par le martyr, ajoute ce spécialiste. La quotidienneté de l'humiliation devient insupportable, et la solution martyriste apparaît comme la voie royale pour s'assumer. C'est une manière de restituer des cohérences imaginaires dans une vie qui n'a plus de cohérence. Un projet de vie se constitue dans la mort », la religion donnant, dans l'au-delà, un sens à cette mort. L'acte du kamikaze porte aussi en lui « le refus de la situation néocoloniale transcrite dans une logique religieuse. C'est, selon M. Khosrokhavar, une manière de se prendre en main, la seule façon pour le kamikaze d'inverser la situation, de refuser la supériorité » d'Israël, dont la toute-puissance militaire demeure vaine face à son acte.

L'acte du kamikaze est un acte politique, renchérit Jean-François Legrain, l'acte d'un homme qui se trouve « dans l'impossibilité d'arriver à quoi que ce soit par les moyens traditionnels ». La justification religieuse « permet de ne pas tomber dans le nihilisme ». Le kamikaze « n'est pas quelqu'un qui déprime, mais quelqu'un qui va jusqu'au bout d'un acte politique. En ce sens, l'expression attentat-suicide est trompeuse ».

Mouna Naïm

A Jénine, les enfants de l'Intifada grandissent dans l'admiration des « martyrs »

JÉNINE (Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

L'armée israélienne les qualifie de « terroristes ». Certains médias préfèrent le terme de « kamikazes ».

REPORTAGE

« Ils nous bombardent avec des avions ! Nous n'avons que nos jeunes pour répondre à ça ! »

Mais à Jénine, leur fief de Cisjordanie, les auteurs d'attentats-suicides sont considérés comme des « martyrs », dignes du « paradis », au même titre que toutes les victimes de l'Intifada. La population de cette ville sous contrôle total de l'Autorité palestinienne s'honore ouvertement d'avoir vu grandir des jeunes gens prêts à mourir en « bombes humaines ». Des affiches à leur gloire ornent les murs des épiceries, des garages, des boucheries... Partout, des photomontages les présentent en guerriers d'éternité, défiant l'ennemi les armes à la main. Les adoles-

cents en font des combattants mythiques, des Rambos arabes tombés au front d'un double combat, politique et religieux.

Drôle de ville, à deux heures de route au nord de Jérusalem. A la découvrir plutôt accueillante, dans une végétation de vergers et d'oliviers, on la jurerait éloignée de tout : des émeutiers de Gaza, des décideurs de Ramallah, des tireurs de Beit Jala... Mais les apparences sont trompeuses. Une trentaine de personnes ont été tuées ici depuis octobre 2000, et la région fournit davantage de kamikazes qu'aucune autre dans les territoires palestiniens. Ces deux derniers mois, sept attentats-suicides ont ainsi été commis sur le sol israélien par des hommes de Jénine, militants du Hamas ou du Djihad islamique.

Les 30 000 habitants y voient un motif de fierté, et non d'indignation. « Les martyrs sont des symboles », lance Ahmad, un activiste du Hamas qui vient de passer sept ans en prison. Mohammad Taoufic, un vieil homme dont le genre, policier, est mort au printemps sous les

balles ennemies, approuve également ce mode d'action : « Ils nous bombardent avec des avions F16 ! Nous n'avons que nos jeunes pour répondre à ça ! »

Le fait de s'en prendre à des civils, parmi lesquels, parfois, des enfants, ne choque personne, surtout pas Abou Anas, employé de l'Autorité palestinienne : « Tous les civils israéliens sont des militaires en puissance. Et leurs enfants sont de futurs militaires. » Jamal Hindi, responsable régional du Fatah, le parti de Yasser Arafat, est catégorique : « C'est une réaction légitime à l'occupation, même si des civils sont touchés. Se pose-t-on autant de questions quand les Israéliens tuent six cents des nôtres ? N'oublions pas que nous sommes les victimes. »

UNE TRADITION DE RÉSISTANCE

En soutenant de la sorte leurs « martyrs », Jénine et ses habitants perpétuent une tradition de résistance. Les anciens rappellent qu'Ezzedine al-Qassam, figure emblématique de leur cause dans les années 1930, était originaire d'un village

voisin. Rien de surprenant, donc, à ce que la branche armée du Hamas porte aujourd'hui son nom... Mais la principale particularité de cette ville demeure la présence de centaines de familles expulsées ou parties des zones côtières lors de la guerre de 1948. Au fil des années, leur camp est devenu un faubourg à part entière, aujourd'hui peuplé de 11 000 personnes, parmi les plus pauvres de l'agglomération.

Dans ce dédale de ruelles et de cours intérieures, les portraits de « martyrs » sont si nombreux que les Israéliens y voient, à juste titre, un foyer de kamikazes potentiels. En guise d'avertissement, leurs blindés s'étaient d'ailleurs approchés du secteur, le 13 août, pour détruire deux bâtiments de la police palestinienne. Depuis cette incursion, Jénine se sent confortée dans son statut d'insoumise, et les nouveaux candidats au sacrifice ne manquent probablement pas. L'attentat-suicide est plus que jamais perçu comme la riposte du dernier recours, doublée d'une démarche mystique. « Jénine est devenue la ville des bombes », esti-

maît récemment le chef d'état-major de l'armée israélienne, Shaul Mofaz.

Les islamistes évoluent en terrain conquis chez les descendants de réfugiés. Les difficultés sociales et l'intensification de l'Intifada poussent vers eux une jeunesse révoltée. La maison des jeunes accueille ainsi des adolescents admiratifs des aînés morts dans l'explosion de leurs bombes. Ils viennent ici jouer au billard ou discuter. Des affiches du Djihad islamique ou du Hamas décorent les murs. Des fusils d'assaut M16 ont été peints par les gamins. A les entendre, les martyrs « font leur devoir en se sacrifiant pour la patrie ».

A Jénine comme ailleurs, les enfants de l'Intifada grandissent dans la haine et le désir de vengeance. Aucune classe sociale n'est épargnée. Jamal Hindi raconte l'anecdote suivante à propos de son fils, âgé de dix ans : « Un jour de violence, alors que ses camarades avaient évacué la classe, il s'est mis à rédiger son testament. Il écrivait notamment, par crainte d'un bombardement : "A tout le monde de Palestine... Si vous trouvez un soldat israélien ou un collaborateur, tuez-le !" En illustration, il avait dessiné un avion bombardant son école... Comment voulez-vous que nos fils échappent à ce climat de revanche ? »

Philippe Broussard

Dix attentats-suicides depuis septembre 2000

Dix attentats-suicides ont eu lieu depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000.

- 1^{er} janvier : attentat-suicide à Natanya : 1 tué (son auteur) et 19 blessés.
- 14 février : un Palestinien lance son autobus contre un groupe de soldats et de civils près de Tel-Aviv : 8 tués, 21 blessés.
- 28 mars : attentat-suicide à Névé Yamin : 3 tués – 2 adolescents et le kamikaze – et 4 blessés.
- 18 mai : attentat-suicide dans un centre commercial de Natanya : 6 tués, dont le kamikaze, et une centaine de blessés.
- 25 mai : attentat-suicide à Hadera : 2 morts (2 kamikazes).
- 1^{er} juin : attentat-suicide devant une discothèque de Tel-Aviv : 22 tués (dont le kamikaze) et 75 blessés.
- 16 juillet : attentat-suicide à Benyamina, dans le nord d'Israël : 2 soldats et le kamikaze tués et 11 blessés.
- 9 août : attentat-suicide dans une pizzeria de Jérusalem-Ouest : 16 morts, dont le kamikaze, et plus de 80 blessés.
- 12 août : attentat-suicide dans un café de la banlieue de Haïfa : 1 tué (le kamikaze) et une cinquantaine de blessés.
- 4 septembre : attentat-suicide à Jérusalem : 1 tué (le kamikaze) et 13 blessés.

Israël envisage de créer une « zone militaire

JÉRUSALEM

correspondance

A peine rentré de Russie, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a tenu, jeudi 6 septembre, une réunion à l'aéroport avec quatre ministres et le chef d'état-major de l'armée. Il s'agissait de faire le point, au plus vite, sur le plan de création d'une « zone militaire tampon » entre la Cisjordanie et Israël. La veille, les détails de ce dispositif avaient failli être dévoilés aux médias alors que M. Sharon se trouvait à l'étranger. De Moscou, ce dernier, furieux, avait aussitôt exigé l'annulation de la conférence de presse organisée par les militaires. « Il y a un gouvernement à Jérusalem et c'est seulement lui qui prend de telles décisions », a-t-il déclaré sur le chemin du retour.

M. Sharon a également précisé que ce plan ne serait pas appliqué sans avoir fait l'objet de nouvelles

discussions en conseil des ministres, dans la mesure où sa mise en œuvre est lourde de conséquences. Elaboré par l'armée à la demande du gouvernement, après l'attentat commis le 1^{er} juin à Tel-Aviv, qui a fait vingt et un morts, ce plan prévoit de créer une « zone militaire tampon » le long de la « ligne verte », cette frontière informelle qui sépare Israël de la Cisjordanie. C'est la version militaire de la « séparation unilatérale », une idée de plus en plus populaire dans la société israélienne (Le Monde du 1^{er} septembre), mais officiellement rejetée par l'armée.

Déjà, Tsahal a commencé à creuser des tranchées, sans parler de ce stade de « zones militaires fermées ». L'objectif est de protéger la population israélienne des risques d'attentat, notamment à Jérusalem et dans la plaine côtière méditerranéenne très proche des villes palestiniennes de Kalkiya et Toulkarem.



Golf V6 4MOTION.
Ce sera certainement
la plus attachante des voitures.

● Transmission intégrale permanente 4MOTION également disponible sur Golf V5, TDI 130 et Sport Plus TDI 130.

Technologie 4MOTION
4 roues motrices permanentes



Espace Suffren

40 ter. av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

3615 Volkswagen (0,32 franc l'accès, 1,29 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,38 franc la minute). Consommations CE 99/100 (l/km) de la Golf V6 4MOTION: poids à vide minimal - maximal - cycle urbain / extra-urbain / mixte : 15,5 - 15,8 / 8,1 - 8,3 / 10,8 - 11,1 / CO₂ (g/km) 259 - 266.

UNE DERNIÈRE CHOSE :
SI LES MARTYRS VONT AU PARADIS,
OÙ VONT MES VICTIMES ?



Pessin

« Je n'ai pas dit à mon fils de mourir ainsi... »

AQABBA (Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

Quand il reçoit des visiteurs dans son village d'Aqabba, dans le nord de la Cisjordanie, Abou Shahil al-Masri aime offrir une photo de son fils Ezzedine. Il s'agit d'ailleurs plutôt d'un montage, réalisé à partir de divers clichés. Ce Palestinien de vingt et un ans apparaît au premier plan, vêtu d'une chemise bleue. Sa barbe et ses lunettes lui donnent des allures d'étudiant. Le visage est blême, le regard sévère. En toile de fond se dresse la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem.

Plus bas, en lettres de couleur, le mouvement intégriste Hamas salue ce « martyr », responsable de l'attentat-suicide du 9 août contre une pizzeria de Jérusalem-Ouest. L'explosion de la bombe qu'Ezzedine portait à même le corps avait fait seize morts, dont cinq enfants. Pour les extrémistes musulmans et la majorité de la population locale, il mérite

A Aqabba, le père d'Ezzedine est partagé entre la « peine » d'avoir perdu un fils et la « fierté » de le savoir au « paradis »

sa place au « paradis ». A Aqabba, sa famille est respectée de tous. Son père, âgé de cinquante-cinq ans, est restaurateur dans la ville voisine de Jénine, réputée pour ses kamikazes (lire page 2). La maison qu'il a fait construire sur les hauteurs témoigne de sa réussite. C'est ici qu'Ezzedine al-Masri a grandi avec ses onze frères et sœurs.

Son père l'évoque à mots prudents, avec le flagrant souci de ne pas passer pour un jusqu'au-boutiste. « Je n'ai jamais eu aucun engagement politique, assure-t-il. J'ignorais son appartenance au Hamas. D'ailleurs, ce mouvement prétend qu'il était des siens, mais je n'en ai pas la confirmation. » Il affirme en outre n'avoir rien su de ses projets : « Croyez-moi, si j'avais su qu'il allait faire une chose pareille, je l'aurais fermé à la maison ! Mais c'était quelqu'un de très secret. Depuis la fin de ses études secondaires, je l'employais comme serveur. Il consacrait beaucoup de temps à la prière et à la

lecture du Coran et ne semblait pas s'intéresser particulièrement à l'actualité de l'Intifada. Non, vraiment, rien ne laissait supposer ce qui allait se passer. »

La veille de l'attentat, le jeune homme quitte le restaurant paternel en prétextant un déplacement à Ramallah. Ne le voyant pas revenir, ses parents tentent à plusieurs reprises de l'appeler sur son téléphone portable. A chaque fois, ils tombent sur un message pré-enregistré, en l'occurrence des extraits du Coran.

Le lendemain, en début d'après-midi, Abou Shahil al-Masri apprend par la radio qu'une explosion vient de tuer seize personnes (dont le kamikaze) et d'en blesser plusieurs dizaines d'autres à Jérusalem. Le restaurateur ne fait pas pour autant le rapprochement avec son fils. Un peu plus tard, à son retour de la prière à la mosquée d'Aqabba, il croise un gamin du village. « Ezzedine est tombé en martyr », lui annonce l'enfant. A la maison, les voisins affluent déjà pour dire leur « peine » et leur « fierté ».

Plus de quinze jours après les faits, Abou Shahil al-Masri est partagé entre la « peine » d'avoir perdu un fils et la « fierté » de le savoir au « paradis ». Si mesuré soit-il, le restaurateur est à l'image de la population de la région : tout en condamnant « par principe » le fait de s'attaquer à des civils, il reconnaît « comprendre » le « désespoir » de la jeunesse et ne dénonce donc pas totalement ce type d'opération.

« Nous sommes un peuple nu face à la cinquième puissance militaire du monde, explique-t-il. Et les Israéliens eux-mêmes ne font pas de différence entre civils et militaires quand ils nous bombardent. Tout cela, c'est de la faute du gouvernement Sharon ! Vous savez, il y a eu une époque où j'accueillais des juifs dans mon restaurant, y compris des soldats israéliens. Encore une fois, je n'ai pas dit à mon fils de mourir ainsi et de tuer ces gens, mais c'était le chemin qu'il avait choisi, tant par conviction religieuse que par engagement patriotique... »

Après l'attentat, les frères d'Ezzedine ont trouvé dans un livre un texte intitulé « Lettre du martyr Ezzedine à sa famille ». Le kamikaze évoque à peine la dimension politique de son geste ; son propos est essentiellement religieux. Il écrit notamment : « Voilà la bonne nouvelle : j'ai réalisé mes aspirations, j'ai quitté cette vie pour aller retrouver le prophète et les martyrs au paradis. Personne ne doit pleurer. »

P. Br.

tampon » le long de la « ligne verte »

Les villes de Tel-Aviv, Natanya, Hadera, victimes d'attentats au cours des derniers mois, sont, au maximum, à une vingtaine de kilomètres de la « ligne verte ». Mais, outre que le premier ministre était absent, le moment était mal choisi pour rendre public un plan qui pouvait compromettre les rencontres envisagées entre le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président palestinien, Yasser Arafat, et dont certains points risquaient d'avoir un effet dévastateur sur l'opinion internationale.

« L'armée n'a pas mesuré toutes les conséquences de ses choix techniques », souligne une source autorisée. M. Sharon a donc stoppé, jusqu'à nouvel ordre, le lancement d'un projet qui fait naître deux inquiétudes majeures. L'une est d'ordre juridique : à certains endroits, la « zone tampon » empiéterait sur une partie des territoires

autonomes palestiniens, et serait ainsi en contradiction avec les accords d'Oslo. La seconde est d'ordre humanitaire : l'armée aurait prévu de créer un tribunal militaire et un « camp d'internement pour les Palestiniens arrêtés dans la zone tampon alors qu'ils tenteraient de passer clandestinement en Israël », précise notre interlocuteur. « Une telle mesure serait terrible et ne manquerait pas d'être exploitée par tous ceux, qui à Durban ou ailleurs, présentent Israël comme un Etat "raciste" pratiquant l'"apartheid". » Sans compter que l'efficacité de ce dispositif ne serait pas absolue. S'il est vraisemblable qu'il limiterait les attentats en Israël, il risquerait aussi de mettre plus en danger encore les habitants des colonies, qui seraient les seules cibles possibles pour les Palestiniens.

Catherine Dupeyron

Le Zimbabwe s'est engagé à mettre fin à l'occupation illégale des fermes des Blancs

La Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale, financera une réforme agraire

Le Zimbabwe a accepté, jeudi soir 6 septembre, de mettre fin à l'occupation illégale des terres propriétés de fermiers blancs qui, depuis dix-

huit mois, ont plongé le pays dans une crise politique et économique profonde. En contrepartie, la Grande-Bretagne, l'ancienne puissance colo-

niale, a accepté d'apporter une aide financière. L'accord devait être soumis vendredi au chef de l'Etat du Zimbabwe, Robert Mugabe.

APRÈS une journée de négociations organisées, jeudi, à Abuja, la capitale du Nigeria, sous l'égide du Commonwealth, le Zimbabwe a accepté de s'engager à mettre un terme aux occupations illégales de fermes appartenant à des Blancs, et à prendre des mesures pour faire cesser les violences politiques. De son côté, la Grande-Bretagne contribuera, avec d'autres pays, au financement d'un fonds d'indemnisation géré par une agence des Nations unies (le PNUD) au profit des exploitants blancs dont les propriétés seront redistribuées à des Noirs sans terre.

L'accord devait être soumis, vendredi, pour approbation, au président du Zimbabwe, Robert Mugabe, et au premier ministre britannique, Tony Blair, par le président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, qui a joué un rôle majeur pour applanir les divergences. Ce n'est qu'ensuite que les détails en seront connus.

Après l'annonce du compromis, la délégation du Zimbabwe à Abuja s'est réjouie de ce que des pays amis soient « parvenus à régler à

l'amiable un problème commun ». En revanche, le secrétaire d'Etat britannique, John Straw, dont c'était la première mission en Afrique, s'est gardé de toute euphorie. « Ce n'est pas à moi de juger s'il s'agit d'une percée. L'issue ne sera pas déterminée par des mots sur un papier mais par des actes sur le terrain », a-t-il souligné.

Selon le communiqué final, la délégation du Zimbabwe a donné l'assurance qu'il n'y aurait « plus d'occupations de terres agricoles ». Elle a également pris l'engagement de « rétablir l'Etat de droit pour le processus de la réforme agraire », d'œuvrer « en faveur de la liberté d'expression », et de prendre des « mesures énergiques contre la violence et l'intimidation ».

Ces promesses sont accueillies avec prudence par les adversaires du président Mugabe. « Pourquoi cet accord maintenant alors que pas mal de gens ont été tués et que d'autres ont souffert ? », s'est interrogé un représentant du principal parti de l'opposition, le Mouvement du changement démocratique (MDC), interrogé à Londres

par une agence de presse. Les violences ont pris de l'ampleur au Zimbabwe à partir de mars 2000, lorsque le régime a poussé les militants de l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), le parti du chef de l'Etat, à occuper quelque 1 700 fermes détenues par des fermiers blancs. A l'échelle du pays, les 4 600 fermes commerciales propriétés de Blancs que le régime voudrait récupérer pour les redistribuer - sans indemnisation - aux fermiers noirs représentent près de 95 % des superficies cultivées dans le pays.

CLIMAT DE VIOLENCE

Au total, neuf exploitants blancs ont été tués au cours de ces occupations que les observateurs jugent liés aux efforts du président Robert Mugabe, 77 ans, pour s'accrocher à un pouvoir qu'il contrôle sans interruption depuis vingt-et-un ans. Prévue en 2002, l'élection présidentielle s'annonce difficile pour le chef de l'Etat actuel qui n'a conservé que de justesse la majorité au Parlement au lendemain des

législatives de juin 2000 (contestées par l'opposition).

Ce climat de violence, attisé par le régime, a valu à l'ancienne Rhodésie d'être condamnée à plusieurs reprises par les Occidentaux, en particulier la Grande-Bretagne. C'est ainsi que, jeudi 6 septembre, le Parlement européen avait invité la France à suivre l'exemple d'autres pays de l'Union et à « réduire ou suspendre » son aide financière au Zimbabwe.

La résolution - non contraignante - du Parlement recommandait également aux quinze pays membres d'identifier et de geler les biens détenus par le président Mugabe et son entourage en Europe, et de lui interdire ainsi qu'à ses proches tout déplacement au sein de l'Union. Enfin, à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international (FMI), il était demandé d'« envisager une suspension de prêts » au pays. De son côté, l'Australie avait menacé d'exclure le Zimbabwe du Commonwealth. C'était également le souhait, en Grande-Bretagne, du Parti conservateur. - (AFP, AP, Reuters.)

J'avais commis un crime parfait.
La preuve, c'est que je suis
toujours en liberté.

AMELIE
NOTHOMB
Cosmétique
de l'ennemi
roman

ALBIN MICHEL

A Durban, les pays africains réclament des excuses et des réparations économiques pour l'esclavage

Au fil des négociations, les positions modérées de certains Etats ont été marginalisées

Les divisions sur le dossier du Proche-Orient, mais également sur la question des réparations pour les descendants d'esclaves menaçaient tou-

jours, vendredi 7 septembre, d'échec la conférence des Nations unies contre le racisme, qui se tient à Durban, en Afrique du Sud. Les positions

entre Africains et anciennes puissances coloniales semblaient figées, en dépit des efforts de médiation conduits par le Brésil et le Kenya.

DURBAN

de notre envoyée spéciale

« Les Noirs ont été jetés dans des cales de bateaux. Des centaines sont morts en traversant l'Atlantique. Aujourd'hui même les chevaux et les chiens ne voyageraient pas comme ça. Il faut reconnaître que c'est un crime contre le peuple noir et pour cela il doit y avoir réparation. Nous n'inventons rien, c'est un fait historique. » La déclaration du ministre de la justice de Namibie, Ernest Tji-riange, résume la position des Africains sur la question de la traite. Très divisé à l'ouverture de la conférence de Durban, le continent a resserré les rangs et radicalisé ses propositions. Les Africains deman-

programme africain pour le millénaire (MAP) sud-africain. C'était aussi la position sud-africaine, « Les réparations, ce n'est pas l'Afrique avec une sébile qui réclame l'obole. C'est l'établissement de nouveaux rapports, des investissements, l'accès aux marchés internationaux, le développement des infrastructures », expliquait-on avant la conférence, au ministère des affaires étrangères de Pretoria. Mais, au fil des jours, ces positions modérées ont été marginalisées.

L'EXEMPLE FRANÇAIS

De nombreux délégués citent la France en exemple, seul pays européen à avoir adopté, en mai, un

me, il n'est pas pour autant question qu'elle accepte qu'y soient associées des réparations.

Pour Charles Josselin, le ministre français délégué à la coopération, si réparations il doit y avoir, elles pourraient prendre la forme d'aide accrue à la coopération, d'une plus grande ouverture des marchés européens, ou d'une annulation de la dette. Mais toutes ces propositions, qui existent déjà, restent soumises à condition, notamment des garanties sur l'utilisation des fonds issus des remises de dette. « La dette est une escroquerie monumentale, et je me prononce sans ambiguïté pour son annulation », a déclaré M^{me} Delanon, qui précisait un peu plus tard : « Mais on ne va pas non plus alimenter des oligarchies pour qu'elles se maintiennent au pouvoir. »

Thierry Cornillet, député européen UDF, membre de la commission des libertés publiques, va plus loin. Pour lui, lier l'aide au développement aux réparations pervertit le principe même de l'aide. « Ce doit être une solidarité entre riches et pauvres. Si l'aide au développement devient une forme de compensation pour le passé, on en change toute la philosophie. » Pour lui, cela conduirait les Africains dans un « nouveau système de dépendance, qui n'est bon ni pour nous ni pour eux ». « En plus, ajoute-t-il, c'est un système pervers qui évite aux Africains de regarder leurs propres responsabilités. »

Les discussions, qui ont été confiées à Durban à un groupe de médiation conduit par le Brésil et le Kenya, sont extrêmement difficiles. Les pays qui ont pratiqué l'esclavage, Europe et Etats-Unis en tête, s'ils sont d'accord sur le principe de reconnaître les torts causés au continent, ne veulent pas que leur repentir ouvre la voie à des poursuites judiciaires. « Nous sommes prêts à regarder notre passé en

face, mais l'objectif de Durban n'est pas de procurer aux cabinets d'experts et de juristes un chiffre d'affaires supplémentaire en demandant de quantifier les dommages produits par la colonisation et par la traite », estime le ministre Charles Josselin. Parmi les Noirs américains, venus en grand nombre à Durban, soutenir la cause des descendants d'esclaves, on comptait d'ailleurs plusieurs ONG de juristes.

LE CAS DES PAYS ARABES

Si les propositions de l'Afrique sont acceptées, elles donneraient également l'opportunité de poursuites contre les autres pays qui ont pratiqué la traite, aux premiers rangs desquels les pays arabes. Les victimes de l'esclavage actuel, comme en Mauritanie, pourraient elles aussi s'appuyer sur ce texte pour réclamer des réparations.

Jusqu'à maintenant, les pays arabes, qui comptent sur le soutien des Africains dans la polémique sur la question israélienne, sont restés très silencieux sur le sujet et évitent tant que possible le débat, dans lequel les Africains prennent soin d'ailleurs de ne pas les engager. Mais si les pays africains ont préparé une position commune assez radicale sur le dossier de l'esclavage, ils ont encore des visions très diverses de la forme que pourraient prendre les réparations. Pour eux, il est important que le principe soit acquis à Durban, quitte à définir plus tard, dans un autre cadre, la forme et la mise en œuvre de ces réparations. A quelques heures de la fin de la conférence, alors que la question du Proche-Orient continuait à occulter les autres thèmes à l'ordre du jour, il n'y avait pas encore de consensus sur le sujet de l'esclavage.

Fabienne Pompey

► www.lemonde.fr/durban

Polémique sur l'immigration entre Madrid et Rabat

Le roi du Maroc dénonce le rôle des mafias espagnoles et le secrétaire d'Etat marocain aux affaires étrangères a annulé sa visite annoncée à Madrid

MADRID

de notre correspondant

Pour un pays comme l'Espagne, l'immigration est un sujet sensible. Déjà, l'année dernière, lors de l'adoption d'une loi restrictive sur l'immigration, les polémiques n'ont pas manqué et, plus d'une fois, le gouvernement Aznar, durement attaqué par la gauche, a encaissé les coups. Mais, cette fois, l'attaque est venue directement du roi du Maroc qui, mardi 4 septembre, dans les colonnes du *Figaro*, n'hésitait pas à affirmer, parlant des mafias de passeurs clandestins, qu'« en Espagne aussi, il y a des mafias, et celles-là sont plus riches qu'au Maroc. (...) Les bateaux qui embarquent les clandestins viennent d'Espagne ».

Il n'en fallait pas plus pour ranimer en Espagne une colère qui couvait sous les cendres mal éteintes du dernier traité de pêche entre les deux pays, un traité crucial pour les Espagnols, dont les bateaux vont jusqu'au large des côtes marocaines, mais dont la renégociation n'a pas abouti, car Rabat voulait faire valoir ses exigences. De plus, durant l'été, le gouvernement espagnol, excédé par l'invasion des *pateras*, ces esquifs utilisés par les clandestins pour atteindre les plages andalouses, avait déjà rappelé Rabat à plus de vigilance.

INTÉRÊTS CROISÉS

Quoi qu'il en soit, la presse espagnole se déchaine sur la mauvaise foi marocaine et les gouvernements andalou et canarien, largement touchés par l'immigration marocaine, suggèrent que les autorités de Rabat étaient de mèche dans une certaine mesure avec le lucratif trafic d'immigrants, qui payent jusqu'à 8 000 à 10 000 francs leur passage vers l'Espagne. Une traversée qui se termine parfois par une mort atroce, jetés à l'eau par les passeurs à la moindre alerte, ou qui, dans de nombreux cas, s'achève dans la frustration la plus totale lorsque, arrêtés par la police, les candidats à l'immigration sont reconduits chez eux : depuis janvier, 13 000 clandestins ont été arrêtés par la police espagnole et l'on dénombre au moins 50 noyades.

La réaction officielle est venue, jeudi 6 septembre, du ministre espagnol des affaires étrangères, Josep Piqué, qui s'exprimait dans les colonnes du quotidien *El Mundo*, a

répliqué que la connivence entre la police marocaine et les mafias de passeurs vers l'Espagne « est une évidence que personne ne peut nier ». Et le ministre de poursuivre : « Il est évident que des milliers de personnes s'amusent sur les plages près de Tanger ou dans des endroits parfaitement connus et en partent de façon régulière », avant de préciser que « les rentrées d'argent au Maroc

300 000 demandes de régularisation

En Espagne, où une nouvelle loi restrictive sur l'immigration a été instaurée il y a un an, 2,5 % de la population est immigrée. En janvier, on comptait 940 000 étrangers (dont 555 000 n'appartenant pas à l'Union européenne) qui avaient régularisé leur situation. D'après le gouvernement, 300 000 nouvelles demandes de régularisation, provenant d'immigrés jusque-là clandestins, ont déjà été déposées. Mais, selon certaines estimations, il existerait aussi entre 30 000 et 50 000 personnes qui préfèrent tenter leur chance en restant dans la clandestinité. Beaucoup d'entre elles sont des marocains, proviennent d'Afrique noire ou d'Amérique latine. - (Corresp.)

provenant des émigrés sont supérieures aux recettes générées par le tourisme et les ventes du principal produit d'exportation, les phosphates ».

En attendant, au-delà de sa mauvaise humeur, l'Espagne, qui a au Maroc des intérêts importants (plus de huit cents entreprises), s'efforce d'encourager sur place une ouverture économique et une libéralisation capables de freiner l'immigration. Deux accords de coopération renforcée lient les deux pays et de nouveaux crédits sont en discussion. Ce qui faisait conclure à Josep Piqué : « L'opinion publique espagnole sait tout ce que nous faisons, pas la marocaine. Il faudrait faire un effort d'explication là-bas. » Après ses déclarations, le secrétaire d'Etat marocain aux affaires étrangères et à la coopération, Taïb Fassi Fihiri, a, lui, annulé une visite qu'il devait effectuer jeudi en Espagne.

M.-C. D.

TROIS QUESTIONS À...

ABDEL HAMID BEYUKI

1 En tant que président d'Atime, l'association des travailleurs marocains en Espagne, comment réagissez-vous aux critiques du roi du Maroc accusant Madrid d'avoir sa part de responsabilité dans l'immigration clandestine ?

Je crois qu'il ne cherchait pas à accuser exclusivement l'Espagne, mais plutôt à remettre les choses à leur place : c'est vrai qu'au Maroc le gouvernement a été toujours plutôt passif et que les policiers corrompus et les mafias de passeurs qui exploitent les clandestins sont les mêmes qu'il y a dix ans, le problème n'est pas nouveau. Mais il est vrai aussi que ces mafias ont des ramifications dans toute l'Europe, notamment en Espagne, mais aussi en France, en Hollande ou en Belgique : elles vous vendent sans broncher des Maroc-Madrid ou des Maroc-Bruxelles. Et contre cela le Maroc ne peut pas lutter seul, c'est aussi le problème de l'Espagne.

Le cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRÉSENTATION DU CYCLE SAMEDI 22 SEPT 11h MARDI 25 SEPT 18h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

Haiti attend un geste de la France en 2004

« A Haïti, huit millions de nègres attendent un geste de la France », a déclaré à Durban le ministre haïtien des affaires étrangères, Jean Philippe Antonio. « En 1804, a-t-il dit, une révolte d'esclaves a abouti à l'avènement d'un peuple noir. Pour accepter notre indépendance, la France nous a imposé un rançon de 150 millions de francs or. Les derniers versements ont eu lieu en 1946. Je me souviens qu'on demandait aux enfants des écoles de donner quelques pièces pour payer cette dette. Nous ne demandons pas une réparation, mais plutôt une restitution de cet argent. Le bicentenaire de notre indépendance en 2004 pourrait être l'occasion pour la France de faire ce geste. » - (Corresp.)

dent que la traite des esclaves soit qualifiée de « crime contre l'humanité », exigent des excuses des pays qui ont bénéficié de ce commerce et veulent que le principe des réparations soit inscrit dans la déclaration finale.

Ils étaient arrivés à Durban en rangs dispersés. A la tribune, le président sénégalais, Abdoulaye Wade, avait écarté la question des réparations. « Il faut se tourner vers l'avenir et non pas vers le passé », a-t-il dit. Il plaide pour un soutien à l'« Initiative africaine », un programme de développement pour le continent, élaboré à partir du plan Oméga du Sénégal et du

texte de loi dans lequel la traite des esclaves est reconnue comme un crime contre l'humanité. Même si ce texte a été conçu au départ sous la pression de Français descendants d'esclaves vivant dans les départements d'outre-mer, sous l'impulsion de Christiane Taubira-Delanon, député guyanaise, présente à Durban, il est aujourd'hui invoqué par tous les peuples qui ont souffert de l'esclavage. « La position française est faite de grandeur et d'honnêteté et elle satisfait pleinement l'Afrique », commente Anatole Kondho, diplomate du Congo-Brazzaville. Mais si la France a reconnu avoir commis un cri-

Les talibans utilisent le procès de Kaboul pour peser sur l'ONU

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Profitant de l'écho international suscité par la détention des vingt-quatre membres, dont huit Occidentaux, de l'organisation chrétienne allemande *Shelter Now International* (SNI), les talibans veulent souligner leurs bons droits dans une affaire qui, escomptent-ils, peut leur valoir quelque sympathie, au moins dans le monde islamique. « Le peuple afghan a besoin d'assistance, mais pas contre l'abandon de sa foi » a martelé le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, au cours d'une conférence de presse, jeudi 6 septembre à Kaboul. Evoquant le sort des membres de SNI, dont le procès à huis clos a commencé mardi, le ministre a déploré : « Ils ont attiré les gens au christianisme en leur donnant de l'argent et des visas. » Se refusant à prévoir la durée du procès, il a réaffirmé que le public pourrait assister aux débats à un stade ultérieur.

Difficile à interpréter, la procédure judiciaire engagée à Kaboul devrait se dérouler en trois phases. La première est l'examen par le président de la Cour suprême, Noor Mohammad Saqib, et ses juges de tous les documents saisis à SNI par la police religieuse. Les

huit accusés – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands – pourraient être appelés à s'exprimer pendant cette phase. Y compris, a précisé M. Saqib, avec l'aide d'un avocat de leur choix, afghan, étranger, musulman ou non. Ensuite, les juges transmettront leurs conclusions à un collège élargi de « grands ulémas » (docteurs de l'islam). Enfin, ce collège fera connaître sa décision au

mans entrera en ligne de compte.

La conférence de presse du ministre des affaires étrangères avait été précédée par l'exposition d'un échantillon « des centaines de documents » saisis par la police religieuse au siège d'une autre organisation humanitaire, International Assistance Mission, dont les bureaux ont été fermés le 31 août et dont le personnel expatrié a été expulsé. Des livres religieux et des

une commission qui vient d'être instaurée pour réguler les activités des ONG. Dorénavant, a-t-il précisé à titre d'exemple, toute agence de l'ONU ou d'une ONG devra nommer ses employés en accord avec le ministère des affaires étrangères. Ces organisations devront aussi déposer leurs fonds à la Banque nationale d'Afghanistan.

« DONNANT-DONNANT »

Niant tout lien entre l'affaire de SNI et les frustrations des autorités talibanes face au rejet de la communauté internationale, M. Mutawakil a toutefois laissé entendre que le jeu serait désormais « donnant-donnant ». « Les Nations unies doivent séparer leur assistance humanitaire et la politique » a-t-il indiqué. Le ministre a déploré notamment que l'interdiction de la culture du pavot, imposée par les talibans à la demande de l'ONU, n'a été accompagnée d'aucune aide internationale pour la reconversion des fermiers. Critiquant sévèrement les sanctions imposées par l'ONU, en particulier celles visant la compagnie aérienne Ariana, interdite de voler à l'étranger, il a évoqué le sort réservé aux 1 500 travailleurs afghans dans les pays du Golfe.

Le ministre a réaffirmé que l'Afghanistan envisageait d'interdire les survols de son territoire si les comptes de la société nationale Ariana (gelés par les sanctions) ne sont pas débloqués. Sur la route Europe-Asie, le pays est survolé chaque jour par environ 110 avions de trente-cinq compagnies différentes. Chaque avion paie 400 dollars (440 euros) de droit de survol – sommes pour l'instant gelées. Il est trop tôt pour dire si les mesures que les talibans annoncent seront appliquées. Certaines, comme l'obligation de déposer les fonds des ONG en Afghanistan, ont été rejetées précédemment par l'ONU.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

Appel à l'aide d'urgence pour éviter la famine

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a lancé, jeudi 6 septembre, à Islamabad (Pakistan), un appel pour une aide d'urgence de 151 millions de dollars (170 millions d'euros) destinée aux centaines de milliers d'Afghans déplacés par les combats et la sécheresse. « Il y a des signes de pré-famine largement répandue à cause d'une sévère crise alimentaire due à la pire sécheresse depuis des années et à un conflit qui rentre dans sa troisième décennie », a indiqué le PAM, qui avait prévu de nourrir 3,8 millions de personnes jusqu'en mars 2002 avec 76 millions de dollars. Mais les stocks seront épuisés beaucoup plus tôt et le nouvel appel concerne 5,5 millions de déshérités à aider pendant un an. - (Corresp.)

chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, qui rendra le verdict final en sa qualité de « Commandeur des croyants ».

TOUR DE VIS SUR LES ONG

La peine maximale encourue par les huit expatriés n'est pas clairement définie. « Il n'y a rien d'écrit dans ce cas précis », a en effet souligné M. Mutawakil. Un décret signé en juillet par Mollah Omar a prévu de trois à dix jours de prison, puis l'expulsion, pour les étrangers propageant une autre religion que l'islam. Mais il ne s'applique pas aux Occidentaux de SNI, a précisé M. Mutawakil, « car ils ne sont plus seulement accusés : il y a des preuves qu'ils ont fait du prosélytisme ». Le président de la Cour suprême s'est aussi refusé à donner la moindre indication sur la peine maximale encourue. Alors que la peine de mort est applicable pour un musulman qui se convertit ou qui tente de convertir un autre musulman, le fait que les expatriés ne soient pas musul-

cassettes, six jeux de diapositives sur la vie du Christ, un guide illustré pour expliquer la Bible aux enfants, les Evangiles en pashtou et dari (les deux langues les plus pratiquées en Afghanistan)... Rien ne manquait pour appuyer le commentaire d'un officier du ministère des affaires étrangères, Ramatul-lah Hashmi : « Ces gens ont commis deux crimes : apporter du matériel interdit en Afghanistan et abuser du nom d'humanitaire ».

Comme beaucoup de membres de la communauté humanitaire internationale le craignaient, l'affaire de SNI a donné aux « durs » du régime taliban l'occasion d'un nouveau tour de vis à l'encontre des agences de l'ONU et des ONG. Le ministre des affaires étrangères a souligné, jeudi, que, désormais, les lois et règlements doivent être respectés scrupuleusement. « Le conseil des ministres a décidé que toutes les ONG internationales et les Nations unies devront obéir aux lois et réglementations qui leur ont été données » a-t-il dit, en se référant à

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tél 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

Fin de la visite de Vicente Fox aux Etats-Unis

WASHINGTON. La visite d'Etat du président mexicain, Vicente Fox, aux Etats-Unis, s'est achevée, jeudi 6 septembre, sans qu'aucun progrès ait été fait sur le dossier de l'immigration clandestine. Dès son arrivée à Washington, mercredi, le chef de l'Etat mexicain avait émis le souhait qu'un accord soit trouvé « avant la fin de l'année », et il y est revenu, jeudi, dans un discours prononcé devant les deux chambres du Congrès réunies. Les immigrés mexicains en situation irrégulière sont considérés comme formant la moitié de la population étrangère illégalement présente aux Etats-Unis, elle-même évaluée entre 6 millions et 11 millions de personnes.

Le président américain, George W. Bush, avait écarté l'idée d'une régularisation générale, mais son administration semblait disposée à envisager des mesures « ciblées ». Jeudi, pourtant, le chef de la Maison Blanche a expliqué, lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Fox, qu'il avait « entendu l'appel » de son hôte, mais que le problème est « incroyablement complexe », car il ne faut pas « pénaliser » les travailleurs migrants qui ont respecté la loi. — (Corresp.)

La polémique anglaise sur la fièvre aphteuse se prolonge à Strasbourg

STRASBOURG. La polémique entre conservateurs et travaillistes britanniques sur la gestion de la fièvre aphteuse au Royaume-Uni a trouvé une caisse de résonance au Parlement européen, jeudi 6 septembre. La droite (PPE, libéraux, souverainistes, chasseurs), avec le soutien des Verts, a adopté une résolution dans laquelle elle affirme que « les mesures prises par le gouvernement britannique en vue de mettre fin à l'épizootie ont échoué ». Les socialistes ont voté contre ce texte qu'ils considéraient comme une mise en accusation du gouvernement de Tony Blair.

Le Parlement européen demande au Conseil et à la Commission d'expliquer « pourquoi la fièvre aphteuse a duré si longtemps au Royaume-Uni (...) et pourquoi la vaccination en anneau (ciblée) n'a pas été retenue ». Le commissaire européen Pascal Lamy a répondu que la vaccination ciblée relevait de la compétence des Etats membres et non de la Commission. — (Corresp.)

Le Fretilin obtient

57 % des voix à Timor-Oriental

DILI. Le Fretilin (Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental) a emporté 57,3 % des suffrages lors de l'élection populaire (91,3 % de participation) d'une Assemblée constituante, le 30 août à Timor-Oriental. Il obtient 55 sièges sur 88, soit moins de la majorité des deux tiers (60 députés) prévue pour le vote d'une Constitution dans un délai de trois mois par une Assemblée qui se réunira le 15 septembre.

Le Fretilin, qui a dirigé la lutte contre l'occupation indonésienne de 1975 à 1999, s'attendait à une victoire plus nette. Il sera toutefois chargé de former un gouvernement, probablement de coalition, placé sous la tutelle et la protection de l'ONU, laquelle administre l'ancien territoire portugais depuis fin 1999. Xanana Gusmao, héros de la résistance, devrait être élu président en mars ou avril 2002, à la veille de la proclamation de l'indépendance. — (Corresp.)

Le premier ministre par intérim remporte les élections aux îles Fidji

SUVA. Le premier ministre fidjien par intérim, Laisenia Qarase, a remporté les élections législatives, selon les résultats publiés vendredi 7 septembre. Son parti, qui a obtenu 30 ou 31 sièges, négocie une alliance avec plusieurs petits partis et des élus indépendants afin de rassembler les cinq sièges qui lui manquent pour obtenir la majorité absolue au Parlement.

M. Qarase semble avoir rejeté l'idée d'une coalition avec l'Alliance conservatrice créée par George Speight, auteur du coup d'Etat qui avait pris, le 19 mai 2000, le contrôle de l'Assemblée nationale puis maintenu en otage le chef du gouvernement, Mahendra Chaudry, plusieurs de ses ministres et des parlementaires. En prison pour trahison, M. Speight a été élu au Parlement et se trouve aujourd'hui à la tête du troisième plus important parti du pays. M. Chaudry, qui apparaît comme le grand perdant du scrutin, a dénoncé une vaste « fraude » électorale. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **IRAK** : Bagdad a ordonné l'expulsion de huit employés des Nations unies, dont cinq au moins sont soupçonnés de faire de l'espionnage pour les Etats-Unis, a annoncé jeudi 6 septembre l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, Mohammad Al-Douri. L'Irak avait précédemment accusé cinq employés de l'ONU (quatre Nigériens et une Bosnienne) d'atteinte à la sécurité nationale et d'espionnage au profit de pays ennemis. Le Conseil de sécurité de l'ONU, estimant que l'Irak n'a pas justifié sa décision, a demandé à l'ambassadeur de France, Jean-David Levitte, qui assure actuellement la présidence du Conseil de sécurité, de demander davantage d'informations sur cette affaire. — (Reuters.)

■ **SOUDAN** : les Etats-Unis ont désigné, jeudi 6 septembre, un émissaire spécial pour la paix au Soudan, marquant leur volonté de renouer avec un pays riche en ressources pétrolières, longtemps mis à l'index par Washington. Le président américain, George W. Bush, a chargé un ancien sénateur républicain du Missouri, John Danforth, de tenter de mettre fin à la guerre civile qui oppose, depuis dix-huit ans, le gouvernement de Khartoum à la rébellion chrétienne et animiste du Sud. Le gouvernement comme la rébellion de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) ont réagi favorablement à cette initiative américaine. — (AFP.)

L'archevêque de Westminster déplore la déchristianisation de son pays

LONDRES. Le cardinal Cormac Murphy-O'Connor, archevêque de Westminster et chef de l'Eglise catholique en Angleterre, s'est livré, mercredi 5 septembre, à un diagnostic très pessimiste de l'étendue de la déchristianisation de son pays. « Le christianisme, en tant que cadre moral régissant les décisions des gens et celles du gouvernement et de la vie en société, a été pratiquement vaincu », a-t-il déclaré lors d'une conférence de prêtres à Leeds. Mettant en cause « l'indifférence aux valeurs chrétiennes et à l'Eglise », il a déploré « le type de culture dans lequel nous vivons » et « cette société assez démoralisée dans laquelle le seul bien est ce que je veux, les seuls droits sont les miens et la seule vie qui ait un sens ou une quelconque valeur est la vie que je veux pour moi-même ». — (AFP, Reuters.)

En Macédoine, l'OTAN craint d'assister à un réarmement clandestin dans les deux camps

Le vote du Parlement permet un redémarrage de l'opération « Moisson essentielle »

L'OTAN devait reprendre, vendredi 7 septembre, sous le contrôle d'un bataillon anglo-néerlandais, la deuxième phase, prévue pour durer quatre

jours, du ramassage des armes de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine. Un vote du Parlement sur le principe d'une

révision constitutionnelle a redonné ses chances à l'opération « Moisson essentielle ». L'OTAN avait estimé à 3 300 le nombre de ces armes.

AVANT de reprendre sa collecte, la Task Force Harvest (TFH) a pu récupérer des mains de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, entre le 27 et le 29 août, 1 202 armes individuelles ou collectives et 119 000 munitions, dont les deux tiers, selon des estimations de source française, étaient opérationnelles. Mais, l'OTAN, au travers des experts de ses contingents britannique et français sur place, n'exclut pas un réarmement clandestin de chacun des camps.

Nombre des équipements de l'UCK proviennent des restes de stocks des pillages menés, au printemps 1997, dans les dépôts de l'armée régulière albanaise pendant l'insurrection à Tirana. A l'époque, des estimations d'Interpol ont abouti à la conviction que 600 000 armes de tous les types se sont volatilisées. Sur cet arsenal, quelque 500 000 n'ont pas été récupérées, dont essentiellement 225 000 fusils d'assaut kalachnikovs AK-47, 25 000 mitrailleuses et 2 450 lance-roquettes antichars. Côté munitions, ce sont par millions qu'ont

été décomptés les grenades, les détonateurs ou les explosifs. Ces armes, dont une bonne partie était de qualité acceptable, étaient en majorité d'origine russe et chinoise.

FLUX DE MATÉRIELS

Les stocks albanais ont permis d'alimenter, depuis, un marché noir florissant et, à en juger par l'immatriculation, souvent martelée pour en dissimuler l'origine, de certains équipements remis volontairement par l'UCK, nombre de ces armes provenaient de ces mêmes dépôts. D'autres – en particulier trois chars T-55 servis par la

115^e brigade à Radusa et la 114^e brigade à Nikustak – ont été prises aux forces macédoniennes.

De même, durant les deux derniers mois, la Kosovo Force (KFOR), selon des sources britanniques, a pu intercepter et désarmer, à la frontière du Kosovo et de la Macédoine qu'elle cherche à rendre étanche, 2 200 combattants de l'UCK, avec 600 fusils d'assaut, un millier d'armes antichars ou mortiers, 49 000 munitions et les chevaux ou les mulets qui les transportaient. Mais ce qui, aujourd'hui, retient l'attention de la TFH, c'est aussi la capacité des forces armées

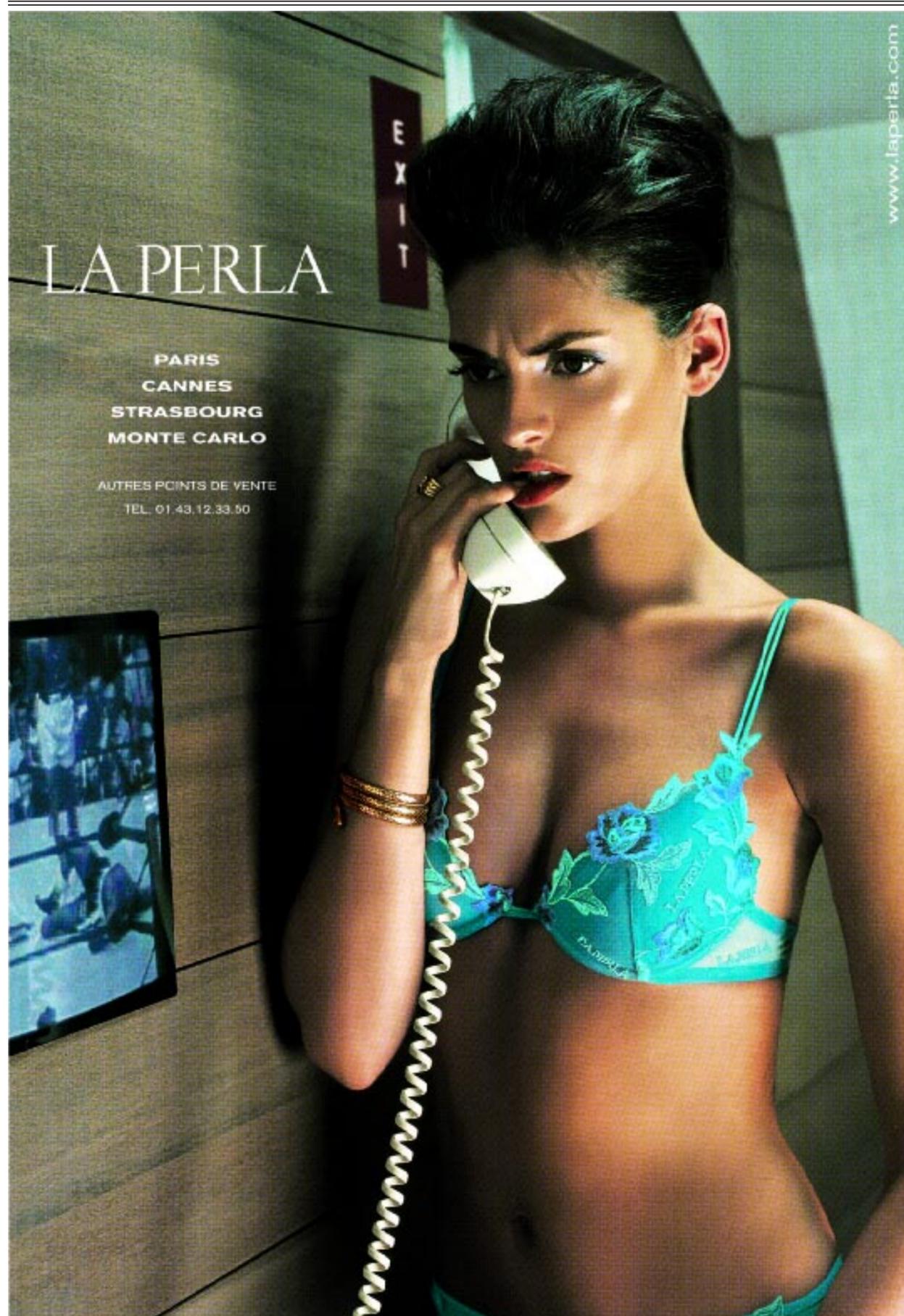
macédoniennes à reconstituer leur équipement.

Français et Britanniques observent des flux de matériels, malgré un embargo de l'Union européenne, en provenance de l'Ukraine, plus rarement de la Russie, via la Bulgarie. De nuit, selon les services britanniques, quelques avions de transport Antonov ont réussi à se poser à Petrovac, non loin de Skopje, pour débarquer des armes destinées, en particulier, aux « paramilitaires » slavo-macédoniens.

Ces milices – deux sont connues sous le nom de « Tigre » et de « Lion » – seraient distinctes de l'armée régulière et de la police macédoniennes, mais proches du ministère macédonien de l'intérieur. Elles se sont manifestées depuis mars, dans certaines zones d'où elles ont chassé des civils albanais, et elles rassembleraient plus de 2 000 hommes entraînés. Leur réarmement clandestin inquiète la TFH si, du même coup, l'UCK se sentait fragilisée.

Jacques Isnard

► www.lemonde.fr/macedoine



GAUCHE Durant tout l'été, les Verts se sont déchirés sur la question de l'amnistie en Corse. La motion de compromis adoptée à leur conseil national du 1^{er} septem-

bre n'a pas suffi à cicatriser les fractures qui sont apparues à cette occasion. ● ALAIN LIPIETZ, leur candidat à l'élection présidentielle de 2002, apparaît fragilisé. Ses prises de posi-

tion ont fait surgir de nouveaux clivages au sein du mouvement écologiste. ● NOËL MAMÈRE, son rival malheureux dans la course à l'investiture des Verts, a désormais pris ses

distances, même s'il assure qu'il n'est pas question pour lui de « faire de la politique ailleurs ». ● EN 1989, le candidat des Verts, qui avait adhéré un an plus tôt au mouvement,

avait apporté sa contribution, selon d'anciens militants du FLNC, au « projet de société » rendu public par l'organisation clandestine, officiellement dissoute en 1983.

La « bataille de l'amnistie » affaiblit le candidat des Verts

Après s'être déchirés sur la question corse, les écologistes tentent de tourner la page pour ne pas hypothéquer la campagne d'Alain Lipietz. Les clivages apparus à cette occasion sont pourtant loin d'être résorbés. Ecologie historique et culture de gouvernement s'accordent avec difficulté.

LES VERTS sont-ils des bandarlogs, ces « singes bavards, cruels et impuissants du Livre de la jungle », comme le suggère un de leurs militants sur un forum Internet ? Ou des lemmings, ces « petits rongeurs décrits par Konrad Lorenz qui se suicident quand ils deviennent trop nombreux », ainsi que le craint Guy Hascoët, même si le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire observe aussitôt que les Verts ne sont pas en surnombre ? Ces métaphores animalières peu flatteuses démontrent au moins que le parti écologiste est lucide : la sortie de cette crise estivale sera difficile.

Comment faire repartir sur de bonnes bases la campagne de leur candidat à l'élection présidentielle, plombée par le débat sur l'amnistie en Corse ? Telle est la question que se posent les Verts. Les premières déclarations d'Alain Lipietz lui collent à la peau ; les militants redoutent qu'elles ne soient suivies d'autres paroles malheureuses. Par ailleurs, nul ne sait vraiment quelle sera l'attitude du perdant de la primaire, Noël Mamère.

« LA RÉPONSE EST CLAIRE »

Les Verts ont pourtant tout fait pour remettre les compteurs à zéro. Après des journées d'été houleuses, ils adoptent, lors de leur conseil national du 1^{er} septembre, une motion modérée sur l'amnistie en Corse, destinée à calmer le jeu. « Avec le retour de la paix dans l'île, des mesures d'amnistie pour faits politiques pourront être examinées pour aller dans le sens de l'apaisement souhaité par tous », indique ce texte. « L'amnistie pour les crimes de sang n'est pas à l'ordre du jour pour les années à venir », conclut-il.



Cette motion est soutenue par la secrétaire nationale, Dominique Voynet, et votée par ses amis et deux courants n'appartenant pas à sa majorité (Autrement les Verts et Maison verte). En revanche, la version excluant définitivement l'amnistie pour les crimes de sang est rejetée. Elle était proposée par deux tendances appartenant, elles, à la majorité (Vert écolo et Dynamiques vertes) et par M. Mamère. Voilà donc M^{me} Voynet à la tête d'une alliance de circonstance. Et armée d'un texte qui a davantage semé la zizanie qu'il n'a rétabli la concorde. « La réponse est claire : pour l'autonomie et contre l'amnistie. Il

n'y a pas à interpréter interminablement une position des Verts qui est très claire », tente-t-elle de faire valoir, mercredi 5 septembre, sur France-Inter. Pour mettre fin à la polémique, elle ajoute : « C'est un parti qui rejette la violence, c'est un parti qui condamne l'assassinat politique, qui a apporté son soutien au gouvernement pour que les assassins du préfet Erignac soient arrêtés et jugés, et qui n'entend pas cautionner l'amnistie. » Elle admet simplement que son parti, « peut-être un petit peu trop scrupuleux, a refusé de prendre des engagements pour l'avenir ».

Quoi que dise M^{me} Voynet, en faisant de cette affaire un casus belli,

M. Mamère ne contribue pas à sortir son parti de la tourmente. Des querelles toutes fraîches, comme la bataille des primaires, ou d'autres plus anciennes ont resurgi. Aujourd'hui, le maire de Bègles (Gironde) maintient que les Verts doivent « assumer [leurs] différences idéologiques ». Il se déclare « prêt à aider, mais pas à faire le contraire de ce [qu'il] croit devoir faire ». Le député de Gironde ne « regrette pas » la rapidité de sa réaction – qui laisse pourtant penser à certains qu'il a sauté sur cette occasion pour se retirer du comité de campagne de M. Lipietz. Et assure que « le dialogue ne doit pas s'interrompre avec Dominique Voynet et ses amis ».

PENSER « DANS LE TEMPS »

Rude partie. Implicitement, il s'est posé en représentant de la deuxième gauche, contre les héritiers de l'extrême gauche. « Ex-maoïste, maintenant, cela claque comme une injure générationnelle, comme une désignation à la haine publique », s'insurge le conseiller politique de M^{me} Voynet, Jacques Archimbaud, qui vient de cette école de pensée, comme M. Lipietz. « Moi, je suis guéri, pas repenti », s'exclame-t-il, refusant un clivage « entre ceux qui auraient des réflexes de non-violents et les gauchistes ». Que la violence en général « pose un problème de conscience aux Verts », il n'en disconvient pas, « mais autant aux anciens gauchistes qu'aux démocrates-chrétiens, aux pacifistes et à toutes les familles qui composent les Verts », dit-il. L'amnistie est « un vrai sujet posé à toute la gauche, mais celle-ci étouffe le débat », juge-t-il.

TROIS QUESTIONS À...

HENRI STOLL

1 Maire de Kaisersberg, dans le Haut-Rhin, membre des Verts depuis 1988, vous envisagez de ne pas donner votre signature au candidat des Verts, Alain Lipietz, pour l'élection présidentielle de 2002. Pourquoi ?

J'hésite parce que je veux que sa position soit claire. Pour moi, l'ambiguïté existe encore. Est-ce qu'il ne va pas recommencer dans trois mois ? Electoralement, c'est désastreux. La base des Verts considère qu'Alain Lipietz a dit une connerie. Je pense qu'il était encore sous l'influence d'une discussion avec les Verdi Corsi. Il est allé trop loin. Cela me gêne dans la mesure où un candidat à la présidentielle doit

savoir faire preuve de discernement. A 90 %, les militants souhaitent que la loi soit respectée et que les crimes de sang soient exclus de l'amnistie. C'est en tout cas ma position ferme et irréductible.

2 Si c'est l'opinion de la majorité, pourquoi les Verts ne l'ont-ils pas votée, lors de leur conseil national du 2 septembre ?

L'autre motion ne disait pas qu'elle était favorable à l'amnistie. Elle disait que la question n'était pas d'actualité. Donc, ce n'est pas la peine d'en parler, ni dans le programme ni ailleurs. Cela donne l'impression désastreuse que nous ne sommes pas d'accord. Je pense aussi que la motion adoptée n'est absolument pas contraire à l'idéologie de la non-violence.

3 Pensez-vous que cette crise montre une tension entre les Verts qui viennent de l'extrême gauche et ceux issus du pacifisme et de la non-violence ?

C'est un faux débat. J'ai peur qu'il y ait là-dedans des luttes de tendances. Il est évident que nous avons plusieurs courants de pensée chez les Verts. J'ai cru moi-même pendant deux ans au ni droite ni gauche. Je sais que je ne veux pas être prisonnier de la majorité plurielle. Il n'est pas exclu qu'un jour nous quitions le gouvernement si nous avalons trop de couleuvres. Poursuivre l'alliance implique que nos idées soient prises en compte et que le programme défini ensemble soit appliqué et respecté.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Quand Alain Lipietz aidait le FLNC à rédiger son programme

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Grâce à une petite phrase – « l'amnistie en Corse, ça ne se discute même pas », y compris pour « ceux qui ont tué un des représentants de l'Etat » – la France, cet été, a découvert Alain Lipietz. Les Verts aussi, qui, pour certains, ne connaissaient pas toutes les facettes de leur candidat à l'élection présidentielle. D'autres, en revanche, n'ont pas été surpris. Les Verdi corse, d'abord, qui ont voté massivement pour lui lors de la « primaire » organisée au sein du parti, après qu'il fut venu régulièrement les soutenir lors d'élections territoriales. Jean-Guy Talamoni, ensuite, puisque le député Vert européen a préfacé son « petit livre

jaune » publié aux éditions du Ribombu, *Une ambition européenne pour la Corse* (Le Monde du 4 novembre 2000). Mais seuls quelques militants historiques du FLNC, ceux de cette première génération nourrie de marxisme, de maoïsme, de tiers-mondisme ou de guévarisme, se souviennent que... Alain Lipietz a aidé le FLNC, à la charnière des années 1980 et 1990, à écrire la partie économique de son projet politique.

Alain Lipietz était polytechnicien, ingénieur, économiste et adhérent des Verts depuis 1988. Il venait de terminer *Chosir l'audace, une alternative pour le XXI^e siècle* (La Découverte, 1989) et préparait, surtout, *Les régions qui gagnent*, recueil d'articles où il théorisait le développement local à partir de la « réciprocité » des solidarités (PUF, 1992). François Mitterrand abordait son second septennat ; Place Beauvau, Pierre Joxe voulait dialoguer avec les nationalistes. Tandis que la traditionnelle amnistie du 14 juillet était élargie aux militants corses emprisonnés, le ministre de l'intérieur s'attelait à un nouveau statut pour tenter d'ôter aux nationalistes « tout prétexte à la violence ».

RENDEZ-VOUS À L'AÉROPORT

Encore fallait-il qu'A Cuncolta Nazionalista, vitrine légale du FLNC, officiellement dissout en 1983, apparût comme un interlocuteur incontournable. Et qu'elle présentât un programme crédible. Le 29 décembre 1989, le FLNC crée l'événement en rendant public, lors d'une conférence de presse clandestine, au-dessus de Cauro (Corse-du-Sud), son « projet de société ». La presse insulaire publie in extenso le long texte.

Plusieurs anciens militants du FLNC sont formels : à l'automne 1989, M. Lipietz a contribué à l'écriture de ce programme, comme d'ailleurs d'autres « experts » – un membre de la FAO, un avocat international. Alors directeur de la publication du Ribombu, l'hebdomadaire des nationalistes, et chargé de la propagande du Front, Yves Stella,

La question qui pèse encore sur le devenir des Verts et sur la candidature de M. Lipietz reste l'inconnue « Mamère ». Les proches de M^{me} Voynet se demandent toujours s'il ne « prépare pas une motion pour l'assemblée générale extraordinaire de décembre ». Et M^{me} Blandin s'il n'est pas « tenté par une aventure personnelle ». M. Mamère dément catégoriquement.

B. G.

Une querelle révélatrice d'une crise de croissance et d'intérêts

LES VERTS changent et, malgré les apparences, s'assagissent : c'est le paradoxe des querelles estivales qui ont déchiré le parti écologiste et bouleversé ses vacances politi-

ANALYSE

Cette crise marque une nouvelle rupture avec la culture originelle des Verts

ques. Le refus de leur candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, d'exclure les assassins du préfet Claude Erignac d'une amnistie probable de prisonniers au terme du « processus » de Matignon a donné à la formation de Dominique Voynet une image extrême.

Pourtant, en adoptant une solution de compromis qui exclut l'« amnistie pour les crimes de sang [de] l'ordre du jour pour les années à venir », les Verts ont pris leurs distances avec le soutien qu'ils avaient toujours accordé à la « lutte de libération nationale », rompant ainsi avec la logique des fondateurs du mouvement, en 1984. Et c'est bien l'ancienne ministre de

l'environnement, venue au militantisme par l'antimilitarisme, qui a « bougé » davantage que son aîné venu des rangs maoïstes.

La Corse, les Verts connaissent, comme le Pays basque, un peu plus peut-être. L'île ressemblerait presque à la terre promise pour ces écologistes qui rêvent tout haut d'une Europe des régions et des peuples solidaires. Fédéralistes – les Verts sont favorables à l'abandon de la souveraineté nationale en de nombreux domaines – et régionalistes – à condition d'établir un principe de subsidiarité et de solidarité entre l'Etat et les régions –, les Verts défendent la culture et les langues locales ainsi que... l'autonomie de la Corse.

Les Verdi Corsi restent ainsi, aujourd'hui, membres de la coalition Unita, qui regroupait toutes les familles du nationalisme corse avant la création du nouveau parti Indipendenza. Jean-Guy Talamoni et Corsica Nazione, deuxième groupe, numériquement, de l'Assemblée de Corse, ont soutenu la candidature de M^{me} Voynet lors de l'élection présidentielle de 1995. Enfin, en septembre 1999, alors que Lionel Jospin avait condition-

né tout dialogue avec les nationalistes corses au « préalable » du renoncement à la violence, la ministre de l'environnement était venue dire, à Corte, qu'un tel « préalable » ne servait à rien, et qu'elle n'avait « aucune gêne à parler d'autonomie ».

DEUXIÈME GAUCHE RECYCLÉE

On aurait pu imaginer, dès lors, que les Verts, comme certaines petites formations insulaires qui en pincent pour le « nationalisme démocratique » et dénoncent la clandestinité, défendent l'amnistie générale – y compris pour l'assassinat hautement politique et symbolique du préfet Erignac. Non, M^{me} Voynet a montré que, de son passage Avenue de Ségur, elle a acquis une culture de gouvernement. Fin août, à Lamoura (Jura), aux journées d'été des Verts, l'ex-ministre a parlé de « responsabilité politique » et évoqué, avant de parler d'amnistie, « le temps du deuil et le temps du pardon ». Contrairement à la gestion purement rationnelle – et politiquement désastreuse – du naufrage de l'Erika, elle a voulu, d'abord, faire preuve d'humanité.

Ariane Chemin

Ar. Ch.

Les dépenses de santé, en nette augmentation, ont atteint 922 milliards de francs en 2000

Elles s'élèvent à 15 225 francs par habitant. Les médicaments sont les premiers responsables de la hausse

Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a rendu public, jeudi 6 septembre, le rapport annuel de la commission des comptes de la san-

té. Les dépenses de soins, de recherche et de prévention ont atteint 922 milliards de francs en 2000, soit 10 % du PIB. Pour les seuls soins et

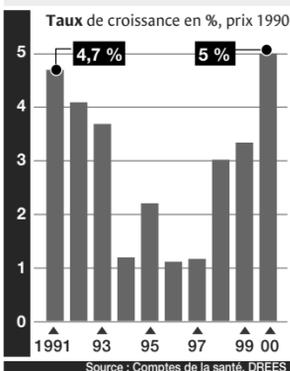
biens médicaux, elles s'élèvent à 791 milliards (+ 5 %). Les médicaments, et dans une moindre mesure l'hôpital, expliquent cette progression.

LA CROISSANCE des dépenses de santé se porte bien, merci. En 2000, elles se sont élevées à 922 milliards de francs (140,5 milliards d'euros), soit 15 225 francs par habitants, selon le bilan établi, jeudi 6 septembre, par la commission des comptes de la santé. C'est le résultat de la somme engagée par tous les acteurs (Sécurité sociale, Etat, collectivités locales, ménages, mutuelles...). Il comprend aussi bien les indemnités journalières que les frais de recherche, et représente, désormais, 10 % du produit intérieur brut (PIB). Limitée à la consommation des soins et biens médicaux, qui englobe l'hôpital, la médecine ambulatoire, les laboratoires d'analyse, les cures thermales ou le transport sanitaire, la dépense atteint 791 milliards de francs (13 061 francs par habitant), soit une hausse de 5 % en volume, et pèse 8,6 % du PIB.

Bernard Kouchner, le ministre délégué à la santé, qui présidait la réunion de cette commission, a commenté ces chiffres, supérieurs à la croissance de l'économie, en se déclarant « plus que jamais convaincu qu'il faut ouvrir devant les Français le débat sur le coût de la santé ». Alors que le gouvernement prépare en ce moment le budget 2002 de la Sécurité sociale - un exercice douloureux puisque chaque année, l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie qu'il fait voter par le Parlement est dépassé -, M. Kouchner a explicitement renoncé à « une maîtrise des dépenses » en faveur d'« un choix responsable pour l'affectation des moyens en fonction des priorités de santé publique ». « Nous devons être capables de trier », a-t-il ajouté.

Une forte progression

CONSOMMATION DE SOINS ET DE BIENS MÉDICAUX



La croissance des dépenses est répartie à la hausse, dépassant même celle du début de la décennie.

Le principe de réalité s'impose : la consommation des soins et biens médicaux, qui avait nettement fléchi dans les années 1994-1997, représente désormais plus de 12,5 % de la consommation effective des ménages. En volume, sa croissance est désormais supérieure à celle du début de la décennie (4,7 % en 1991). En valeur, elle reste cependant inférieure, du fait de l'évolution moins rapide des prix depuis 1997.

La part de la consommation des soins dans le PIB s'est accrue en 2000, retrouvant ainsi le niveau de 1995 - année de la préparation du « plan Juppé ». « Des circonstances objectives ont tiré, et continueront de le faire dans l'avenir, les dépenses de santé vers le haut », a plaidé

M. Kouchner, en citant le vieillissement de la population et les innovations thérapeutiques. Ce sont, en effet, les médicaments (lire page 9), qui sont les premiers responsables de cette évolution, devant les soins hospitaliers et ambulatoires, alors que c'était l'inverse de 1990 à 1997.

Les produits pharmaceutiques, qui représentent aujourd'hui 20,8 % de la consommation de soins (164 milliards de francs), ont progressé, en 2000, de 9,6 % en volume. Leurs prix sont toutefois en légère diminution (-0,4 %), du fait notamment de l'évolution modérée des médicaments remboursables, ce qui traduit, aussi, un report des prescriptions vers ces derniers. Le ministère note, cependant, « l'augmentation sensible du chiffre d'affaires des entreprises pharmaceutiques », justifiant ainsi les contributions financières appliquées à ce secteur qui devrait verser, en 2001, 2,8 milliards de francs au titre de l'année 2000.

Avec 362 milliards de francs (45,8 % de la consommation), l'hospitalisation (publique et privée), même si elle croît moins vite, reste le premier poste de dépenses. La croissance, négative pour les cliniques privées, a atteint 4,1 % en valeur et 2,9 % en volume pour les établissements publics. Cette hausse est liée « au développement des sections médicalisées pour personnes âgées », mais aussi, a argumenté M. Kouchner, à « l'augmentation d'activité dans un certain nombre de services », en particulier les urgences (+ 5,6 %).

Le financement des 40 000 emplois nouveaux promis pour la mise en place des 35 heures dans le secteur public, qui doit faire l'ob-

jet d'une nouvelle séance de négociations vendredi 7 septembre, pèsera sans doute sur les comptes futurs, tout comme les 10 milliards de francs débloqués dans le cadre du plan d'urgence de mars 2000 en faveur des hôpitaux.

La consommation de soins ambulatoires (26,4 %, soit 209 milliards de francs) suit la même pente. L'augmentation, par rapport à 1999, est de 3,9 % en volume. L'examen des comptes nationaux de la santé apporte un autre enseignement : la part des dépenses assumées par la Sécurité sociale tend à diminuer (75,5 % en 2000 contre 76 % dix ans plus tôt), tout comme celle des ménages. En revanche, celle des mutuelles complémentaires progresse de 6,1 % en 1990 à 7,5 % en 2000.

Dans ce contexte tendu, c'est un véritable pavé dans la mare qu'a jeté, jeudi, *Le Quotidien du pharmacien* en publiant un document interne du Medef. Dénonçant le poids « écrasant » de la pharmacie dans l'économie de la santé, ses « marges bénéficiaires » et son « monopole de distribution » qui entraîneraient une « surconsommation de l'ordre de 30 % » des médicaments en France, ce document prône ni plus ni moins la disparition du réseau des officines, allant même jusqu'à calculer l'indemnisation à verser aux intéressés ! Pour Denis Kessler, le vice-président de l'organisation patronale, cette proposition est « nulle et non avenue ». Elle ne figurera pas dans le « testament » que le Medef compte dévoiler, le 18 septembre, à l'occasion de son départ des caisses de « Sécu ».

Isabelle Mandraud

Presque tous les ministères ont organisé les 35 heures sans l'aval des syndicats

Réunion des fédérations le 17 septembre

LA DÉFENSE ne restera pas le seul ministère à avoir signé un accord sur la réduction du temps de travail. L'environnement lui a emboîté le pas, mercredi 5 septembre. Cependant, contrairement à la défense, où tous les syndicats représentatifs ont signé le texte, au ministère de l'environnement seule la CFDT (43 % aux élections au comité technique paritaire) l'a approuvé. L'UNSA s'est abstenue, FO a voté contre, et la CGT a refusé de prendre part au vote.

Aucun de ces deux accords ne déroge à la règle fixée par le gouvernement : les 35 heures sans création d'emplois. Mais le fait que le ministre de la défense, Alain Richard, ait obtenu le dégel de deux mille postes budgétés mais non pourvus et la création de 171 emplois dans les hôpitaux militaires a permis d'emporter l'adhésion des syndicats. De même, c'est grâce aux 500 créations d'emplois prévues à son budget 2002 que l'environnement a pu s'assurer la signature de la CFDT et l'abstention de l'UNSA. Si aucune création d'emplois n'avait été prévue, Eric Gourdin, vice-président de l'UNSA-agriculture, assure que son syndicat aurait voté contre : « Un pas est fait. Mais, relève-t-il, ces 500 emplois ne représentent qu'un tiers des besoins. »

ABSENCE DE CRÉATION D'EMPLOIS

La liste des accords 35 heures dans la fonction publique devrait s'arrêter là. Ailleurs, les directions d'administration ont arrêté, unilatéralement, la règle du jeu. Même dans les ministères qui ont anticipé et cherché à favoriser la concertation, comme l'agriculture et l'équipement, les négociations ont buté sur l'absence de création d'emplois.

Si Michel Sapin, le ministre de la

fonction publique, parle « de non-accords non conflictuels », les syndicats n'entendent pas lâcher prise. Le 17 septembre, l'ensemble des organisations de fonctionnaires doivent se réunir pour décider d'une éventuelle action commune, courant octobre, afin de peser sur la discussion budgétaire. « Il s'agit de nous faire entendre des politiques, mais aussi de faire comprendre à la population que la mise en place des 35 heures dans la fonction publique se joue contre elle », relève Michel Périer, secrétaire général de la CFDT-fonctionnaires. *Nous ne réclamons pas des emplois pour des emplois, mais pour garantir les missions de service public*, insiste-t-il.

Dans les services où les négociations commencent à s'engager sur l'application des 35 heures, les tensions montent. Même aux finances, FO, qui jusqu'ici tirait un bilan plutôt positif de l'expérimentation de la réduction du temps de travail menée dans une cinquantaine de services du ministère, se montre aujourd'hui plus critique. « L'absence de création d'emplois commence à poser de sérieux problèmes avec le surcroît d'activité généré notamment par le paiement de la prime pour l'emploi et le traitement des échéances de l'impôt sur le revenu », relève Michel Monteil, secrétaire général adjoint de la Fédération des finances. Le 12 juillet, mécontent de s'être fait voler la vedette par la défense, Bercy a annoncé sa décision de généraliser les 35 heures dans l'ensemble de ses services dès le 1^{er} septembre. La réduction du temps de travail est loin d'être encore effective dans tout le ministère, puisqu'elle concerne, pour l'heure, les seuls services volontaires.

Laetitia Van Eeckhout



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

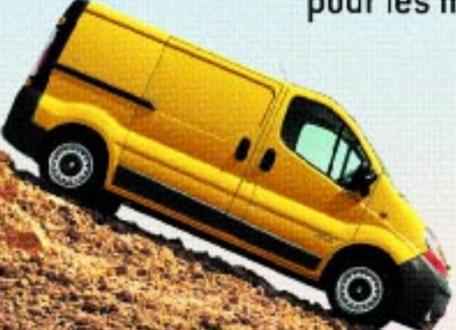
RENAULT Trafic

Avec sa puissance, le nouveau Renault Trafic ne passera pas inaperçu :

- > Moteur diesel 1.9 dCi version 82 ch ou 100 ch avec boîte 6 vitesses
- > 1 200 km avec un plein*
- > Révisions seulement tous les 30 000 km

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Moteurs dCi commonrail : plus de couple et de reprise pour les moments critiques.



Renault est le modèle présente Renault Trafic fourgon. Consommation en l/100 km : urbain 8,5 ; extra-urbain 6,5 ; complet 7,4. Valeur d'émission CO₂ : 197 g/km. * consommation réalisée sur la base d'un cycle complet, 7,4 l/100 avec un réservoir de 90 l.

Le gouvernement alloue 76 millions de francs à la filière bovine

Les éleveurs réclament plus de clarté des prix en aval

LE TON était plutôt modéré, jeudi 6 septembre, à la sortie de la table ronde réunissant la filière bovine et le ministre de l'agriculture, Jean Glavany. « Dans le brouillard où sont les éleveurs, le gouvernement vient d'allumer quelques lanternes », a commenté Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine (FNB). Pour Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA, « la prise de conscience du gouvernement est là ».

La mesure la plus saluée est l'affectation d'une nouvelle enveloppe de 40 millions de francs (6,1 millions d'euros) pour la communication sur la viande bovine à l'interprofession. Cette décision était très attendue par toute la filière, qui

M. Chirac va aborder la question des OGM

L'agriculture et la pêche seront les principaux thèmes abordés par Jacques Chirac, lors de son premier voyage en province de cette rentrée politique. Le président de la République a en effet prévu d'inaugurer à Rennes le Salon de la production animale-carrefour européen (Space), mardi 11 septembre.

M. Chirac devrait notamment aborder, à l'occasion de la visite de ce salon, les difficultés rencontrées par les professionnels de la filière bovine tout comme la situation socio-économique des agriculteurs. Le président entend également, selon l'Elysée, tenir un discours plus largement prospectif sur des sujets qui ne manqueront pas d'être au cœur de la campagne électorale : la protection de l'environnement (pesticides, biocarburants, gestion de l'eau), entre autres.

Il se prononcera aussi sur les destructions des cultures OGM en plein champ menées depuis la mi-août par les amis de José Bové.

espère par ce biais reconquérir au moins une partie des consommateurs qui se sont détournés de la viande bovine.

Le gouvernement s'est également fixé pour objectif de retirer 4 000 tonnes de viande bovine du marché par semaine, par l'intermédiaire de l'achat spécial, une procédure européenne de dégageant des marchés, afin de faire remonter les cours. « La France souffre d'être la bonne élève de la classe », a regretté M. Glavany. « Elle a fait beaucoup d'effort de dégageant de marché. Les cours sont faibles mais encore supérieurs à ceux de l'Allemagne, où les prix sont inférieurs de 40 % », a-t-il ajouté. Le gouvernement s'est engagé à financer les tests ESB sur

les bovins de plus de trente mois qui entrent dans le cadre de l'achat spécial. Une enveloppe de 36 millions de francs est prévue à cet effet.

A l'intention de l'aval de la filière, qui a selon le ministère « retrouvé ses marges d'avant la crise », M. Glavany a annoncé la création d'un observatoire des prix et des marges, afin de lutter contre « l'opacité des pratiques dans cette filière ». « Cela permettra peut-être d'expliquer comment il se fait que le prix de la viande n'a pas baissé pour le consommateur alors que le prix payé au producteur a baissé », a-t-il poursuivi. Des mesures de soutien à la trésorerie des éleveurs ont également été annoncées, notamment par l'accélération du paiement de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA), correspondant à un apport en trésorerie de 850 millions de francs, selon le ministère.

POURSUITE DES ACTIONS

En revanche, les syndicats ont condamné l'absence de mesures de soutien immédiat aux éleveurs les plus touchés par la crise, notamment ceux du bassin allaitant. « Il est inacceptable d'attendre la fin de l'année pour faire le point sur la situation économique des éleveurs », a commenté Christophe Pron, secrétaire national des Jeunes agriculteurs (CNJA). « Il faut que le ministre comprenne que la question de leur avenir est posée », affirme M. Lemétayer. Ils ont également regretté l'« insuffisance » des mesures de retrait. Selon eux, 5 000 tonnes de viande devraient être retirées du marché chaque semaine pour se débarrasser de l'excédent de production française, qui se monte à environ 350 000 animaux, selon la FNB.

Les actions de contrôle, organisées par les éleveurs, de la viande vendue en France et des prix pratiqués se poursuivront dans les abattoirs, chez les grossistes et dans la distribution, selon les syndicats d'agriculteurs. « Les entreprises sont gourmandes, certains se font de la marge », a affirmé M. Pron. Selon M. Lemétayer, « ces actions sont parfaitement légales. Il s'agit d'encourager la consommation de viande bovine française. L'Allemagne n'a pas joué le jeu du dégageant de marché. Nous ne sommes pas là pour laisser rentrer la viande de nos voisins ». A Flers (Orne), les éleveurs de la FSDEA ont assoupli leur blocus de l'usine Charal, en acceptant l'entrée de viande française dans l'usine. De nouvelles manifestations d'éleveurs de la FNSEA ont eu lieu en Mayenne et en Saône-et-Loire. La Confédération paysanne a pour sa part appelé les éleveurs à se rassembler le 13 septembre à Paris afin d'interpeller les pouvoirs publics sur la gestion de cette crise.

Gaëlle Dupont

Le ministre de l'économie prévoit 2,3 % de croissance en 2001

Pour Laurent Fabius, nous sommes toujours « sur une pente de croissance »

Intervenant sur France 2, jeudi 6 septembre, Laurent Fabius a nuancé l'analyse de Lionel Jospin sur la conjoncture. Alors que le premier ministre avait souli-

gné que les « moteurs de la croissance » se sont arrêtés aux Etats-Unis, le ministre de l'économie a affirmé que nous étions « sur une pente de croissance ».

« L'inflation maîtrisée et l'investissement reste positif », a-t-il fait valoir.

Dans son entourage, comme à Matignon, on peint le scénario du redémarrage de l'économie française dans les mois à venir. Aujourd'hui, personne ne le conteste, les clignotants sont au rouge. Le premier semestre a été morose, sans aucun doute. L'Insee devrait annoncer, mardi 11 septembre, que le PIB au deuxième trimestre a faiblement progressé, probablement moins que les modestes 0,4 % qu'il prévoyait. En mai, en juin et surtout en juillet, le chômage est remonté.

Mais Bercy assure que les signes d'un retournement sont là. Certains indicateurs, comme celui de la production industrielle et ceux des perspectives de production, ont achevé leur descente infernale. La consommation résiste. Dans ces conditions, Laurent Fabius parle d'une croissance de 2,3 % en 2001 et d'un chiffre « légèrement au dessus » en 2002. Ses services tablent sur une croissance d'environ 2,5 % l'an prochain. Cela serait effectivement le signe d'un regain d'activité quand on sait qu'aujourd'hui, le PIB est plus près des 1,5 % que des 2 % en rythme de progression annuelle. Cependant, cette hypothèse ne fait pas l'unanimité chez les économistes.

« La politique économique que

nous suivons est la bonne, elle est adaptée », affirmait M. Jospin sur TF1. Mais au-delà des mesures que nous avons prises, en tout état de cause, le gouvernement n'a pas l'intention de rester inerte face à la situation », poursuivait-il. Sans détailler plus avant. M. Fabius, jeudi, a pris le relais. Car pour le ministre de l'économie, il faut être clair, et surtout ne pas encourager ceux qui, au sein de la majorité plurielle, demandent déjà des mesures pour relancer la machine économique. Pas question que le déficit budgétaire, qui devrait déjà être plus important que prévu, se creuse encore, car il faut aussi donner à la Banque centrale européenne les moyens de baisser ses taux. Pour M. Fabius, « il y a déjà pas mal de choses dans les tuyaux » : les 35 heures, les emplois jeunes et la baisse des charges constituent, selon lui, une « politique active de l'emploi ». Mieux, « on a remis du gaz dans la machine », a assuré M. Fabius en évoquant la baisse des impôts destinée à soutenir la demande, ou encore la création de 50 000 contrats d'emplois solidarité pour aider à passer ce petit creux de la vague. « En cas de déception, on aviserait », a nuancé M. Fabius. Jeudi, pour les téléspectateurs, il n'envisageait pas une telle perspective.

Virginie Malingre

Raimbourg, Dominique, député de Loire-Atlantique

NANTES

de notre correspondant

Dominique Raimbourg n'est plus seulement l'avocat pénaliste réputé du barreau de Nantes, l'adjoint au maire de cette ville, chargé de la tranquillité publique, ou le tout nouveau député socialiste de Loire-Atlantique, succédant à Jacques Floch, nommé secrétaire d'Etat aux anciens combattants. A cinquante et un ans, il est désormais le « fils de Bourvil » qui « va faire son entrée à l'Assemblée nationale », comme l'a titré une dépêche de l'Agence France-Presse (AFP) du lundi 4 septembre, sur laquelle se sont ruées les télévisions et radios. « Bourvil aurait éclaté de rire », répétait finement LCI, le soir même, en ouverture du sujet. Mercredi, sur Europe 1, la chanson *A bicyclette* a conclu son entretien avec Laurent Ruquier.

La révélation n'en était une qu'au plan national. A Nantes, chacun savait, au palais de justice ou dans les rédactions locales, que l'avocat est le fils du comédien, mais cela ne sortait pas du cercle privé. L'homme politique ou l'avocat d'assises y a toujours été jugé digne d'intérêt en lui-même, qu'il parle des correspondants de nuit dans les quartiers ou plaide avec une finesse et un calme valant bien des effets de manche, au vu de ses résultats obtenus.

Après deux jours de siège médiatique, M. Raimbourg a finalement organisé une conférence de presse à la mairie de Nantes, jeudi matin. Emu, le timbre un peu voilé, cerné par les micros et par les caméras, droit comme un « i » devant la grande glace d'une belle salle boisée, il s'est offert le plaisir de détailler, en une longue préambule, sa carrière politique locale, allant jusqu'à citer une à une les communes formant

sa circonscription électorale, avant d'affronter les redoutables et inévitables questions : « Avez-vous de l'humour ? » ; « Est-ce qu'avec vous c'est l'humour qui va faire son entrée à l'Assemblée ? » ; « Est-ce que votre père vous parlait de politique ? » ; « Serait-il fier de vous ? »

Quand André Raimbourg, son père, est mort, en 1970, Dominique était étudiant en lettres et en droit à Paris. Bourvil ignorait que son fils serait un jour avocat et plus encore, sans doute, un homme politique, d'abord militant trotskiste, puis communiste et enfin élu socialiste. Venu à Nantes en 1979 parce que sa compagne, psychiatre, y avait trouvé un poste, M. Raimbourg siège au conseil municipal depuis 1989. Les deux hommes à qui il a rendu hommage, jeudi, sont Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes, « qui a réveillé la belle endormie », également président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et M. Floch, un « homme sage » dont il était le suppléant dans la quatrième circonscription de Loire-Atlantique.

Et son père ? C'est plutôt de ses parents dont préfère parler M. Raimbourg : « Je suis fier de l'éducation qu'ils m'ont donnée. Ils m'ont appris que l'on ne fait rien sans travail, que tous les hommes se valent et doivent être respectés, et qu'il faut rester modeste, à sa place, ne pas se hausser du col parce que tout le monde parle de vous. » Ce que le fils de Bourvil applique à la lettre, espérant, sans trop y croire, « pouvoir continuer à faire du vélo sans qu'on me chante *A bicyclette* ou rencontrer des gendarmes sans qu'on me parle de tactique ».

Dominique Luneau

Un spécialiste du financement des campagnes électorales rejoint l'Elysée

L'ÉLECTION présidentielle approchant, l'Elysée vient d'offrir son équipe avec la nomination, annoncée jeudi 6 septembre au *Journal officiel*, de Jérôme Grand d'Esnon. A quarante-cinq ans, ce spécialiste du droit électoral y sera chargé des questions juridiques. Ancien professeur de droit public à Paris-V, c'est un proche de Jacques Chirac depuis la fin des années 1980. Après avoir été l'assistant parlementaire, de 1986 à 1988, du député RPR Pierre Mazeaud, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, il est chargé de mission au cabinet d'Alain Juppé, alors secrétaire général du RPR, puis dans celui de M. Chirac à la mairie de Paris en 1991.

De fait, il continue de travailler essentiellement au RPR, où il est conseiller pour les questions juridiques liées au fonctionnement du parti et au financement de ses campagnes. C'est lui que les candidats gaullistes consultaient sur les règles juridiques en vigueur pour les passages de marchés publics et le financement de leur campagne dans une période où, sous la pression des premiers scandales politico-financiers,

les parlementaires avaient entrepris de modifier les règles de fonctionnement de la vie publique. Devenu un expert en la matière, il effectue des missions comme consultant électoral en Afrique, notamment au Tchad et à Madagascar.

En 1995, M. Chirac le nomme secrétaire général de l'association de financement de sa campagne électorale. Après la victoire, M. Grand d'Esnon prend la direction des affaires juridiques de la Mairie de Paris. Mais le climat se dégradant entre Jean Tiberi et le chef de l'Etat, M. Grand d'Esnon - soupçonné par les tibéristes d'informer l'Elysée - est écarté du cercle le plus politique, tout en restant à son poste jusqu'à l'arrivée du maire socialiste, en mars 2001. Bertrand Delanoë a mis fin à ses fonctions en juillet. Le 9 septembre 1998, *Le Canard enchaîné* avait publié son nom parmi la liste des « emplois fictifs » de la Mairie de Paris, rémunéré au titre du cabinet du maire de la capitale de 1989 à 1995, alors qu'il « ne s'affichait que rue de Lille ».

Raphaëlle Bacqué

François Bayrou commence son « Tour des Français » en autocar

STRASBOURG

de notre correspondant

1307 XA 27. C'est la plaque minéralogique de l'autocar flambant neuf, loué à une entreprise de transports de l'Eure, qu'utilisera François Bayrou pendant trois mois pour parcourir la France « par les petites routes » et débattre « des problèmes des gens, où ils sont, là où ils vivent ».

Le premier tour de roue de ce bus à l'enseigne de « La France humaine » a été donné symboliquement, jeudi 6 septembre, à Strasbourg, aux abords du Parlement européen où siège le président de l'UDF. Avec la maire UDF de la ville, Fabienne Keller, pour une fois séparée du maire délégué Robert Grossmann (RPR), il a expliqué le sens d'une campagne qu'il veut « modeste dans ses moyens » : « Choisir la France d'en bas plutôt que la France d'en haut ».

Le bus, qui roule « propre » avec un carburant à base de colza, sillonnera jusqu'au 8 décembre - au rythme de quatre jours par semaine - toutes les régions ; il prendra même, fin octobre, le ferry pour la Corse, où M. Bayrou séjournera une semaine.

Chaque étape sera l'occasion de rencontres, de débats et de « cercles citoyens » auxquels ne seront jamais invités plus de deux journalistes. Pour ne pas « surcharger médiatiquement » l'opération, prévient-il. Car il s'agit de rencontrer « la vérité de la France du terrain », celle qui symbolisent les peintures décorant les flancs de l'autocar : l'ilot breton de Saint-Cado (Morbihan), un paysage urbain de Nanterre (Hauts-de-Seine) et un village alsacien « de synthèse », mélange d'une vallée et de coteaux du vignoble.

Sur ces paysages, en surimpression, figurent quelque 5 200 portraits, pour « illustrer la France humaine, c'est dire que son paysage est aussi fait de visages ». A l'intérieur, soigneusement aménagé en bleu et gris clair, une petite équipe peut travailler : les ordinateurs sont connectés à Internet, et le site www.lafrancehumaine.net est déjà ouvert. La machine à café voisine avec une collection de Guides verts des régions et des œuvres de M. Bayrou. Ce « Tour des Français », il l'a commencé... en Allemagne, au PC de la brigade franco-allemande de Müllheim.

Un « tour » donc, mais pas encore une véritable campagne présidentielle, prévient le député européen : l'UDF ne choisira son candidat à l'Elysée qu'en novembre. Avant de partir, il a tout de même reconnu qu'« on ne se présente pas si on ne sent pas sa différence avec... les deux sortants ! ». Ces pérégrinations - « une première en France », a souligné M. Bayrou - ressemblent aux voyages en autobus que Bill Clinton et Tony Blair avaient effectués pendant leur campagne. Le « troisième homme » veut-il incarner, comme eux, la « troisième voie » ?

Jacques Fortier



HELLENIC TOURIST PROPERTIES

APPEL D'OFFRES POUR LE DEVELOPPEMENT DES PORTS DE PLAISANCE D'ATTIQUE APPARTENANT AUX H.T.O.

Marina de Alimos-Flisvos-Zea
DEMANDE DE PROCEDURE NEGOCIEE POUR PROPOSITIONS SANS OBLIGATION STADE A-PRESELECTION

"HELLENIC TOURIST PROPERTIES S.A." (H.T.P.), lancent la privatisation de trois ports de plaisance, appartenant à l'Etat Grec, en Attique, les marinas d'Alimos, de Flisvos et de Zea, à travers trois appels d'offres internationales séparés, selon une procédure de négociation faisant suite à une pré-sélection. Le choix du partenaire stratégique pour chaque marina, sera effectué à la suite d'appel d'offres internationaux en deux parties, comprenant des procédures de négociation suivant une pré-sélection. ("Stade A" du "Processus").

Fuji Corporate Advisory Co Ltd, et un groupe de conseillers spécialisés, ont été engagés comme Conseillers Financiers des H.T.P., pour la procédure en cours.

Les Termes de Référence (les conditions détaillées de cet appel), sont disponibles à partir du 13 Août 2001. Les parties intéressées, peuvent les obtenir auprès de la Compagnie aux coordonnées précisées ci-dessous, durant les heures d'ouverture. Les documents relatifs à l'appel d'offres, seront disponibles à partir du 3 Septembre 2001, aux mêmes adresses (postale et électronique). Durant le Stade A du processus, les parties intéressées doivent soumettre séparément et pour chaque Marina des Intentions d'Intérêt/Propositions sans Obligation, conformes aux détails stipulés dans le libellé de l'offre. Ces propositions sans obligation, seront soumises aux H.T.P., à l'adresse mentionnée ci-dessous, pas plus tard que 16:00 heures locale, le 5.10. 2001.

Toute information supplémentaire concernant les H.T.P. (et FCA), peut être obtenue à :

H.T.P. S.A. (cc: FCA)
7, rue Voulis (7ème étage, bureau 702)
Athènes 105 64 GRECE
Tel: +301 3339616, 3339759-Fax: +301 3339500, 3339759
E-mail: loestale@otenet.gr Site: www.etasa.gr
Heures d'ouverture : 09:00-17:00

Conseiller Financier:
FUJI CORPORATE
ADVISORY Co., Ltd.
a wholly owned subsidiary of the Fuji Bank, Ltd.

AOÛT 2001

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BC

SANTÉ Une analyse inédite de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) révèle que le montant des ventes de médicaments génériques n'a repré-

senté que 3,1 % du total des ventes de médicaments remboursables. Ce mauvais score place la France loin derrière les autres pays dans le recours à ces copies conformes des médica-

ments de marque. ● **UNE DEUXIÈME ÉTUDE** évalue à 5 milliards de francs sur deux ans l'économie qui pourrait être réalisée si une vraie stratégie de substitution se mettait en pla-

ce. ● **LES INDUSTRIELS**, pour faire face aux assauts des fabricants de génériques, sont désormais contraints de se convertir eux aussi à l'élaboration de ces médicaments.

● **LA MEUSE** est devenue l'un des départements champions de la prescription des génériques grâce à une sensibilisation intensive des professionnels de santé.

La France accuse un fort retard dans le recours aux médicaments génériques

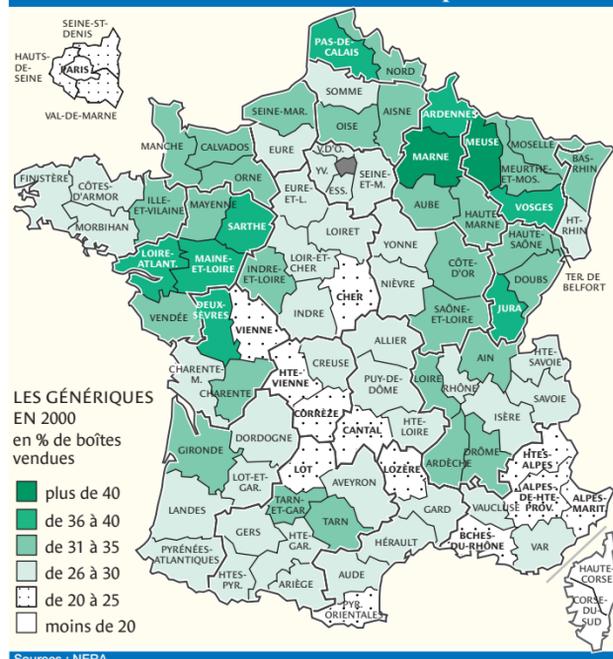
Selon deux études de la CNAMTS, le montant des ventes de ces copies conformes de médicaments de marque n'a représenté en 2000 que 3,1 % du total des ventes de produits remboursables. Or c'est une économie de près de 5 milliards de francs sur deux ans que permettrait de réaliser le recours à ces substituts moins chers

LES MÉDICAMENTS génériques ont une belle marge de progression devant eux. Malgré une augmentation depuis 1999 de la part de ces copies équivalentes en tout point aux produits de marque dans les ventes de médicaments, le montant des ventes de génériques ne représentait en 2000 que 3,1 % du total des ventes de médicaments remboursables et 5,9 % du volume des unités (boîtes de médicaments) vendues. Tous les médicaments de marque remboursables n'ont pas leur générique, objectera-t-on.

Rapportées au répertoire des groupes des médicaments pour lesquels molécules originales et génériques coexistent – ce que l'on appelle un groupe générique –, les parts des montants et des volumes de génériques vendus en 2000 étaient respectivement de 22,3 % et 29,3 %. Or, il apparaît que ces résultats modestes, qui placent la France loin derrière les autres pays, se doublent de très fortes disparités, comme l'indique une analyse, encore inédite, de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Travaillant à partir des fichiers de prestations remboursées par le régime général au cours de l'année 2000 (hors sections locales mutualistes), Pierre-Jean Lancry, directeur délégué aux risques, et Bénédicte Criquillon (direction des statistiques et des études) ont regroupé par départements les chiffres de plus de 22 000 officines de pharmacie. Il apparaît ainsi une France des disparités. Disparités entre les officines d'abord, puisque le taux de boîtes de génériques vendues rapporté au total des produits du répertoire des groupes génériques varie de 4 % à 87 % selon les officines. Il n'existe cependant pas de lien entre la taille de l'officine et le taux de génériques vendus, précisent les auteurs de l'étude. Différences majeures également selon les départements, puisque les écarts peuvent aller de un à trois. La Cor-

De fortes différences selon les départements



Source : NERA

se et Paris sont les endroits où la part des génériques est la plus faible : respectivement 14,6 % et 17,8 % en unités vendues. A l'autre bout du spectre, la Marne et la Meuse se distinguent avec respectivement 40,6 % et 41,1 % des unités vendues sous forme de génériques.

DRIT DE SUBSTITUTION

Comment expliquer ces différences ? Les données sur lesquelles ont travaillé les experts de la CNAMTS ne permettent pas de distinguer si le générique figurait sur la prescription du médecin ou si le pharmacien a usé de son droit de substitution, en remplaçant le médicament de marque par sa copie moins chère. Pour Claude Japhet, président de l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF), le développement du générique a eu du mal à se mettre

en place « pour deux raisons : les mots d'ordre lancés par certains syndicats de médecins et les incompréhensions des patients ». Selon lui, les mauvais résultats enregistrés à Paris sont dus au paysage syndical, plus hostile à la substitution,

Des copies conformes à moindre prix

● **Définition.** L'article L. 601-6 du code de la santé publique définit le médicament générique d'un médicament de marque comme celui « qui a la même composition qualitative et quantitative en principe actif, la même forme pharmaceutique et dont la bioéquivalence [effets thérapeutiques] avec la spécialité de référence est démontrée par des études ». Un générique est donc une copie conforme d'un médicament de marque.

● **Chiffres.** Le répertoire publié en

juin 2001 par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) comporte un total de 105 principes actifs et associations, soit 245 produits de référence, auxquels correspondent 1 047 génériques. En montants présentés au remboursement, les génériques ont compté pour près de 2,8 milliards de francs, alors que le médicament remboursable dans son ensemble se chiffre à plus de 89,2 milliards. L'écart de prix entre un médicament de marque et le

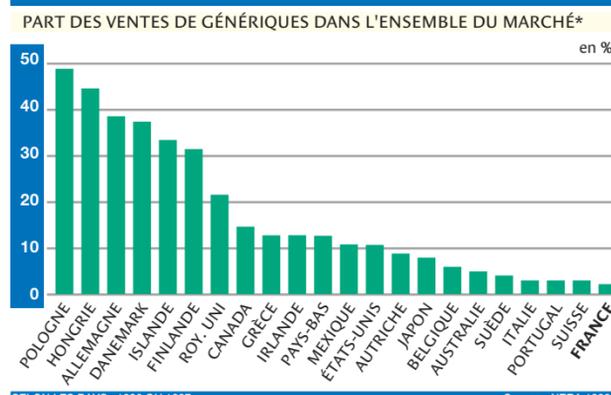
générique le moins cher est souvent de l'ordre de 20 ou 30 %. En cardiologie, un bêta-bloquant comme le Sactal est vendu 52,70 F la boîte ; son générique, l'acébutolol EG, est vendu 41 F. Parmi les antibiotiques, l'Oracéfal 250 est vendu 37 F, contre 28,50 F pour le céfadroxil 250 EG.

NOM DE LA MOLÉCULE

Sans surprise, les deux départements en tête sont en effet ceux qui ont entrepris d'importantes actions de sensibilisation. La Marne a même expérimenté la possibilité pour les médecins de prescrire les médicaments en utilisant leur dénomination commune internationale (DCI), le nom chimique de la molécule et non la marque donnée par le fabricant (lire ci-dessous).

Cette modalité de prescription n'est pas autorisée actuellement, mais figurera dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui sera présenté en conseil des ministres au début du mois d'octobre, ainsi que l'ont annoncé le 7 juin Elisabeth Gui-

La France à la traîne



Source : NERA 1998

gou et Bernard Kouchner dans leur « Plan médicament ».

Le rééquilibrage des ventes de médicaments au bénéfice des génériques est souhaité par le gouvernement qui doit faire face au déficit de la branche assurance-maladie de la Sécurité sociale. En 2000, ce déficit a été de 6,1 milliards de francs, les bonnes rentrées de cotisations ne parvenant pas à compenser les 17 milliards de dépassement des dépenses de santé par rapport aux objectifs votés par le Parlement.

Pour 2001, le dépassement est déjà évalué à 9 milliards et le déficit à 3,6 milliards. La ministre de l'emploi et de la solidarité et le

ministre délégué à la santé ont indiqué en juin que les mesures qu'ils présenteraient dans leur « Plan médicament » devraient permettre d'obtenir, d'emblée, des économies annuelles comprises entre 2,2 et 2,5 milliards de francs pour un secteur correspondant à des remboursements de 90 milliards par les régimes d'assurance-maladie.

5 MILLIARDS SUR DEUX ANS

Or c'est précisément une économie de cet ordre – 2,2 milliards de francs ou près de 5 milliards de francs deux ans – que permettrait de réaliser le recours aux médicaments génériques selon une évaluation, elle aussi inédite, de la CNAMTS, l'étude « Généricam » portant sur les années 1999 et 2000.

La Caisse aboutit à ce chiffre en se plaçant dans l'hypothèse où les médicaments de référence seraient vendus au prix moyen des génériques du même groupe. Selon l'étude, l'action sur 22 groupes génériques (sur les 219 analysés) ayant le plus fort potentiel d'économie permettrait de récupérer 2,5 milliards sur deux ans. Les cibles sont donc identifiées. Reste aux pouvoirs publics à engager les actions nécessaires.

Paul Benkimoun et Sandrine Blanchard

Pour limiter leurs pertes, les laboratoires contraints de se convertir au générique

LA GUERRE des laboratoires pharmaceutiques avec les génériqueurs ne fait que commencer. Aux Etats-Unis, un laboratoire voit s'effondrer le chiffre d'affaires de son médicament dès lors qu'il entre en concurrence avec sa copie, entre 30 et 80 % moins chère. Le laboratoire américain Eli Lilly en a fait la douloureuse expérience : le 2 août, à minuit, le Prozac, l'antidépresseur le plus célèbre au monde, est devenu générique. Les autorités fédérales ont donné leur feu vert officiel au laboratoire américain Barr, qui propose un produit environ un tiers moins cher que la version actuelle. D'autres laboratoires ont aussi été autorisés à commercialiser une copie. En une semaine, 80 % des clients livrés à domicile par un distributeur de médicaments américains avaient opté pour la version générique du Prozac. La substitution « va permettre aux entreprises clientes d'économiser 40 millions de dollars sur les six prochains mois », a calculé ce prestataire de services.

Eli Lilly aura tenté en vain de prolonger le brevet du Prozac, qui représente, avec 2,6 milliards de dollars de ventes en 2000, un quart de son chiffre d'affaires annuel. Le laboratoire veut maintenant faire appel à la Cour suprême des Etats-Unis.

PROCÈS ENTRE LES DEUX PARTIES

Avant 2005, une vingtaine de médicaments réalisant près de 25 milliards de dollars de chiffre d'affaires tomberont dans le domaine public aux Etats-Unis. Cette manne aiguise l'appétit des génériqueurs. Leurs produits représentent déjà, grâce au soutien des autorités américaines, plus de 50 % des médicaments prescrits, contre seulement 18,6 % en 1984.

Face à cette évolution, les grands laboratoires multiplient les brevets, trouvent des médicaments pour assurer la relève, obtiennent de nouvelles autorisations sur des pathologies voisines. Les industriels du médicament usent aussi de méthodes plus douteuses. En 2000, le groupe franco-allemand Aventis et l'américain Abbott ont été poursuivis, aux Etats-Unis, pour avoir soudoyé des génériqueurs afin qu'ils retardent la sortie de leur copie. Les procès entre les deux parties sont devenus monnaie courante. Dernier en date : celui qui oppose Barr à Aventis concernant le brevet de l'Allegria, un médicament contre les allergies. Une autre voie pour répondre aux assauts des génériqueurs est encore d'en devenir un soi-même. Le laboratoire allemand Merck, avec Alphapharm, ou le suisse Novartis, avec Geneva Pharmaceuticals, ont ainsi créé leur propre filiale spécialisée. En France, les cinq leaders du générique appartiennent tous à des groupes pharmaceutiques. Tous proposent des molécules anciennes, issues des recherches de leurs concurrents. « Nous offrons 50 molécules en DCI, dans 110 présentations, dont 4 seulement sont issues du groupe Bayer », souligne le président de Bayer Classics, Stéphane Joly, également président de l'Association française de génériques (AFG). Il prédit un grand développement aux génériques. « Nos ventes ont décollé en France il y a trois ans seulement, grâce au soutien des pouvoirs publics. Notre industrie est émergente, comparée à l'industrie aux Etats-Unis, qui existe depuis vingt ans. Mais nous travaillons sur un marché en pleine expansion. »

Véronique Lorelle

Dans le département de la Marne, la sensibilisation des professionnels de santé a permis de réaliser 23,6 millions de francs d'économies en 2000

REIMS (Marne)
de notre envoyée spéciale
Il aura fallu cinq ans pour que la Marne devienne l'un des premiers départements en France dans la

REPORTAGE

Il aura fallu cinq années de multiples réunions, parfois houleuses, pour arriver à ce résultat

prescription de médicaments génériques. Cinq années de partenariat et de multiples réunions, parfois houleuses, entre la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) et les professionnels de santé – médecins et pharmaciens – auront finalement permis de réaliser 23,6 millions de francs d'économies en 2000 (sur 1 milliard de francs de dépenses remboursables de pharmacie). Alain Gautron, directeur de la CPAM de la Marne, ne cache pas sa satisfaction face aux chiffres obtenus. Désormais, dans le département, près d'une boîte de médicaments délivrée sur deux est un générique. « Il n'est pas possible de mener une politique de maîtrise des dépenses de santé sans une collaboration très forte avec les médecins et les pharmaciens et sans engager d'action de sensibilisation des assurés », insiste M. Gautron.

Tout a commencé en 1996 par un constat alarmant : les dépenses de pharmacie dans la Marne avaient augmenté de 13 % en deux ans. La CPAM décide de lancer une campagne de sensibilisation intitulée « Evitons d'en rajouter »

à l'attention du grand public et des professionnels. Parallèlement, un groupe de travail était mis en place afin d'étudier les ordonnances des plus gros prescripteurs. L'action porte ses fruits : 35 des 50 médecins concernés acceptent de réduire leurs prescriptions. Résultat : une économie de 2 millions de francs est réalisée. En 1998, la CPAM table sur la promotion pour obtenir davantage d'économies. Affiches et dépliants expliquent aux assurés sociaux que le générique est « un médicament identique aux autres mais 30 % moins cher ». En partenariat avec la commission paritaire locale des médecins généralistes, la CPAM fait le pari d'inciter les médecins à prescrire en utilisant le nom du principe actif à la place de la marque, c'est-à-dire en dénomination commune internationale (DCI). « La prescription en DCI n'est pas reconnue officiellement. J'ai pris mes responsabilités et j'ai demandé à ma direction nationale de pouvoir lancer l'expérimentation », explique M. Gautron.

« La DCI a permis de trouver un terrain de consensus pour désamorcer le conflit opposant médecins et pharmaciens sur le droit de substitution », souligne Patrick Fortier, président du Syndicat des pharmaciens de la Marne. « Délivrer à un patient un médicament d'un nom différent de celui qu'il a sur son ordonnance n'était pas satisfaisant intellectuellement. La solution c'était la DCI », insiste-t-il.

De plus, cela permettait de « libérer le médecin de toute pression commerciale et de toute con-

trainte économique », ajoute Claude Bertrand, médecin-chef de la CPAM. Dans la Marne, le choix de la prescription en DCI a effacé les divergences syndicales. « La prescription en DCI est une bonne chose. C'est une démarche plus scientifique qui donne une clarté plus importante dans les prescriptions et plus de liberté face au lobby des laboratoires pharmaceutiques », estime René Nivelet, président départemental de la CSMF. Pour Jean-Paul Brûlé, son homologue de MG France, il est plus logique d'« utiliser la molécule originale que d'apprendre des noms commerciaux ». De plus, considère-t-il, « la prescription en DCI remplace le médecin et le pharmacien au cœur de leur profession ».

« VRAIMENT LE MÊME PRODUIT ? »

En 1999, la CPAM engage une évaluation individuelle des médecins. 40 % des généralistes acceptent que leurs prescriptions soient étudiées sur un mois pour déterminer le montant des économies que chacun d'entre eux aurait pu réaliser s'il avait systématiquement prescrit des génériques. La Sécurité sociale évalue l'économie possible à 3 800 francs par mois et par médecin. Chaque généraliste se voit alors remettre une plaquette comportant le dictionnaire des DCI. Actuellement, près de 30 % des génériques délivrés dans le département ont été prescrits en DCI (seule ou avec le nom d'un laboratoire), 58 % l'ont été sous nom de fantaisie et 22 % résultent d'une substitution par le pharmaci-

« On ne peut pas dire que le générique soit facile à vendre », témoigne Georges Placet, pharmacien à Reims. « C'est vraiment le même produit ? », « C'est pour faire faire des économies à la Sécu ? », « Vous êtes sûr que ce n'est pas un médicament au rabais ? », sont autant de questions régulièrement posées par les patients. « Il faut former le personnel de l'officine et définir dans quelles conditions on fait passer le message au client », explique-t-il. S'il est aisé de substituer un antibiotique d'urgence, il est beaucoup plus difficile de modifier un antidépresseur ou un anxiolytique auquel le patient est attaché, ou encore de convaincre une personne âgée qui a un traitement depuis plusieurs années de changer la couleur de son médicament. « Il faut prendre le temps d'expliquer, c'est long, et parfois à 18 heures on n'a plus envie de substituer », concède M. Placet.

Certains clients ne veulent pas en entendre parler, d'autres écoutent poliment puis finissent par changer de pharmacie. L'attitude diffère également en fonction des catégories sociales. « Les personnes les plus aisées exigent souvent le médicament "avec une marque", faisant valoir qu'ils cotisent suffisamment "pour se payer le traitement le plus cher". Ceux qui bénéficient de la CMU veulent être "traités comme les autres" et demandent le "vrai médicament" », constate M. Fortier dans son officine. « Le générique reste un combat de tous les jours », assure M. Placet.

S. Bl.

La mainmise d'une société américaine sur le dépistage génétique du cancer du sein contestée

Les chercheurs français dénoncent un « monopole » abusif, préjudiciable à la santé publique

L'Institut Curie s'apprête à engager une procédure d'opposition auprès de l'Office européen des brevets contre le monopole de la société de biotechno-

logie américaine Myriad Genetics sur les tests de dépistage du gène de prédisposition aux cancers du sein. Roger-Gérard Schwartzberg, ministre

de la recherche, soutient l'initiative des chercheurs français et souhaite légiférer afin de contourner les brevets lorsque la santé publique est en danger.

L'INSTITUT CURIE est décidé à engager une procédure d'opposition auprès de l'Office européen des brevets (OEB) contre le monopole de Myriad Genetics, une société de biotechnologie américaine, sur les tests de dépistage de la prédisposition aux cancers du sein et de l'ovaire. Cette décision fait suite à la délivrance par l'OEB, le 10 janvier, du brevet EP 699 754. Un mémoire en opposition sera déposé avant le 9 octobre, date limite pour un éventuel recours contre le brevet auprès de l'OEB.

L'Institut Curie entend contester sur le fond ce brevet qui couvre toutes « les méthodes diagnostiques d'une prédisposition à un cancer du sein ou de l'ovaire associé au gène BRCA1 ». Ce brevet s'assortit de l'obligation pour les médecins d'envoyer leurs échantillons d'ADN prélevés sur des personnes à risque dans « l'usine à tests » de Myriad, à Salt Lake City, où s'effectueraient tous ces tests diagnostiques.

« Un tel monopole freinerait le développement de la recherche, constituerait une entrave à l'accès aux tests et serait, de surcroît, contraire à notre conception de la santé publique fondée sur la prise en charge globale et pluridisciplinaire des personnes à risque », souligne le docteur Dominique Stoppa-Lyonnet, responsable de ces tests à l'Institut Curie, où une consultation spécialisée dans les cancers du sein et de l'ovaire familiaux est proposée. « Céder à ce monopole entraînerait une intolérable perte d'informations et d'expertise pour les laboratoires français, ajoute-t-elle. Nous avons, en outre, récemment montré que les méthodes utilisées par Myriad Genetics sont imparfaites et ne permettent pas de détecter de 10 % à 20 % des mutations attendues » (Le Monde du 2 juin). A l'heure actuelle, dix-

sept laboratoires en France pratiquent ce diagnostic génétique et « engrangent une mine d'informations sur la modulation des risques tumoraux associés à des modifications non directement pathogènes du gène ». Enfin, les coûts des tests ne sont pas les mêmes : 18 000 francs (2 750 euros) aux Etats-Unis contre environ 4 900 francs (750 euros) en

France, pris en charge intégralement par la Sécurité sociale. maintenu, les cliniciens-chercheurs français n'auront plus le droit de travailler sur ces gènes.

Front uni entre M. Kouchner, l'Institut Curie et les labos

Le ministre délégué à la Santé, Bernard Kouchner, soutient la démarche de contestation du brevet, estimant « indispensable que les équipes françaises spécialisées dans le dépistage du cancer du sein puissent continuer (...), le dépistage et la prise en charge clinique étant intimement liés ». Les laboratoires français ne sont pas seuls à s'alarmer de ce monopole. La section allemande de l'association Greenpeace, soutenue par le corps médical allemand, prépare une plainte contre les brevets des gènes BRCA. Le laboratoire allemand d'analyses médicales Bioscientia a obtenu de la part de Myriad Genetics une forme de coopération : les échantillons à analyser seraient envoyés dans un premier temps à Salt Lake City. En cas de résultat positif, une deuxième analyse serait effectuée par Bioscientia. Le test reviendrait aux femmes allemandes à environ 10 000 euros – contre 2 750 euros aux Etats-Unis. Le test, en France, revient aujourd'hui à environ 750 euros, pris en charge intégralement par la Sécurité sociale.

France, pris en charge intégralement par la Sécurité sociale.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

La mise au point de tests de diagnostic par les sociétés de biotechnologies comme Myriad repose presque toujours sur les résultats obtenus par les laboratoires publics après plusieurs années de travaux. En ce qui concerne les gènes de prédisposition au cancer du sein, la recherche a d'abord été développée par les laboratoires publics dans les années 1980, en particulier en France par Gilbert Lenoir, à Lyon, et par Dominique Stoppa-Lyonnet, à Paris. Elle a

maintenu, les cliniciens-chercheurs français n'auront plus le droit de travailler sur ces gènes.

« Le parallèle entre les controverses sur la brevetabilité des gènes humains aujourd'hui et celles sur la brevetabilité des médicaments au XIX^e siècle fait ressortir de manière saillante la confrontation récurrente entre la propriété industrielle et la santé publique », rappelle Maurice Cassier, sociologue au Centre de recherche Médecine, sciences santé et société (Cermes). Déjà, lors des débats préparant la loi du 5 juillet 1844 qui, en France, a exclu de la brevetabilité « les préparations pharmaceutiques et les remèdes

de toute espèce » pour plus d'un siècle, jusqu'en 1959 – date à laquelle ces brevets ont été autorisés mais sous un régime particulier – le député Félix Barthes avait noté l'impact négatif d'un monopole sur l'accessibilité des remèdes, d'une part, et « l'incompatibilité entre une composition pharmaceutique utile à l'humanité et une exploitation exclusive au profit d'un seul ».

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, soutient l'initiative de l'Institut Curie. Il considère que « le brevet délivré par l'Office européen des brevets à Myriad Genetics lui confère un monopole abusif ». Pour éviter ce type d'excès, le gouvernement prépare une loi de transposition de la directive européenne du 6 juillet 1998. Le ministre explique qu'« elle devrait modifier certains articles du code de la propriété industrielle afin de renforcer le système des licences obligatoires et des licences d'office ». Ces dispositifs permettent de contourner les brevets lorsque la santé publique est en jeu. « Désormais, avec le nouveau projet de loi, le régime des licences d'office sera étendu aux méthodes de diagnostic si l'intérêt de la santé publique l'exige et lorsque ces produits ou méthodes sont mis à la disposition du public à des prix anormalement élevés », précise le ministre.

L'Institut Curie espère obtenir gain de cause auprès de l'OEB en faisant valoir que le brevet de Myriad Genetics pêche par « défaut de nouveauté, défaut d'invention et insuffisance de description », qui sont les points indispensables pour qu'un brevet soit valide.

Elisabeth Bursaux

► www.lemonde.fr/genome

Rentrée sans stress à l'école à classe unique d'Etraches, Haut Doubs

Une institutrice pour 17 élèves, de la maternelle au CM2

BESANÇON (Doubs)

de notre correspondant

Elle a l'air un peu inquiète, Amandine. Et timide, aussi. « C'est sa première rentrée dans cette école, confie sa mère, Christine Frelet. Elle vient d'avoir cinq ans. Auparavant, elle allait à Pontarlier. » Cette sous-préfecture, capitale du Haut Doubs, la jeune femme va malgré tout devoir s'y rendre, sept kilomètres en contrebas. Car son deuxième enfant François, qui n'a que quatre ans, ne peut pas encore être scolarisé dans la classe unique du hameau d'Etraches, un village rural d'une soixantaine d'âmes accroché à flanc de colline. « Ce sera pour l'an prochain, explique-t-elle. J'avoue être impatient car l'hiver, avec la neige, la route est difficile. Surtout tôt le matin. » L'institutrice, Lydie Schmitt, pourtant native du pays, compatit.

Sous un pâle soleil qui préfigure l'automne, Etraches s'éveille doucement, au rythme de la nature omniprésente. Avec son petit préau, sa minuscule cour de récréation, sa boîte à lettres à la peinture défraîchie, l'école prend des allures de décor de cinéma des années 1950. On pense à La Guerre des boutons, chère à Louis Pergaud, écrivain du pays franc-comtois. « Attention, on est moderne quand même ! rectifie Lydie, amusée. On a un ordinateur, en réseau avec l'ensemble des établissements de Pontarlier, un téléphone-fax, la télé... » Les enfants continuent d'arriver, en bus de ramassage ou amenés par leurs parents. Les retrouvailles sont joyeuses. Gaëtan et Cédric, deux « grands » de CM2, entament une mini-partie de foot. Les mamans, elles, échangent des bisous de copines. Il n'y a ni pleurs, ni grimaces de dents, ni stress. Certains, parmi les dix-sept élèves de l'école

– onze garçons et six filles – sont même en famille, comme Marine et Marjorie, deux jolies jumelles blondes. « L'année dernière, mes trois enfants étaient dans cette classe, à des niveaux différents », se souvient Jean-Yves Bonnet, parfait en père attendri.

AMBIANCE CONVIVIALE

L'ambiance très conviviale ne doit pas masquer la difficulté de la tâche de la jeune professeure des écoles. Au sein de sa classe cohabitent six strates d'enseignement, de la maternelle au CM2. L'organisation spatiale est, dès lors, déterminante. La maternelle a droit à une petite table ronde, les pupitres des aînés font face à un tableau vert et tournent le dos à ceux des benjamins, orientés vers un tableau blanc. « Le travail de préparation est considérable, dit Lydie. Ensuite, il faut éviter les temps morts, la dispersion. Quand je quitte un groupe pour m'occuper d'un autre, je donne un exercice. L'avantage, c'est que je peux me consacrer à chaque élève, le suivre sur plusieurs années. » La salle est spacieuse et colorée, au travers des vitres on ne voit qu'arbres et ondulations verdoyantes. Pour la « maîtresse », il s'agit d'un « choix de vie ». A vingt-neuf ans, elle espère demeurer le plus longtemps possible dans cette classe qui n'a connu que quatre institutrices depuis la fin de la guerre. Lydie et son époux envisagent de faire construire dans le village car l'appartement de fonction est trop exigü. Pourtant, la solitude, parfois, lui pèse. « Quand je ne suis pas dans la classe, je prépare les cours. Il n'y a rien d'autre à faire. »

Jean-Pierre Tenoux

► www.lemonde.fr/renreescolaire

Samedi 8 septembre
15h 15



Ils entrent dans
L'Arena

CANAL+



Samedi 8 septembre
Lancement du
TOP 16
le nouveau
Championnat
de France
de Rugby D1

Le rugby fait sa mutation et s'offre une nouvelle formule et un nouveau nom. TOP 16 est désormais l'appellation du Championnat de France de Rugby. Soit 16 clubs lancés dans la course au titre. 16 clubs plus forts, plus motivés. Pour un championnat plus spectaculaire et plus disputé.



Le rugby encore plus fort

Tous les résultats sur
Inr.fr

Trois ans de prison avec sursis pour un policier qui avait tué un jeune à Toulouse en 1998

Le brigadier ne pourra plus exercer son métier

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Le tribunal correctionnel de Toulouse a reconnu, jeudi 6 septembre, le brigadier Henri Bois « coupable d'homicide involontaire » pour avoir tué d'un coup de feu le jeune Habib Ould Mohamed, le 13 décembre 1998, alors qu'il s'apprêtait à voler une voiture. Le brigadier a été condamné à trois ans d'emprisonnement avec sursis et à l'interdiction d'exercer le métier de policier. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur de la République, qui, lors du procès, le 8 août (*Le Monde* du 10 août), avait estimé, sur la base du dossier d'instruction, que le coup de feu était « involontaire » tout en relevant « de graves manquements professionnels » de la part du brigadier.

« COMME DES INDIGÈNES »

Le jugement a provoqué de vives réactions dans la salle d'audience, où de nombreux jeunes du Mirail étaient venus assister au verdict. La famille du jeune Habib a quitté le tribunal en criant « Assassins ! ». Les larmes aux yeux, les « copains d'habib », une cinquantaine de très jeunes gens, ont violemment dénoncé « une justice à deux vitesses » et confié leur « honte » d'être « traités comme des indigènes ». « C'est une déclaration de guerre », a estimé un représentant du Mouvement indépendant des banlieues. Les responsables associatifs du quartier ainsi que des jeunes du Mirail, connus pour leur influence

dans les quartiers sensibles de Toulouse, ont cependant clairement signifié leur « refus de la violence », afin de ne pas renouveler les « erreurs » des émeutes de décembre 1998 qui avaient suivi la mort du jeune Habib, où « la colère l'avait emporté sur la conscience ». A l'appel d'organisations de gauche et de syndicats, une manifestation aura lieu, mardi 11 septembre, à Toulouse, pour « refuser des politiques de plus en plus sécuritaires qui légitiment de tels comportements de la part de la police et de la justice ».

Par la voix de son président, Alain Birgy, le tribunal correctionnel a expliqué que, dans le cadre de sa compétence, la peine retenue était « le maximum prévu par le code pénal » et que le brigadier bénéficiait en droit du sursis dans la mesure où c'était sa première condamnation.

Les avocats du brigadier ont estimé que « cette sanction apparaît tout à fait adaptée à la nature des faits ». Quant à l'avocat de la famille, M^e Simon Cohen, qui avait plaidé pour que l'acte soit requalifié comme criminel et le procès renvoyé devant les assises, il a reconnu que « le tribunal ne pouvait pas aller plus loin » et s'est déclaré assez satisfait : « L'accusé a été reconnu coupable, alors que, devant une cour d'assises, il aurait probablement été acquitté. »

J.-P. B.

► www.lemonde.fr/securite

L'évêque de Bayeux renonce à faire appel de sa condamnation

« La Croix » estime que Mgr Pican « ne déshonorerait pas son ministère » en démissionnant

Condamné, mardi 4 septembre, à trois mois de prison avec sursis pour ne pas avoir dénoncé les agissements pédophiles du père Bissey, Mgr Pier-

re Pican a annoncé, vendredi 7 septembre, sa décision de ne pas faire appel de ce jugement. La question de la démission de l'évêque de Bayeux

et de Lisieux demeure néanmoins posée : « On peut attendre de Mgr Pican qu'il prenne l'initiative d'une telle démarche », a estimé *La Croix*.

APRÈS beaucoup d'hésitations, Mgr Pierre Pican et ses avocats ont décidé de ne pas faire appel du jugement du tribunal correctionnel de Caen, qui avait condamné, mardi 4 septembre, l'évêque de Bayeux et de Lisieux (Calvados) à une peine de trois mois de prison avec sursis pour « non-dénonciation de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur de quinze ans » (*Le Monde* du 6 septembre). Si la décision finale revenait à Mgr Pican, elle se situait au croisement de délibérations et d'intérêts divers.

C'est peu de dire que les avocats de l'évêque avaient eux-mêmes « des sensibilités différentes » sur cette affaire, comme l'avoue l'un d'entre eux. M^e Bernard Blanchard, avocat du barreau de Caen que l'on présente volontiers comme un « va-t-en-guerre », avait estimé dans un premier temps, dans les colonnes du quotidien *La Croix* (daté 6 septembre), que l'appel était « probable ». Ses collègues parisiens, M^e Thierry Massis et M^e Jean-Louis Thieriot, considéraient en

revanche que le jugement du tribunal de Caen pouvait être reçu comme « une demi-victoire ». La condamnation est en effet inférieure aux réquisitions du parquet (quatre à six mois de prison avec sursis). Mais, surtout, « le secret professionnel reconnu aux ministres du culte par état est de nouveau confirmé, de même qu'il est confirmé que ce secret dépasse le cadre de la confession sacramentelle », insiste l'un d'eux.

« OPTION DE CONFIANCE »

Sur ce point, les avocats parisiens de Mgr Pican, qui avaient fondé leur défense sur « l'option de conscience » tirée du secret professionnel, ne peuvent que se féliciter de la décision du tribunal de Caen. Le même soulagement est perceptible rue du Bac, au siège parisien de la Conférence des évêques de France : on considère que « les principes sont sauvegardés » dans une décision qui fera jurisprudence.

A Bayeux, les prêtres et les fidèles ressentent « une certaine lassitude ». Après le procès de René

Bissey, le prêtre condamné le 6 octobre 2000 à dix-huit ans de réclusion criminelle pour « viol et agressions sexuelles », et surtout après celui de Mgr Pican, le malaise est très net. « On aimerait autant que tout s'arrête là », reconnaît Hélène Hugué, responsable de la communication de l'évêché. D'autant que, le 28 août, l'avocat du Père Bissey a annoncé que son client renonçait finalement à faire appel de sa condamnation. Selon M^e Jacques Martial, le prêtre a fait ce choix parce qu'il « a estimé qu'il ne pouvait pas faire subir à ses victimes, à ses proches et à lui-même l'épreuve d'un nouveau procès ». Dans ce contexte, on aurait difficilement compris que Pierre Pican eût pris la décision d'ouvrir un autre procès.

Officiellement, l'évêque de Bayeux « continue de faire son travail normalement ». Mais la question d'une éventuelle démission, faisant suite à sa condamnation, est déjà sur la place publique. C'est même le quotidien catholique *La Croix* qui l'a posée et y a répondu. Dans un éditorial daté

du 5 septembre, le rédacteur en chef religieux du journal, le Père assumptionniste Michel Kubler, estime que l'évêque de Bayeux et Lisieux serait fondé à démissionner : « On peut attendre de Mgr Pican qu'il prenne l'initiative d'une telle démarche, à charge pour le pape d'en décider. La justice a condamné le silence d'un prélat hors du cadre direct de ses fonctions épiscopales : en proposant d'en être démis, l'évêque de Bayeux-Lisieux ne déshonorerait pas son ministère, poursuit Michel Kubler. Il dirait publiquement aux victimes et à leurs proches, comme à l'ensemble de la société, que l'Église ne saurait tolérer la moindre faute trahissant – directement ou non – la confiance d'un enfant et de ses parents. »

Interrogé par *Le Monde*, le Père Stanislas Lalanne, porte-parole de l'épiscopat, considère que la question de la démission de l'évêque de Bayeux, « si elle venait à se poser, regarde directement Mgr Pican et lui seul ».

Xavier Ternisien

Toulouse lance la rénovation des quartiers du Grand Mirail

TOULOUSE

de notre correspondant régional
La municipalité de Toulouse et les services de l'Etat veulent « changer de braquet ». D'un commun accord, ils ont décidé de con-

REPORTAGE

Construit dans les années 1960, le quartier était devenu le cauchemar de la « Ville rose »

sacrer 1,2 milliard de francs au Grand projet de ville (GPV) centré sur les quartiers du Grand Mirail – Bagatelle, La Reynerie, Bellefontaine, Faourette –, soit près de deux fois plus que ce qui était prévu et sept fois plus que les crédits qui étaient alloués par le précédent contrat de ville.

Le changement devrait être spectaculaire sur le plan urbanistique, puisqu'il s'agit de reconstruire « une ville traditionnelle » dans cette partie déshéritée de la ville où habite plus d'un dixième de la population – 42 000 habitants – et où se concentrent l'essentiel des fractures de la société urbaine : chômage (deux fois plus que dans le reste de la ville), exclusion, discriminations, grande et petite délinquance, concentration d'habitat social (le tiers des 30 000 logements HLM de la métropole). De plus, ces quartiers ont perdu un habitant sur dix quand la ville en gagnait 10 %.

En pleine ascension vers une image de capitale mondiale de l'aéronautique et de cité high-tech, Toulouse ne pouvait pas nourrir plus longtemps en son sein, à dix minutes du Capitole, un ensemble de quartiers dits sensibles. On vient s'installer dans l'agglomération, au rythme de près de 10 000 personnes par an, pour sa douceur de vivre ou pour ses emplois qualifiés, pas pour y vivre sous la menace d'une explosion urbaine que les émeutes de décembre 1998 au Mirail avaient préfigurée.

Désormais, c'est la fin des barres, des dalles et des coursives, en même temps que la mort d'une utopie urbanistique des années 60 – imaginée par l'architecte Georges Candilis – qui voulait faire du Mirail le nouveau cœur de Toulouse et le symbole d'un autre mode de vie urbain, mais qui, au fil

des années, était devenue le cauchemar de la Ville rose. Le GPV va d'abord se traduire, dès le début de l'année 2002, par une série de destructions de grands immeubles représentant 2 062 logements, par l'aménagement de rues, de places, d'avenues, de boulevards, d'espaces verts. L'objectif est, selon le maire, Philippe Douste-Blazy, « de casser la logique de repli et d'enfermement » de ces quartiers et de « donner envie d'aller vivre au Mirail ». De la même façon, il s'agit, pour le sous-préfet à la ville, Sylvain Mathieu, de « faire du Mirail un quartier comme les autres, et que ce ne soit plus infamant d'y habiter ».

« METTRE DE L'HUMAIN »

Le renouvellement et la reconquête reposent sur l'idée de « mettre de l'humain » en ouvrant l'espace, en favorisant la communication et le contact, en traçant des rues, en privilégiant le logement privatif ou semi-public pour une meilleure appropriation par les habitants et en répartissant mieux le parc de logements sociaux sur l'ensemble de la commune. « La ville peut le faire parce qu'elle possède l'essentiel du foncier », remarque Philippe Douste-Blazy, qui ajoute : « Ce que nous allons faire à Toulouse montrera l'exemple de ce qu'il faut faire au niveau national. »

Le conseil général de Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées ont été sollicités à hauteur de 30 % pour le financement de l'opération, qui devrait durer six ans, la ville prenant 50 % à sa charge et l'Etat 20 %. Les présidents socialistes de ces deux collectivités territoriales, Pierre Izard et Martin Malvy, récemment informés, demandent à réfléchir. L'engagement financier est de taille et ils souhaitent discuter le contenu de l'opération, en particulier sa dimension sociale. Car l'urbanisme ne saurait suffire à expliquer l'accumulation de problèmes socioculturels en ces lieux. C'est pourquoi le GPV s'accompagne d'un volet social d'éducation, de prévention, d'intégration, de démocratie locale, d'aide à l'insertion et de développement de l'emploi. Mais, sur ces terrains, la réponse à trouver est infiniment plus complexe que celle fournie par les bulldozers et les grues.

Jean-Paul Besset

LOUIS VUITTON CLASSIC
Venez découvrir les plus belles automobiles de collection



Parc de Bagatelle 8 et 9 septembre 2001

Prix d'entrée : 70 fr/pers., 50 fr/pers. pour les familles de 4 pers. et +, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans
Horaires : samedi de 12h00 à 18h00, dimanche de 10h00 à 18h00 www.vuitton.com/bagatelle

Interrogé dans l'enquête sur Armata Corsa, le photographe Jean-Pierre Rey a été remis en liberté

« On m'a traité de la même manière qu'un terroriste corse », a déclaré le journaliste

Le photographe de presse Jean-Pierre Rey a été remis en liberté, vendredi 7 septembre, après une garde à vue de près de quatre jours. Le journa-

liste a été entendu dans le cadre des enquêtes sur le groupe nationaliste clandestin Armata Corsa. Il lui a été reproché ses liens étroits avec François

Santoni, inspirateur du mouvement. Interrogé par *Le Monde*, M. Rey a dénoncé les conditions « particulièrement tendues » de sa garde à vue.

LE PHOTOGRAPHE de presse Jean-Pierre Rey a été remis en liberté, vendredi 7 septembre, un peu avant 1 heure, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière. M. Rey, qui avait été placé en garde à vue, lundi 3 septembre, à la division nationale antiterroriste (DNAT) après avoir été interpellé à son domicile parisien, n'a pas été déferé devant le magistrat. Il devrait cependant être convoqué par le juge dans les jours à venir. Photographe de l'agence Gamma spécialisé dans les affaires de terrorisme, Jean-Pierre Rey a été entendu dans le cadre des enquêtes conduites par la juge Laurence Le Vert sur le groupe clandestin nationaliste Armata Corsa. Son placement en garde à vue a suscité un vif émoi parmi ses confrères. Une coordination des sociétés de journalistes de France 2, France 3, et Canal + avait appelé à une manifestation pour contester « ces méthodes » qui « jettent la suspicion sur des confrères qui ne font qu'exercer leur métier ». Cette action, prévue vendredi matin à 9 heures, a été maintenue après la libération du photographe.

Selon le témoignage de M. Rey recueilli par *Le Monde* vendredi, la garde à vue a été « particulièrement tendue ». « On m'a traité de la même manière qu'un terroriste corse, s'est indigné le journaliste. J'ai été interrogé tous les jours de 9 heures à 1 ou 2 heures du matin, avec des pauses qui n'excédaient pas dix à quinze minutes. Les policiers ne me laissaient pas m'expliquer. C'est pour-quoi j'ai dû faire arrêter deux fois les auditions, et jusqu'à jeudi soir, j'ai refusé de signer les procès-verbaux ». « Les enquêteurs m'ont fait comprendre, ajoute Jean-Pierre Rey, que je risquais une mise en examen, et qu'il valait mieux se montrer coopératif ».

Selon les déclarations de M. Rey, confirmées par une source judiciaire, les interrogatoires ont porté essentiellement sur deux points. Les enquêteurs soupçonnaient le photographe d'avoir directement participé à la rédaction d'un communiqué d'Armata Corsa, dont il avait été le destinataire, le 3 janvier. Ce texte revendiquait deux assassinats et huit attentats en Corse et sur le continent. Il menaçait également alors de commettre

« des actions dans la capitale, aveugles et meurtrières ». Il a été en outre questionné sur les conditions dans lesquelles il avait réalisé à la même époque un reportage sur le groupe clandestin pour le compte de l'hebdomadaire *Paris-Match*.

C'est à partir de ces éléments, auxquels s'ajoutait le contenu d'écoutes téléphoniques de François Santoni – présenté comme l'inspirateur d'Armata Corsa –, que les enquêteurs s'étaient interrogés sur « la trop grande proximité » du photographe et du défunt chef nationaliste. Les analyses effectuées sur les relevés d'appel du téléphone mobile du journaliste ont confirmé des contacts fréquents. Selon M. Rey, la plupart des questions des policiers ont porté sur ces points. « Ils m'ont demandé compte de chacune de mes rencontres avec François Santoni au cours des six derniers mois, confirme-t-il. J'ai été clair. J'ai expliqué les faits. Je n'ai jamais participé à la rédaction du moindre communiqué. Tous ceux qui me connaissent savent le sérieux de mon travail. J'ai eu de nombreuses discussions avec François Santo-

ni. Elles n'ont jamais rien eu de compromettant. Si chaque fois que l'on effectue un travail en profondeur, on est accusé d'avoir commis un délit, on ne pourra plus rien faire. »

Interrogé par *Le Monde* vendredi matin, un représentant du parquet de Paris a estimé que cette garde à vue « se justifiait pour les besoins de l'enquête » et qu'« il n'avait jamais été question de forcer le journaliste à dévoiler ses sources ».

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

■ **La section antiterroriste du parquet de Paris** s'est saisie, vendredi 7 septembre, de l'assassinat de Nicolas Montigny, un homme de 26 ans, tué mercredi 5 septembre dans un café du centre de Bastia (Haute-Corse). Nicolas Montigny, réputé proche d'Armata corsa, a été tué de trois balles de calibre 11,43 et 9 mm dans le dos et de deux autres dans la tête par deux hommes casqués qui sont parvenus à prendre la fuite.

► www.lemonde.fr/corse

Lutte contre la délinquance : préfets et procureurs réunis pour partager leurs expériences

D'autres rencontres devraient être organisées

PRÉFETS, procureurs généraux et procureurs de la République se sont réunis, jeudi 6 septembre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (Paris), à l'initiative des ministres de l'intérieur et de la justice, Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu, afin de partager leurs expériences dans le domaine de la lutte contre la délinquance. « Vous réunir (...) semble une évidence, avait inscrit la garde des sceaux dans son discours d'ouverture. C'est pourtant une première... Ne pas vous avoir réunis plus tôt était la démonstration d'un cloisonnement que l'on ne peut plus admettre dans le fonctionnement de l'Etat. »

En présence des ministres, membres des parquets et préfets se sont répartis entre les deux tables rondes intitulées « Lutter contre toutes les formes de violences » et « Déjouer les trafics locaux ». A l'issue de la rencontre, M^{me} Lebranchu a souhaité que « ces réunions se reproduisent à l'avenir, notamment au niveau régional et sur le thème de la lutte contre les réseaux d'économie souterraine ». « L'arse-

nal législatif est là, a-t-elle ajouté. Il suffit de l'appliquer. » Pas question de légiférer sur ces questions à quelques mois des élections. Daniel Vaillant a, pour sa part, espéré que cette rencontre ait également « une vertu : celle de rassurer nos concitoyens ». « Je sais toute-fois que ce combat a ses effets pervers : quand les tenants de l'économie souterraine se sentent traqués, ils peuvent se mettre à faire flamber les voitures », a-t-il précisé, comme pour expliquer la faible lisibilité de ce type d'action.

■ **MESURE PUBLICITAIRE**

Jeudi après-midi, l'opposition n'a pas manqué de dénoncer une opération de communication. Le président de l'UDF, François Bayrou, a qualifié cette réunion de « mesure publicitaire », tandis que Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, parlait de « poudre aux yeux ». Le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, a estimé que ces réunions « étaient tellement normales qu'elles ne devraient pas être médiatisées ».

Incertitudes sur l'audition de M. Sirven par les députés allemands

LES DÉPUTÉS de la commission parlementaire allemande consacré au rachat par Elf-Aquitaine, en 1992, de la raffinerie de Leuna, ne devraient pas pouvoir interroger Alfred Sirven. Les juges d'instruction français Eva Joly, Renaud Van Ruymbeke et Laurence Vichnievsky ont estimé, dans une lettre adressée le 28 août au procureur de Paris, que des « arguments constitutionnels tenant à la séparation des pouvoirs » s'y opposaient, a indiqué au *Monde* une source judiciaire.

En France, les commissions parlementaires ne peuvent enquêter sur des faits visés par une procédure judiciaire. L'audition de l'ex-directeur des « affaires générales » du groupe Elf, qui avait donné son accord, était fixée au 17 septembre. Apparemment ignorants des oppositions françaises, les députés allemands ont écrit aux avocats de M. Sirven, jeudi 6 septembre, pour les informer que l'audition aurait lieu à la maison d'arrêt de la santé où leur client est détenu depuis le 7 février. Ils invoquent un « accord des autorités judiciaires françaises » et rappellent que lors de son extradition de Francfort vers Paris, le gouvernement français s'était engagé à faciliter son audition.

Premiers accros à la rentrée scolaire

UNE JOURNÉE « ÉCOLE MORTE » a été largement suivie, jeudi 6 septembre, par les enseignants du Val-Fourré, un quartier sensible de Mantes-la-Jolie (Yvelines), pour protester contre la montée de la violence en milieu scolaire. Outre la fermeture des écoles maternelles et primaires, puis des collèges du quartier, une manifestation a rassemblé plus de trois cents personnes en milieu de journée. Une délégation reçue par le maire de la ville, Pierre Bédier (RPR), a demandé « de sécuriser en urgence les abords des écoles primaires et secondaires ». A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), les parents d'élèves de deux écoles situées dans des quartiers sensibles ont occupé jeudi les établissements pour dénoncer les fermetures de classes.

DÉPÊCHES

■ **SECTES : la statue de Gilbert Bourdin**, érigée sans permis dans l'ashram du Mandarom, sur la commune de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) a été détruite jeudi 6 septembre. Les quelques membres de l'association cultuelle présents ont assisté à la destruction en priant toute la journée au rythme des tambours et des clochettes. – (Corresp. rég.)

■ **FAITS DIVERS : 2 500 personnes ont assisté, jeudi matin, à Béziers**, aux obsèques du chef de cabinet du maire de la ville, Jean Farret, tué dimanche 2 septembre d'une rafale de fusil mitrailleur par Safir Bghioua (*Le Monde* du 7 septembre). Le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, a participé à cette cérémonie, alors que sa présence avait été jugée indésirable par le maire et la famille du défunt. – (Corresp.)

■ **Abdelkrim Kader, trente-huit ans, interpellé à la suite du triple meurtre** commis mercredi 5 septembre dans le 18^{ème} arrondissement de Paris (*Le Monde* du 7 septembre), a été transféré, jeudi, à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris (IPPP). La police privilégie la thèse d'un « acte irraisonné et inexplicable », « un coup de folie », dans cette affaire où un couple d'amis et une commerçante ont été poignardés.

■ **JUSTICE : la garde des sceaux, Marylise Lebranchu**, a déclaré, jeudi 6 septembre, sur Europe 1, qu'« il [lui] arrivait d'être choquée par le trop grand nombre d'erreurs de procédure ». Ces propos interviennent deux jours après le dessaisissement du juge Eric Halphen du dossier des HLM de Paris (*Le Monde* du 6 septembre). L'Union syndicale des magistrats (majoritaire) a estimé que Marylise Lebranchu « donnait des leçons aux parquets au lieu de leur donner les moyens de travailler ».

■ **ÉDUCATION : Jack Lang a adressé une lettre**, jeudi 6 septembre, pour exprimer son « soutien personnel » aux parents d'élèves de l'école maternelle de Bucquoy (Pas-de-Calais), après la suspension de la directrice à la suite d'accusations de pédophilie visant son mari, mis en examen pour viols et écroué. Le ministre de l'éducation leur a assuré que « toutes les mesures seront prises pour sanctionner les fautes qui ont été commises et pour accompagner et assister les enfants et leur famille ».

■ **SANTÉ : le Collectif interassociatif sur la santé (CISS) s'est félicité**, mercredi 5 septembre, de la présentation du projet de loi sur les droits des malades en conseil des ministres. Saluant les avancées et les garanties législatives qu'apporte le texte, le CISS, qui devait être auditionné jeudi 6 septembre par la commission des affaires sociales de l'Assemblée, annonce cependant demeurer « vigilant » pour améliorer le projet sur plusieurs points, dont l'indemnisation de l'aléa thérapeutique.

Ce soir sur

2
France

On a tout essayé !

Laurent Ruquier et sa bande testent tout.

Du lundi au vendredi à 19.00

France 2, partageons plus que des images.



Photo France 2 / D. B. Scoville

Dans les rayons du soleil levant,
le château d'eau juste après Meaux
semblait paré d'une auréole.
J'ai pris mon livre (de ce type
qui a obtenu un grand prix littéraire)
et j'ai lu quelques pages.
Après avoir parcouru la Chine
du Nord au Sud,
j'ai retrouvé ma gare de l'Est.

TRANSILIEN EST EN TRAIN
DE CHANGER VOTRE TRAIN QUOTIDIEN
EN LE RENDANT PLUS SÛR,
PLUS PONCTUEL ET PLUS CONFORTABLE.



DISPARITIONS

Philippe Wolff

Médiéviste pionnier de l'histoire urbaine

L'HISTORIEN Philippe Wolff est mort à Paris, lundi 3 septembre, au lendemain de son quatre-vingtième anniversaire.

Né à Montmorency (alors en Seine-et-Oise) le 2 septembre 1913, ce fils d'universitaire, après des études à Henri-IV, puis au lycée et à la faculté de lettres de Rennes, regagne Paris pour passer son diplôme d'études supérieures d'histoire à la Sorbonne. Sous la direction de Ferdinand Lot, il consacre son mémoire à « *Auxerre au Haut Moyen Age avant le mouvement communal* ». Un choix d'histoire urbaine qui n'a rien de convenu et qui indique l'étonnante cohérence de sa démarche d'historien, puisqu'il va porter une attention toujours plus soutenue à la ville comme objet d'histoire, en marge des modes du moment. Reçu deuxième à l'agrégation d'histoire et géographie (1936), Philippe Wolff entreprend une carrière d'enseignant qui le conduit de Rennes à Tarbes (1936-1942).

Avec une césure inattendue dès 1938, puisqu'il part alors pour Londres, en vue d'une thèse de doctorat d'Etat qu'il veut consacrer au commerce et aux classes marchandes en Angleterre sous les Plantagenêts, chantier entrepris sous la direction conjointe de Marc Bloch (Sorbonne), Eileen Power (London School of Economics) et M. Postan (Cambridge). Attaché de 1939 à 1940 à la Mission française de liaison auprès du corps expéditionnaire britannique, il reprend sa charge d'enseignant à Tarbes,

puis à Rennes. Chargé de recherches au CNRS (1942-1943), puis assistant à la faculté des lettres de Paris (1943-1945), il reprend, en octobre 1945, la chaire d'histoire du Moyen Age de Joseph Calmette à la faculté des lettres de Toulouse. Chargé d'enseignement, puis maître de conférences (1952), enfin professeur d'histoire du Moyen Age et de la France méridionale (1953), il devait y faire toute sa carrière, jusqu'à sa retraite, en juin 1974.

ANIMATEUR INFATIGABLE

Collaborant dès 1942 à une série de manuels scolaires pour le secondaire édités par Armand Colin (sous la direction de Jérôme Carcopino, puis de Charles Morazé), Philippe Wolff poursuit à Toulouse son grand dessein d'histoire urbaine. Médiéviste comblé par sa nouvelle implantation, il reprend son projet de recherche, en le délocalisant seulement. Sa thèse de doctorat, *Commerces et marchands de Toulouse vers 1360-1450*, soutenue en 1952 et publiée chez Plon en 1954, lui vaut l'année suivante le Grand Prix Gobert de l'Académie française.

Il se consacre alors simultanément à l'histoire du travail (il codirige avec Frédéric Mauro le deuxième volume, *L'Age de l'artisanat, V-XVIII siècles*, de la somme conduite par Parias [1960]) et à l'histoire du Languedoc. D'où une *Histoire de Toulouse* personnelle (1958) – si bien accueillie qu'elle se prolongera d'une anthologie de

textes croisés avec des photographies de Jean Dieuzaide, *Voix et images de Toulouse* (1962) – qu'il revisitera en chef d'équipe dans un collectif de l'une des séries qu'il lance et dirige chez son éditeur, le toulousain Privat (1974).

Animateur infatigable, Philippe Wolff s'attache en effet dès le milieu des années 1960 à proposer au lecteur amateur d'histoire des synthèses réalisées en équipes où la solidarité du savoir scientifique se conjugue à la clarté de l'énonciation, voire au plaisir du style. Il prêche d'exemple et, bien avant de prendre en main l'*Histoire du diocèse de Toulouse* pour la série des éditions Beauchesne (1979), il inaugure ce qui deviendra la série phare du renouveau de l'histoire régionale, « *Univers de la France* », avec une *Histoire du Languedoc* (1967) qui ouvrit la voie à une double série sur l'histoire des provinces françaises (33 titres au total, compte tenu d'incursions en Wallonie comme au Québec) et celle des villes (68 publiées, dont Toulouse, donc, en 1974, et Perpignan, en 1985, sous la houlette personnelle de Wolff).

A peine sous le coup de l'échec relatif de deux autres rendez-vous éditoriaux fixés à la fin des années 1970 (« *le passé présent* » sur le XX^e siècle des régions et « *les hommes dans l'histoire* » – il avait naturellement pris en charge *Les Toulousains dans l'histoire* [1985]), Philippe Wolff cède bientôt la direction de ses collections à Bartolomé Bennassar et Jean

Sentou. Pour diriger plusieurs des atlas historiques des villes de France édités par le CNRS (*Fougères, Vannes, Lorient, Quimper, Etampes, Senlis*).

Mais si ferme pédagogue qu'il soit – il a donné au Seuil l'excellent premier volume de l'« *Histoire de la pensée européenne* », *L'Veuil intellectuel de l'Europe* (1971) –, Philippe Wolff est aussi un médiéviste d'exception, s'interrogeant sur *Les Origines linguistiques de l'Europe occidentale* (1971), les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e siècles (*Ongles, Jacques et Ciompi*, avec Michel Mollat, 1973), autant de titres traduits et diffusés à l'échelle du continent. Elu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en février 1973, Philippe Wolff laissait peu de prise à la familiarité. D'une immense culture, *magister* à la Braudel, il inspirait une certaine distance, que sa courtoisie et son autorité intellectuelle comblaient partiellement; peu connaissaient l'artiste, retiré en Andorre.

En marge des innombrables distinctions internationales qui saluèrent sa compétence – l'une des plus significatives est la présidence de la Commission internationale pour l'histoire des villes –, on retiendra celle de « *mainteneur de l'Académie des jeux floraux de Toulouse* », qui résume l'historien de la ville, de Toulouse et de la culture languedocienne.

Philippe-Jean Catinchi

Jacques Harstrich

Ce policier a fait sa réputation en luttant contre les gauchistes

L'ANCIEN CONTRÔLEUR général de la police nationale Jacques Harstrich est mort, dimanche 2 septembre, à son domicile parisien. Né en 1925, il avait été aux côtés du ministre de l'intérieur Raymond Marcellin (1968-1974), à la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), l'un des principaux artisans de la chasse aux gauchistes dans la période qui a immédiatement suivi les événements de mai 1968. Le policier avait raconté en détail cette période trouble

■ **ÉTIENNE GARNIER**, ancien député (RPR) de Loire-Atlantique, est mort jeudi 6 septembre à Paris. Né le 13 mars 1935 à Neuilly-sur-Seine (Hauts de Seine), député de Loire-Atlantique de 1993 à 1997, Etienne Garnier était un fidèle de Jacques Chirac, qu'il rencontrait régulièrement. Personnalité connue pour son indépendance d'esprit et son franc-parler, il a siégé au conseil général de Loire-Atlantique de 1985 à 1992, étant vice-président de l'assemblée locale de 1988 à 1992, et a été conseiller municipal de Saint-Nazaire jusqu'en mars.

■ **ROLAND FAVARO**, secrétaire régional du PCF en Lorraine et membre du conseil national du parti, est mort, mardi 4 septembre, à l'âge de soixante-cinq ans. Fils d'immigré italien installé en Lorraine, Roland Favaro avait adhéré au PCF en 1955, avant de prendre des responsabilités nationales. Elu en 1970 membre du comité central, il avait ensuite créé le premier comité régional du parti en Lorraine en 1973. Roland Favaro avait aussi été de ceux qui, en 1984, contestèrent la politique menée par la direction du parti, et il avait participé, en 1989, à la création du mouvement des refondateurs.

■ **MICHEL CARON**, ténor d'opéra, a mis fin à ses jours dimanche 2 septembre à son domicile d'Eure-et-Loir. Né à Paris en 1929, ses talents de comédien (il avait été formé au cours Simon) et sa voix (travaillée au Conservatoire de Paris) lui avaient permis de se produire notamment dans des œuvres d'Offenbach montées par Jean Le Poulain au Théâtre de Paris (*La Périochole* et *Barbe-Bleue*), ainsi qu'au Grand Théâtre de Genève et au Châtelet, à Paris. Michel Caron avait aussi participé à de nombreuses émissions lyriques à la télévision et avait tourné dans une demi-douzaine de films, dont *Passé ton bac d'abord*, de Maurice Pialat, *Le Choix des armes*, d'Alain Corneau, *L'Orchestre rouge*, de Jacques Rouffio.

dans un livre intitulé *RG, 20 ans de police politique*, publié en 1991 chez Calmann-Lévy.

Jacques Harstrich a fait l'essentiel de sa carrière dans les renseignements généraux, où il est entré en 1962. Arrivé dans la police en 1945, il avait d'abord été inspecteur de la sûreté nationale avant de devenir commissaire en 1960. Il participe au démantèlement des réseaux de l'Organisation armée secrète (OAS) opposée à l'indépendance de l'Algérie, au sein du bureau de liaison, créé pour la circonstance, qui rassemble des policiers des RG et de la direction de la surveillance du territoire (DST).

MISE À L'ÉCART PROGRESSIVE

C'est la lutte contre les mouvements révolutionnaires qui a cependant fait sa renommée. Décrit comme « *charismatique* » par l'un de ses anciens collaborateurs, il gagne la confiance du

ministre Raymond Marcellin et crée à la DCRG la brigade opérationnelle centrale (BOC), à laquelle correspondent en province des brigades opérationnelles régionales (BOR), également placées sous sa responsabilité. Dans une guerre que le pouvoir gaulliste veut sans merci, Jacques Harstrich ne rechigne pas sur les moyens : pose de micros, écoutes téléphoniques administratives ou sauvages, interception des courriers, infiltration de taupes comme au sein du groupe maïste, la Gauche prolétarienne (GP); les militants des organisations d'extrême gauche sont sous haute surveillance. En 1970, Jacques Harstrich dirige lui-même l'arrestation d'Alain Geismar, l'un des dirigeants de mai 1968, membre de la GP.

L'arrivée place Beauvau de Michel Poniatowski, après l'élection à l'Élysée de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, provoque la dis-

grâce du collaborateur de Raymond Marcellin. Dans son livre, il interprète à sa manière cette mise à l'écart progressive, suggérant qu'elle pourrait avoir un lien avec son rôle dans la lutte contre l'OAS. « *Les sympathies pro-OAS de Valéry Giscard d'Estaing ne sont un mystère pour personne* », écrit-il notamment.

Jacques Harstrich finit sa carrière en 1985, à l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Dans son ouvrage de mémoires, il justifie le recours aux coups tordus des RG, tout en dénonçant l'hypocrisie des pouvoirs. « *Je sais des directeurs des RG prêts à bien des choses pour satisfaire leur ministre, indique-t-il. A condition toutefois de ne pas parler de la méthodologie. Ils veulent la fin sans entendre parler des moyens. Pourtant, ils savent la façon dont nous opérons.* »

Pascal Ceaux

NOMINATIONS**EMPLOI ET SOLIDARITÉ**

Guy Janvier a été nommé délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale, en remplacement de Hugues Sibille, lors du conseil des ministres du mercredi 5 septembre.

[Né en janvier 1948, Guy Janvier a été affecté au ministère des affaires sociales et de l'emploi à sa sortie de l'ENA en 1985. Il a été notamment conseiller technique de Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille (1989-1990), directeur de l'Observatoire de la lutte contre la drogue et de la toxicomanie (1993-1994), expert national détaché auprès de la Commission européenne à Bruxelles chargé des questions de drogue et de toxicomanie (1994-1995), chargé de mission à la direction de l'action sociale au ministère du travail et des affaires sociales (1995-1997), conseiller au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité (1997-1998). Depuis septembre 1998, Guy Janvier était chargé de mission auprès du délégué

interministériel à la famille. Il a été maire (PS) de Vanves de juin 1995 à mars 2001.]

RECHERCHE

Jean-François Girard, conseiller d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut de recherche pour le développement, lors du conseil des ministres du mercredi 5 septembre. Il succède à Philippe Lazar, qui a eu soixante-cinq ans en avril.

[Né le 20 novembre 1944 à Luçon (Vendée), Jean-François Girard est docteur en médecine. Interne des Hôpitaux de Paris (1969-1974), chef de clinique, assistant des hôpitaux à l'unité d'enseignement et de recherche de médecine Broussais - Hôtel-Dieu (1975-1979), il a été ensuite médecin des Hôpitaux de Paris, maître de conférences agrégé de médecine à l'hôpital Broussais, puis responsable de l'enseignement de deuxième cycle à l'UER Broussais - Hôtel-Dieu chargé de l'enseignement de néphrologie (1979-1983), avant de devenir conseiller technique aux cabinets des ministres de l'éducation

nationale Alain Savary (1983-1984) et Jean-Pierre Chevènement (1984-1986). De janvier 1986 à octobre 1997, il a été directeur général de la santé au ministère du travail et des affaires sociales, et parallèlement délégué interministériel à la lutte contre le sida. Jean-François Girard a été nommé conseiller d'Etat au tour extérieur le 1^{er} octobre 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du 6 septembre sont publiés :

● **Présidence de la République** : un arrêté nommant conseiller technique à la présidence de la République Jérôme Grand d'Esnon, ancien directeur des affaires juridiques à la Mairie de Paris de novembre 1996 à juillet dernier (*lire page 8*).

● **Emploi** : un décret portant modification de certaines dispositions du code du travail relatives à l'aide à la création d'entreprise.

AU CARNET DU « MONDE »**Mariages**

– De New York, de Paris (élargi !), De Genève, de Clermont, Et même d'au-dessus des nuages, Nous rions des décalages Pour célébrer Du fond du cœur Votre mariage,

Patrick et Sabine.

8 septembre 2001.

Décès

– Mme Pierre Benichou, Le docteur Jean-Louis Benichou, son épouse et leurs enfants, Le docteur Alain Benichou, son épouse et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BENICHOU, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier d'Académie,

survenu le jeudi 6 septembre 2001, à Paris-12^e, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le lundi 10 septembre, à 16 heures. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

7, rue Alexandre-Fleming, 92260 Fontenay-aux-Roses.

– Jean Bonnet, son fils, Le docteur Jacqueline Fournout, sa fille, Olivier et Sylvie Fournout, Laurence et Christophe Cartier, Pascale et Guillaume Frugier, Vincent et Anais Fournout, ses petits-enfants, Coline, Zoé et Pierre Fournout, Aubertin et Lillion Cartier, Manon, Lucile et Vianney Frugier, Emile Fournout, ses arrière-petits-enfants, Tous les parents et amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marie-Louise BONNET, née CHAMPEAUX,

le 3 septembre 2001.

Elle reposera auprès de son mari, le

colonel Gabriel BONNET, officier de la Légion d'honneur,

décédé le 28 mars 1990.

L'inhumation aura lieu le samedi 8 septembre 2001, dans l'intimité, au caveau familial de Montech (Tarn-et-Garonne).

16, rue Vandrezanne, 75013 Paris, 59, rue de Cambroune, 75015 Paris.

– Jean-Claude Cheftel, Nicolas et Julia Cheftel, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Rose Irène CHEFTEL, née REDEL,

survenu le 22 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

L'incinération a eu lieu à Montpellier.

8, rue de Coimbre, 34000 Montpellier.

– Mme Brigitte Bouchaud et M. Alexander Wilson, M. Jérôme Fouan et Mme Michèle Fieschi-Fouan, M. et Mme Thierry Fouan, ses enfants,

M. et Mme Jean-Philippe Bouchaud, M. et Mme Benoît Bouchaud, M. et Mme Charles-Arnaud Fouan, Mme Dorothée Fouan, Sabine et Sébastien Fouan, ses petits-enfants, Mélodie et Gabriel, Alexandre et Nicolas, Marine, Roxane et Enoira, ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 4 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

Elizabeth FOUAN, née POINDRON.

Elle a rejoint son époux,

Philippe-Marcel FOUAN, président de section au Conseil d'Etat,

disparu le 1^{er} mai 1973.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17^e.

2, Kingsridge, Princess Way, SW 19 London, 115, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine, 15, rue du Picuré, 91330 Yerres.

Ses enfants, Roland, Aline, Michèle, Ghislaine, Hervé, leurs conjoints, Solange en son souvenir, Jeanne, Ses petits-enfants, Mme Angèle Bancu, font part de leur peine à l'annonce du décès du

contre-amiral

André GRIHANGNE, chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, médaille de l'aéronautique, médaille coloniale agrafes « Levant » et « Extrême-Orient »,

survenu à Papeete, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 31 août 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val de Grâce, le lundi 10 septembre, à 15 heures.

Comte et comtesse François Sauvage de Saint-Marc, Domaine de Brèves, 36500 Vendœuvres. Tél. : 02-54-38-34-75 ou 01-48-87-18-85.

René VERNY,

professeur, médaillé de la Résistance, engagé volontaire dans l'Armée de libération,

s'est endormi dans la paix du Christ, le 4 septembre 2001.

De la part de Régine Verny, son épouse, Claire, ses enfants et petits-enfants, François, Nicole, leurs enfants et petits-enfants, Benoît, Pascale et leurs enfants, Emmanuel, Kheira, leurs enfants et leur petit-enfant, Anne, Gérard et leurs enfants, Luc, Monique et leurs enfants, Raoul et Souad, ses enfants,

Monique, Sœur Marie-Madeleine (Anne-Marie), Pierre et Monique, Odile, Anne, ses sœurs, frère et belles-sœurs,

Ses neveux et nièces, Ses cousins et cousines, Et ses nombreux amis.

Une messe sera célébrée, samedi 8 septembre, à 11 heures, à Notre-Dame-de-Beauregard (La Celle-Saint-Cloud).

Il sera incinéré, ultérieurement, au Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être versés à l'Association de soutien scolaire Repi 2000, 39, rue Eugène Oudinot, 75013 Paris, dont il s'occupait depuis des années.

15, avenue du Chesnay, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Le Seigneur a accueilli dans sa paix,

Philippe WOLFF,

membre de l'Institut, mainteneur de l'Académie des jeux floraux, chevalier de la Légion d'honneur,

veuf de

Odette DESGRÈES,

le 3 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de Elisabeth et Bertrand Monraisie, Marie-Hélène et Kristian Wolff, Macha et Alain Wolff, Brigitte et Jean-Pierre Terrade, ses enfants, Estelle, Sandrine, Adrien, Laurence, Flavie, Maxime, Alix, Laurent et Céline, ses petits-enfants, Pierre, Charlotte, Charlie, Flavian et Quentin, ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Toulouse, le jeudi 6 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Espinasse, 31000 Toulouse, 16, rue de la Procession, 75015 Paris. (*Lire ci-contre*)

Services religieux

La Communauté juive libérale franco-anglophone Paris-Yvelines célébrera les fêtes du Nouvel An juif et de Yom Kippour les 17 et 18 septembre 2001 ainsi que les 26 et 27 septembre, à Paris-16^e. Renseignements au 01-39-21-97-19.

CARNET DU MONDE TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations.

BIGUES BENNES**01 49 95 95 42**

Service rapide tous les jours

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Paris doit innover pour répondre à la demande de places en crèche

Entre 12 000 et 15 000 enfants seraient actuellement sur liste d'attente. D'ici à la fin de l'année, 413 places supplémentaires seront disponibles. Insuffisant pour calmer les impatiences. La Mairie met à l'étude une gamme de dispositifs plus légers permettant d'apporter des solutions rapides

DE LA CAMPAGNE des élections municipales à Paris, bien des familles n'ont retenu qu'un seul chiffre : les 4 500 places en crèche ou halte-garderie promises par Bertrand Delanoë. En cette rentrée, le nouveau maire doit faire face à l'impatience des parents qui n'ont pas forcément saisi que les créations annoncées s'étaleraient sur les six années du mandat.

« La pression est très, très, très importante », avoue Olga Trostiansky, adjointe au maire chargée de la petite enfance. Il y aurait actuellement, selon elle, entre 12 000 et 15 000 enfants sur liste d'attente. « Il nous faut sans cesse expliquer aux familles que l'on travaille, que l'on fait ce qu'on peut, insiste-t-elle. Aussi volontariste, ambitieux soit-on, on ne peut pas rattraper en six mois le retard pris pendant vingt ans ! » Rémi Féraud, adjoint au maire (PS) du 10^e arrondissement, chargé de la petite enfance, constate, lui aussi, que les familles sont « très revendicatives, ce qui est normal ». « Les gens nous disent : "Vous avez promis des places, je veux la mienne." »

A la tête de l'association La Petite Enfance à Paris, sollicitée pour participer aux commissions d'attri-

bution des places dans le 18^e arrondissement, Félix Mouen-Kingue confirme : « La campagne a créé une grande impatience. Les parents qui se retrouvent sans place sont désespérés parce qu'ils y croyaient pour la rentrée... » La municipalité fait valoir la création de 413 places pour les petits en 2001, dont 185 places dès la rentrée. Ce qui est « déjà important », plaide M^{me} Trostiansky. Selon ses services, chaque nouveau berceau en crèche nécessite un investissement « entre 200 000 et 250 000 francs ».

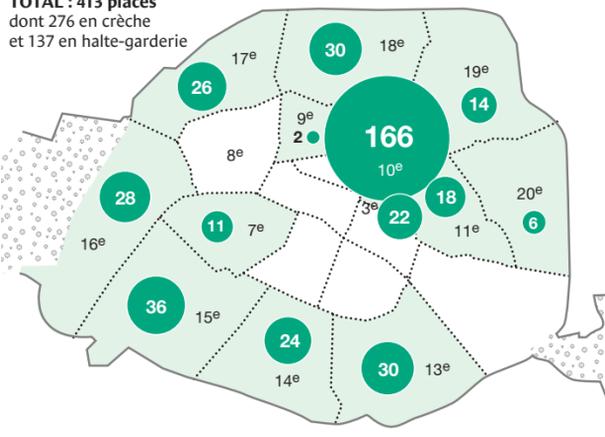
« DANS LE RESPECT DES NORMES »

D'ici à la fin de l'année, les Parisiens devraient donc disposer de 276 places supplémentaires en crèche (228 en crèche municipale et 48 en crèche associative), et de 137 places de plus en halte-garderie (62 en halte-garderie municipale et 75 en halte-garderie associative). Pour moitié, les nouvelles places offertes dès cette rentrée l'ont été dans des structures déjà existantes, « dans le respect des normes de surface et d'encadrement, bien évidemment », précise immédiatement M^{me} Trostiansky. Pour tenir les engagements, la nouvelle majorité prévoit de créer 750 places en

Cinq arrondissements prioritaires

PLACES SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE EN 2001

TOTAL : 413 places dont 276 en crèche et 137 en halte-garderie



Source : Mairie de Paris

crèche municipale par an à partir de 2002, et de soutenir très largement les projets de crèches parentales et associatives.

Les arrondissements prioritaires pour de nouvelles implantations sont les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e, qui, selon la Mairie, ont les plus mauvais « taux de service » (rapport entre l'ensemble des services de garde et de préscolarisation offerts aux enfants de moins de trois ans et le nombre global de ces enfants). Ainsi, dans le 10^e arrondissement, ce taux n'est que de 50 %, alors qu'il atteint 85 % dans le 8^e ou 16^e. Toutes les décisions d'implantation de crèches municipales durant le mandat de M. Delanoë devraient être prises avant la fin de l'année. Car il faut au bas mot cinquante mois pour construire une structure d'accueil nouvelle : « Nous n'aurons donc aucune ouverture de crèche municipale avant

2004, explique M^{me} Trostiansky. D'ici là, il nous faut être créatifs... »

Durant cette phase plutôt inconfortable, entre promesses et changements visibles, la nouvelle majorité municipale cherche des solutions tous azimuts : une étude sera rendue cet automne sur la possibilité de proposer des places supplémentaires de crèche à mi-temps lorsque, au sein d'une même structure, un certain nombre de parents exercent des professions à horaires « légers » ou bénéficient de 35 heures ; les parents qui envisagent d'ouvrir une crèche parentale disposeront désormais d'une cellule de soutien technique à l'Hôtel de Ville ; les crèches d'entreprise ou d'administration – à l'instar de celle de l'AP-HP – seront fortement incitées à s'ouvrir sur leur quartier ; les « crèches par appartements » comme dans l'immobilier privé

(lire ci-dessous) ; des efforts seront faits pour scolariser les enfants de deux ans en maternelle.

Certaines mairies d'arrondissement contribueront également au développement de la garde partagée à domicile (deux familles employant une même personne pour s'occuper de leurs enfants), en encadrant le personnel, comme l'envisage la mairie du 9^e arrondissement, ou en favorisant le rapprochement des familles, comme dans le 12^e arrondissement. Instaurée en 2000 par Jean Tiberi, la prime municipale « Paris petit enfant » versée en complément de l'aide à la garde d'enfant à domicile (AGED), versée par la caisse d'allocations familiales) ne sera pas supprimée. Enfin, l'aide de 8 000 francs versée aux assistantes maternelles nouvellement agréées pour couvrir leurs frais d'installation sera « peut-être encore renforcée à l'avenir », indique la Mairie, et sera accompagnée d'un effort de relogement, grâce, notamment, à l'attribution de logements HLM. Car « il devient de plus en plus difficile de remplacer les assistantes maternelles qui cessent leur activité », note la Mairie.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Six mois après son accession au pouvoir à Paris, l'équipe de M. Delanoë met surtout en avant le changement de méthode dans l'affectation des places en crèche. Lors du prochain conseil de Paris, il sera proposé de généraliser à tous les arrondissements l'instauration de commissions d'attribution des places en crèche, déjà installées par les six mairies passées à gauche en 1995, ainsi que dans les 2^e, 9^e, 12^e et 14^e arrondissements. Des commissions qui réunissent tous les directeurs d'établissement de la petite enfance, la coordinatrice des crèches, le médecin de la protection maternelle et infantile

(PMI), la puéricultrice de secteur, le personnel d'encadrement des assistantes maternelles, et des élus de la majorité comme de l'opposition. Dans tous les arrondissements de gauche, les inscriptions

A Lyon, mille places supplémentaires

Gérard Collomb, le nouveau maire (PS) de Lyon, s'est engagé à créer, pendant son mandat, 1 000 possibilités d'accueil supplémentaires pour les 0-3 ans : 700 places nouvelles de crèches, haltes-gardiennes et équipements multi-accueils (60 % associatives, 40 % municipales), soit une augmentation de 20 %, ainsi que 300 places dans des relais d'assistance maternelle, soit trois fois plus que les capacités actuelles. Le coût de ce dispositif a été évalué à 116 millions de francs d'investissements, cofinancés par la Ville, l'Etat et les allocations familiales. Chaque place de crèche représente un investissement de 120 000 francs. La municipalité a annoncé une mise aux normes des 120 équipements existants (3 572 berceaux), pour un budget évalué entre 80 et 100 millions de francs. Enfin, dans un souci de simplification des démarches, un lieu d'accueil pour les parents a été ouvert dans deux mairies d'arrondissement sur neuf. – (Corresp.)

s'effectuent désormais en mairie, et non plus directement auprès des directrices de crèche. « Aujourd'hui, tout le monde est d'accord avec ce schéma », se réjouit M^{me} Trostiansky.

Pascal Krémer

Les critères opaques de l'ancien système

Les nouveaux maires d'arrondissement, à Paris, jettent un regard fort critique sur les modes d'attribution des places en crèche de leurs prédécesseurs. Pierre Castagnou (14^e, PS) relève que, « sous la majorité précédente, il n'y avait pas d'élu chargé de la petite enfance » : « C'est un membre du cabinet qui recevait les familles, décidait, seul ou avec le maire, et mettait les directrices de crèche devant le fait accompli. » Laurent Bureau, adjoint à la petite enfance à la mairie du 2^e (Verts), explique que « le seul critère pris en compte était l'antériorité de la demande d'inscription. On disait aux mères de ne se présenter qu'au sixième mois, ce qui était un faux-semblant favorisant les mensonges et laissant la porte ouverte au clientélisme. Les directrices devaient répondre aux diktats du maire ». A la mairie du 9^e, on a « constaté avec certitude » que « les personnes de couleur ou dont les noms étaient de consonance étrangère ne pouvaient guère accéder aux places en crèche ».

« Vanille » ou « Noisette », des appartements pour les tout-petits

C'EST un immeuble d'habitation de la Ville de Paris, de brique rouge et de pierre : gardienne, tapis dans les escaliers, grille d'ascenseur en fer forgé. Premier étage, premier indice : un paillason en forme de vache. La porte s'ouvre sur un appartement peint comme un coloriage d'enfant. Au 2, place Edouard-Renard, dans le 12^e arrondissement, deux trispièces on ne peut plus parisiens, avec parquet et cheminée, ont été reconvertis en mini-crèches. L'un est au premier étage, l'autre au cinquième. Au numéro 4 de la même place, deux autres appartements ont été investis par les tout-petits. Au total, vingt-huit enfants sont répartis entre « Vanille », « Miel », « Noisette » et « Café », quatre microstructures gérées par une unique directrice de crèche.

La première de ces nouvelles crèches en appartement a ouvert il y a tout juste un an, à l'initiative de Noëlle Buton, présidente d'ABC Puériculture, une association à but non lucratif qui gère par ailleurs plusieurs haltes-gardiennes. Soutenue par Marie-Thérèse Hermange, adjointe à l'enfance et à la famille de l'ancien maire, Jean Tiberi, l'idée de la crèche associative Caramel a été reprise par Olga Trostiansky,

chargée de la petite enfance dans la nouvelle équipe municipale, qui y voit une solution d'avenir. Car, s'il faut quatre ans pour construire une crèche, six mois et un budget de 75 000 francs suffisent pour reconvertir un appartement lambda en local adapté aux tout-petits.

DES HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS

Un sol souple recouvre le parquet. Des coffrages de bois dissimulent radiateurs et cheminées. Les charnières de porte ne peuvent plus faire de victimes, ni les fenêtres, bloquées à mi-ouverture, ni les prises électriques, qui ont été rehaussées. Chaque mur est percé d'ouvertures vitrées. Une penderie fait office de suspensoir à poussettes. Sept enfants de deux mois et demi à trois ans se partagent chacun des appartements, encadrés par deux auxiliaires puéricultrices et une employée. Une éducatrice de jeunes enfants organise régulièrement des activités par groupe d'âge, auxquelles sont conviés les enfants des quatre minicrèches. « Ici, on est davantage aux petits soins pour les petits. On les connaît mieux et on peut s'adapter au rythme de chacun, le faire manger et dormir quand il

veut », témoigne Malika, auparavant employée dans une crèche classique.

Autre originalité de cette crèche en réseau, ses horaires élargis : elle est ouverte de 7 h 30 à 21 heures. Les parents travaillant en horaires décalés sont prioritaires, « parce que personne d'autre à Paris ne répond à leur demande », souligne M^{me} Buton. Chez Caramel, les parents se voient proposer un contrat de cinquante heures de présence hebdomadaire maximale pour leur enfant, à gérer comme ils l'entendent. Le prix à payer est le même que dans une crèche classique. L'association, qui loue environ 5 000 francs mensuels chaque appartement, a obtenu des financements de la Caisse d'allocations familiales et de la Ville de Paris.

Deux cents familles patientent sur liste d'attente. Une seconde crèche en appartement devrait ouvrir début 2002, dans le 19^e arrondissement de Paris (rue Joseph-Kosma). « Les maires n'ont plus d'excuses, insiste M^{me} Buton. S'ils veulent créer ce genre de structure, ils peuvent le faire facilement. Nous transmettrons notre savoir-faire. »

P. Kr.

DÉPÊCHES

■ **LANDES** : le Club Méditerranée abandonne son projet de villa-ge à Moliets-et-Maa sur la côte landaise, a indiqué, jeudi 6 septembre, la direction de la communication de l'entreprise. Cette décision tient à l'annulation, le 28 juin 2000, du permis de construire par le tribunal administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Six recours avaient été déposés par plusieurs associations qui contestaient les permis de construire accordés par la commune de Moliets et la préfecture des Landes en 1999 et 2000. Les opposants invoquaient le non-respect de la loi Littoral mais aussi des risques tels que des inondations et des chutes d'arbres. Le Club Méditerranée, qui voulait construire à Moliets 353 chalets à moins d'un kilomètre de la mer, n'abandonne pas l'idée de construire un village sur la côte basque.

■ **POLYNÉSIE** : le président du gouvernement du territoire, Gaston Flosse, a indiqué, jeudi 6 septembre, que la Polynésie française devait « rester une destination haut de gamme » pour les touristes. Le sénateur RPR s'est inquiété, à l'issue d'une rencontre avec Christian Paul, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, de ce que la nouvelle direction d'AOM ait décidé de mettre des gros porteurs destinés à une clientèle à petit budget entre Paris et Papeete. Pour M. Flosse, la Polynésie possède « des magnifiques bungalows sur l'eau qui ne seront pas à la portée de cette clientèle-là ».

■ **TRANSPORTS** : la SNCF devrait commander, d'ici à la fin de l'année, 500 rames de trains express régionaux (TER) au constructeur Bombardier. Le groupe canadien a remporté l'appel d'offres lancé par l'entreprise nationale et les régions pour la fourniture de nouvelles rames de 160 places baptisées « autorails grande capacité », dont les premières devraient entrer en service en 2004. Les planchers bas de ces autorails devraient permettre une bonne accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'observatoire de l'économie



et de l'emploi

CHAQUE LUNDI AVEC LE MONDE DATÉ MARDI

Le Monde Economie et Le Monde Emploi, le rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer !

Véritable carrefour d'informations entre l'Economie, le Social et les Ressources humaines, retrouvez chaque lundi dans Le Monde daté mardi le supplément Economie accompagné du Monde Emploi et toutes les offres d'emplois cadres du Monde (également consultables sur le site emploi.lemonde.fr).

Le Monde
ECONOMIE

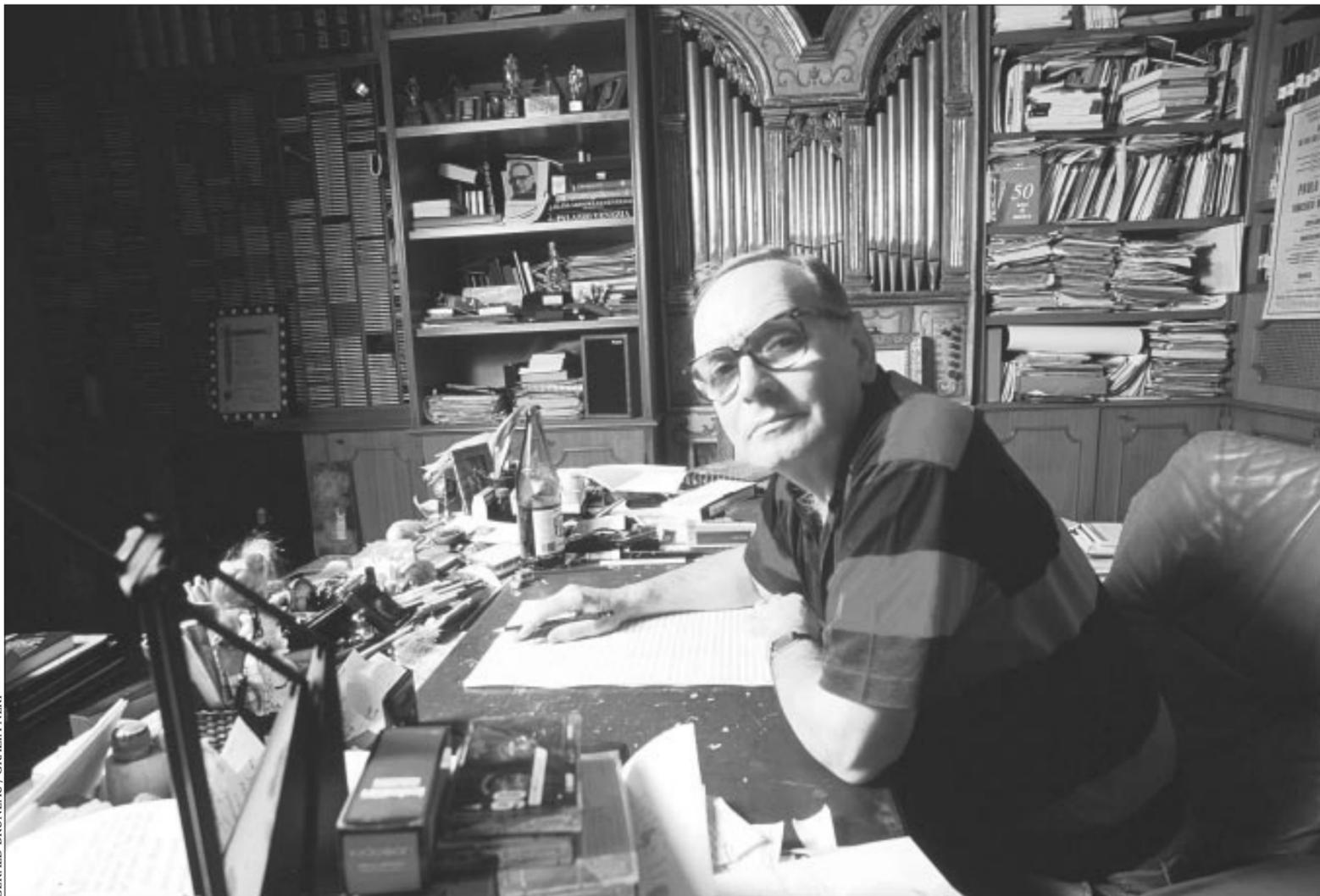
DANS son immense appartement à deux pas du Capitole, l'homme en pantoufles marque une pause devant une double porte capitonnée de brocard or, extirpe de sa poche une clef, puis entre dans une pièce envahie de lumière, bourrée de dossiers, de disques et d'objets hétéroclites. « *Personne ne franchit ce seuil.* » Ainsi Ennio Morricone, compositeur le plus mythique du septième art, pénètre-t-il dans son antre pour se mettre au travail vers 8 h 30 du matin. Il s'est levé comme à l'ordinaire à 5 heures, a fait un peu de gymnastique, pris sa collation et lu ses quotidiens. C'est un homme qui aime vivre à la maison, presque casanier, alors que sa production est l'une des plus prolifiques et des plus cosmopolites de l'histoire du cinéma comme, dans une moindre mesure, de la télévision.

Pas loin de cinq cents titres figurent à l'affiche de sa vie, des centaines de réalisateurs. Les détails d'un demi-siècle de composition s'égrènent au fil des pages grand format d'un Curriculum vitae que le maestro photocopie sur-le-champ dans son bureau. De cette somme, deux airs dominent, deux ritournelles, qui, des décennies plus tard, gardent encore un écho magique dans les mémoires. Celui qu'un homme siffle dans *Il était une fois dans l'Ouest*, un des westerns spaghetti de Sergio Leone. Et le son puissant qui éclatait dans le ciel pur de *Pour une poignée de dollars*, alors qu'à la première image, la caméra découvrait la main immobile à quelques centimètres du colt, le visage et les yeux de pierre de l'antihéros, le pseudo-bon face à l'autre, supposé méchant, fiché sur le sol dans un silence de plomb. « *Dans ce film qui lança Leone, sa façon de tourner sur un rythme très lent, avec de vastes plans fixes, laissait une place immense à la musique, libérée de tout autre bruit. Quand on entre dans un film, la musique frappe à la porte, elle doit préparer le spectateur et sortir sans faire claquer la porte, sur la pointe des pieds. Sergio Leone a respecté la physiologie de l'oreille. Ce fut cette nouveauté dans l'écriture d'une bande-son qui me rendit par la même occasion célèbre, et que reprirent d'autres cinéastes comme Lelouch dans Un homme et une femme.* » Ces musiques de westerns qui l'ont fait connaître, il n'en a pourtant composé qu'une trentaine, et quelques-unes sous un pseudo.

A chaque tournage, son écriture est différente, tantôt faite d'un premier jet sans voir les images, tantôt, à l'inverse, élaborée après coup, une fois le montage terminé. « *Mais je ne demande rien au réalisateur, il ne pourrait m'apporter que ce qu'il sait déjà. A moi de le surprendre, la musique ne doit être ni redondante ni inutile. Je préfère que la réflexion première vienne de moi. Puis vient le temps de l'échange avec le metteur en scène. Ainsi dans Malena de Giuseppe Tornatore, qui vient de sortir sur les écrans : à la fin du montage j'ai senti que le thème comique, celui des gens du village comme un chœur grec, n'était pas assez précis par rapport aux autres thèmes principaux qui sont celui du garçon, celui de la sensualité et le thème sentimental. J'ai appelé Tornatore. - "C'est drôle, j'allais te téléphoner, je sens exactement le même besoin", m'a-t-il répondu.* » La partition a été modifiée. « *Le germe du "sentimental" est là quand apparaît le thème comique, comme une ombre qui serpente vers sa conclusion naturelle : à la fin il est dépassé par le "sentimental" victorieux, comme le veut l'histoire.* »

Le compositeur se sert-il du piano noir installé près des fenêtres de son salon ? « *Seulement pour des contrôles* », répond-il, singeant celui qui taperait quelques notes sur le clavier pour se précipiter et gribouiller aussitôt sur une feuille imaginaire posée sur le dessus du piano : « *Je ne compose jamais ainsi. Mais en écrivant sur mon bureau* » - c'est-à-dire dans son antre.

A soixante-treize ans, la silhouette maigre, un air de rat de bibliothèque qui passe sans se faire remarquer, les yeux immenses derrière les gros verres, Ennio Morricone est sérieux comme un pape, lui qui aime rire avec les amis qui lui rendent visite dans cet apparte-



GERALD BRUNEAU / GRAZIA NERI

Ennio Morricone, génie en ritournelle

Il a créé près de cinq cents musiques de films, parmi les plus mythiques, dont l'air fameux d'« Il était une fois dans l'Ouest ». Prolifique mais casanier, Ennio Morricone, soixante-treize ans, compose assis derrière son bureau

ment, où tout n'est qu'ordre et volupté, entre les nombreux sofas de velours et les toiles de peintres contemporains que le maître adore, les argenteries miroitantes et les livres d'un gentilhomme cultivé. Le *Décameron* en coffret ciselé, un tableau de Léda et le cygne, - « *évocation érotique, n'est-ce pas ?* » -, une autre peinture offrant comme en bouquet des visages de femmes souriantes, et un poste de téléphone digne d'un standard d'entreprise. Monsieur décroche, irrité des appels incessants - « *passer à ma femme, c'est pour elle* ».

MARIA MORRICONE, d'origine sicilienne, a accompagné son mari à Los Angeles au printemps, pour la soirée des Oscars. Il était encore une fois nommé pour la musique de *Malena*, dernière œuvre de Giuseppe Tornatore, un de ses amis les plus proches. Il l'avait déjà été en 1987 pour *La Mission* de Roland Joffé, l'année suivante pour *Les Intouchables* de Brian De Palma et, en 1998, pour *Vatel*. L'Oscar lui a encore échappé. Il ne s'en fait guère, lui qui a collectionné tant d'autres prix prestigieux, dont le Lion d'or à la Biennale de Venise en 1995, pour l'ensemble de sa carrière. « *Ma femme me fait là-bas ma pasta* », dit-il, en guise de plaisanterie. *La pasta*, la famille, les quatre enfants aujourd'hui bien installés, une épouse « *qui a admirablement compris* », un jeu d'échecs prêt sur le bureau et un écran de télé pour la retransmission des matches de foot et de tennis, voilà bien campé un univers de bourgeois banal, enfin tel que son propriétaire le laisse voir avec une réserve parfois cassante. Comment juge-t-il le tra-

vail d'un réalisateur avec lequel il collabore ? La question lui paraît incongrue, il la fait répéter :

« *Cela vous arrive-t-il de ne pas aimer un film que l'on vous propose ?* »

- *Je ne suis pas en mesure de juger l'œuvre que je dois servir, et qui, sans la musique - de même que sans la photographie ou les costumes -, n'est pas finie. Si le réalisateur a besoin de moi, je fais le maximum pour que le film soit bon.* »

Respecte-t-il la chronologie suivie par l'auteur ? « *C'est indispensable, sinon on perd la dimension de la répétition.* »

« *Toute sa musique est dans sa tête, et sa tête est grande comme l'univers* », confirme une critique de cinéma. « *Il semble avoir une*

rethronologie, Georges Lautner, Roman Polanski, Yves Boisset, etc. Il garde une passion de jeune homme pour cette création cinématographique où « *on fait de tout, du classique, de la musique légère, du rock et de la chanson, pour un public qu'il faut aider, car il n'a pas une grande culture musicale* ». Il rend hommage à la chanson *Michelle*, des Beatles, et dans la même envolée à ses amis de tous jours, comme Gillo Pontecorvo, avec lequel il travailla dès *La Bataille d'Alger*, en 1965, ce film-culte que les autorités françaises interdirent pendant des années.

Gillo Pontecorvo confirme : « *Quelqu'un m'avait décrit ce jeune Ennio comme extraordinaire, raconte-t-il. Je me souviens : je n'arrivais*

à trouver le leitmotiv musical central de La Bataille. Une nuit, je me mis à improviser, je me suis enregistré et, dès 7 heures du matin, me suis précipité chez Ennio. Il m'accueillit en me disant : "Moi aussi j'ai trouvé", et il me joua un air, le même exactement que celui que j'avais improvisé de mon côté. J'étais stupéfait. Lui me dit avec un grand sérieux : "Nous travaillons depuis un mois sans nous quitter, c'est normal d'avoir la même idée." Moi : "Mais c'est plus que ça ! Ce sont les mêmes notes !" Je fis enten-

dre les deux versions à Maria, la femme d'Ennio, qui en convint. Le mystère resta entier jusqu'à la Biennale de Venise qui suivit, en 1965, où nous gagnâmes le Lion d'or. Là, à un journaliste qui s'étonnait que nous ayons cosigné la bande-son, Ennio dévoila le pot aux roses. Ce matin-là, à 7 heures du matin, alors que je montais l'escalier quatre à quatre, j'avais sifflé mon air. Il l'avait entendu et l'avait transcrit sur-le-champ ! »

Gillo Pontecorvo en rit encore en le racontant. « *Il y eut aussi cette autre scène, où Marlon Brando n'était pas au mieux de sa forme, je n'arrivais pas à obtenir l'émotion que je voulais, je me confiai à Ennio. Il me comprit tellement bien que, lorsqu'il mit sa musique sous cette scène, tout ce que j'espérais en sensation s'y trouva révéler. Je lui dis : "Si je suis honnête, tu signes la mise en scène." » Rire. « *Je sais bien, ajoute-t-il, que Goffredo Petrassi, son maître en composition, fut déçu de le voir s'orienter ainsi, lui qui était un de ses meilleurs élèves en classique, mais pour moi, c'est un des plus grands génies de la musique dans toute l'histoire du cinéma. Et je l'aime comme un frère.* »*

De fait, Ennio Morricone a deux versants, soigneusement décortiqués par Sergio Miceli, dans un livre qui lui est consacré (édité par Ricordi et Mucchi) : le plus connu est celui de la bande-son au cinéma, l'autre, un peu dédaigné du milieu, mais auquel il tient visiblement, est la composition de musique contemporaine populaire. Pas moins de quatre-vingts œuvres pour orchestre jalonnent sa longue carrière, dont une première cantate pour chœur et orchestre écrite dès 1955 sur un texte de l'écrivain Cesare Pavese, et une

Cantate pour l'Europe, datant de 1988 et cinq fois exécutée en concert, avec deux récitants, quarante voix et quatre-vingt-deux exécutants. « *Je l'ai écrite avec des textes d'hommes politiques, de poètes qui ont eu l'idée de l'Europe, Charles de Gaulle, Adenauer, De Gasperi, Victor Hugo* », explique Morricone avec chaleur.

« *Il écrit avec une vitesse stupéfiante, il suffit qu'on lui donne une ou deux idées au départ. Sans doute est-ce pour cela qu'il réussit si bien au cinéma* », témoigne pour sa part Monique Veaute, la directrice-fondatrice du festival Romaeuropa qui, chaque automne, remporte à Rome un franc succès.

ELLE projette pour 2002 de donner *Epitaffi sparsi* (*Epitaphes éparses*, 1991), dont le texte est de Sergio Miceli et la composition d'Ennio Morricone. La mise en scène sera assurée par Lucinda Child. « *Entre le compositeur du Sud, chaud, et la chorégraphe du Nord, froide, qui travailla avec Bob Wilson, c'est une alchimie qui fonctionne merveilleusement* », dit Monique Veaute. Avec cette gentillesse qui lui est propre, Ennio a adapté sa musique à la création de Lucinda : « *Vous faites sortir les musiciens du plateau ? C'est toujours triste pour eux de le quitter, alors je vais rajouter quelques notes pour les accompagner.* »

C'est d'ailleurs par le classique qu'Ennio Morricone commença sa carrière. Né à Rome en 1928, dans une famille nombreuse dont le père était trompettiste d'orchestre ou de boîte - « *un excellent professionnel qui refusait un poste fixe pour avoir de meilleurs cachets* », dit-il -, le jeune Ennio, dès onze ans, est inscrit au Conservatoire. Il s'y initie à la trompette comme papa, dont il est l'unique rejeton musicien. A dix-huit ans, il entre en classe de composition et signe ses premiers contrats, tour à tour instrumentiste et arrangeur. « *En artisan bien tempéré* » - comme son père - il court le cacheton, la nuit dans des clubs pour gagner sa vie, puis travaille à la RAI, la radio-télévision publique, jusqu'au jour de 1961 où Luciano Salce l'impose aux producteurs pour la partition de son film, *Il Federale*.

« *C'est le cinéma qui est venu à moi, pas le contraire. Mais j'en suis très heureux. Quand j'ai une idée, j'écris, c'est une joie, et sans idée je n'écris pas. Aussi tous les moments de ma vie sont empreints de bonheur.* » Le maestro bâille, une nouvelle fois. « *Ce n'est pas que je m'ennuie, mais dès mon réveil je bâille, et toute la journée* », dit-il en clignant des paupières, et il ferme la porte sur le visiteur sans autre forme de procès.

Danielle Rouard

Le syndrome de la télé-réalité

LA TORNADE « Loft Story » n'a pas fini de souffler sur la télévision française. Les conférences de presse de rentrée, tenues fin août par les chaînes hertziennes, ont montré que l'irruption de la télé-réalité dans le paysage audiovisuel français avait profondément changé la donne. Ebranlées dans leurs certitudes et toujours traumatisées par un succès d'audience qui a largement dépassé le cadre du petit écran, les concurrentes de M6 – et particulièrement TF1 – ont du mal à retrouver leurs marques.

Pour s'en convaincre – même si cela reste symbolique –, il suffisait de voir les vigiles aux crânes rasés, avec oreillettes, réquisitionnés par TF1 pour surveiller son rendez-vous avec la presse. La direction de la Une avait même séparé les journalistes (bracelet jaune) des stars de la chaîne (bracelet rouge). Le contraste était saisissant, le lendemain, lors du point de presse de M6 où, dans la bonne humeur, les dirigeants de la chaîne ont été applaudis pour la présentation originale de leur nouvelle grille. « *Le Loft nous a complètement décomplexés* », avouait un membre de la direction de l'ancienne « petite chaîne qui monte ». « *La peur a changé de camp* », résumait un animateur de la chaîne.

Quinze ans après sa privatisation, TF1 est pour la première fois malmenée sur ses programmes. Le « Loft » a donné un coup de vieux à la chaîne et à son public. Signe des temps : le duo Delon-Belmondo a été appelé à la rescousse pour servir de locomotive de prestige aux émissions de la Une. Mais une grande partie de la jeunesse – cible favorite des publicitaires avec les ménagères de moins de cinquante ans – se préoccupe plus de l'avenir de Loana et Steevie que de celui des stars grisonnantes des années 1970. M6 l'a compris, et le succès inespéré de « Loft Story » permet aujourd'hui à la chaîne de proposer une grille de programmes familiaux et généralistes qui concurrencent sérieusement ceux de TF1.

LE VENT DE LA MONDIALISATION

Endormie sur ses lauriers de « première chaîne d'Europe », la Une est maintenant sur la défensive. Elle n'a pas vu venir le vent de la mondialisation : secteur de l'économie comme un autre, la télévision est soumise aux lois du libéralisme, qui ne s'émeut guère de l'exception culturelle ou de la « quête de sens ». Tous les coups sont permis pour faire de l'audience, et l'on est même surpris que TF1 se soit fait « griller la politesse » par M6. « *Peut-on tout montrer à la télévision ?* », s'interrogeait Patrick Le Lay, PDG de TF1, dans *Le Monde* du 11 mai. En pleine folie « Loft Story », il intervenait « pour des raisons déontologiques, morales et politiques » afin de dénoncer « ces sous-produits pornographiques ». Une belle envolée, mais sans lendemain : quelques semaines plus tard, TF1 signait un contrat d'exclusivité avec Endémol, groupe de production néerlandais, fer de lance de la télé-réalité en Europe avec, notamment, les adaptations de « Big Brother » ou de « Chasse à l'homme ».

Le pire est peut-être à venir. A TF1, la logique du profit maximal a finalement triomphé des bonnes résolutions prises en 1987 par Francis Bouygues, et que Patrick Le Lay résumait ainsi : « *S'adresser à tous dans le respect de leurs convictions, de leurs croyances et de leur dignité.* » S'abritant derrière un paravent sémantique, la Une pro-

met de faire une « télé du réel » qu'il ne faut pas confondre avec la « télé-poubelle ». Une « réalité » qu'elle a commencé, dès cet été, à décliner avec l'adaptation française du « Maillon faible », émission phare de la télévision anglaise où l'exclusion est le principe même du jeu. De même pour « Les Aventuriers de Koh-Lanta », formule alléguée du « Survivor » américain.

FAR WEST AUDIOVISUEL

On peut se demander si, en choisissant de pilonner sa grille de rentrée avec de la télé-réalité, TF1 ne tente pas de banaliser le concept afin de couper l'herbe sous le pied de ses concurrents... « *La télé-réalité n'est pas la martingale miracle de la télévision* », a d'ores et déjà répondu Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, qui a cependant annoncé que sa chaîne diffusera en 2002 un « Loft Story 2 ». « *La télévision était jusqu'à maintenant une alchimie de désir et de plaisir, elle est devenue aujourd'hui uniquement une source de profit* », regrette un producteur.

Il y a encore quelques années, les bonnes surprises de la rentrée venaient de Canal+. Victime elle-même de la mondialisation et de la concen-

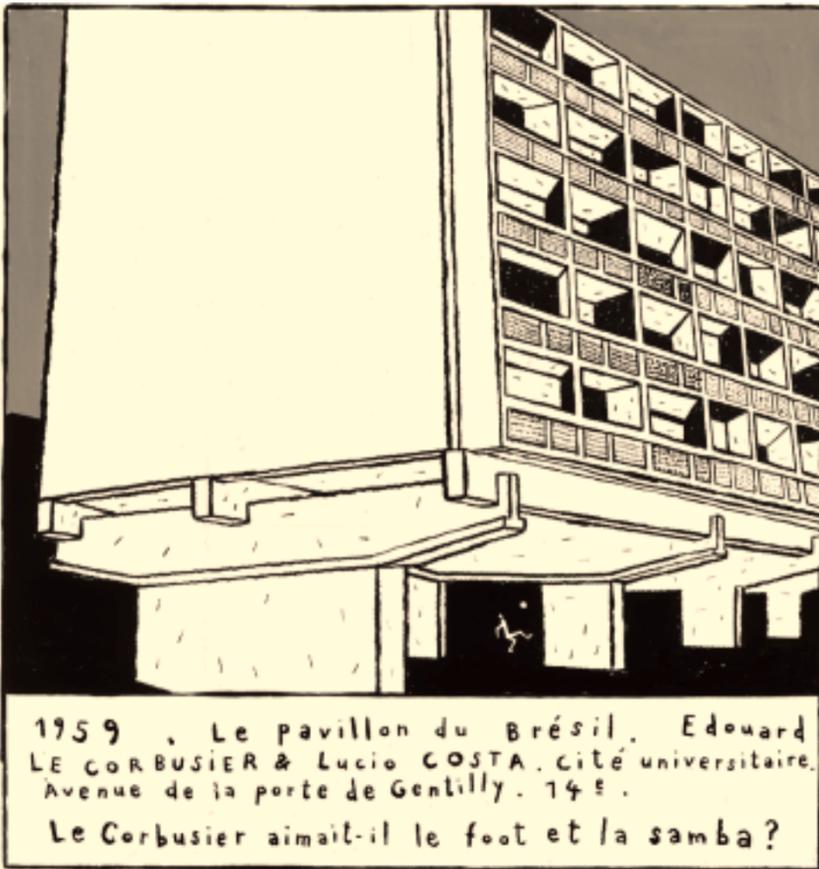
tration, « la chaîne crispée », comme l'a fort à propos rebaptisée *Télérama*, a perdu son âme et ses animateurs du « Canal historique » dans les couloirs de la méga-fusion avec Vivendi. Entre le tiercé, un quizz décalé et une speakerine de soixante-douze ans, l'originalité n'est plus au rendez-vous.

Dans ce Far West audiovisuel, le service public, qui n'a pas été épargné par la tornade du « Loft », arrivera-t-il à (re)trouver sa place et son identité ? Les « nouveaux » programmes de France 2, France 3 et La Cinquième montrent qu'une télévision « populaire et de qualité » est possible. Mais à quel prix ? « *Le service public est une fenêtre sur le monde, une loupe, un miroir mais pas une glace sans tain* », a insisté Marc Tessier, PDG de France Télévision. Mais a-t-il les moyens d'abandonner la course à l'audience et de résister à la mondialisation des concepts ? C'est la question qui se pose à l'aube d'une année électorale dont l'issue pèsera sur la refondation de la télévision publique française.

Daniel Psenny

► www.lemonde.fr/loftstory

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



Le monde arabe traversé par un anti-américanisme virulent

JAMAIS, depuis des années, le discours anti-américain n'a été aussi virulent dans le monde arabe. La dernière illustration de cette hostilité tient dans les commentaires consécutifs au retrait de la délégation américaine de la Conférence des Nations unies sur le racisme de Durban. « *La gestion du monde selon le modèle américain ne trompe plus les peuples* » ; « *les Etats-Unis non seulement se contentent d'observer la violence [israélienne contre les Palestiniens] sans réagir, mais donnent des prétextes à Israël pour continuer ses exactions inhumaines* » ; « *le lobby américano-sioniste s'est vu infliger le plus grand camouflet* ». C'est un échantillon des réflexions d'éditorialistes arabes dans des journaux de pays tels que l'Arabie saoudite ou les Emirats arabes unis, où la presse ne dispose pratiquement pas de liberté d'expression.

Ce qui veut dire que ces commentaires ont été pour le moins autorisés. Il est par ailleurs quasi certain que les pays arabes n'auraient pas été aussi intraitables à la conférence de Durban si le conflit israélo-palestinien et l'inertie américaine, perçue comme un parti pris pro-israélien, n'avaient pas touché des sommets. Farouk Al Chareh, le ministre syrien des affaires étrangères, a accusé Washington d'avoir prévu de quitter Durban « *parce que les Etats-Unis approuvent les meurtres [commis par Israël], qu'ils veulent voir se poursuivre* ». Son homologue égyptien, Ahmad Maher, a qualifié le retrait américain d'« *inacceptable et incompréhensible* » : c'est « *une grande humiliation pour les Nations unies, pour tous ceux qui ont participé à la conférence, et pour le pays hôte, l'Afrique du Sud* ».

Même son de cloche de la part du secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa : « *Nous avons annoncé clairement que nous acceptons la mention* », dans les documents de la conférence, « *de ce que les juifs ont*

subi dans le passé, mais il ne faut pas oublier les pratiques israéliennes actuelles contre le peuple palestinien », a-t-il dit. Ouassama Al Baz, conseiller politique du président égyptien, a frappé plus fort encore. Il reproche aux Etats-Unis « *non seulement de se désengager mais de protéger Israël politiquement, au niveau de la propagande et à d'autres niveaux (...)* ». Et d'ajouter qu'« *Israël utilise des armes américaines pour terroriser les Palestiniens* ».

PROPOS INADMISSIBLES

Cette sévérité de ton traduit une montée d'adrénaline anti-américaine que l'attitude de Washington accentue au fil des semaines. Des déclarations, début août, de Dick Cheney, vice-président américain, trouvant « *quelques justifications* » aux « *assassinats ciblés* » par Israël d'activistes palestiniens, à la menace de veto qui a empêché, à la fin août, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution prévoyant la mise en place d'un « *mécanisme de surveillance* » pour aider Palestiniens et Israéliens à rétablir le calme, la coupe arabe est pleine.

« *Si vous avez une organisation qui a fomenté ou est ent rain de fomenter des attentats-suicides, par exemple, et si vous savez de qui il s'agit et où ils se trouvent, je pense qu'il y a quelques justifications à essayer de se protéger en les devant* », avait déclaré Dick Cheney à la chaîne américaine Fox. Propos qui, quels qu'aient été les efforts du porte-parole de la Maison Blanche, rappelant que les Etats-Unis étaient opposés à ces meurtres, vont « *attiser les suspicions dans une grande partie du monde arabe, selon lesquelles les Etats-Unis ont donné le feu vert à Israël pour assassiner des Palestiniens présumés terroristes* », a prévu, quelques jours plus tard, Edwin S. Walker, le président du Middle East Institute à

Washington dans un article publié par *l'International Herald Tribune*.

Pour cet ancien ambassadeur américain dans les Emirats arabes unis et en Egypte, les propos de M. Cheney sont d'autant plus inadmissibles que les Etats-Unis ont toujours dénoncé les assassinats ciblés quels qu'aient été les gouvernements. « *Je me souviens en particulier, a-t-il rappelé, que j'ai dû sermonner dans les termes les plus sévères le recours à des meurtres extra-judiciaires par un pays arabe qui était engagé vers le milieu des années 1990 dans une lutte sanglante contre le terrorisme fondamentaliste. Et ce bien que de nombreux civils innocents mouraient aux mains des terroristes.* »

Quant à l'explication donnée par le représentant américain à l'ONU, James Cunningham, à la menace de veto au Conseil de sécurité de l'ONU – « *une résolution ne fera pas avancer les choses et nous nous y opposerons par tous les moyens* » –, elle a été jugée irrecevable par les opinions publiques et les gouvernements arabes. D'autant que Washington lie la mise en place d'un tel mécanisme à son acceptation par Israël, ce qui équivaut à une condition rétroactive, l'Etat juif s'y opposant obstinément. Les rappels à l'ordre réguliers et publics que le président George W. Bush adresse au président palestinien, Yasser Arafat, n'arrangent pas non plus les choses. Les gouvernements arabes sont

d'autant plus exaspérés qu'ils savent que les Etats-Unis sont le passage obligé pour aboutir à des résultats : seuls parrains du processus de paix – la Russie n'étant un coparrain que sur le papier –, ils sont aussi les seuls que l'Etat juif est disposé à écouter éventuellement. « *Il est temps, en particulier pour les Etats-Unis, d'assumer leurs responsabilités pour prévenir les agressions israéliennes* », déclarait récemment le chef de la diplomatie saoudienne, Saoud Al Fayçal, qui a entrepris de consulter les dirigeants arabes sur la question palestinienne et qui dit avoir déjà recueilli des « *idées* » pour une « *vision* » commune. « *Les pays arabes, a-t-il ajouté, ont fait de leur mieux pour relancer le processus de paix et pris toutes les décisions nécessaires* » et « *l'échec du processus de paix est lié aux politiques israéliennes d'intimidation, d'agression et de renonciation [à l'application] des accords signés* ».

A en croire des informations de presse, l'Arabie saoudite tente d'organiser une rencontre entre le président Bush et M. Arafat. Alors qu'il a déjà reçu à plusieurs reprises le premier ministre israélien, Ariel Sharon, M. Bush estime que le temps n'est toujours pas venu de recevoir le président palestinien. Ce qui ne fait qu'accentuer, aux yeux des Arabes, l'idée d'un net parti pris américain en faveur d'Israël.

Mouna Naïm

RECTIFICATIF

ELECTIONS SÉNATORIALES

Contrairement à ce qui était indiqué dans *Le Monde* du 6 septembre, les accords pour les élections sénatoriales du 23 septembre, conclus entre, d'une part, le PS et, d'autre part, le PCF ou les Verts, concernent douze, et non quinze, des seize départements élisant leurs séna-

teurs à la proportionnelle. Par ailleurs, le secrétaire national aux élections du PS se nomme Bruno Le Roux, et non Leroux, et le sénateur socialiste sortant de Loire-Atlantique s'appelle François Autain, et non François Autin. Enfin, c'est Jacques Floch, et non Jacques Foch, qui a été nommé, le 3 septembre, secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Microsoft, champion de Bush

L'INTENSE campagne de lobbying de Bill Gates a payé. Ebranlé par les premiers jugements à son encontre en 1997, Microsoft, le géant des logiciels de micro-ordinateurs qui avait jusque-là négligé les couloirs de Washington, a mis en place un imposant appareil pour convaincre les acteurs politiques, et d'abord les républicains.

Le gouvernement républicain a annoncé, jeudi 6 septembre, qu'il renonçait à démanteler Microsoft. Cette décision, qui marque un virage à 180 degrés par rapport à l'administration Clinton, était attendue depuis juin, après une décision de la cour d'appel de Washington, très sceptique sur ce démantèlement. Mais le gouvernement Bush va plus loin, puisqu'il renonce aussi à exiger que la firme de Seattle mette fin à sa pratique, très contestée, de « lien » entre ses différents logiciels qui, à partir de sa position dominante sur les logiciels de base, lui permet de s'étendre vers les logiciels d'exploitation, notamment les programmes d'accès à Internet.

Microsoft n'est pas blanchi ni à l'abri de sanctions pour ses pratiques anticoncurrentielles passées, dûment avérées par le juge Jackson l'an passé. Mais il va pouvoir lancer en octobre une nouvelle version de Windows qui comportera toute une série de ces « liens » vers la musique, le cinéma ou le téléphone par internet. Si des concurrents, comme Apple, se plaignent d'être expulsés du marché par ces « liens », ils pourront à nouveau poursuivre Microsoft.

L'administration Bush a expliqué que la politique arrêtée sous Bill Clinton imposait de mettre en place un lourd organe de supervision du secteur sans assurance aucune de parvenir à rétablir ainsi la concurrence. La nouvelle politique, plus simple, doit être d'accélérer le cours de la justice, a expliqué le ministre de la justice, et, parallèlement, de veiller à ce que l'attitude de Microsoft vis-à-vis des fabricants d'ordinateurs ou des distributeurs soit correcte.

Clinton croyait que le marché doit être surveillé pour bien fonctionner. En cas de violation, l'Etat doit imposer une mesure brutale, en l'occurrence casser Microsoft en deux compagnies distinctes. Bush refuse toute « régulation » nouvelle et renvoie à la justice ordinaire qu'il prie de faire bien et rapidement son travail.

Cette nouvelle philosophie a quelque chose de naïf, le passé de l'informatique démontrant que la justice aura toujours des années de retard sur l'évolution des ordinateurs et qu'au royaume du silicium le lapin ne rattrape jamais la tortue. Toute cette industrie est basée sur la vitesse.

Mais il s'agit, en fait, aussi, d'une nouvelle attitude américaine vis-à-vis de ses champions industriels. Dans la sidérurgie, George W. Bush n'hésite pas à recourir au protectionnisme ; dans l'informatique, il défend son meilleur chevalier. L'Europe, dans sa philosophie de la concurrence qu'elle cherche à tâtons, devrait en prendre leçon : le libéralisme américain va de pair avec une politique industrielle.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Loliche
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurents (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le désir de paix de la France

DU FLOT de la pompeuse éloquence diplomatique à la louange du traité japonais et de ses auteurs a jailli sur la scène de l'Opéra de San Francisco une note juste : le discours de M. Robert Schuman. Se refusant à tout effet oratoire, le ministre français des affaires étrangères a fait entendre, en termes mesurés certes, mais néanmoins fort clairs, les anxiétés d'une Europe à la recherche d'une vraie paix.

Il est en effet des vérités qu'il faut sans cesse répéter. A San Francisco, les Occidentaux peuvent se préparer sans crainte à signer leur traité : le Japon se trouve placé dans une aire géographique où les Soviétiques ne sauraient réagir autrement qu'en provoquant un conflit mondial. La diplomatie de la guerre froide est ainsi faite que chacun des adversaires opère à sa guise dans sa sphère d'influence.

Mais l'Allemagne occupe une position particulière à la frontière névralgique des deux blocs. C'est ce qu'a voulu faire ressortir M. Schuman en insistant sur les principes généraux d'une paix utile et sur le problème particulier de l'équilibre européen. Aux uns et aux autres le représentant de la France faisait ainsi part de la volonté des peuples du Vieux Continent de rechercher par tous les moyens à assurer la paix.

La paix en Extrême-Orient, M. Schuman espère qu'après l'étape décisive du traité de San Francisco elle sera assurée dans un prochain avenir « *par un traité d'assistance mutuelle pour tous les pays s'inquiétant des menaces qui subsistent* ». C'est la première fois que la France s'exprime aussi nettement sur l'opportunité d'un « pacte du Pacifique ».

(8 septembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Comment la Suisse chemine vers l'Europe

par Pascal Couchepin

UNE douzaine de pays souhaitent adhérer rapidement à l'Union européenne. Certains d'entre eux s'impatientent. Un pays, la Suisse, a déposé une demande d'adhésion en juin 1992 mais l'a gelée après le vote négatif sur l'Espace économique européen en décembre 1992. L'an passé, dans son rapport de politique étrangère, le gouvernement suisse a déclaré prudemment qu'il déciderait durant la législature 2003-2007 s'il y a lieu d'ouvrir formellement des négociations.

Objectif ardent de la politique étrangère de nombreux pays, l'adhésion ne suscite pas de vague de fond en Suisse. Cette attitude suscite chez de nombreux interlocuteurs européens des interrogations, parfois un brin d'irritation. Quel est donc ce peuple qui hésite à accéder à une Union que tous courtisent ?

L'attitude de fond des Suisses à l'égard de l'UE n'est pas en cause. Tous reconnaissent son apport décisif au maintien de la paix. Ils admirent ses succès économiques. La Suisse partage les grandes valeurs de démocratie, de liberté, de tolérance qui donnent à l'UE ses fondements éthiques. Elle veut aussi un monde plus respectueux de l'environnement et socialement plus équitable. Mais dans un pays de démocratie directe, si le débat tient compte des valeurs essentielles, il se porte rapidement sur les moyens de concrétiser ces objectifs, sur la

pesée des intérêts matériels, régionaux ou encore politiques.

Sur la base des scrutins populaires en rapport avec l'intégration européenne, on peut estimer que 30 % des Suisses ne veulent pas adhérer à l'Union ni aujourd'hui ni plus tard ; 30 % d'entre eux souhaitent une adhésion immédiate ; 40 % pensent que l'adhésion est un objectif souhaitable et probable sous réserve de réponses positives à plusieurs questions importantes.

Ceux qui ne veulent pas adhérer ont des craintes pour l'identité nationale. Ils voient dans l'intégration une menace mortelle pour la démocratie directe, la neutralité et le fédéralisme. Ils sont méfiants à l'égard de la politique économique européenne. Les sanctions à l'égard de l'Autriche les ont renforcés dans leur conviction que l'égalité de traitement entre pays membres de l'UE n'est pas assurée.

Les partisans de l'adhésion immédiate soutiennent que tout retard prive la Suisse de la possibilité d'influencer le développement institutionnel de l'Union. De surcroît, l'isolement aurait un coût politique et économique croissant.

La majorité relative enfin. Qu'attendent les 40 % de citoyennes et citoyens qui envisagent une adhésion à terme ? Leurs questions sont politiques et économiques. Pour certains d'entre eux, il y a le problème de la neutralité perpétuelle imposée à la Suisse par les puissances signataires du traité de Vienne en 1815.

Est-elle compatible avec le renforcement du pilier de politique étrangère et de sécurité de l'Union ? Comment aménager les institutions de la démocratie directe pour que l'adhésion ne soit pas synonyme de réduction des droits populaires ? Faut-il introduire, à côté de l'initiative populaire et du référendum, de nouveaux instruments ? En cas d'adhésion, le fédéralisme, soit la répartition des compétences entre l'Etat fédéral et les can-

adopter en même temps le système monétaire européen. L'Union est, d'autre part, en mesure de faire valoir efficacement ses intérêts dans la compétition internationale. Les difficultés de l'OMC augmentent l'importance des blocs régionaux intégrés.

Les points faibles d'une adhésion sont la perte d'autonomie en matière de politique monétaire, l'obligation de porter à 15% un taux de TVA

Le débat sur l'adhésion à l'UE a été vif dans les années 1990. (...)

Aujourd'hui, il est plus paisible. Les partisans de l'adhésion immédiate se sont rendu compte qu'ils ne progressaient pas. D'une certaine manière, le désir d'Europe s'est affaibli au cours de ces derniers mois

tons, serait touché. La Constitution prévoit que toute compétence qui n'est pas expressément déléguée à la Confédération appartient aux cantons. Une interprétation ouverte de cette disposition n'est pas admise.

Sur le plan économique, les avantages d'une adhésion sont liés à la participation sans entraves au grand marché européen et à l'union monétaire. On n'imagine pas la Suisse adhérer à l'Union européenne sans

actuellement à 7,6%, la disparition probable des différences de taux d'intérêt qui provoqueraient une charge supplémentaire de l'ordre de plusieurs milliards de francs français par an. Enfin, la Suisse entend préserver sa politique traditionnelle de flexibilité du marché de travail. Face à l'Europe sociale, la majorité des Suisses se sent proche de la Grande-Bretagne.

Le débat sur l'adhésion à l'UE a été vif dans les années 1990. Il a per-

mis à l'UDC (Union démocratique du centre) de progresser. Ce parti isolationniste a regroupé beaucoup d'adversaires inconditionnels de l'adhésion, déçus par l'attitude prudente et changeante des deux partis gouvernementaux de centre droit (le Parti radical-démocratique et le Parti démocrate-chrétien) ou par l'attitude franchement positive des responsables du Parti socialiste.

Aujourd'hui, le débat est plus paisible. Les partisans de l'adhésion immédiate se sont rendu compte qu'ils ne progressaient pas. D'une certaine manière, le désir d'Europe s'est affaibli au cours de ces derniers mois. Le débat ne peut porter seulement sur l'appel aux grands idéaux partagés par tous les Européens : paix, prospérité, sécurité, solidarité. Il doit aborder les préoccupations concrètes des citoyens.

L'adhésion sera décidée ou non à l'issue d'une campagne référendaire au cours de laquelle les leaders politiques devront se soumettre, comme cela est l'usage en Suisse, aux questions de leur auditoire. Et malheur à l'orateur qui manifesterait de la condescendance face à des questions délicates ou critiques. Ces questions sont précisément extrêmement concrètes. Enfin, dans un contexte économique favorable, il n'y a pas d'incitation à des changements fondamentaux. La croissance économique se situe dans son chemin de croissance potentiel à long terme, entre 1,5 % et 2,5 %. Le taux de chômage en juillet s'élevait à 1,7 %. Le taux d'occupation est de 80 % (Union européenne : 63 %). L'inflation est en dessous de 2 %.

Dans ces circonstances, le gouvernement suisse maintient son objectif d'adhésion mais le concrétisera après avoir tiré les premières expériences des accords sectoriels. Le Conseil fédéral poursuit une politique de rapprochement avec l'UE par le biais de mesures autonomes ou négociées qui accroissent l'eurocompatibilité de la Suisse. Plusieurs accords spécifiques ont déjà été conclus dans des domaines sensibles comme la libre circulation des personnes et les transports terrestres.

De nouvelles négociations bilatérales sont ouvertes actuellement ou envisagées sur des thèmes variés allant de la libéralisation du commerce de produits agricoles transformés à l'adhésion de la Suisse aux systèmes de Schengen et Dublin.

De son côté, l'Union souhaite négocier sur les moyens de lutter contre la fraude douanière et sur la fiscalité de l'épargne. La Suisse est disposée à chercher des solutions dans ces domaines. Sur la fiscalité de l'épargne, elle entend cependant préserver l'obligation de discrétion du banquier envers la clientèle. Il va de soi que ce devoir n'est pas absolu. La Suisse collabore avec les autres pays dans la lutte contre le crime organisé. Sa législation dans ce domaine est exemplaire.

Du fait de la situation géographique, des valeurs communes de démocratie et de paix, des intérêts économiques, la Suisse et l'Union européenne ne peuvent pas s'ignorer. Au contraire, elles doivent se rapprocher. L'adhésion reste un objectif souhaitable et probable. Sa réalisation dépendra de la capacité de donner des réponses aux interrogations des citoyennes et citoyens helvétiques.

Les processus politiques peuvent prendre du temps et sont, par nature, incertains. La réalité, elle, impose une intégration de fait : 800 000 citoyens de l'UE vivent en Suisse, 350 000 Suisses vivent dans l'UE. Les investissements helvétiques dans l'Union dépassent 600 milliards de francs français. Dans l'autre sens, ils atteignent 320 milliards. Le rapprochement de la Suisse et de l'UE se fait par croissance organique. Une décision populaire d'adhésion ne pourra être acquise que sur la base d'expériences concrètes, positives et durables.

Pascal Couchepin, conseiller fédéral, est ministre suisse de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, du travail, de la formation professionnelle et de la technologie.

► www.lemonde.fr/ue

L'une des plus belles voitures au monde est un Break.



Rover 75 Tourer

À partir de 167 269,04 F / 25 500 €⁽¹⁾

Modèle présenté : Rover 75 Tourer 2.0 CDT Pack avec peinture métallisée et jantes alliage Météor 17" : 191 867,43 F / 29 250 €⁽¹⁾

Avec la Rover 75 Tourer, c'est une nouvelle dimension du plaisir automobile qui vient de naître. Bénéficiant de la distinction naturelle de la berline, la Rover 75 Tourer s'impose comme l'un des plus beaux Breaks. Proposée en 3 niveaux de finition et 4 motorisations, la Rover 75 Tourer allie style et praticité.



⁽¹⁾ Pour connaître votre concessionnaire Rover le plus proche : www.rover.fr

123 Privé à la Rover 75 Tourer 1.8 ou 2.0i. Taxes de consommation : 14€ + 6,30€/100km. 123 Tarif au 06/96/0000. 031 Garantie 3 ans ou 300000km sans limite de kilométrage. Voir conditions générales de vente sur www.rover.fr. *Sous réserve de part.



A CLASS OF ITS OWN



Appel à non-candidatures

Suite de la première page

Et que le succès ou l'échec d'un candidat du second tour dépende de ces fiascos annoncés y ajouterait une anomalie dommageable. Parmi les prétendants qui se sont ou ont été déclarés, il en est trois qui posent problème. Les deux premiers parce qu'ils conduisent leur parti au fiasco, le troisième parce qu'il enfonce la France dans le discrédit.

Commençons par l'erreur la plus repérée. Alain Lipietz est un brillant polytechnicien, il n'a pas manqué de nous le répéter. C'est un piètre politicien, la chose est avérée. Sa bourde sur l'amnistie en Corse a convaincu une partie de ceux qui ne le connaissent guère. Les autres, dont je ne suis pas, s'accordent, tous horizons confondus, pour souligner l'erreur de casting. La famille verte existe. Elle a des choses à dire. Nombre de jeunes l'entendent, bien qu'éloignés de la politique. Elle fait partie de la gauche plurielle, qui a besoin d'elle. Malgré sa puérilité, elle participe des tentatives pour renouveler une vie politique bien fatiguée. Pour toutes ces raisons, les Verts doivent avoir un bon candidat à la présidentielle. Et Alain Lipietz se retirer. Continuons par le plus évident. Robert Hue est sympathique, mais Robert Hue est pathétique. Parce qu'il ne dit rien de cohérent. Parce qu'il regarde trop les sondages et pas assez la société. Parce qu'il est devenu médiamane, mégalodiatique, comme vous voudrez.

L'avenir du Parti communiste n'est pas simple, mais l'existence d'une force critique et responsable à la gauche de la gauche a sa raison d'être. La transformation du PC en groupuscule ferait perdre la gauche sans rien apporter à la démocratie, on vient de le voir en Italie. Les communistes ne manquent pas de bons candidats, à commencer, comme chacun sait, par Marie-George Buffet. Si Robert Hue persiste, il se perdra, ce qui est dommage pour lui, et il ruinera les siens, ce qui n'est pas nécessaire.

Terminons par le plus important. En faisant des détours. L'Allemagne vient de s'interroger sur la démission ou non de son ministre de la

défense, parce qu'il avait emprunté un avion militaire pour retrouver sa dulcinée à Majorque. Le Pérou a renvoyé son président parce que son chef des services secrets avait acheté des parlementaires. Les Philippines ont chassé le leur parce qu'il touchait sur des marchés. Le Royaume-Uni a révoqué un ministre parce qu'il aurait accordé une faveur à un soutien financier des travaillistes.

Et la France ? Celui qui la préside est accusé d'avoir organisé un système de corruption des marchés de rénovation des lycées pour financer sa campagne présidentielle. Pèsent sur lui les charges aggravantes d'avoir utilisé une partie de cet argent pour payer ses voyages personnels. Sans parler des vieilles histoires de fondation humanitaire achetant un terrain pour le confort de son château. Et que faisons-nous pour connaître la vérité, en tirer les conséquences ? Rien ou presque.

Comment la démocratie française en est-elle restée à ce niveau d'immaturation ? Une bonne part de l'explication réside dans la perpétuation d'une culture néomonarchique, dans le pire sens du mot. Une autre dans l'absence de procédures acceptées pour régler la question. La justice ordinaire ? Le Conseil constitutionnel en conteste la compétence. La justice parlementaire ? Le président la dit seule compétente, mais ne demande pas à y être soumis. Sur ce refus, il doit revenir. Ou, de ce refus, il doit tirer la conséquence. Et renoncer à se représenter.

Dans le cas contraire, son obstination éperdue à rester peu ou prou au pouvoir viendrait pourrir la campagne présidentielle et la future mandature. S'il perd l'élection, il aura tellement abîmé la droite qu'elle ne sera même plus en mesure d'exercer pleinement sa fonction d'opposition républicaine. S'il la gagne, le feuilleton de ses affaires ne s'arrêtera pas, sauf à museler l'information et à soumettre la justice. L'image de la France se dégradera encore dans le monde. L'image de la politique se détériorera encore chez les Français.

Cet appel n'est probablement qu'une bouteille à la mer. Sauf si, à droite, à gauche, ailleurs, d'autres le reprennent à leur manière et disent, à leur tour, tout haut ce que tant d'entre nous pensent tout bas. Il est temps de conjuguer nos efforts pour guérir le nouveau mal français.

Olivier Duhamel

Les Etats-Unis, tueurs de traités

par Philip H. Gordon
et Julien Vaïsse

Si George W. Bush maintient son rythme moyen d'un traité par mois, il pourrait bien finir son mandat actuel avec plus d'une quarantaine d'accords internationaux tués ou vidés de leur substance : le traité ABM, déjà « une relique du passé » ; le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), qui languit au Sénat sans que le président puisse le tuer ; le traité sur les armes légères, rendu insignifiant, le protocole sur les armes biologiques ; la Cour pénale internationale ; le protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique et les initiatives de l'OCDE contre le blanchiment et les paradis fiscaux. Le retrait de la délégation américaine de la Conférence des Nations unies sur le racisme, bien que compréhensible, vient confirmer cette tendance.

Plusieurs de ces accords, y compris celui sur les mines antipersonnel, avaient déjà été rejetés du temps de Bill Clinton, ce qui montre bien que des facteurs structurels, et non pas seulement politiques, sont à l'œuvre dans ce désamour de l'Amérique pour le multilatéralisme.

On peut même avancer que, sur le long terme, l'Amérique n'a pas vraiment changé. Au fond, elle n'a jamais été multilatérale au sens européen, elle n'a jamais cédé des pans significatifs de sa liberté de manœuvre ou de sa souveraineté et a toujours dominé les enceintes collectives – ou du moins gardé un droit de veto. Mais le reste du monde a changé. La fin de la guerre froide et l'émergence d'une société civile internationale ont entraîné une prolifération sans précédent des initiatives visant à imposer un règlement multilatéral de tel ou tel problème.

Au cours des derniers mois, de nombreux observateurs européens ont conclu que l'administration Bush était irrémédiablement unilatéraliste, hostile à toute coopération internationale par principe. Mais si l'idéologie de certains républicains a sa place parmi les facteurs de rejet, on ne peut cependant pas nier la logique de la nouvelle administration. Il est irresponsable, et parfois dangereux, d'accepter un mauvais traité. Signer un document inefficace ou insignifiant au seul prétexte que des dizaines de pays ont réussi à se mettre d'accord, au prix, souvent, des objectifs initiaux et du simple bon sens, affaiblit sur le long terme la légitimité des accords multilatéraux.

Sur le long terme, l'Amérique n'a pas vraiment changé. Au fond, elle n'a jamais été multilatérale au sens européen, elle n'a jamais cédé des pans significatifs de sa souveraineté

La question devient donc : pris un par un, ces traités sont-ils bons ? La réponse est mitigée. Prenons le cas du protocole sur les armes biologiques : ses dispositions étaient insuffisantes pour empêcher une fraude massive par certains Etats, mais suffisamment sérieuses pour inquiéter certains secrets industriels. Faut-il rappeler que les découvertes de l'UNSCOM en Irak ont mis au jour les insuffisances flagrantes des traités anti-prolifération, y compris ceux comportant des volets de vérification ?

A l'heure où les Européens mettent en avant le multilatéralisme comme moyen principal de lutte contre la prolifération, plutôt que les systèmes antimissiles, il ne faut en aucun cas s'en remettre à des critères au rabais sous prétext-

te d'obtenir un accord large à tout prix.

Le traité sur les mines antipersonnel : c'est l'armée américaine qui assure la sécurité de la Corée du Sud, et personne ne souhaite voir cette garantie disparaître. Or les mines représentent une sécurité indispensable pour ces troupes, qu'elles permettent également d'économiser. Ne fallait-il pas offrir ici aux Etats-Unis le statut dérogatoire provisoire qu'ils demandaient ?

Le cas du traité ABM : La France n'est aucunement opposée par principe aux systèmes antimissiles en tant que tels. Elle développe d'ailleurs des projets de défense de théâtre. Pour des pays comme le Japon, ces systèmes sont largement préférables à l'option nucléaire. Or le traité ABM interdit l'essai en vol de certains systèmes prometteurs, notamment en

On ne peut pas nier la logique de la nouvelle administration. Il est irresponsable, et parfois dangereux, d'accepter un mauvais traité. Cela affaiblit la légitimité des accords multilatéraux

Il est irresponsable, et parfois dangereux, d'accepter un mauvais traité.

Cela affaiblit la légitimité des accords multilatéraux

phase de propulsion, les moins déstabilisateurs. Bush n'a-t-il pas raison de chercher à lever les contraintes de ce traité vieux de trente ans ?

Le problème est double, en réalité. D'un côté, si l'Amérique a souvent raison de pointer les insuffisances du multilatéralisme, elle a tort de le faire de manière cavalière et brutale comme c'est le cas depuis l'arrivée de Bush. Le rejet du protocole de Kyoto est un parfait exemple : manque de concertation, justification par des facteurs essentiellement intérieurs, absence totale d'alternative. En agissant ainsi, l'administration Bush abdique son leadership et se résigne à l'isolement au lieu de conduire la communauté internationale vers un monde plus coopératif.

D'autre part, l'Amérique s'obstine à opposer par principe certains traités qui ne lui posent pas de réels dangers ou qui, avec sa participation, pourraient au moins être améliorés : TICE, Cour pénale internationale, Kyoto, armes légères. Elle a tort, en somme, de profiter de sa position de prééminence pour faire passer des considérations intérieures (soutien de la National Rifle Association, pressions des industriels) avant sa mission d'exemple extérieur (freiner le trafic des armes légères en Afrique).

A long terme, cette évolution est inquiétante, pour deux raisons au moins. En agissant ainsi, les Etats-Unis paient un prix moral de plus en plus élevé, comme l'échec à la Commission des droits de l'homme de l'ONU en mai dernier le montre. Son « soft power » s'étiolle. Ensuite, le système international, au diapason de sa première puissance, risque de s'orienter vers moins de normes et de contraintes, moins de prévisibilité et donc moins de sécurité.

L'ironie de l'histoire est que le pays qui a le plus d'intérêt à voir se développer le droit au niveau international est celui qui refuse le plus, pour le moment, d'y contribuer.

Philip H. Gordon est directeur du Centre sur les Etats-Unis et la France à la Brookings Institution (Washington).

Justin Vaïsse est historien.

► www.lemonde.fr/frisrael-palestiniens

Eloge du renouveau maçonnique

par Michel Barat

Patrimoine culturel dans notre pays, référence historique pour la réalisation des idéaux des Lumières dans le monde entier, la franc-maçonnerie est de nouveau attaquée tant dans les pays anglo-saxons que sur le continent européen.

Ces attaques, souvent très violentes, ne sont pas sans rappeler les fantasmes du complot judéo-maçonnique. La franc-maçonnerie n'est plus seulement présentée par ses détracteurs comme l'ennemi de la foi, mais de toute foi. Les autorités britanniques ont ainsi tenté d'obliger les fonctionnaires de Sa Gracieuse Majesté à déclarer leur éventuelle appartenance. Les censeurs français la dénoncent comme réseau d'influences affairistes. Tout cela relève bien plus d'une méconnaissance de la réalité maçonnique ou des intentions malveillantes d'un antimaçonnisme vulgaire.

Refuser avec force les attaques bien excessives n'est en rien nier les faiblesses, voire les perversions de quelques-uns : la franc-maçonnerie n'a sans doute pas encore accompli le rêve du meilleur des mondes possibles. Elle en est heureusement loin. Mais elle a bien réussi. Peut-être trop. Ses idéaux de tolérance, de respect des droits de l'homme ou de l'indépendance des peuples constituent des valeurs devenues banales. Ils sont

affichés par tous mais, en fait, pratiqués par peu. Je ne crains pas de dire que, parfois, certains francs-maçons n'échappent pas à cette critique.

Dans l'univers anglo-saxon, là où elle est née et fut brillante, la franc-maçonnerie régresse et n'assume plus depuis longtemps son renouvellement. Elle s'y réduit trop souvent, au mieux, à un club symphonique, à un musée d'une tradition perdue ou, au pire, à un réseau d'affairisme, plus secret encore qu'ailleurs. Le cosmopolitisme des Lumières se serait-il dilué dans la mondialisation effrénée ? On voudrait nous faire croire que ce mouvement s'est généralisé dans les loges de tous les pays. Il en va bien autrement. La franc-maçonnerie française, avec ses défauts, ses tendances à l'engourdissement et à la nostalgie des succès passés, s'est réveillée. C'est dans notre pays qu'elle demeure la plus vigoureuse, qu'elle progresse même.

Nombreux sont les francs-maçons britanniques et américains qui s'en étonnent et s'interrogent. L'explication est simple : la franc-maçonnerie française résiste. Mieux : elle reprend le flambeau des Lumières.

Elle en est capable parce que sa diversité, jadis si décriée, la sauve du déclin. Dans le système anglais, une obédience, l'obédience mère, la Grande Loge unie d'Angleterre, prétend labelliser et franchiser

toutes les loges du monde. Dans le paysage français, la pluralité des obédiences a évité le solipsisme et l'enfermement autiste.

Même quand leurs relations n'étaient pas au mieux, la Grande Loge et le Grand Orient de France n'ont cessé d'échanger. Leurs différences et parfois leurs différends ont fait vivre les idéaux maçonniques. Les deux plus grandes puissances maçonniques françaises ont ainsi été conduites à respecter et à écouter la maçonnerie féminine, comme celle de la Grande Loge féminine, ou la maçonnerie mixte, comme celle du Droit humain. Aucune des deux, aujourd'hui, ne peut prétendre à l'hégémonie ou à représenter seule toute la franc-maçonnerie. En renonçant à leur leadership, elles ouvrent la possibilité d'un renouveau maçonnique en Europe et dans le monde. Ce renouveau passe par le renforcement d'un espace maçonnique français où aucune obédience ne se revendique comme le chef de file, où chacune affirme sa singularité et sa tradition et où toutes se reconnaissent. Le moment est venu pour les francs-maçons de réaliser entre eux leur idéal de fraternité et d'universalité. Loin d'être fatiguée par cette gestation, la franc-maçonnerie française, la plus vivante et proportionnellement la plus nombreuse au monde, ne doit pas faillir à sa vocation. Si cela advenait, le déclin maçonnique

anglais et américain deviendrait le fait de tous les pays.

La franc-maçonnerie a proclamé et continue de proclamer qu'il y a de l'esprit dans la technique des hommes. Le symbolisme maçonnique est d'abord et avant tout un symbolisme du métier. Comme nos ancêtres du siècle des Lumières, nous pensons que la connaissance est bonne et que l'industrie des hommes est leur chance. La franc-maçonnerie contemporaine doit ainsi résister et combattre pour cette liberté de savoir et de faire.

La libre rencontre des obédiences maçonniques en leur singularité traditionnelle et historique est un excellent exercice pour faire reculer la pensée unique, le totalitarisme mou des opinions qui renoncent à se mesurer à l'aune de la vérité.

Si les francs-maçons français demeurent fidèles à l'esprit des Lumières, s'ils ont la volonté de se tenir solides entre saint Jean et la République, ils pourront redevenir les ouvriers d'un humanisme de l'esprit. Ils maintiennent une tradition qui n'est pas derrière mais devant eux. Il leur appartient de faire partager leur conviction : l'histoire n'est pas finie, le futur est toujours possible.

Michel Barat est grand maître de la Grande Loge de France.

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2001

France Télécom

Activités et rentabilité en forte croissance

En milliards d'euros au 1^{er} semestre

Chiffre d'affaires consolidé
+33%



EBITDA (résultat opérationnel consolidé avec amortissements)

+14%



Résultat opérationnel

+3%



Nombre de clients contrôlés par le Groupe

	Clients en millions	Nombre de pays
Télécommunications mobiles	30,1	22
Téléphonie fixe	38,8	11
Accès (inames) (clients actifs)	5,3	12
Réseaux câblés	2,1	2

Le résultat avant amortissements de goodwill et intangibles minoritaires se monte à 3,1 milliards d'euros et le résultat net part du groupe à 1,95 milliard d'euros.

Retrouvez nos résultats sur
www.francetelecom.com

Pour tout renseignement :
10 10 ou 0 800 05 10 10 (appel gratuit)
3614 code 1010 FT (0,37 F/mr)

"Ces résultats démontrent le succès de la stratégie que nous avons mise en œuvre avec constance depuis cinq ans. La croissance est au rendez-vous tant en France qu'à l'international. Le nouveau France Télécom est désormais bien placé pour continuer à capter de la croissance, car nous sommes positionnés sur les secteurs les plus dynamiques et les plus promoteurs des télécoms."

Michel Bon,
Président-directeur général

Les activités de France Télécom au 1^{er} semestre 2001

Orange Dans sa configuration actuelle, pro forma, Orange réalise un chiffre d'affaires de 7,1 milliards d'euros, en croissance de 31 %, et son EBITDA progresse de 80 % à 1,6 milliard d'euros. Opérateur mobile numéro 1 en France, Orange est maintenant aussi le 1^{er} opérateur mobile au Royaume-Uni.

Wenadoo Le chiffre d'affaires, à 689 millions d'euros, progresse de 51 %. A périmètre comparable, il progresse de 38 % ce qui correspond, pour la plus grande part, au développement rapide des services d'accès à Internet. L'EBITDA progresse plus modérément à -54 millions d'euros. En un an, le nombre de clients actifs est passé de 1,9 million à 5 millions.

Services fixes, Voix et Données en France Le chiffre d'affaires de ce segment à 11,5 milliards d'euros, progresse de 14 % sur une base historique. Mais à méthode comptable comparable, la variation reste quasi stable. La baisse du prix du fixe est contre-balançée par la forte progression des réseaux d'entreprises et des services en ligne. L'EBITDA est quasi stable à 4 milliards d'euros.

Services fixes, Voix et Données hors de France Ce segment connaît une croissance soutenue du chiffre d'affaires, +22,7 % à 3,1 milliards d'euros. Son EBITDA est stable à 480 millions d'euros. A compter du 1^{er} juillet 2001, France Télécom consolidera les résultats d'Equant.

france telecom

ÉLECTROMÉNAGER LE PDG de Moulinex Brandt, Patrick Puy, a confirmé, jeudi 6 septembre en fin de journée, qu'il y avait de « fortes probabilités », comme *Le Monde*

l'avait révélé à la mi-journée, que le groupe se dirige vers un dépôt de bilan. ● LES REPRÉSENTANTS du personnel n'avaient pourtant été convoqués, le matin même, dans le cadre

d'un comité central d'entreprise, que pour un ultime examen du plan social, prévoyant 1 500 licenciements en France et la fermeture de trois usines. ● LES TRAVAUX de cette instan-

ce ont été suspendus, dans l'attente d'un conseil d'administration qui devait, vendredi matin, se prononcer sur le dépôt de bilan. ● LES ACTIONNAIRES italiens du groupe, qui

avaient ponctionné Brandt d'un dividende exceptionnel de 120 millions d'euros avant la fusion, ne semblent pas disposés à réinjecter de l'argent dans Moulinex.

Moulinex Brandt est victime des attermoissements de ses actionnaires italiens

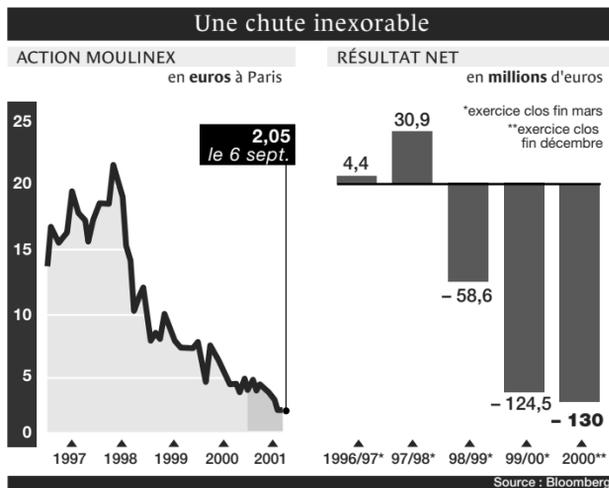
Le groupe était sur le point, vendredi, d'annoncer un dépôt de bilan. Après avoir prélevé sur Brandt un dividende exceptionnel de 120 millions d'euros avant la fusion, en décembre 2000, la famille Nocivelli hésite à entamer davantage son patrimoine

FIN de partie ou énième rebondissement ? Sauf surprise de dernière minute, le groupe Moulinex Brandt devait être déclaré en cessation de paiement, vendredi 7 septembre. La veille, en fin de journée, le PDG du groupe, Patrick Puy, a en effet confirmé, devant les représentants du comité central d'entreprise (CCE) réunis à Paris, l'information parue dans *Le Monde* du jour, selon laquelle existaient « de fortes probabilités » pour qu'un dépôt de bilan soit annoncé vendredi, à l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire réuni à partir de 10 h 30. Une décision, prise au terme d'une folle journée qui devait initialement permettre au CCE d'examiner une ultime fois le plan de restructuration concocté par M. Puy et qui a tourné court (*lire ci-dessous*).

C'est surtout la conséquence de longs mois d'attermoissements qui ont enfoncé un peu plus l'entreprise normande. Une issue désastreuse qui ne signifie pas pour autant la fin du numéro un français de l'électroménager.

Les syndicats voulaient croire, jeudi soir, qu'un dépôt de bilan pourrait permettre de relancer la machine. « Cette annonce va être un choc terrible pour tous les salariés, [et] serait catastrophique également au niveau commercial, reconnaissait le délégué syndical CGT Thierry Le Paon. Mais d'un autre côté, elle pourrait permettre de poursuivre une activité qui n'aurait pas été possible avec le plan de restructuration de Patrick Puy, (...) massive destruction d'usines et d'emplois ». Le délégué CFDT Claude Renault dénonçait la « logique de fusion qui est toujours néfaste pour les salariés. On rentre maintenant dans une autre époque, mais l'objectif reste le même : assurer l'avenir des salariés ». Quant au représentant de la CFTC Daniel Fauvel, il souhaite qu'un dépôt de bilan soit « une occasion d'assainir l'entreprise une fois pour toutes et de trouver des repreneurs ayant un véritable projet industriel ».

Car c'est bien de cela qu'il s'agit désormais. Quoi qu'il advienne, la



Malgré trois plans de restructuration en cinq ans, Moulinex n'a pu enrayer la chute de sa rentabilité et de son cours de Bourse, divisé par 10 depuis 1998.

pertinence même du schéma de rapprochement d'un fabricant de gros électroménager (Brandt) et d'un spécialiste du petit (Moulinex), qui n'a jamais convaincu les experts du secteur, est désormais en cause, y compris au plus haut niveau de l'entreprise. Le conseil d'administration, convoqué pour examiner la situation financière et les conditions de financement du plan de restructuration, ne pouvait que constater une nouvelle fois la situation de blocage entre les actionnaires et les banques, sur le financement du plan de restructuration de M. Puy. Celui-ci prévoit la fermeture de six usines et de 4 000 emplois dans le monde (dont trois usines et 1 500 emplois en France) et nécessiterait une recapitalisation de quelque 90 millions d'euros (590 millions de francs). Un plan que ni El. Fi, l'actionnaire majoritaire italien, ni les banquiers historiques du groupe, Crédit lyonnais, BNP Paribas, Société générale, Natexis-Banques Populaires, ne semblent prêts à financer. Une augmentation de capital avait été évoquée dans la presse, fin juillet. Elle aurait été souscrite pour 45 millions d'euros par la famille Nocivelli (propriétaire d'El. Fi), et par un apport immo-

bilier de 22,8 millions d'euros de la holding italienne. Mais elle n'a pas abouti. Selon nos informations, le grain de sable serait venu du Crédit agricole d'Ile-de-France, faiblement engagé, mais décidé à ne pas faire un pas de plus.

L'endettement de Moulinex Brandt atteignait 820 millions d'euros en avril, pour des fonds propres de 640 millions d'euros. Une

situation qui s'est probablement encore dégradée au cours de l'été, les mesures de restructuration n'étant pas encore mises en œuvre et la mobilisation des équipes s'avérant de plus en plus difficiles, de l'aveu même du PDG. D'où l'attitude des banques, qui exigent un nouveau geste des actionnaires avant d'ouvrir de nouvelles lignes de financement. Mais les Nocivelli ne veulent manifestement pas entamer davantage le patrimoine qu'ils ont mis vingt-cinq ans à bâtir. Un patrimoine qu'ils avaient pris soin de préserver, en faisant remonter de Brandt vers la holding El. Fi, juste avant la fusion avec Moulinex, un dividende exceptionnel de 120 millions d'euros (787 millions de francs). Il s'agissait de récupérer la plus-value réalisée sur la vente, en 1997, de l'entreprise de chauffage Chaffoteaux et Maury à l'allemand Preussag, laissée jusque-là dans Brandt. Une manœuvre qui en dit long sur leur degré de confiance dans l'entreprise. « Les industriels italiens ont fait preuve de la prudence des joueurs de casinos en sortant du jeu une partie de leur gain en cours de partie », relevait en juin une note d'analyse boursière assassine d'ING Barings.

Luigi et Gianfranco Nocivelli, les deux frères fondateurs et dirigeants d'El. Fi, ont manifestement sous-

estimé l'état réel de Moulinex, en même temps qu'ils surestimaient les performances de leur propre groupe, Brandt. « Ils ont pourtant passé une année entière à examiner le dossier – faisant notamment prendre un retard dramatique à la mise en œuvre du plan de restructuration de Pierre Blayau [le prédécesseur de M. Puy], annoncé en janvier 2000 et qui n'a jamais été mis en œuvre »,

Les syndicats voulaient croire jeudi soir qu'un dépôt de bilan pourrait permettre de relancer la machine

dénonce une source proche du dossier. Pis : Brandt a accusé, entre 1999 et 2000, une chute de son résultat opérationnel, tombé de 66 millions d'euros à 26 millions d'euros. Du coup, le PDG qu'ils ont eux-même recruté, M. Puy, n'y est pas allé de main morte avec les Nocivelli. Cet ancien directeur général de Legrand, reconnu comme un industriel pur et dur, n'a

notamment pas épargné l'activité de la maison-mère. Les 120 emplois supprimés dans l'usine principale de la marque phare d'El. Fi, San Giorgio, à La Spezia, a créé un certain émoi médiatique en Italie, où la famille de Brescia (Lombardie) se distinguait jusqu'ici par sa discrétion.

Face aux dissensions entre ses actionnaires et ses banquiers, M. Puy semble décidé à jouer sa carte personnelle. Il est gagnant à tous les coups. Si les Nocivelli se ravisaient au dernier moment, en décidant de recapitaliser le groupe, son plan de restructuration pourrait être mis en œuvre. Dans le cas contraire, le PDG – qui affiche une étonnante sérénité – aurait déjà commencé à démarcher d'éventuels repreneurs pour remplacer les Italiens. « Le dépôt de bilan va lui permettre de rebattre les cartes, affirmait jeudi un proche du dossier. Il a deux coups d'avance sur tout le monde. » Reste une troisième hypothèse : que M. Puy soit poussé à la démission. Mais il sait qu'il serait alors difficile de lui trouver un remplaçant... La partie de poker menteur est désormais proche de l'épilogue.

Pascal Galinier

► www.lemonde.fr/restructurations

Une folle journée de rumeurs et de conciliabules

IL EST 19 HEURES passées, jeudi 6 septembre, lorsque les membres du comité central d'entreprise (CCE) de Moulinex quittent le siège parisien du groupe, situé

RÉCIT

« C'est Dallas ! », dit une syndicaliste en apprenant les bruits de dépôt de bilan

dans l'une des miroitantes tours de la Défense. Les visages empourprés des uns, les traits tirés des autres trahissent l'engagement des discussions. Au cours d'une réunion de près de deux heures, le PDG de Moulinex-Brandt, Patrick Puy, vient de reconnaître qu'il existait « de fortes probabilités » pour qu'un dépôt de bilan du groupe franco-italien soit annoncé le lendemain, vendredi, lors du conseil d'administration qui doit se tenir en fin de matinée.

Cette ultime annonce de M. Puy n'aura été que le dernier épisode d'une longue journée mouvementée pour le numéro trois européen de l'électroménager. Quand s'ouvre le CCE, à 9 h 30, rien ne semble pourtant devoir bouleverser son ordre du jour. Son objet : préciser les détails du plan de restructuration présenté en avril par

le PDG, qui prévoit de supprimer en France 1 500 postes et 3 usines, et discuter des mesures sociales d'accompagnement. « Nous allons dire à la direction que son projet n'est pas un plan de sauvetage mais un plan de sabotage. Mais nous savons bien que nous ne pouvons plus remettre en cause la restructuration. Ce soir, nous sortirons avec un dossier ficelé », anticipe un syndicaliste avant de s'engouffrer dans la salle de réunion.

Une grosse demi-heure plus tard, premier coup de théâtre et première interruption du CCE. « La direction est incapable de nous donner des informations sur le financement du plan de restructuration », explique Daniel Fauvel, délégué central CFDT. « Patrick Puy nous a expliqué que le conseil d'administration, qui a été suspendu mardi, continuait de travailler sur le financement du plan. Mais pour nous, c'est clair : vu que nous n'avons pas ces informations, nous ne rendrons pas d'avis sur le volet industriel aujourd'hui », reprend Claude Renault, de la CFDT.

« ON EST TRÈS TENDUS »

La suspension définitive est même évitée de peu. « Nous restons pour discuter du volet social. Les salariés sont inquiets, ils veulent savoir ce qui va se passer pour eux », poursuit M. Renault qui,

comme d'autres membres du comité central d'entreprise, téléphone régulièrement aux différentes usines de Moulinex-Brandt pour les informer de l'évolution du CCE.

Devant le site d'Alençon (Orne), menacé par le plan social comme ceux de Cormelles-le-Royal (Calvados) et de Lesquin (Nord), ils sont une centaine de salariés depuis le début de la matinée. Voilà dix jours qu'ils bloquent l'accès à l'usine pour montrer leur hostilité aux projets de la nouvelle direction. Entre 11 et 12 heures, les informations publiées par *Le Monde* (du 7 septembre) et relayées par les radios et les agences de presse, selon lesquelles les actionnaires et la direction de Moulinex pourraient déposer le bilan, font l'effet d'une bombe et occupent toutes les conversations. « On ne sait pas trop quoi en penser mais on est très tendus », commente Maurice Corninette, délégué CGT local. Même chose à Cormelles-le-Royal, où l'usine tourne au ralenti. « Nous avons eu vent de l'article du Monde, mais nous n'avons aucune remontée du CCE sur le sujet », précise un salarié sur place.

Et pour cause. A Paris, isolée du concert médiatique par son huis clos traditionnel, la réunion se poursuit comme si de rien n'était. Départs à la retraite anticipés, reclassements internes, projets de

réindustrialisation : les syndicalistes multiplient les propositions pour réduire la portée des 1 500 suppressions d'emplois. Perturbées par d'incessantes sonneries de portables, les discussions sont bientôt suspendues : par leurs collègues sur les sites – le monde à l'envers –, les représentants syndicaux du CCE apprennent enfin la rumeur de dépôt de bilan. Ils interrompent à nouveau la séance et somment la direction de s'expliquer sur ces bruits. « C'est Dallas », ironise une syndicaliste.

La réponse de l'état-major intervient en début d'après-midi, sous la forme d'un communiqué : « A la suite de l'article paru dans *Le Monde*, la direction précise que les discussions relatives au financement du groupe continuent et qu'un conseil d'administration se réunira demain pour statuer sur ce sujet. » Un rendez-vous est également fixé, à 17 heures, entre les membres du CCE et M. Puy. Le PDG du groupe est en effet reparti à l'assaut des banques et des actionnaires pour trouver enfin une issue à son impasse financière – à lui seul, le plan social envisagé par M. Puy représenterait un coût de 325 millions de francs (49,5 millions d'euros).

En attendant, les représentants du CCE patientent, s'impatientent dans le hall de la tour Moulinex. Certains partent boire un café, d'autres s'attardent auprès de la quinzaine de journalistes postés là. On peste contre la fusion avec Brandt « qui n'avait pas les moyens pour assurer la viabilité de Moulinex » ou contre « les millions engloutis à fonds perdus, en Amérique latine ou en Allemagne ».

Moins d'une heure avant la clôture, l'action Moulinex – qui perd alors 18 % par rapport à son cours de la veille – est suspendue à la Bourse de Paris. M. Puy revient, les membres du CCE s'isolent. Pendant ce temps-là, de passage dans l'Orne pour une réunion prévue de longue date à l'Union départementale de son syndicat, le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, vient symboliquement apporter son soutien aux salariés de l'usine Moulinex. « Je suis prêt à recommencer des actions comme en 1995. Les gouvernements successifs n'ont rien fait [pour Moulinex] alors qu'il y a des problèmes depuis dix ans. »

José Barroso

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

JEAN-PIERRE
RAFFARIN

Président de la région Poitou-Charentes

avec
PATRICK COHEN - RTL
GÉRARD COURTOIS - LE MONDE
PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Dix années de turbulences

● 1991 à 1995 : le groupe perd régulièrement de l'argent. A l'origine de ses difficultés, selon ses dirigeants, la concurrence des produits bon marché en provenance des pays d'Asie du Sud-Est. ● 1996 : le premier plan social. En février, le président du directoire, Jules Coulon, est remplacé par Pierre Blayau, ancien dirigeant de Saint-Gobain et de Pinault-Printemps-Redoute. Celui-ci annonce en juin la suppression de 2 400 postes. Le recours à la loi Robien, qui permet à l'entreprise de réduire le temps de travail de 15 % et de bénéficier d'exonérations de cotisations sociales, permet de préserver 750 emplois. Deux usines, Argentan (Orne) et Mamers (Sarthe), sont fermées. ● 1997-1998 : la crise. Le plan Blayau commence à porter ses fruits et le résultat d'exploitation

devient positif sur l'exercice 1997-1998. Mais la crise asiatique de 1997 et la crise russe de 1998 qui, par effet de dominos, entraîne la chute du réal brésilien portent un coup très sévère à l'entreprise ainsi qu'à son rival français, Seb. Les deux groupes avaient racheté au prix fort des entreprises brésiliennes juste avant la crise que subit ce pays, et la Russie représentait le deuxième marché des leaders français d'électroménager. ● 1999-2000 : la recherche de partenaires. Manquant de fonds propres – la recapitalisation de 600 millions de francs obtenue en 1996 est insuffisante –, Moulinex cherche des partenaires. Des entreprises comme Philips ou Whirlpool étudient le dossier, mais la gravité de la situation et les difficultés à créer des synergies entre le gros et le petit électroménager sont dissuasives.

En janvier 2000, M. Blayau annonce un nouveau plan qui se traduirait par près de 2 000 suppressions d'emplois et la fermeture de deux usines : Cormelles-le-Royal et Falaise (Calvados). « Nous ne pouvons pas continuer à fabriquer des fours à micro-ondes et des aspirateurs nous-mêmes », explique M. Blayau, qui reconnaît, dans un entretien au *Monde* (du 26 janvier 2000), que Moulinex « n'a pas les moyens financiers ni le portefeuille produits pour procéder de la même manière progressive » que Seb. Fin septembre 2000, Moulinex passe sous la coupe de l'italien ElFi. ● 2001 : le dépôt de bilan ? Fin avril, le nouveau PDG, Patrick Puy, annonce la suppression de 4 000 emplois dans le monde dont 1 500 en France où trois usines doivent être fermées. En juillet, des rumeurs font état d'un possible dépôt de bilan et de difficiles négociations entre Moulinex et ses banquiers.

Bercy réplique aux accusations américaines sur Executive Life

Un procureur californien soupçonne un « blanchiment en bande organisée »

Le ministère des finances a vivement réagi, jeudi 6 septembre, aux accusations de Jeffrey Isaacs, procureur fédéral adjoint de Californie, qui soupçonne la France

d'avoir « couvert » le Crédit lyonnais lors de la reprise d'Executive Life. Bercy assure n'avoir jamais cherché à dissimuler la moindre infraction ou fraude.

LE MINISTÈRE français de l'économie et des finances a vivement réagi, jeudi 6 septembre, aux accusations publiées, le même jour, par le *Wall Street Journal Europe*. Le quotidien indiquait que la justice américaine disposait d'éléments prouvant que la France avait « couvert » les infractions commises par une ancienne filiale du Crédit lyonnais lors de la reprise, en 1991 et 1993, de la compagnie d'assurances californienne Executive Life. Dans un communiqué, Bercy a démenti cette information, affirmant « n'avoir jamais cherché à couvrir d'éventuelles fraudes ». « Le ministère, poursuit le communiqué, n'a jamais eu connaissance avant l'enquête lancée [en 1998] par les autorités judiciaires et prudentielles américaines des conditions précises de reprise de la compagnie Executive Life. »

Selon le quotidien, des documents extraits du rapport de l'inspection générale des finances rédigé, en 1997, par Véronique Hespel, remis, cet été, à la justice américaine démontreraient que la France avait connaissance, dès cette époque, du caractère frauduleux de l'intervention du Crédit lyonnais dans cette affaire. Le journal ajoutait que, fort de ces nouvelles pièces, Jeffrey Isaacs, le procureur fédéral adjoint de Californie, avait l'intention de poursuivre les autorités françaises, ainsi que le Consortium de réalisation (CDR), chargé de liquider une partie des actifs du Lyonnais après sa privatisation, pour « blanchiment d'argent en bande organisée ».

M. Isaacs soupçonne l'ancienne filiale du Crédit lyonnais, Altus (reprise par le CDR), d'avoir sciemment violé la législation américaine afin de mettre la main, à la fin de l'année 1991 et en 1993, sur les actifs d'Executive Life. Une opération de plus de 3,5 milliards de dollars (près de 25 milliards de francs). L'acquisition de la compagnie et surtout de son portefeuille d'obligations à haut risque (*junk bonds*) a permis aux Français, et plus particulièrement à François Pinault et à sa holding patrimoniale Artémis, reprenneur final d'Executive Life et des *junk bonds*, de réaliser des plus-values estimées à près de 10 milliards de dollars.

M. Isaacs estime qu'Altus, grâce à une opération de portage, était le véritable reprenneur de la compagnie d'assurances Executive Life, ce

que son statut de banque lui interdisait, selon la loi américaine.

Bercy n'a pas caché son étonnement face à l'interprétation des documents cités par le journal américain. Certains responsables du ministère ont expliqué que dans ce volet de l'affaire, la France avait, au contraire, opté pour la transparence en transmettant elle-même ces éléments qui ne concernent en rien, assurent-ils, l'affaire Executive Life. Remis directement à la Réserve fédérale américaine, autorité de tutelle des institutions bancaires, à la mi-juillet, puis au ministère de la justice américain, ces éléments extraits du rapport de M^{me} Hespel porteraient, selon Bercy, uniquement sur les activités du CDR aux Etats-Unis. La note adressée au ministre de l'économie de l'époque,

Peut-être le procureur américain Jeffrey Isaacs est-il « tenté de faire monter les enchères et de sauver la face »

Dominique Strauss-Kahn, jointe au rapport, évoquerait, quant à elle, les seuls problèmes d'organisation au sein du CDR, les procédures pénales engagées en France, le conflit juridique dans le dossier Métro-Goldwyn Mayer aux Etats-Unis et la cession des *junk bonds*.

Pour un certain nombre d'avocats new-yorkais, les menaces à peine voilées de M. Isaacs de mêler, à la procédure pénale, des dirigeants du Crédit lyonnais et l'Etat français ressemblent à un baroud d'honneur à la veille des dernières étapes de la négociation – afin d'aboutir à un accord amiable entre la France et les Etats-Unis. Ces derniers mois, le gouvernement français a fait valoir ses arguments. Jamais le département de la justice n'a engagé une action contre un organisme public d'un autre Etat, allié de surcroît, à l'exception de l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. Le commissaire californien aux assurances était, par ailleurs, informé des conditions réelles de la reprise de la compagnie d'assurances Exe-

cutive Life par Altus finance et ses alliés. L'opération n'a causé de préjudice à personne ; c'est le mieux-disant à la suite d'une offre publique qui a racheté la compagnie et les *junk bonds*. Enfin, la loi américaine autorise aujourd'hui une banque à contrôler une compagnie d'assurances. Autant d'arguments répétés depuis six mois qui commencent à faire effet à Washington.

Après avoir longtemps fait preuve de négligence, l'administration française s'est mise en marche. Enfin, M. Isaacs a annoncé, à plusieurs reprises, depuis quatorze mois, qu'il était sur le point d'incriminer le Crédit lyonnais et le CDR et de les envoyer devant un grand jury. Peut-être est-il, aujourd'hui, « tenté de faire monter les enchères et de sauver la face et sa carrière », souligne un juriste du camp français. M. Isaacs a déjà connu un échec cuisant en tentant, en vain, de faire « tomber » le Crédit lyonnais sur le dossier de la reprise du studio de cinéma MGM.

Jacques Follorou
et Eric Leser (à New York)

Les valeurs technologiques font plonger les marchés financiers mondiaux

Les Bourses occidentales ont connu un nouveau « jeudi noir ». Au-delà de la crise de la nouvelle économie, les investisseurs craignent que la reprise américaine soit plus tardive que prévu

LES PRINCIPAUX INDICES boursiers européens ont ouvert prudemment sur une note stable, vendredi 7 septembre, dans la matinée. Peu après l'ouverture, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,03 %, à 4 482,05 points. Mais, jeudi 6 septembre en clôture, les indices avaient atteint un nouveau record annuel de baisse à Paris, Londres, Francfort, Madrid, Milan, Amsterdam, Stockholm et Zurich !

L'indice CAC 40 avait ainsi terminé sous la barre des 4 500 points, à 4 480,75 points, retrouvant son niveau d'août 1999. L'indice allemand DAX s'était effondré de 3,42 %, à 4 875,37 points, au plus bas depuis mars 1999. L'indice britannique Footsie avait reculé de 2,10 %, à 5 204,30 points, un niveau jamais atteint depuis octobre 1998.

Le marasme est aussi passé par Tokyo, qui avait enfoncé, mercredi, un record de baisse vieux de dix-sept ans, à 10 325,80 points. L'indice japonais a terminé la semaine, vendredi, à 10 516,79 points, un niveau 3,7 fois inférieur à son

record historique de décembre 1989. Enfin, les marchés américains ont terminé au plus bas depuis cinq mois, jeudi soir. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, s'est replié sous la barre des 10 000 points, perdant 1,92 %, à 9 840,84 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a plongé de 3,03 %, à 1 705,64 points, valant trois fois moins qu'à son sommet de mars 2000.

MOTOROLA PERD 15 %

Jeudi, l'équipementier de télécommunications américain Motorola a douché les investisseurs en annonçant qu'il attend une stagnation de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, et non plus une progression de 5 %, ainsi qu'une perte par action de 5 à 8 cents au lieu des 5 cents précédemment attendus par les analystes. Au cours de la séance de jeudi, l'action Motorola a perdu 15 %.

En Europe, le titre de l'équipementier de télécommunications Marconi s'est effondré de 23,68 %, sur des inquiétudes concernant

son endettement. Le titre du finlandais Nokia, numéro un mondial des téléphones mobiles, a aussi chuté de 9,23 %, à 14,59 euros. A Paris, le titre du fabricant de semi-conducteurs ST Microelectronics a perdu 12,65 %, jeudi. Le marché redoutait les prévisions d'activité que devait divulguer le géant du secteur, Intel, jeudi après la clôture de Wall Street.

L'action France Télécom a reculé de 9 %, les agences de notation Moody's, Standard & Poor's ayant mis sa dette sous surveillance, suivies par Fitch IBCA après la fermeture du marché.

Au-delà des spasmes de la technologie et des télécommunications, les investisseurs redoutent maintenant que la reprise annoncée de la croissance américaine soit finalement reportée aux calendes grecques. Jeudi, l'Association nationale des directeurs d'achat américains a fait état d'une chute-surprise de son indice dans les services, qui s'est établi à 45,5 pour le mois d'août, contre 48,9 en juillet.

Adrien de Tricornot

L'Etat devra attendre pour céder ses parts dans le Crédit lyonnais

LE CRÉDIT LYONNAIS a présenté ses résultats semestriels, vendredi 7 septembre. La banque affiche un résultat net de 537 millions d'euros, en baisse de 2,9 %.

Mais son avenir reste incertain. « Il ne se passera rien sur l'actionnariat avant juillet 2003 », a déclaré Jean Peyrelevade, président de la banque, vendredi matin. La vente par l'Etat de sa participation de 10 % dans le Lyonnais n'est donc toujours pas programmée. Elle avait pourtant été promise au Crédit agricole – déjà premier actionnaire du Lyonnais avec 10 % – lors de la privatisation en 1999. Ce mariage est certes ardemment souhaité par le gouvernement, et particulièrement par le ministre des finances Laurent Fabius, qui souhaiterait solder de manière heureuse le dossier du Lyonnais, à sept mois de l'élection présidentielle.

Longtemps symbole des errances de l'Etat dans le secteur financier, le Lyonnais a empoisonné plusieurs gouvernements de gauche et de droite, entre 1993 et 1998. Bercy a mandaté une banque conseil en juillet sur ce dossier.

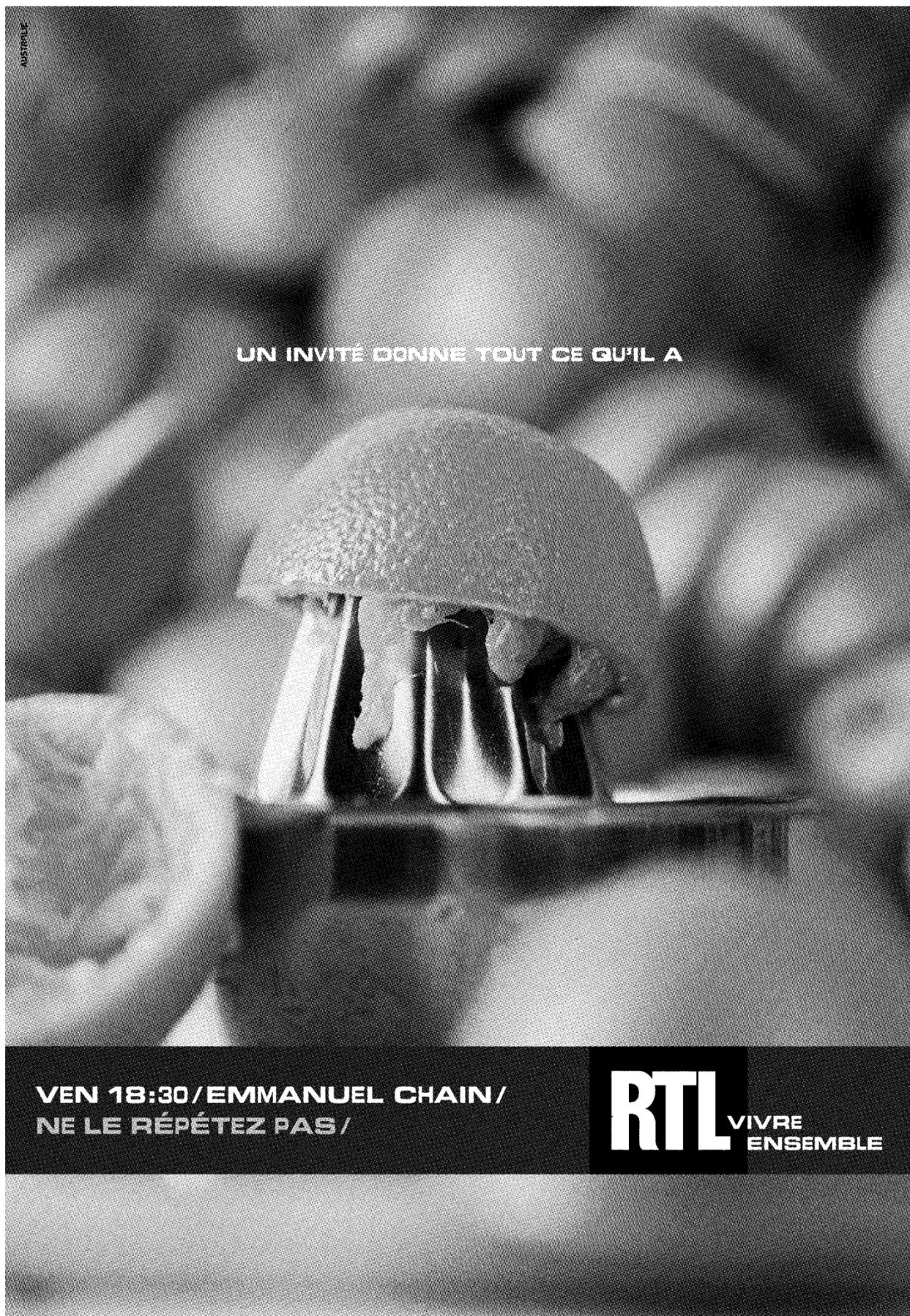
PERTE D'INDÉPENDANCE

Toutefois, ce projet de mariage entre l'ancienne banque publique et le Crédit agricole continue de se heurter à l'absence d'un projet industriel commun. A cela, deux raisons, évoquent des proches du dossier : le temps nécessaire aux deux groupes et à leurs présidents, Jean Peyrelevade côté Lyonnais et

Jean Laurent côté Crédit agricole, pour se résoudre à perdre leur indépendance en fusionnant, et l'obligation, pour le mutualiste, de mener préalablement à bien son introduction en Bourse. Programmée début 2002, la cotation du Crédit agricole, qui doit permettre de financer sa montée en puissance dans le capital du Lyonnais, ne pourra se faire sans un contexte boursier porteur.

Ainsi, ce Meccano pourrait prendre du temps. Un rebondissement n'est pas exclu. Les actionnaires sont à l'affût, le Lyonnais constituant une des dernières cibles dans le secteur bancaire français, d'autant plus qu'une étape a été franchie le 29 juin, avec la fin de l'une des dispositions du pacte d'actionnaires constitué lors de la privatisation de la banque. Les membres du groupe des actionnaires partenaires (GAP) peuvent vendre leur participation, jusqu'ici gelée. A une condition : chacun dispose d'un droit de préemption pendant encore deux ans. Outre le Crédit agricole, le GAP, qui contrôle 33 % du capital de la banque française, comprend notamment Allianz-AGF (6 %) et Axa (5,5 %). Allianz talonne le Crédit agricole en ajoutant les 3,6 % détenus par Dresdner Bank, qu'il vient de racheter. Les autres banques sont prêtes à entrer dans la bataille, notamment la Société générale, sans parler de BNP Paribas.

Anne Michel et Pascale Santi



UN INVITÉ DONNE TOUT CE QU'IL A

VEN 18:30 / EMMANUEL CHAIN /
NE LE RÉPÉTEZ PAS /

RTL VIVRE
ENSEMBLE

Le gouvernement américain renonce à demander le démantèlement de Microsoft

Bill Gates a bénéficié d'un intense lobbying de l'industrie informatique

Le département américain de la justice a modifié sa position et renoncé, jeudi, à demander le démantèlement de l'entreprise de Bill Gates. Dix-

huit Etats américains ont adopté la même position. Le gouvernement se contentera de demander des sanctions contre certaines pratiques com-

merciales. L'administration Bush a été sensible aux pressions de l'industrie informatique, en cette période de difficultés économiques.

NEW YORK

de notre correspondant

Microsoft ne sera pas démantelé par la justice américaine pour avoir abusé de son monopole comme l'ont été, en d'autres temps, Standard Oil et ATT. Le gouvernement a fait volte-face et a renoncé publiquement, jeudi 6 septembre, à demander la division du numéro un mondial des logiciels, ouvrant la voie à une issue négociée et rapide d'une procédure engagée depuis près de quatre ans. « La division antitrust du département de la justice a avisé aujourd'hui Microsoft qu'elle ne recherchera pas un démantèlement de la compagnie », annonce sobriement le communiqué. Les dix-huit Etats américains qui poursuivent également la firme fondée par Bill Gates pour pratiques anticoncurrentielles ont adopté la même position. L'administration Bush a aussi décidé de ne plus poursuivre Microsoft pour avoir intégré sans possibilité de recours son logiciel de navigation Internet Explorer à son système d'exploitation Windows.

Cette pratique systématique, qui consiste pour Microsoft à accroître régulièrement les fonctions de Windows pour élargir son monopole et détruire ses concurrents, se trouve à l'origine de toutes les procédures engagées contre le numéro un mondial des logiciels. Si la décision du gouvernement américain de ne plus demander un démantèlement n'est pas une surprise – la Cour d'appel a cassé le 28 juin le jugement de première instance condamnant Microsoft à être scindé en deux entités –, renoncer sans contrepartie à s'en prendre au comportement anticoncurrentiel de la firme de Bill Gates est lui faire un cadeau extraordinaire. « C'est

une très grande victoire pour Microsoft », a reconnu Don Young, analyste de la banque UBS Warburg sur la chaîne CNBC.

Le changement de ton et de stratégie de l'administration Bush a été brutal. Le département de la justice exhortait encore vendredi 31 août la Cour suprême à ne pas suivre Microsoft et à reconsidérer le jugement en appel du 28 juin, qui annulait son démantèlement, mais confirmait sa culpabilité et « l'utilisation abusive de sa position domi-

moment le lancement du nouveau Windows XP le 25 octobre », explique Roy Thomas, de la banque Bear Sterns. Manifestement, la mobilisation de l'industrie informatique, mal en point, et l'importance du secteur pour l'économie américaine ont été des arguments convaincants pour l'administration républicaine. Les constructeurs d'ordinateurs individuels (PC) attendent comme le Messie l'arrivée de Windows XP, seule susceptible à leurs yeux de relancer les ventes.

Penfield Jackson. Elle a été maltraitée par la Bourse, considérée comme un « dinosaure » en retard sur l'explosion d'Internet. Bill Gates était devenu un sujet de plaisanterie après ses interventions maladroitement devant le juge et une succession de dirigeants historiques sont partis. Dix mois plus tard, Microsoft est redevenu plus fort que jamais.

SANCTIONS « DOUCES »

A partir d'une position inexpugnable dans les systèmes d'exploitation, la firme élargit jour après jour sa sphère de domination. Pour éviter les critiques, le gouvernement américain s'est empressé, jeudi soir, d'affirmer que sa décision de ne plus demander de démantèlement n'était pas une concession. Nous voulons obtenir des sanctions appropriées et « efficaces », « aussi vite que possible », pour mettre fin aux pratiques illicites du groupe, a expliqué un responsable du département de la justice. Il y a deux semaines, la Cour d'appel a renvoyé le dossier devant un tribunal de district. Celui-ci a chargé la juge Colleen Kollar-Kotelly de déterminer des sanctions à appliquer pour empêcher Microsoft de continuer à avoir un comportement « prédateur ». La juge a fixé une audience au 21 septembre et a demandé aux deux parties de lui faire des propositions écrites pour le 14 septembre.

Les sanctions « douces » demandées par le gouvernement pourraient se traduire par une restriction des pratiques commerciales de Microsoft. En 1994, le groupe avait déjà accepté un accord de cette nature avec la justice américaine... et ne l'a jamais respecté.

Eric Leser

Une procédure engagée par l'Union européenne

Paradoxe qui n'en est peut-être pas un, le gouvernement américain se montre conciliant avec Microsoft au moment même où l'Union européenne engage une nouvelle procédure contre la société à la suite justement de l'intégration de nouvelles fonctions dans Windows. La Commission européenne a commencé une enquête en août 2000 dans le domaine des serveurs et l'a élargie le 30 août 2001 au logiciel Media Player que Microsoft incorpore dans Windows XP. Ce programme permet d'écouter de la musique et de regarder des vidéos sur Internet. En l'intégrant dans Windows, Microsoft ne laisse aucune chance aux sociétés commercialisant déjà de tels logiciels comme Realnetworks (Real Media) et Apple (Quicktime).

Il y a cinq ans, en mêlant le navigateur Internet Explorer et Windows, Microsoft avait laminé son concurrent Netscape. C'était pour empêcher de telles pratiques que le département de la justice avait alors débuté une procédure... à laquelle il renonce aujourd'hui.

nante ». Le groupe de Redmond avait voulu aller plus loin et obtenir une remise en cause de toute la procédure. Ce que le département de la justice contestait violemment... avant de la lui offrir aujourd'hui sur un plateau.

PLUS FORT QUE JAMAIS

« L'abandon des poursuites engagées contre Microsoft pour avoir ajouté de nouvelles fonctions à son système d'exploitation supprime tout risque de voir entravé au dernier

Contrairement à ses habitudes, Microsoft a le triomphe modeste. La société a simplement répondu jeudi, par la voie de son porte-parole Jim Desler, qu'elle s'engageait à « trouver une issue aux problèmes en suspens ». Pourtant, le groupe revient de loin. L'année 2000 a été la pire de son quart de siècle d'existence. La société a été condamnée à être scindée en deux entités distinctes, l'une pour les systèmes d'exploitation et l'autre pour les applications, par le juge Thomas

Jack Welch quitte General Electric

APRÈS VINGT ANS passés à la tête de General Electric (GE), Jack Welch devait partir à la retraite, vendredi 7 septembre, un an jour pour jour après avoir annoncé son intention de se retirer. A soixante-cinq ans, le légendaire patron américain cède sa place à la tête du plus grand conglomérat industriel mondial à Jeffrey Immelt, qui dirigeait jusqu'alors la filiale équipements médicaux du groupe.

Initialement, M. Welch avait prévu de lui passer le témoin dès avril. Il a toutefois retardé cette échéance pour superviser le mariage entre son groupe et l'américain Honeywell, annoncé en octobre 2000. Mais ce qui s'annonçait comme une fusion industrielle sans précédent a échoué le 3 juillet, devant le refus de la Commission européenne de l'avaliser. Un échec qui est venu ternir la fin de carrière de ce dirigeant, sans doute le plus admiré d'Amérique pour son style de management et ses performances. Il laisse à M. Immelt un solide héritage, mais aussi des défis de taille dans le contexte actuel de ralentissement économique généralisé.

Bruxelles lance une enquête dans le secteur pétrochimique

LES SERVICES de la concurrence de la Commission européenne ont annoncé, jeudi 6 septembre, l'ouverture d'une enquête approfondie sur les effets possibles du projet d'entreprise commune entre la filiale allemande de British Petroleum (BP) et l'allemand E. ON sur le secteur pétrochimique. Une présence dans ce secteur de deux pôles, BP/E. ON d'une part, et Shell DEA d'autre part, peut faire « craindre la création d'une position dominante collective », notamment sur le marché de la fourniture d'éthylène dans plusieurs pays d'Europe via un réseau de pipelines appelé ARG, a expliqué Bruxelles. Ce réseau relie différents sites de production et des consommateurs d'éthylène en Belgique, aux Pays-Bas et dans l'ouest de l'Allemagne. Les deux entités contrôlèrent la majeure partie du marché et ses infrastructures. BP avait annoncé en juillet qu'elle rachèterait les stations-service et les autres activités pétrolières d'E. ON.

Accord dans l'affaire d'espionnage entre Procter & Gamble et Unilever

UN ACCORD DE DÉDOMMAGEMENT à l'amiable a été conclu entre le groupe agroalimentaire américain Procter & Gamble et son concurrent néerlandais Unilever, qu'il avait admis la semaine dernière avoir espionné, ont annoncé les deux sociétés, jeudi 6 septembre, dans des communiqués séparés. Si les termes de cet accord n'ont pas été dévoilés, le PDG d'Unilever, Charles Strauss, a précisé qu'il « garantit que nos informations confidentielles sont protégées ». De son côté, le PDG de Procter & Gamble, John Pepper, a déclaré qu'il s'était « assuré personnellement qu'aucune information [obtenue grâce à l'espionnage] n'a été ou ne sera utilisée dans aucun plan de Procter & Gamble ».

Le 31 août, Procter & Gamble avait reconnu publiquement, à la suite des révélations du magazine *Fortune*, avoir espionné son concurrent, notamment en envoyant des personnes fouiller les poubelles d'Unilever.



Pas un euro de plus pour passer à la version supérieure sur Mégane.



RENAULT

Le MOIS

ROULEZ SURCLASSÉ

Soit 1 700 € ou 11 151,27 F* d'économie.

Pour le prix d'une Mégane Authentique, roulez en Mégane Expression...

avec climatisation, ordinateur de bord (sauf 1.9 dTi), projecteurs additionnels antibrouillard, Radiosat 4x15W K7 RDS, rétroviseurs électriques dégivrants ton carrosserie, sellerie velours.

Offre valable pour l'achat d'une Mégane berline Expression, à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes jusqu'au 29 septembre 2001 dans les points de vente participants. *Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.

Crédit 4,90%** de 12 à 36 mois

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

DU 1^{er} AU 29 SEPTEMBRE DANS LE RESEAU RENAULT
Concessionnaires et agents participants

**Taux nominal. Avec un apport contractuel minimum de 10% sur toute la gamme Renault VF seuls et un montant financier supérieur ou égal à 2250 € (14 759,03 F). Exemple pour un montant financé de 3 000 € (32 797,85 F), soit 36 mensualités de 151,10 € (1991,12 F). Coût du crédit : 439,60 € (12 983,59 F) dont frais de dossier : 50 € (327,98 F). T.E.G. annuel : 5,563%. T.E.G. mensuel 0,464%. Sous réserve d'acceptation par le DIAC S.A. Siren 5 702 002 221 RCS Bobigny. Offre réservée aux particuliers et valable du 1^{er} au 29 septembre 2001.

Le groupe de Leo Kirch précise son projet d'entrée en Bourse

Le magnat de l'audiovisuel bavarois fusionne KirchMedia et sa chaîne privée ProSiebenSat.1. Il crée le plus grand groupe de médias coté en Allemagne, présent dans le négoce de licences, la production et la télévision, pour mieux affronter avant juin 2002 son grand rival, Bertelsmann, sur le terrain boursier

FRANCFORT

de notre correspondant

Sur le papier, l'annonce ne change pas grand-chose au périmètre du groupe Kirch. Pourtant, c'est une nouvelle étape décisive dans la mutation engagée par l'un des géants européens de l'audiovisuel. Derrière la fusion entre KirchMedia – le fleuron du groupe, qui regroupe les activités dans la télévision en clair, les licences et la production – et sa principale filiale de télévision ProSiebenSat.1, dévoilée vendredi 7 septembre, se profile l'entrée en Bourse, avant la fin juin 2002, d'un des groupes familiaux les plus discrets qui soient. Car la société ProSiebenSat.1, déjà

détenue à 52,2 % par KirchMedia, est d'ores et déjà cotée à Francfort.

L'empire Kirch avait lancé, à la fin des années 1990, un véritable chantier afin de préparer son arrivée en Bourse. D'abord prévue pour le printemps 2001, la cotation de KirchMedia semblait presque enterrée voilà peu. Conjuncture boursière morose, recettes publicitaires en chute libre, réorganisations multiples, l'introduction de l'empire créé par Leo Kirch avait été repoussée à l'horizon 2003. Le grand rival allemand Bertelsmann, pendant longtemps tout aussi réfractaire aux contraintes des marchés boursiers, semblait même avoir pris une longueur d'avance

en dévoilant son intention d'entrer en Bourse dans les deux prochaines années. Cette fois, Kirch reprend l'avantage. Le nouvel ensemble fusionné sera baptisé KirchMedia ; Dieter Hahn, le bras droit de Leo Kirch et son dauphin officieux, en prendra la tête.

COUP DE MAÎTRE

L'enjeu est d'une grande importance pour la société bavaroise : ces dernières années, Kirch, dont la précarité financière est légendaire, avait dû financer son développement par le biais d'une série d'alliances. Tour à tour, des partenaires extérieurs, comme Rupert Murdoch, le président du conseil italien Silvio Berlusconi, le prince saoudien Al Walid, le groupe de distribution Rewe et la banque Lehman Brothers, ont apporté leur soutien financier en échange d'une participation dans KirchMedia. Au total, ces alliés en détiennent aujourd'hui près de 27 % du capital, le reste demeurant aux mains de la holding Kirch, qui entend à terme rester majoritaire. L'entrée en Bourse ferait d'ailleurs partie des promesses faites à ces partenaires ; elle leur permettra de

valoriser leur investissement, tout en procurant au groupe une nouvelle source de financement. Néanmoins, jeudi, les actions ProSiebenSat.1 ont plutôt mal réagi à cette perspective, en perdant 16,53 %, à 9,90 euros à la clôture : alors que les valeurs médias sont fortement sous pression ces derniers temps, les analystes craignent que la société, spécialisée dans la télévision, perde en visibilité et en rentabilité, en se fondant davantage dans la constellation très diversifiée, et peu transparente, de Kirch.

Quoi qu'il en soit, la fusion avec ProSiebenSat.1 conforte la position du groupe dans la télévision commerciale. Déjà, en 2000, le

bavarois avait réussi un coup de maître en initiant le rapprochement entre ProSieben et Sat.1. Cette fois, le groupe de presse Springer pourrait profiter de cette nouvelle fusion pour vendre ses 11,48 % dans ProSiebenSat.1. Cette cession n'est pas encore officielle du côté de Springer, mais le futur président de son directoire, Mathias Döpfner, pourrait ainsi surmonter ses actuelles difficultés financières, dues à l'effondrement du marché publicitaire en Allemagne. Il pourrait dégager des ressources nouvelles pour développer ses activités historiques, la presse et l'édition littéraire.

ProSiebenSat.1, qui revendit

quait en 2000 une part de marché de plus de 23 % d'audience tous publics confondus, est destinée à devenir, dans l'esprit des responsables de Kirch, une « famille de chaînes » complémentaires, constituée autour des deux piliers Sat.1 et ProSieben, mais aussi de programmes plus ciblés, à l'instar de la chaîne d'information en continu N24. Grâce à la montée en puissance de ce pôle, les activités télévisuelles représentent déjà les deux tiers de l'activité de KirchMedia et supplantent désormais le métier d'origine du groupe, le négoce des licences de films.

Kirch peut se frotter les mains. Le paysage audiovisuel privé allemand ressemble de plus en plus à un duopole, en position de tailler des croupières au secteur public. Avec deux opérateurs incontournables : RTL Group, passé dans le giron de Bertelsmann, et KirchMedia. Les deux géants se sont partagé l'essentiel des chaînes privées allemandes. Au-delà du petit écran, la rivalité entre les deux maisons devrait donc, dans à peine deux ans, se traduire aussi sur le terrain boursier.

Philippe Ricard

Le grand désamour des marchés financiers pour les valeurs médias

LE PROJET de fusion du groupe Kirch, non coté, avec sa filiale ProSiebenSat.1 Media, déjà cotée à la Bourse de Francfort, n'est pas surprenant. Cette manœuvre devrait permettre à Kirch d'accéder à la Bourse sans passer par les Fourches Caudines de l'introduction en Bourse. « Dans le contexte boursier exécrable que nous connaissons – surtout pour les valeurs médias –, réaliser une grande introduction en Bourse est quasiment impossible », observe Charles-Henri de Mortemart, analyste financier chez Dexia Securities. L'action ProSieben a néanmoins reculé, jeudi 6 septembre, les actionnaires minoritaires redoutant d'être les grands perdants de l'opération de fusion.

De son côté, l'indice Euro Stoxx des valeurs médias, composé des dix-huit premières sociétés de la zone euro, a encore perdu 4,96 % jeudi. Depuis un an, cet indice sectoriel a été divisé par deux, chutant de 573,69 points le 6 septembre 2000 à 286,14 points un an plus tard. Depuis le début de l'année, cet indice enregistre une baisse supérieure à 30 %, plombé par les titres UPC (-96,88 %), ProSiebenSat.1 (-69,15 %), Gruppo Editorial (-62 %), mais aussi TF1 (-48,70 %) ou M6 (-41,75 %). La baisse des recettes publicitaires préoccupe les investisseurs, qui avaient porté aux

nues les valeurs de télécommunications, médias, technologie (TMT), et qui rejettent aujourd'hui tout ce qui touche à ce secteur. Selon les analystes de ZénithMedia, les dépenses publicitaires ne devraient pas reprendre à la fin de l'année. Elles reculeraient même encore de 0,8 % en 2002 dans les sept grands marchés publicitaires des pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie et Espagne).

« Il y a six mois, on prévoyait encore que le marché publicitaire pourrait s'améliorer à partir de septembre. Aujourd'hui, nous pensons que la reprise de la publicité interviendra plutôt en septembre 2002 », explique Emmanuel Chevallier, analyste spécialisé dans les valeurs de médias chez Fortis Securities à Paris. « La sanction du marché semble toutefois excessive. Les grandes valeurs médias sont loin d'avoir les mêmes problèmes que certaines valeurs technologiques comme Alcatel, qui annonce avoir des difficultés à atteindre un résultat d'exploitation à l'équilibre, estime-t-il. Même Vivendi Universal, dont la publicité représentera 1 % seulement du chiffre d'affaires après la vente du pôle de presse gratuite Comareg, est aussi en forte baisse ! »

Adrien de Tricornot

Des producteurs contestent la baisse des obligations d'investissement de M6

LES PRODUCTEURS auraient-ils décidé de repartir en guerre contre les chaînes privées ? C'est au tour de M6 d'être dans leur ligne de mire. La Société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) a exprimé, mercredi 5 septembre, sa « grande surprise » après avoir découvert dans la nouvelle convention, conclue fin juillet entre M6 et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), « que le taux des obligations d'investissements de programmes audiovisuels [indexé sur le chiffre d'affaires de la chaîne] avait baissé de 20 % à 18 % ». Curieusement, c'est l'ARP, plutôt spécialisée dans le cinéma, et non l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), axée sur la production audiovisuelle, qui demande des explications.

Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, rappelle « qu'aujourd'hui la nouvelle convention de M6 prévoit des obligations de production qui sont les plus fortes de toutes les chaînes françaises ». Il pointe que « M6 est à 18 % tandis que TF1 n'est qu'à 16 % ». Avec un tel taux, M6 est au-delà du seuil fixé à 16 % par décret par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. Mais, fait-on savoir chez les producteurs, ce dépassement peut, paradoxalement, se transformer *in fine* en un moindre investissement dans la production française.

Ainsi, la réglementation prévoit qu'une chaîne ne peut consacrer plus de 75 % de ses obligations aux œuvres françaises, le reste devant être affecté aux productions européennes. « Comme M6 dépense plus que ne le prévoit le décret, précise M. de Tavernost, elle a le droit de

consacrer un quart de ses dépenses aux œuvres européennes. » En pratique, M6 devra verser 13,5 % à la production française, le reste, soit 4,5 %, allant aux producteurs de l'Union européenne.

« UN ÉCHANGE STANDARD »

L'ARP ne conteste pas la légalité des nouvelles obligations d'investissement de M6. Elle souhaiterait toutefois savoir ce que « le CSA a obtenu de M6 en échange de l'abaissement de 20 % à 18 % des obligations de la chaîne ». Perfidie, certains croient savoir « qu'il y a eu un échange standard entre M6 et le CSA. En contrepartie du maintien des obligations de diffusions de musique sur la chaîne privée que Nicolas de Tavernost voulaient voir baisser, le CSA a accepté la baisse à 18 % du taux des obligations d'investissements de M6 ». La chaîne privée ne dément pas cette thèse. « Il est normal que M6 ait des obligations dérogatoires puisqu'elle est astreinte à des obligations particulières, notamment sur la musique », reconnaît M. de Tavernost.

Les récriminations des producteurs auront du mal à être entendues. Jamais les chaînes ne leur ont versé autant d'argent. En 2000, M6 a consacré 388 millions de francs (51,52 millions d'euros) en obligations d'investissement. Elle versera 480 millions de francs cette année, et près d'un demi-milliard de francs en 2002. La contribution de TF1 est encore plus importante. En 2001, la manne qu'elle versera aux producteurs atteindra 1,35 milliard de francs.

Guy Dutheil

www.lexpress.fr

Paris et sa banlieue quartier par quartier

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **FORD : le groupe automobile américain a annoncé**, jeudi 6 septembre, le rappel de quelque 778 000 monospaces Windstar en raison d'un défaut sur les moteurs d'essuie-glaces pouvant provoquer des incendies. Plusieurs moteurs ont pris feu, mais Ford n'a enregistré aucune blessure.

● **GLAXOSMITHKLINE : le groupe pharmaceutique britannique est poursuivi en justice** aux Etats-Unis par plusieurs patients se disant victimes d'accoutumance après la prise de l'antidépresseur vedette du groupe, le Paxil/Seroxat, a indiqué jeudi un porte-parole.

● **LU : le comité central d'entreprise de LU France** (groupe Danone), qui s'est réuni mercredi 5 septembre, a décidé de poursuivre la société pour délit d'entrave, selon les sources syndicales citées par l'AFP.

● **HEWLETT-PACKARD : le groupe a annoncé jeudi qu'il rachetait** les 86,6 % qu'il ne détenait pas encore dans le fabricant de matériel d'imprimerie Indigo N.V pour quelque 629 millions de dollars en actions.

● **MOTOROLA : le fabricant d'équipements de télécommunications américain** a indiqué jeudi qu'il risquait d'enregistrer une perte plus forte que prévu par les analystes au troisième trimestre (lire page 21). Le groupe a également annoncé qu'il allait supprimer 2 000 emplois supplémentaires dans sa division Global Telecom Solutions.

● **PHILIPS : quatre des cinq syndicats consultés lors d'un comité central d'entreprise supplémentaire** à l'usine Philips du Mans (Sarthe) ont donné un avis positif sur la composition de la future entreprise CEC-Philips, a indiqué jeudi la CFDT. Philips a annoncé fin juin que sa fabrication des téléphones portables allait être assurée par un partenaire chinois, conduisant à la suppression de 1 142 postes dans l'usine du Mans.

● **BOUYGUES : le président du groupe Martin Bouygues** a indiqué jeudi que le pacte d'actionnaires signé entre son groupe et François Pinault, qui doit arriver à échéance début

décembre, avait « toutes les chances d'être renouvelé ».

● **INTEL : le numéro un mondial des microprocesseurs a indiqué** jeudi que son chiffre d'affaires au troisième trimestre serait vers le bas de sa fourchette de prévisions, mais s'est montré plutôt rassurant sur l'évolution du marché.

SERVICES

● **PPR : Serge Weinberg, président du directoire de PPR**, a indiqué jeudi, lors de la présentation de ses résultats semestriels, qu'« un processus est en cours » sur l'avenir du réseau Marks & Spencer, tout en confirmant l'intérêt de son groupe pour « certains emplacements ».

● **AIR LITTORAL : 90 % des vols ont dû être annulés** vendredi 7 septembre au départ de Montpellier en raison de la grève de 48 heures de l'intersyndicale de la compagnie aérienne.

● **THOMAS COOK : le numéro deux du tourisme en Europe**, l'allemand Thomas Cook, devrait annoncer le rachat de la compagnie aérienne belge City Bird, en difficultés financières, au cours des quatre prochaines semaines.

FINANCES

● **DAIWA : la banque japonaise a annoncé vendredi qu'elle avait reçu une offre** de son homologue Asahi en vue d'une coopération éventuelle qui peut aller jusqu'à un possible rapprochement.

● **EURO : La Poste discute avec la profession bancaire**, en vue de restreindre la valeur des transports de fonds. Dans une circulaire aux banques fin juillet, le réseau postal avait indiqué qu'il souhaitait limiter cette valeur à 200 000 francs (30 490 euros), somme au-delà de laquelle la loi lui impose d'utiliser des fourgons blindés. De son côté, le président de la Générale, Daniel Bouton, s'est déclaré satisfait jeudi du plan de sécurité du gouvernement pour le passage à l'euro.

RÉSULTATS

● **SWISS RE : la deuxième compagnie mondiale de réassurance a fait état d'un bénéfice net de 1,35 milliard** de francs suisses, contre 3,01 milliards sur la même période de l'an 2000, en raison de l'absence des gains sur investissement extrêmement importants qu'il avait enregistrés au premier semestre 2000.

VALEUR DU JOUR

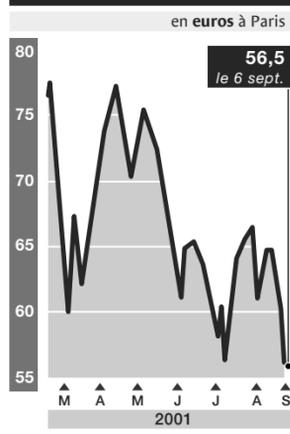
Les effets de la fusion Schneider - Legrand repoussés à 2004

LA FUSION entre Schneider et Legrand aura du mal à respecter le calendrier initialement fixé. Le PDG de Schneider, Henri Lachmann, a prévenu, jeudi 6 septembre, lors d'une réunion d'analystes financiers, que l'objectif de réaliser 210 millions d'euros (1 378 millions de francs) de synergies en 2003 était repoussé à 2004. Le mariage, qui reste suspendu au feu vert des autorités européennes, doit donner naissance au numéro un mondial des équipements électriques de basse tension et des automatismes industriels.

La fusion entre les deux groupes a été retardée notamment par la bataille juridique menée par des actionnaires minoritaires de Legrand, mécontents de la rémunération offerte pour leurs actions à dividende prioritaire (ADP). Cet épisode pèsera sur l'avancée de la fusion dès cette année. « Il n'y aura quasiment pas de synergies en 2001 », a reconnu M. Lachmann, alors que les deux groupes prévoient un montant de 40 millions d'euros cette année.

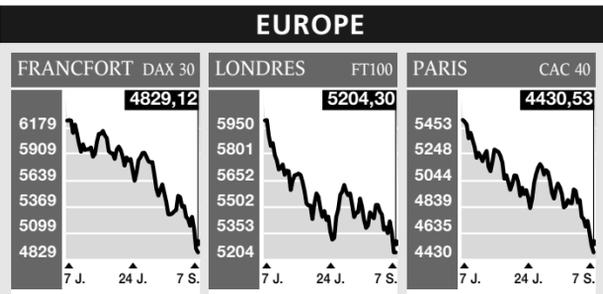
Schneider est désormais dans l'attente de la décision de Bruxelles, qui devrait intervenir « à la mi-octobre », a précisé M. Lachmann, qui s'est dit « assez serein ». Les deux candidats à la fusion « n'envisagent pas d'opérations importantes de rationalisation de l'outil industriel, comme des fermetures de sites », a indiqué M. Lach-

Action Schneider



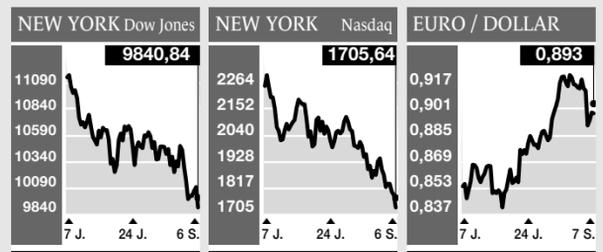
mann. « Mais si Bruxelles devient trop exigeant, je n'exclus pas des cas sociaux en France », a-t-il toutefois prévenu, ajoutant qu'il ne voulait pas réduire les effectifs dans la force de vente et la recherche et développement. Les résultats du premier semestre 2001 de Schneider, qui doivent être publiés le 18 septembre, seront « sans surprise par rapport à ce que le groupe a déjà annoncé », a indiqué M. Lachmann. Compte tenu du ralentissement de la conjoncture, le groupe avait prévu en juin que son objectif de 14 % de marge opérationnelle pour l'exercice 2001 serait « difficile à atteindre ». A la Bourse de Paris, vendredi matin, le titre Schneider gagnait 0,8 % à l'ouverture, il avait perdu 6,61 % la veille.

Stéphane Lauer (avec AFP)



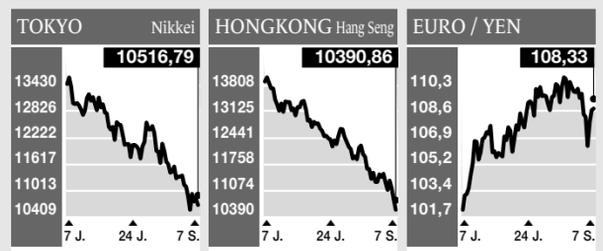
Europe 10h17	Indices sélection	cours 07/09	Var. % 06/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3550,26	- 2,39	- 25,61
EUROPE	STOXX 50	3501,58	- 2,75	- 23,16
EUROPE	EURO STOXX 324	299,92	- 2,31	- 23,45
EUROPE	STOXX 653	288,57	- 2,39	- 19,79
PARIS	CAC 40	4430,53	- 1,12	- 25,24
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3038,59	- 1,16	- 24,46
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	491,94	- 1,68	- 22,85
BRUXELLES	BEL 20	2809,96	- 1,53	- 7,09
FRANCFORT	DAX 30	4829,12	- 0,95	- 24,94
LONDRES	FTSE 100	5204,30	- 2,10	- 16,36
MADRID	STOCK EXCHANGE	7904,70	- 2,62	- 13,23
MILAN	MIBTEL 30	31794	- 1,22	- 27,28
ZURICH	SPI	6335,80	- 0,93	- 22,12

AMÉRIQUES



Amérique 10h17	Indices sélection	cours 06/09	Var. % 05/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9840,84	- 1,92	- 8,77
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1106,40	- 2,24	- 16,20
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1705,64	- 3,03	- 30,96
TORONTO	TSE INDEX	7415,98	- 0,43	- 16,99
SAO PAULO	BOVESPA	12255,29	- 2,67	- 19,69
MEXICO	BOLSA	328,97	- 3,83	4,10
BUENOS AIRES	MERVAL	306,95	- 2,03	- 26,35
SANTIAGO	IPSA GENERAL	113,27	- 0,28	17,99
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7206,38	0,16	5,58

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h17	Indices sélection	cours 07/09	Var. % 06/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10516,79	- 1,25	- 23,71
HONGKONG	HANG SENG	10390,86	- 2,56	- 31,17
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1576,28	- 1,97	- 18,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,50	0,40	8,13
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3178,70	- 0,93	0,76
BANGKOK	SET	22,62	- 0,44	21,42
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3188,93	- 0,43	- 19,72
WELLINGTON	NZSE-40	1980,60	- 1,10	4,15

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 avançait de 0,5 %, à 4 503,04 points, vendredi 7 septembre à l'ouverture. La Bourse de Paris avait chuté, la veille, sous le seuil psychologique des 4 500 points, pour finir en baisse de 1,99 %, à 4 480,75 points, son plus bas niveau de clôture depuis août 1999.

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort cédait 0,08 %, à 4 871,41 points, vendredi matin. Les valeurs allemandes avaient fortement reculé jeudi, l'indice de référence abandonnant 3,42 % pour s'établir sous les 4 900 points, à 4 875,37 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres baissait de 0,17 %, à 5 194,2 points, vendredi matin. Le marché avait clôturé en nette baisse jeudi, à l'image des autres places européennes, affaibli par les valeurs de la télécommunication, et par un début de séance difficile à Wall Street. L'indice Footsie avait affiché une perte de 111,7 points, soit 2,10 %, à 5 204,3 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 1,3 % vendredi, l'annonce d'un recul du produit intérieur brut (PIB) au Japon pour le deuxième trimestre ayant entraîné des ventes importantes. L'indice de référence Nikkei a perdu 133,54 points pour finir la séance à 10 516,79 points.

NEW YORK

WALL STREET s'est fortement repliée jeudi 6 septembre. Les craintes des investisseurs sur le redressement des résultats des entreprises et la reprise de l'économie se sont renforcées. L'indice Dow Jones des trente premières valeurs industrielles a perdu 192,43 points, soit un recul de 1,92 %. En clôture, l'indice a fini à 9 840,84 points, son plus bas depuis le 6 avril.

Regroupant l'essentiel des valeurs technologiques, l'indice composite du Nasdaq a reculé de 53,37 points, soit 3,03 % de perte, à 1 705,64 points. Enfin, l'indice Standard & Poor's 500 a abandonné 25,34 points, soit une baisse de 2,24 %, à 1 106,40 points.

TAUX

DANS les premières transactions, vendredi 7 septembre, les taux d'intérêt délivrés par les obligations d'Etat à dix ans remontaient en Europe, pour s'inscrire à 4,99 % en France et 4,87 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO était stable vendredi matin sur le marché des changes, tandis que le yen reculait fortement face au billet vert après l'annonce d'une baisse de 0,8 % du produit intérieur brut (PIB) japonais au deuxième trimestre et dans le sillage du repli du marché actions. La monnaie unique européenne cotait 0,9152 dollar. Face à la devise japonaise, l'euro s'échangeait à 108,35 yens. Le dollar, lui, se négociait à 121,04 yens.

ÉCONOMIE

Le PIB japonais chute de 0,8 %

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) du Japon a chuté de 0,8 % au deuxième trimestre 2001 par rapport au premier trimestre, a annoncé, vendredi 7 septembre, le gouvernement. La deuxième économie mondiale s'est contractée, en rythme annualisé, de 3,2 % entre avril et juin par rapport à la période de janvier à mars 2001. C'est une baisse légèrement inférieure aux prévisions des économistes, qui s'attendaient à un recul de 0,9 % d'un trimestre à l'autre et de moins 3,5 % en rythme annualisé. Le recul du PIB japonais s'explique par une contraction de la demande intérieure, des exportations nettes ou encore des investissements des entreprises. « Pour atteindre l'objectif de croissance de 1,7 % sur l'exercice 2001-2002, il faudrait une croissance de 1,4 % pendant chacun des trois trimestres à venir et une croissance annualisée de 5,7 %. Si on a 0 % de croissance sur les trois trimestres à venir, la contraction du PIB annuel pourrait aller jusqu'à 0,5 % », a indiqué un responsable du gouvernement.

A la suite de la publication de ces chiffres, le premier ministre, Junichiro Koizumi, a aussitôt donné le feu vert à son gouvernement pour la préparation d'un collectif budgétaire destiné à soutenir l'économie. « Nous prendrons des mesures pour favoriser les réformes structurelles tout en gérant au plus près les problèmes économiques immédiats », a-t-il déclaré. Le ministre des finances a indiqué que le nouveau plan de relance privilégiera l'emploi, et non les travaux publics, comme par le passé.

FRANCE : le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a déclaré jeudi sur France 2 qu'il n'était « pas question de revenir aux années grises 1980-1990 », notamment en matière d'emploi, malgré l'actuelle « secousse internationale » de la conjoncture. M. Fabius a indiqué « ne pas croire » qu'après « quatre ans de forte diminution du chômage et trois mois d'une certaine augmentation », celle-ci continuera. « L'objectif que nous nous fixons est qu'avant la fin de l'année le chômage se remette à la baisse, même si la diminution sera moins forte qu'avant. » M. Fabius a confirmé la révision de la croissance aux alentours de 2,3 % en 2001, contre une prévision initiale de 3,3 %. « Pour l'année prochaine, a-t-il estimé, elle sera légèrement au-dessus » de 2001.

EUROPE : la Banque centrale

européenne (BCE) estime qu'il n'y a « pas de raison a priori d'être pessimiste aujourd'hui » concernant la croissance économique et salue la récente appréciation de l'euro qui favorise l'activité de la zone euro, a indiqué jeudi son vice-président, Christian Noyer. La façon dont la BCE « voit la situation économique actuelle ressemble assez fort » à celle qui ressort de l'indicateur avancé du CCF, lequel « entrevoit un très léger rebond » de la croissance au premier trimestre 2002.

ÉTATS-UNIS : l'activité économique américaine devrait connaître une reprise au deuxième semestre 2001, ce qui engendrera une croissance de 3,2 % de son PIB en 2002, selon les dernières prévisions du Conference Board, publiées jeudi. Toutefois l'institut patronal de conjoncture de New York craint que cette remontée en puissance de l'activité ne s'accompagne pas d'une reprise des bénéfices des entreprises. L'institut se dit également préoccupé par des risques de tensions inflationnistes.

CHINE : l'Union européenne veut voir la Chine entrer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) « le plus vite possible », a déclaré, jeudi, son porte-parole. Celui-ci a ajouté que le commissaire européen chargé du commerce international, Pascal Lamy, était « tout à fait prêt à aider » pour surmonter la dernière difficulté, qui concerne les accords signés par la Chine avec l'Union européenne et les Etats-Unis sur l'assurance-vie. Selon ces accords, les sociétés américaines et européennes ne pourront s'implanter en Chine que via des sociétés conjointes dont elles détendront 50 % maximum.

BRÉSIL : le directeur de la politique économique de la Banque centrale brésilienne a déclaré, mercredi, que l'institution ne changera pas sa politique monétaire en 2002, en dépit des prévisions pessimistes du marché en ce qui concerne l'inflation. M. Goldfajn a indiqué que la Banque centrale table sur une possible revalorisation du real l'année prochaine.

ARGENTINE : le gouvernement argentin a entériné son plan d'austérité, a annoncé, jeudi, le ministre de l'économie. Buenos Aires s'est engagé à développer une politique dite « de déficit zéro », dans le cadre de laquelle il doit notamment diminuer de 13 % les salaires des fonctionnaires. Des mesures qui interviennent à la veille de la réunion du FMI, vendredi, qui doit se réunir pour approuver l'attribution d'une ligne de crédit supplémentaire de 8 milliards de dollars (8,8 milliards d'euros).

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (100).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (100).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (100).....	4,03399	FRANC BELGE (100).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,7617

Hors zone Euro

Euro contre	06/09	Cours
COURONNE DANOISE.....	7,4424	
COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9490	
COUR. SUÉDOISE.....	9,4520	
SCHEDELIEN TCHÈQUE.....	34,1120	
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7002	
DOLLAR CANADIEN.....	1,3784	
DOLLAR HONGKONG.....	6,9097	
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0483	
FORINT HONGROIS.....	252,0500	
LEU ROUMAIN.....	26703	
ZLOTY POLONAIS.....	3,7617	

Cours de change croisés

07/09 10h17	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,82501	0,89395	0,13627	1,45530	0,59133
YEN.....	121,21000	108,33500	16,51500	176,38000	71,74500
EURO.....	1,11863	0,92306	0,15245	1,62770	0,66170
FRANC.....	7,33815	6,05490	6,55957	10,67845	4,34005
LIVRE.....	0,68714	0,56695	0,61435	0,09360	0,40640
FRANC SUISSE.....	1,69110	1,39520	1,51150	0,23040	2,46090

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,29	4,20	4,97	5,57
ALLEMAGNE.....	4,29	4,25	4,86	5,48
GDE-BRETAG.....	4,16	4,81	4,97	4,70
ITALIE.....	4,29	4,19	5,21	5,85
JAPON.....	0,03	1,41	2,41
ÉTATS-UNIS.....	3,50	3,36	4,88	5,48
SUISSE.....	3,25	3,06	3,31	3,96
PAYS-BAS.....	4,24	4,19	5	5,54

Matif

Cours 10h17	Volume 07/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	14403	89,74	89,44
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 06/09	Var. % 05/09
BRENT (LONDRES).....	26,95	+ 2,39
WTI (NEW YORK).....	0,27	- 0,36
LIGHT SWEET CRUDE.....	27,54	+ 1,89

Or

En euros	Cours 06/09	Var. % 05/09
OR FIN KILO BARRE.....	9800	- 0,51
OR FIN LINGOT.....	9800	+ 0,20
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	55,80	- 0,36
PIÈCE SUISSE 20 F.....	56,20	+ 0,72
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57	- 0,87
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	199
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	385	+ 0,26
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	371	+ 0,54

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Telekom** qui était parvenue à gagner du terrain, jeudi 6 septembre, a terminé à la baisse, suivant la même courbe que son concurrent France Télécom. La valeur a perdu 2,14 %, à 15,51 euros, continuant de se rapprocher de son cours historique d'émission, soit 14,42 euros.

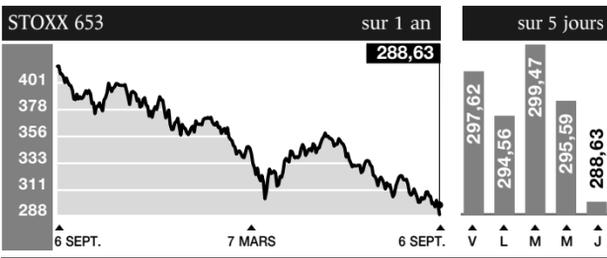
● Le titre **Deutsche Bank** s'est effrité de 3,58 %, à 71,35 euros, jeudi. Selon le *Wall Street Journal*, la banque a lancé une offre de 2,5 à 3 milliards de dollars sur la filiale américaine de gestion de fortune de Zurich Financial Services, Zurich Scudder Investments.

● A Londres, le titre **Marconi** a dévisé de 23,70 %, à 29 pence (soit

une chute de plus de 45 % depuis le début de la semaine), alors que les inquiétudes concernant son endettement grandissent.

● L'action de **Diageo**, numéro un mondial des spiritueux, a lâché 3 pence, à 701,5 pence, malgré la publication de résultats conformes aux attentes. Le groupe a indiqué n'avoir fait aucun progrès dans la vente de sa division alimentaire Pillsbury à l'américain General Mills.

● La valeur **Gucci**, société de produits de luxe, a gagné 4,10 %, à 94,25 euros, les investisseurs estimant qu'un accord est imminent entre les actionnaires français Pinault-Printemps-Redoute et le groupe de luxe LVMH.



06/09 18h27

Code pays	Cours en euros	Var. % 05/09
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 22,22	-0,24
BASF AG	BE 45,55	-1,41
BMW	DE 37,20	...
CONTINENTAL AG	DE 13,40	-4,63
DAIMLERCHRYSLER	DE 47,80	-0,42
FIAT	IT 25,22	+0,40
FIAT PRIV.	IT 16,98	-0,12
MICHELIN	FR 32,50	-4,41
PEUGEOT	FR 51,90	-0,29
PIRELLI SPA	IT 1,79	-2,72
DR ING PORSCHE	DE 381	-0,52
RENAULT	FR 41,90	-1,41
VALEO	FR 47,87	+0,25
VOLKSWAGEN	DE 49,50	-1,79
DJ E STOXX AUTO P	214,34	-0,29

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB 16,88	-0,67
ABBAY NATIONAL	GB 17,56	-4,03
ABN AMRO HOLDIN	NL 19,65	-1,60
ALL & LEICS	GB 12,42	-2,69
ALLIED IRISH BA	GB 20,22	-0,88
ALMANIJ	BE 42,05	-0,12
ALPHA BANK	GR 23,92	+0,25
B.P.EMILIA ROMA	IT 34	-0,58
B.P.LODI	IT 9,90	-1
B.P.NOVARA	IT 7,34	-1,34
B.P.SONDRIO	IT 10,65	-1,39
B.P.VERONA E.S.	IT 11,16	-0,27
BANCA ROMA	IT 3,25	-2,99
BANK OF PIRAEUS	GR 11,10	-0,54
BANKINTER R	ES 37,99	-1,22
BARCLAYS PLC	GB 32,57	-4,69
BAYR.HYPO-UVVER	DE 42,50	-3,63
BVBA R	ES 13,35	-2,55
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,15	-0,68
BCA FIDEURAM	IT 9,27	-6,55
BCA LOMBARDA	IT 9,95	-1,39
BCA P.BERG.-CV	IT 18,76	+1,08
BCA P.MILANO	IT 4,60	+0,22
B.P.C.INDUSTRIA	IT 9,79	-1,51
BCO POPULAR ESP	ES 39,09	-1,91
BCP R	PT 4,29	-1,38
BIPOP CARIRE	IT 2,95	-2,32
BK OF SCOTLAND	GB 14,19	-0,69
BNL	IT 3	-0,56
BNP PARIBAS	FR 100,10	-0,30
BSCHI R	ES 9,56	-2,55
COMM.BANK OF GR	GR 37,90	-0,26
COMMERZBANK	DE 24,70	-6,08
CREDIT LYONNAIS	FR 43,03	-1,44
CS GROUP N	CH 44,53	-3,10
DANSKE BANK	DK 19,08	+0,35
DEUTSCHE BANK N	DE 70,62	-4,57
DEXIA	BE 17,45	-1,86
DNB HOLDING	NO 5,55	+0,23
DRESDNER BANK N	DE 42,55	-1,28
EFG EUROBK ERGA	GR 14,02	+0,43
ERSTE BANK	AT 59	-0,76
ESPIRITO SANTO	PT 13,25	-0,38
FOERENINGSB A	SE 12,59	+1,28
HALIFAX GROUP	GB 14,26	-0,23
HSBC HLDG	GB 12,93	-2,23
IKB	DE 15	-0,33
INTESABCI	IT 3,54	-2,48
JULIUS BAER HLD	CH 344,03	-5,28
KBC BANCASSURAN	BE 39,30	-1,06
LLOYDS TSB	GB 11,52	+0,28
MONTI PASCHI SI	IT 3,23	-4,72
NAT BANK GREECE	GR 30,76	-0,77
NATEXIS BQ POP.	FR 100,50	-0,50
NORDEA	SE 6,45	-1,61
ROLO BANCA 1473	IT 15,67	-3,98
ROYAL BK SCOTL	GB 27,47	-2,04
S-E-BANKEN -A-	SE 9,36	+2,31
SAN PAOLO IMI	IT 12,80	-3,76
STANDARD CHARTER	GB 13,29	-3,22
STE GENERAL-A-	FR 63,60	-0,70
SVENSKA HANDELS	SE 15,82	-0,66
SWEDISH MATCH	SE 5,66	+0,94
UBS N	CH 52	-2,78
UNICREDITO ITAL	IT 4,05	-3,34
BANCO SABADELL	ES 17,35	-0,23
DJ E STOXX BANK P	280,31	-2,28

CONGLOMÉRATS

D'ETEREN SA	BE 191	-0,78
AZEL	FR 71,95	...
GBL	BE 300,10	...
GEVAERT	BE 29,20	+0,52
INCHCAPE	GB 9	+1,10
KVAERNER -A-	NO 6,48	-1,90
MYTILINEOS	GR 6,14	...
UNAXIS HLDG N	CH 103,21	-4,59
ORKLA	NO 20,63	+0,92
SONAE SGPS	PT 0,63	-1,56
DJ E STOXX CONG P	329,98	...

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB 0,11	-12,50
BRITISH TELECOM	GB 6,07	-6,08
CABLE & WIRELES	GB 5,45	-2,35
COLT TELECOM NE	GB 2,86	-5,91
DEUTSCHE TELEKO	DE 15,24	-4,09
E.BISCOM	IT 42,50	-3,30
EIRCOM	IR 1,35	...
ELISA COMMUNICA	FI 9,15	-4,69
ENERGIS	GB 1,10	-16,25
EQUANT NV	NL 12,40	-4,62
EUROPOLITAN HLD	SE 5,77	+0,93
FRANCE TELECOM	FR 28,80	...
HELLENIC TELE (GR 17,98	-0,33
KINGSTON COM	GB 1,23	-3,85
KONINKLIJKE KPN	NL 2,25	+1,81
KPNQWEST NV -C-	NL 4,64	-23,81
LIBERTEL NV	NL 7,40	...
MANNESMANN N	DE 203,51	...
MOBILCOM	DE 18,73	-2,45
PANAFON HELLENI	GR 5,66	+0,35
PT TELECOM SGPS	PT 7,10	-2,74
SONERA	FI 3,64	-10,78
SONG NETWORKS	SE 0,64	+2,54
SWISSCOM N	CH 304,66	-0,75
T.I.M.	IT 5,11	-4,84
TDK	DK 35,20	-4,03
TELE2 -B-	SE 29,94	-5,03
TELECEL	PT 6,90	+0,73
TELECOM ITALIA	IT 8,14	+0,37
TELECOM ITALIA	IT 4,48	+0,67
TELEFONICA	ES 11,50	-5,74
TELENOR	NO 3,85	-4,97
TETIA	SE 4,46	-1,86
TISCALI	IT 6,29	-7,23
VERSATEL TELECO	NL 0,70	-6,67
VODAFONE GROUP	GB 2,26	-3,50
DJ E STOXX TCOM P	367,31	-4,08

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES 41,40	-2,59
ACS	ES 29,11	-1,99
AGGREGATE IND	GB 1,44	-4,35
AKTOR SA	GR 7,74	+1,31
AMEY	GB 5,37	-2,38
UPONOR -A-	FI 17,20	-1,43
AUREA R	ES 22	+1,15
ACESA R	ES 10,61	+0,28
BOUYGUES	FR 34,51	-2,07
BBP	GB 4,16	+1,60
BRISA AUTO-ESTR	PT 10,40	+0,97
BUZZI UNICEM	IT 7,97	-1,36
NOVAR	GB 2,47	...
CRH PLC	GB 28,52	-0,34
CIMPOR R	PT 19,22	-2,58
COLAS	FR 67,40	-2,46
GRUPO DRAGADOS	ES 15,10	+3,42
FCC	ES 25	+0,40
GRUPO FERROVIAL	ES 20	+1,01
HANSON PLC	GB 8,40	-2,84
HEIDELBERGER ZE	DE 44	-3,30
HELLTECHNOLOG	GR 6,80	+1,80
HERACLEUS GENL R	GR 14,80	+1,79
HOCHTIEF ESSEN	DE 15,84	-2,82
HOLCIM	CH 240,49	+1,96
IMERYX	FR 108,50	-3,98
ITALCEMENTI	IT 9,16	+0,11
LAFARGE	FR 100,10	-0,50
MICHANIKI REG.	GR 2,29	-0,43
PILKINGTON PLC	GB 1,82	-0,89
RMC GROUP PLC	GB 10,59	-0,46
SAINT GOBAIN	FR 165	-0,80
SKANSKA -B-	SE 8,46	+3,23
TAYLOR WOODROW	GB 3,01	-0,54
TECHNIP	FR 162	-1,82
TITAN CEMENT RE	GR 37,46	+0,16
VINCI	FR 65,55	-0,68
WIENERBERGER AG	AT 16	-5,88
DJ E STOXX CNST P	221,48	-0,65

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES 12,30	+0,41
ACERINOX R	ES 31,40	+0,32
ALUMINIUM GREEC	GR 32,52	-1,09
ANGLO AMERICAN	GB 15,53	-2,27
ASSIDOMAEN AB	SE 24,86	-0,42
BEKERT	BE 39,55	-0,63
BHP BILLITON	GB 5,42	-1,78
BOEHLER-UDDEHOL	AT 48,48	+0,33
BUNZL PLC	GB 7,45	-0,22
CORUS GROUP	FR 1,03	-1,56
ELVAL	GR 4,02	...
HOLMEN -B-	SE 23,49	...
ISPAT INTERNATI	NL 2	-9,09
JOHNSON MATTHEY	GB 16,12	-1,10
MAYR-MELNHOF KA	AT 54,05	-0,55
M-REAL -B-	FR 7	-2,10
OUTOKUMPU	FR 10	+1,01
PETCHINEY-A	FI 53,30	-3,96
RAUTARUUKKI K	FI 4,30	-0,46
ROYAL TINTO	GB 20,13	-2,07
SIDENOR	GR 4,28	+0,47
SILVER & BARYTE	FR 18,72	-0,95
SMURFIT JEFFERS	GB 2,46	-0,66
STORA ENSO -A-	FI 13,36	+0,45
STORA ENSO -R-	FI 13,39	+0,60
SVENSKA CELLULO	SE 25,80	-0,21
THYSSENKRUPP	DE 14,51	-0,62
UMICORE	BE 44	-4,35
UPM-KYMMENE COR	FI 37,50	+0,46
USINOR	FR 11,39	-1,39
VIOHALCO	GR 9,42	-1,26
VOEST-ALPINE AG	AT 33,60	-0,44
WORMS N	FR 19,50	+0,52
DJ E STOXX BASI P	182,23	-0,49

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR 155	+0,26
AKZO NOBEL NV	NL 48,01	-0,89
BASF AG	DE 45,55	-1,41
BAYER AG	DE 35,35	-1,81
BOC GROUP PLC	GB 16,86	-0,48
CELANESE N	DE 18,50	-4,15
CIBA SPEC CHIMI	CH 70,29	+0,24
CLARIANT N	CH 21,50	+1,88
DSM	NL 40,73	-1
EMS-CHEM HOLD A	CH 4763,48	...
ICI	GB 6,94	-1,40
KEMIRA	FI 8,62	+0,12
KON. VOPAK NV	NL 19,50	...

PERSIMMON PLC

PERSIMMON PLC	GB 6,22	-1,30
PREUSSAG AG	DE 33,35	-3,33
RANK GROUP	GB 3,42	-5,43
RICHMOND UNITS	CH 2514,72	-2,51
ROY.PHILIPS ELE	NL 26,20	-7,55
RYANAIR HLDGS	IR 10,75	-0,74
SAIRGROUP N	CH 56,96	-4,81
SAS DANMARK A/S	DK 9,74	...
SEB	FR 53,85	-1,37
SIX CONTINENTS	GB 12,16	-1,07
SODEXHO ALLIANC	FR 52,40	-2,06
THE SWATCH GRP	CH 81,38	-3,91
THE SWATCH GRP	CH 17,30	-4,21
TELE PIZZA	ES 1,65	-2,94
THOMSON MULTIME	PA 27,25	-4,12
WILSON BOWDEN	GB 12,93	-0,63
WM-DATA -B-	SE 2,12	-8,26
WOLFORD AG	AT 16,99	-5,40
WWWUK UNITS	IR 1,03	...
DJ E STOXX CYC GO P	117,28	-4,69

PHARMACIE

ACTELION N	CH 27,95	-10,11
ALTANA AG	DE 51,60	+2,99
AMERSHAM	GB 9,81	-0,83
ASTRAZENECA	GB 51,58	-2,57
AVENTIS	FR 79,50	+2,71
BB BIOTECH	CH 72,78	-2,87
CELLECT GROUP	GB 15,71	+0,21
ELAN CORP	IR 60,75	+2,10
ESSILOR INTL	FR 325,80	-1,87
FRESENIUS MED C	DE 92	+2,34
H. LUNDBECK	DK 32,79	-8,61
GALEN HOLDINGS	GB 12,13	-2,24
GAMBO -A-	SE 7,14	+2,27
GLAXOSMITHKLINE	GB 28,71	-1,46
H. LUNDBECK	DK 32,79	-8,61
NOVARTIS N	CH 40,03	-0,41
NOVO-NORDISK B	DK 47,16	+5,25
NOVOZYMES -B-	DK 26,07	+3,19
ORION B	FI 19,20	-0,52
OXFORD GLYCOSCI	GB 12,28	+0,94
PHONAK HLDG N	CH 2911,02	-2,22
QIAGEN NV	NL 20,10	-8,51
ROCHE HLDG CH	FR 79,06	+0,21
SANOFI SYNTHELA	FR 76,75	+3,72
SCHERING AG	DE 57,70	-1,37
SERONO -B-	CH 965,93	-1,82
SHIRE PHARMA GR	GB 17,45	+1,52
SMITH & NEPHEW	GB 5,83	-0,56
SSL INTL	GB 9,54	+0,17
SULZER AG 100N	CH 198,48	-1,96
SYNTHES-STRATEC	CH 719,15	-2,60
UCB	BE 45,50	-

VALEURS FRANCE

L'action France Télécom s'érodait encore, vendredi matin 7 septembre, de 0,18 %, à 28,76 euros, proche de son cours d'introduction (28,70 euros).

Le titre Alcatel rebondissait à l'ouverture, vendredi, de 0,28 %, à 14,34 euros. Il avait abandonné, la veille, 4,67 %, à 14,30 euros, après une révision à la baisse par ABN Amro de ses prévisions d'exploitation du groupe français.

Le titre du Crédit lyonnais s'échappait à 43 euros (-0,07 %) vendredi matin. Au deuxième trimestre, la banque a vu son résultat net progresser de 10,8 %, à 277 millions d'euros.

L'action de la Société générale s'est appréciée de 0,63 %, à 64 euros, vendredi matin. La banque avait annoncé jeudi la signature d'un accord avec Groupama pour la création en 2003 d'une banque commune.

Le titre Technip a progressé de 1,98 %, à 165,2 euros à l'ouverture, vendredi. Le groupe d'ingénierie a réalisé au premier semestre 2001 un résultat net de 56,5 millions d'euros (+1,8 %).

Table of stock prices for various companies under 'VALEURS FRANCE'. Columns include company name, current price, change, and volume.

Table of stock prices for various companies under 'FINANCES ET MARCHÉS'. Columns include company name, current price, change, and volume.

Table of international stock prices under 'International'. Columns include company name, price in euros, price in francs, and percentage change.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE Cours à 18 h 16

Table of market data for 'PREMIER MARCHÉ' including indices and exchange rates.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for 'NOUVEAU MARCHÉ' showing various stock prices and changes.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for 'SECOND MARCHÉ' showing various stock prices and changes.

SECONDE

JEUDI 6 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for 'SECONDE' showing various stock prices and changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 septembre

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, units, and dates.

Fonds communs de placements

Table of investment funds under 'Fonds communs de placements'.

Fonds communs de placements

Table of investment funds under 'Fonds communs de placements'.

Fonds communs de placements

Table of investment funds under 'Fonds communs de placements'.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of investment funds under 'SG ASSET MANAGEMENT'.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

MÉDECINE Depuis la pandémie de grippe espagnole qui, au début du XX^e siècle, a fait plus de vingt millions de victimes dans le monde, les virologistes redoutent l'émergence

d'une nouvelle catastrophe. ● EN 1997, l'apparition chez l'homme d'un virus hébergé par les poulets dans la région de Hongkong avait alerté les autorités sanitaires. Des

millions de volailles avaient alors été abattues à titre préventif. ● UNE SÉRIE DE TRAVAUX publiés dans la revue *Science* laisse craindre l'émergence de virus grippaux hautement

pathogènes tant chez les animaux que chez les hommes. ● CES ÉTUDES DÉMONTRENT que des modifications mineures de la structure peuvent conférer au virus une dan-

gerosité brutale et imprévisible. ● LES STRATÉGIES de surveillance et de prévention vaccinale mises en œuvre dans les pays industrialisés pourraient en être bouleversées.

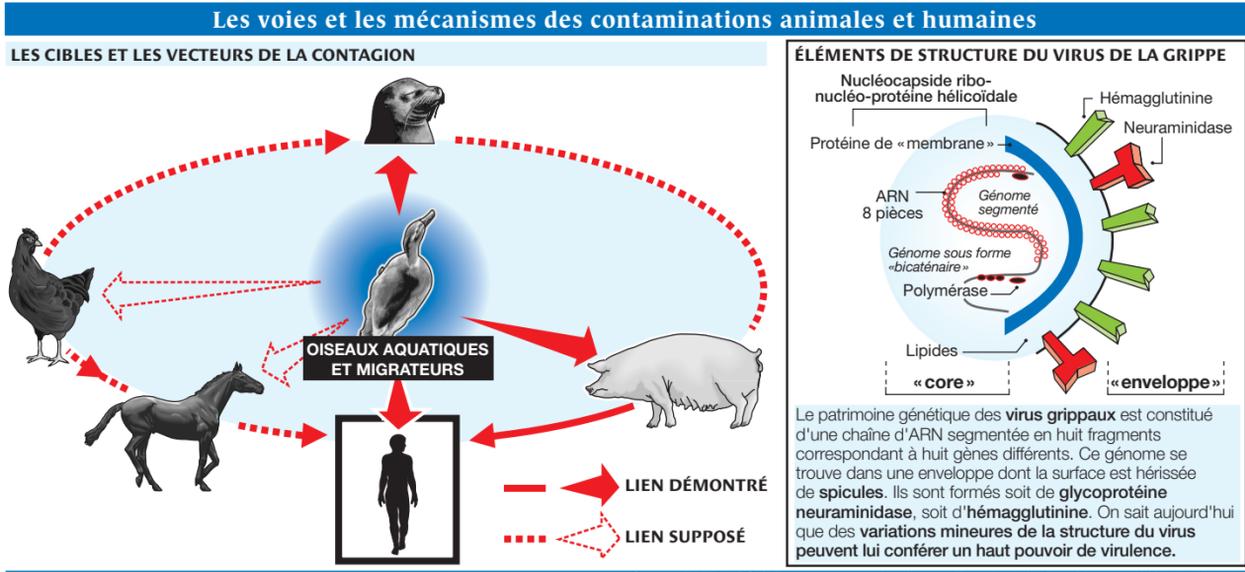
Comment le virus de la grippe peut soudain devenir meurtrier

De nouvelles découvertes issues de la virologie moléculaire permettent de mieux comprendre de quelle manière cet agent évolue. Sous l'effet de subtiles modifications de structure, ce pathogène risque de se transformer en une menace pour l'espèce humaine

LE DERNIER numéro de l'hebdomadaire américain *Science*, daté du 7 septembre, publie une série de travaux qui lèvent le voile sur les mécanismes moléculaires à partir desquels l'agent de la grippe est susceptible d'augmenter sa virulence et d'être à l'origine d'hécatombes massives animales ou humaines. Ces résultats permettent de mieux entrer dans l'intimité physiologique d'un virus dont on connaît tout ou presque de la structure moléculaire mais dont on peine à suivre les rapides modifications génétiques. Menées à partir des données disponibles concernant la grippe espagnole (1918) et celle dite « du poulet » (Hongkong, 1997), ces recherches démontrent également que des modifications très subtiles du patrimoine héréditaire viral peuvent déboucher sur une catastrophe sanitaire majeure, face à laquelle la parade vaccinale pourrait se révéler dramatiquement insuffisante.

La grippe est la conséquence de l'infection de l'organisme par un virus de la famille des *Orthomyxoviridae*. Des trois grands groupes – A, B et C – qui composent cette famille, c'est le A qui représente le plus grand risque sanitaire. Ce virus est notamment caractérisé par deux protéines présentes à sa surface dont les structures varient au gré des modifications spontanées du génome viral. Il s'agit de l'hémagglutinine (H), dont on connaît quinze sous-types, et de la neuraminidase (N). C'est d'ailleurs à partir de ces protéines (ou plus précisément les motifs antigéniques de surface qui les caractérisent) qu'on identifie les virus grippaux.

Des virus parfois redoutables.



L'histoire des maladies infectieuses retient en effet que, depuis le début du XX^e siècle et la dramatiquement célèbre « grippe espagnole » de 1918, les pandémies grippales ont fait plusieurs dizaines de millions de victimes. On peut dans ce domaine distinguer trois périodes : la grippe espagnole (due à un virus de type H1 N1, qui a circulé de 1918 à 1957), la grippe asiatique (virus de type H2 N2, qui a circulé de 1957 à 1968) et, depuis trente ans, la grippe de Hongkong (virus H3 N2).

Depuis longtemps, la virologie et l'épidémiologie ont permis d'identifier l'origine et les circuits conduisant à la contamination de l'homme. Pour les spécialistes, il

ne fait en effet guère de doute que les oiseaux aquatiques sauvages et migrateurs constituent les premiers réservoirs des virus grippaux. Les oiseaux contaminent ensuite les oiseaux d'élevage, les virus circulant et se répliquant ensuite de diverses manières dans les espèces porcine et humaine. C'est au cours de ce périple que les virus grippaux modifient les motifs antigéniques de leurs deux protéines H et N. Ce changement peut s'exprimer de différentes façons. Par un glissement progressif et limité d'un gène. Par une cassure, mécanisme plus brutal conduisant à une plus grande différence de structure. Par la présence enfin de virus de type différents dans un même organisme, animal ou humain, pouvant être à l'origine de réassortiments génétiques qui peuvent conduire à l'émergence de nouveaux agents pathogènes.

C'est cette combinaison complexe et imprévisible qui, à échéance irrégulière, donne naissance à des éléments hautement virulents. « Nous connaissons déjà deux épisodes de peste aviaire où des modifications relativement mineures, subtiles, de la structure du virus grippal ont été à l'origine de la destruction massive de poulet », explique le docteur Jean-Claude Manuguerra, codirecteur du Centre national

de référence pour la grippe à l'Institut Pasteur de Paris. « Le premier est apparu en Pennsylvanie, où, en 1983, une épidémie a été à l'origine de la mort de 22 millions d'oiseaux. Le deuxième, similaire, a été observé en 1993 à Mexico. Dans ce dernier cas, un virus H5 N2 est passé du sta-

tifié à la fin de l'année 1997 à Hongkong, qui fut à l'origine de la « grippe du poulet ». Lors de cet inquiétant épisode, plus d'un million de poulets furent abattus pour prévenir la diffusion chez l'homme d'un virus H5 N1 qui infecta au total 18 personnes et en tua 6.

La grippe est la conséquence de l'infection de l'organisme par un virus de la famille des « Orthomyxoviridae ». Des trois grands groupes – A, B et C – qui composent cette famille, c'est le A qui représente le plus grand risque sanitaire

de de l'avidité à la virulence du fait de la modification de quelques acides aminés sur l'une des protéines de surface. » Ce changement mineur a permis au virus d'infecter massivement et brutalement les cellules des appareils pulmonaires et digestifs des oiseaux, provoquant ainsi une mortalité rapide et importante de ces volatiles.

Se penchant sur les grandes épidémies passées, une des équipes de chercheurs qui publie dans *Science* s'est intéressée à l'analyse moléculaire du nouveau virus iden-

Les auteurs, dirigés par Yoshihiro Kawaoka (université du Wisconsin-Madison, université de Tokyo), ont mené une série d'expériences à partir d'isolats viraux issus de prélèvements effectués chez des personnes infectées. Ils ont montré que cet agent pathogène devient hautement virulent, capable d'entraîner la mort rapide de souris, dès lors qu'un seul des composants d'une protéine virale – dénommée PB2 – a été modifié.

En d'autres termes, on peut craindre que les processus de muta-

tion et de réarrangements structuraux puissent déboucher sur l'émergence d'un germe hautement pathogène bien plus facilement qu'on ne l'imaginait. « Ces résultats évoquent, entre autres scénarios-catastrophes, celui qui, lors d'une épidémie pour laquelle les personnes âgées et les sujets sensibles seraient protégés, ferait qu'une mutation très subtile exposerait à un risque majeur toutes celles qui ne l'auraient pas été alors même que l'on ne disposerait pas des doses vaccinales et de la logistique pour élargir le champ de la protection », souligne le docteur Manuguerra.

Une autre publication de *Science* s'attache à comprendre comment a pu émerger le virus responsable de la grippe espagnole, qui a, selon les estimations les plus basses, fait plus de 20 millions de morts à travers le monde. Diverses études en cours ont d'ores et déjà permis de conclure qu'il s'agissait d'un virus H1 N1 (Le Monde du 31 décembre 1997 et du 10 septembre 1998). Un travail de génétique moléculaire mené *in silico* par une équipe de biologistes des forces armées américaines, dirigée par Jeffrey K. Taubenberger, avait permis de séquencer l'un des fragments de son patrimoine génétique (Le Monde du 18 février 1999).

On avait alors découvert, via le gène qui dirige la synthèse de l'hémagglutinine, que l'épidémie meurtrière du début du XX^e siècle était bien due à un virus particulier qui avait selon toute vraisemblance commencé à infecter à bas bruit l'espèce humaine entre 1900 et 1915, avant, brutalement, de se révéler hautement contagieux et très virulent. On apprend aujourd'hui, grâce au travail de génétique moléculaire d'un groupe dirigé par Mark J. Gibbs (université nationale d'Australie, Canberra), que c'est un processus de recombinaison à partir de virus ayant été hébergé par le porc qui, selon toute vraisemblance, est à l'origine de cette meurtrière pandémie.

Rien ne permet toutefois, en l'état actuel des connaissances virologiques, de prédire quand et où surviendra la cassure, le glissement ou la mutation subtile qui sera à l'origine d'un tel phénomène. Seule certitude : nous nous en rapprochons chaque jour un peu plus.

Jean-Yves Nau

Décembre 1999 : alerte en Italie du Nord

En Europe, la dernière épidémie importante de peste aviaire due à un virus grippal a été observée en Italie. Le premier foyer avait été identifié dans le nord du pays le 20 décembre 1999. Cinq semaines plus tard, 300 foyers avaient été confirmés dans le pays. L'apparition du virus de type H7 N1 juste avant les fêtes de Noël sur des dindes en fin d'engraissement avait surpris les autorités vétérinaires italiennes, qui se révélaient incapables de circonscrire les premiers foyers apparus en Lombardie.

Pour prévenir l'extension géographique du mal infectieux, les services vétérinaires français avaient, dès le 30 décembre 1999, renforcé leur contrôle sur les œufs à couvrir, les poussins et les futures pondueuses, ainsi que sur les camions transportant des animaux (mammifères et oiseaux) vivants en provenance d'Italie. Aucun cas de peste aviaire ne fut observé dans l'Hexagone. Mais cette épidémie a, au total, tué entre 5 et 6 millions d'oiseaux en Italie.

Les animaux à la fois « réservoirs » et victimes

MENACES constantes pour l'homme, les virus grippaux sont également dangereux pour de nombreuses espèces animales. C'est notamment le cas du porc. La grippe porcine est connue depuis 1918, année pendant laquelle elle est apparue dans le centre-ouest des Etats-Unis où plusieurs millions d'animaux ont été infectés et des milliers d'entre eux sont morts en quelques mois. « La coïncidence de cette épidémie avec la pandémie de 1918-1919 qui a fait 20 millions de morts dans le monde et la similitude des symptômes observés chez les porcs et chez l'homme ont conduit à l'hypothèse que les porcs auraient pu contracter l'infection auprès de l'homme, souligne-t-on auprès de l'Office international des épizooties. D'autres chercheurs soutiennent le contraire. Des études sérologiques rétrospectives, portant sur des personnes âgées, montrent qu'en 1918-1919 un virus semblable à celui de la grippe porcine circulait parmi la population humaine. »

Les données publiées aujourd'hui dans la revue *Science* viennent éclairer d'un jour nouveau l'hypothèse de la contamination de l'homme par le porc. Victime, le porc est en effet connu pour être aussi le « creuset » où s'opèrent les réassortiments entre virus de différentes origines. Les fortes concentrations animales et humaines, le contact rapproché entre l'homme et les animaux infectés sont

des facteurs hautement favorisant de contamination.

La situation est aggravée quand des oiseaux d'élevage sont aussi présents dans la même zone géographique. Les oiseaux domestiques (poulets, canards, dindes) et des oiseaux sauvages (sternes, canards, puffins, etc.), constituent en effet des sources fréquentes de contamination. Chez ces animaux, l'infection par des virus grippaux conduit à une affection dénommée peste aviaire. Les oiseaux constituent donc, comme le porc, une source possible de recombinaison virale dans la mesure où ces volatiles hébergent eux aussi de très nombreux sous-types pathogènes.

LES CHEVAUX AUSSI

« Au centre de la « cosmogonie grippale », les oiseaux forment un groupe zoologique clé qui abrite un véritable pool zoonotique de virus grippaux, résume le docteur Jean-Claude Manuguerra dans le numéro, daté de mai, du mensuel *Virologie*. La biologie des oiseaux, tout particulièrement le phénomène migratoire, a, affirme-t-il, un impact sur la circulation virale globale. »

Compte tenu de ce que l'on sait déjà de la responsabilité de la Chine et de plusieurs pays asiatiques dans la propagation involontaire de la grippe, les spécialistes de virologie humaine et vétérinaire redoutent tout particulièrement que les

conditions d'élevage en vigueur en Bretagne ou aux Pays-Bas (où des productions industrielles de porcs voisinent avec celles de volailles) soient de nature à faciliter l'émergence de nouvelles et dangereuses entités virales.

D'autres espèces animales peuvent également être atteintes. C'est le cas des équidés. Le premier virus équin, de type A, a été isolé en 1956 en Tchécoslovaquie puis dans différentes parties du monde. Il est très proche de certains virus aviaires. Un autre type a été isolé aux Etats-Unis en 1963 lors d'une épidémie qui, née dans la région de Miami, s'est étendue à tout le pays avant de gagner le Canada, l'Uruguay et le Brésil.

Deux ans plus tard ce même virus est apparu en Europe, provoquant d'importantes épizooties en Grande-Bretagne, en France et en Suisse. On l'a ensuite retrouvé au Japon. Pour lutter contre ce pathogène, la vaccination antigrippale est devenue obligatoire dès 1969 pour tous les chevaux présentés à un concours ou à une exposition, puis pour tous les chevaux de course. Un virus voisin de l'un des virus grippaux des oiseaux a aussi été isolé chez des baleines de l'océan Pacifique. On a également retrouvé les stigmates biologiques de l'infection par un virus humain chez des phoques.

J.-Y. N.

LA MAISON DE LA CHINE VOUS REÇOIT À PÉKIN COMME À PARIS

Un "classique" de La Maison de la Chine pour profiter pleinement pendant une semaine de la capitale chinoise, de ses monuments prestigieux, de son dynamisme communicatif, du ciel d'hiver toujours bleu et des trésors de shopping.

UNE SEMAINE À PÉKIN
8 Jours Paris / Paris
à partir de
3 760 F*

Prix p/p avec : vols Paris / Pékin AR, 6 nuits au Jiaoguo Qianmen 4* (centre ville), chambre double avec petit déjeuner, transferts aéroport / hôtel AR.

Sur place notre bureau organise toutes excursions souhaitées, fournit les "bons plans" pour flâner en solo à Pékin, vous propose de rencontrer chaque jeudi au cours d'un dîner-conférence d'éminents sinologues et correspondants de presse parmi lesquels Jean-Luc Domenach, Frédéric Bobin (Le Monde), Pierre Haski (Libération), Dong Qiang (Université de Pékin).

* Notez !
• selon catégorie d'hôtel et date de départ, le prix varie entre 3 760 F* et 4 710 F*
• 60 départs programmés de nov 2001 à avr 2002.

• 3 hôtels sélectionnés : Jiaoguo Qianmen**** au sud de la Place Tian An Men. Newotel**** non loin de la Cité Interdite, Lü Song Yuan** (exclusivité Maison de la Chine) hôtel de charme dans un quartier du vieux Pékin encore préservé.

A PARIS :
76 RUE BONAPARTE - 75006 PARIS
Tél. : 01 46 51 95 00 - Fax : 01 46 33 73 03
E-mail : info@maisondelachine.fr
http://www.maisondelachine.fr

A PÉKIN : RITAN OFFICE BUILDING
A15 GUANG HUA LU - CHAOYANG DISTRICT - BEIJING 10020
Tél. : (86-10) 65 94 14 12 B (86-10) 65 94 14 23
Fax : (86-10) 65 94 15 59
E-mail : info@chinaorientvoyage.com

POUR RECEVOIR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

Les métamorphoses du noir

Célébrée dans le cadre d'une exposition, cette couleur à la symbolique multiple s'impose dans la mode et dans l'art de vivre

NOIR LUSTRÉ ou noir poudré, noir gothique ou noir cosmétique, noir écran ou noir écrin... Couleur refuge incontournable des années 1990, qui gommait les corps et les personnalités dans un souci d'efficacité, le noir affine ses nuances et projette ses jeux d'ombre et de lumière sur la mode de l'automne, dominée par une théâtralisation des apparences.

Du noir fétichiste collé à la peau, version cuir ou latex, au noir victorien travaillé en relief dans des plastrons ou des manches gigots, toutes les interprétations cohabitent sur la scène de la mode. La vague néogothique draine dans son sillage un cortège de panoplies sombres, entre pardessus d'ecclésiastique décorés de chapelets (AF Vandevorst) et fleurs vénéneuses agrippées sur l'épaule (Emanuel Ungaro, Sonia Rykiel). « *Ombre finale et silhouette de tout* » pour Yohji Yamamoto, qui en cultive l'épure depuis trente ans, le noir joue les caméléons, arachnéen chez Martine Sitbon ou sculpté à même le corps chez Azzedine Alaïa.

Dans un exercice de style remarqué lors des derniers défilés de prêt-à-porter parisiens en mars 2001, les duettistes néerlandais Viktor & Rolf en ont redessiné les profondeurs, les volumes et les contours. Grimés de fard noir des cheveux au bout des ongles par le maquilleur Stéphane Marais, les mannequins coiffés de chignons laqués à la Maria Callas ont surgi comme des esquisses tracées au pinceau, tantôt silhouettes brindilles en étroit manteau de tweed tantôt oiseaux de nuit en robe aux manches ailées. Ce retour en grâce du noir rend un juste hommage aux couturiers qui en ont fait un manifeste de l'élégance, de Chanel et son noir qui « *flanque tout par terre* » à Yves Saint Laurent qui l'apprivoise dans toutes les étoffes, longiligne dans un smoking en grain de poudre ou velouté dans



D.K.

un fourreau de velours. On pense aussi à Balenciaga et son noir espagnol inspiré par Zurbaran ou Velasquez. « *Un noir tellement épais que tous les autres noirs paraissent gris à côté* », s'enthousiasmait le *Harpers Bazaar* en 1938.

Emblématique de la tendance, griffée Zara ou Prada, en tissu synthétique ou en crêpe de soie, la petite robe noire continue de hanter les garde-robes. Didier Ludot, expert en haute couture française et propriétaire de boutiques *vintage*, est allé jusqu'à dédier un ouvrage, publié aux éditions Assouline, à ce vêtement rendu mythique par Coco Chanel et sa robe Ford créée en 1926. Pour s'accorder à cette monochromie ambiante, le noir s'impose aussi dans la lingerie, des porte-jarretelles d'Èrès aux pudiques culottes de dentelle d'Alberta Ferretti. « *Aujourd'hui, dans la lingerie, il incarne un érotisme maîtrisé, chic, qui ne tombe jamais dans le*

vulgaire », explique Anne Vari-chon, ethnologue et archéologue, auteur de l'ouvrage *Couleurs : teintures et pigments dans les mains des peuples* (Le Seuil). « *Le noir est une couleur indécente... quand on la porte bien* », a écrit Sonia Rykiel dans son livre *Et je la voudrais nue* (Grasset, 1979), insistant sur l'étreinte sensuelle de la chair et du tissu. Depuis son premier pull en 1962, à la carrure si étroite que les Américains le baptisèrent le « *poor boy sweater* », le noir s'affiche comme la « *couleur drapeau* » de ses collections, dans un jeu de maille, de crêpe et de velours. « *Il auréole et sublime les autres couleurs, à condition de bien savoir s'en servir* », précise celle qui fut aussi l'une des premières à l'employer sans anecdote ni caricature dans la garde-robe enfantine.

DES JEUX D'OMBRE

De plus en plus proches de la mode, les joailliers sondent les mystères du noir dans un écho lointain aux parures romantiques, comme Cartier et son cabochon de quartz fumé. Après ses camélias d'onyx, Chanel associe les reflets de l'or au noir profond d'une céramique issue des industries de pointe dans la collection Ultranoir, prévue pour octobre. Avec sa griffe De Grisogono, fondée à Genève en 1997, le joaillier Fawaz Gruosi a relancé le diamant noir, dont le prix du carat ne cesse de grimper sur le marché des pierres précieuses. La gemme fastueuse se prête à des réalisations extravagantes, comme ce téléphone portable Ericsson entièrement pavé qui a exigé deux mois de travail. L'exposition « *Diamants* », présentée à Paris au Muséum d'histoire naturelle de mars à juillet 2001, a permis au public d'admirer son Spirit of De Grisogono, le plus gros diamant noir de taille moghul au monde avec ses 312,4 carats.

Même l'univers des cosmétiques se laisse envoûter par les jeux d'om-



PETER STINGER

bre et de lumière, après des saisons de rose Lolita et de paillettes disco. Anthracite, fusain ou brun macassar, les fards de la collection Flash Dark de By Terry s'estompent dans un « *noir aérien qui souligne le regard d'une ligne arachnéenne comme une plume de geai* ». Le créateur de parfums Serge Lutens a délaissé le beige rosé de ses emballages pour un noir profond. Un écran en harmonie avec son voluptueux Datura noir, nouvel élixir qui réveille les sortilèges de cette fleur (le datura) au pouvoir hallucinogène.

Emportés dans ce tourbillon monochrome, les produits d'hygiène courants vont jusqu'à quitter leur enveloppe immaculée. Succès des dessous noirs oblige (la lingerie noire représente 20 % des achats de ce secteur au Printemps Haussmann), Procter et Gamble a lancé en avril les protège-slips Alldays Black et, après la vague du « plus blanc que blanc » qui délave le noir, les lessives soignent les habits sombres avec Mir Noir et Coral Black Velvet. Depuis le lancement en janvier sur le marché français, Coral a déjà écoulé 800 000 bouteilles et compte bien sur la tornade noire du prêt-à-porter pour atteindre 1,3 million d'unités vendues d'ici à fin décembre.

Anne-Laure Quilleriet

A gauche, de haut en bas, vase « *perforé* » et bouquet d'arums naturels Hervé Gambis, distribués au Printemps Haussmann. Ci-dessus, tailleur des Néerlandais Viktor & Rolf.

Rendez-vous

● **Exposition.** « Ultranoir, les aveux d'une couleur », du 20 septembre au 13 octobre au Printemps Haussmann. Installée au cœur de l'exposition, la « *petite boutique noire* » propose une sélection de vêtements et d'objets de décoration autour de ce thème. Certains ont été créés en exclusivité pour le Printemps, comme la bougie Diptyque aux baies, 190 F (28,96 €), ou les quatre modèles de petites robes noires du spécialiste du vintage couture Didier Ludot, dont la robe trapèze à manches courtes, 1 190 F (181,41 €) ou la robe sans manches en crêpe, 995 F (151,68 €)... Sixième étage du Printemps de la mode, 64, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01-42-82-50-00.

● **Réédition.** Huit pulls et trois robes, créés entre 1965 et 1998, sont réédités sous la griffe Modern Vintage de Sonia Rykiel. Pull décollé en dentelle avec petits volants et épaulettes de 1977, 2 250 F (343,01 €); robe trompe-l'œil en jersey angora de 1965, 2 750 F (419, 24 €). Sonia

Rykiel, 175, bd Saint-Germain, 75006 Paris.

Tél. : 01-49-54-60-60.

● **Beauté.** Poudre Black Star noir anthracite pour lustrer les sourcils, 260 F (39,64 €), et ombre soyeuse pour les paupières noir fusain, 170 F (25,92 €), le tout By Terry, 21, passage Véro-Dodat, 75001 Paris (tél. : 01-44-76-00-76) et au Printemps Haussmann.

Mascara « *More than Mascara* » Rich Black, 134,47 F (20,50 €), Estée Lauder.

« *Visiblement mieux* », un masque purifiant pour le visage au charbon actif, 154,15 F (23,5 €), Origins, 30, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris (tél. : 01-56-81-08-02) et au Bon Marché et aux Galeries Lafayette.

● **Parfum.** Serge Lutens capture le parfum ensorcelant du datura dans son nouvel élixir Datura noir, 400 F (60,98 €) les 50 ml d'eau de parfum, à partir du 15 octobre. Liste des points de vente au 01-46-94-11-65.

● **Livre.** *La Petite Robe noire*, de Didier Ludot, dans la collection « *Mémoire de mod e* » des éditions Assouline », 99 F (15,09 €), à paraître le 24 septembre.

Courrier INTERNATIONAL
N° 568 du 6 au 12 septembre 2001 18 FF / 2,14 €
www.courrierinternational.com

AFRIQUE DU SUD
Les guérisseurs contre le sida

ARGENTINE
Un peuple au bord de la déprime

18 F ■
En kiosque

PROCHE-ORIENT Sharon et Arafat sans stratégie

DÉBAT Les ravages insoupçonnés du divorce

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Les ambiguïtés d'une couleur

« *LE NOIR* abstrait la personne, il enterre le moi dans les uniformes de la vie civile. Mais il peut, à l'inverse, être un écran qui révèle la personnalité », affirme Catherine Ormen, historienne de la mode et commissaire de l'exposition « Ultranoir : les aveux d'une couleur », au Printemps Haussmann. Scénographié par le duo Jakob et Mac Farlane - auteurs du décor du restaurant Georges au Centre Pompidou - l'espace de 600 m² s'articule autour « *d'îles composées de vagues noires stylisées* », consacrées à la dimension éthique, emblématique et esthétique du noir.

D'une soutane Moschino à un pourpoint de John Galliano en passant par une robe de mousseline scarifiée du jeune couturier Libér-tin Louison ou une robe « *écorce* » de Martine Sitbon, Catherine Ormen a choisi soixante-quinze silhouettes féminines dans des collections postérieures à 1995, la seule pièce « *historique* » étant la robe noire d'Edith Piaf, « *qui fait dispa-*

raître le corps au profit de la voix et du geste ». Un parti pris qui s'accorde aux tendances de l'automne, tout en omettant des créateurs comme Yohji Yamamoto, Martin Margiela ou Viktor and Rolf.

Symbole de conformisme et de rébellion, couleur du deuil et de la fête, du costume capitaliste et du drapeau anarchiste, de la contre-culture rock et de la morale du renoncement prônée par les religieux, le noir n'a cessé de jouer un double jeu dans l'histoire. Malmenné, diabolisé dans l'Occident chrétien, il n'a été accepté qu'il y a quelques décennies dans le vestiaire intime. En 1960, lors du tournage de *Psychose*, Alfred Hitchcock décide de remplacer le soutien-gorge noir de Janet Leigh par un modèle blanc, pour éviter les foudres des ligues de vertu...

Après l'approche sociologique de la couleur, la seconde partie s'attache à l'historique et à l'évolution de pièces cultes de la garde-robe, comme le smoking, le tailleur ou la robe

noire. Consacrée à la perception sensorielle du noir, la dernière section traite des nuances et des matériaux, mais aussi des travaux sur les formes et le dessin du noir dans le vêtement, l'ensemble étant mis en perspective avec des œuvres de vidéastes, de plasticiens, de maquilleurs ou de photographes.

A.-L. Q.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Saint-Etienne veut reconstruire après une « saison à oublier »

Traumatisé par l'affaire des faux passeports et les sanctions qui ont précipité sa relégation en D2, le club forézien, qui a décidé de se tourner de nouveau vers la formation, a connu un début de saison difficile

Quatorzième du championnat de France de D2 après six journées, l'AS Saint-Etienne, qui se déplace à Amiens samedi 9 septembre, a eu du mal à s'adapter aux réalités de la division 2. Traumatisé par une saison de cauche-

mar, qui l'a vu emporté dans le tourbillon de l'affaire des faux passeports, le club le plus titré de France cherche à « oublier » et à « reconstruire », dans l'espoir de retrouver rapidement la D1. A l'intersaison, il a enregistré

l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Alain Michel, venu de Grenoble, et le départ de neuf joueurs, dont ses Brésiliens Alex et Aloïso, partis au PSG. Avec un budget divisé par deux, le club a recruté de jeunes joueurs et

s'est tourné de nouveau vers la formation, l'un de ses points forts par le passé. Il peut heureusement compter sur des supporters fidèles et nombreux à se déplacer au stade Geoffroy-Guichard.

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Traumatisme. Le mot revient comme un leitmotiv aux abords du stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Etienne. La poignée de supporters venue assister à l'entraînement ressasse encore avec amertume les épisodes de la saison passée : « Si on est aujourd'hui en D2, c'est parce qu'on a écopé pour l'ensemble du football français dans cette histoire de faux passeports, résume l'un d'entre eux. On ne nous fera pas croire que de telles pratiques ne se font pas ailleurs. »

Saint-Etienne est encore sous le choc : alors que la nouvelle saison est bien entamée, la rancune reste tenace. « Le traumatisme de la saison passée est beaucoup plus important qu'on pouvait l'imaginer », explique ainsi le nouveau directeur sportif de l'AS Saint-Etienne, Christian Lariepe, ancien responsable du centre de formation des « Verts », de retour au club après une année et demie passée à Lausanne, en Suisse. « Je crois qu'on ne peut pas imaginer une saison aussi noire que celle vécue par le club l'année passée et, aujourd'hui encore, nous ne nous sommes pas totalement remis de ce cauchemar », confirme le défenseur Patrice Carteron. Un mauvais rêve qui a conduit le club français le plus titré de France — dix titres de champion et six Coupes de France — vers la division 2.

Le réveil est brutal, douloureux

même : « Le président Alain Bompard n'a pas fait son deuil de cette histoire, la cicatrice est encore vive », confie un membre du club. Du coup, on évite autant que faire se peut le sujet, on mentionne bien l'affaire, mais en arguant que le club a payé pour cela : sept points de pénalité, les suspensions des deux stars brésiliennes de l'équipe, Alex et Aloïso, et du gardien ukrainien Maxim Levitski, tous trois mis en examen pour faux et usage de faux, tout comme l'ancien président délégué du club, Gérard Soler, accusé de « complicité d'obtention induite de documents administratifs » et le directeur administratif Didier Lacombe, toujours en poste.

« Cela a été vécu comme une sorte de fatalité irrationnelle », expli-

que Alain Michel, le nouvel entraîneur de l'équipe première, arrivé de Grenoble à l'intersaison, qui ne se veut qu'un simple observateur dans l'affaire. Cet agrégé d'histoire tente pourtant d'en tirer une morale trouvée du côté de chez saint Augustin : « Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui a perdu sa passion. »

« PLACE À LA RECONSTRUCTION »

L'heure est à la « reconstruction », l'autre terme récurrent du moment : « L'œuvre de démolition est terminée, place à la reconstruction et à la stabilité », lance Christian Lariepe. Fort d'un budget de 90 millions de francs, réduit de moitié par rapport à la saison passée mais qui constitue néanmoins le premier budget de D2, le nou-

veau staff a décidé de se tourner vers la formation, qui avait fait la force du club dans le passé. « Nous devons rouvrir les passerelles entre l'équipe première et le centre de formation », affirme Christian Lariepe. Un retour vers le passé qui doit mettre fin à la folie des grandeurs de la saison dernière.

« C'était un pétage de plombs global, concède aujourd'hui Alain Bompard, mais il faut se souvenir que tout le monde nous avait parlé d'Europe après notre sixième place fin 2000. » Neuf titulaires de la saison passée ont quitté le Forez, dont le duo brésilien, reconstitué à Paris. Le club a encaissé près de 130 millions de francs sur ces différentes ventes. Côté arrivées, le nouveau staff a déboursé 35 millions de francs et a recruté essen-

tiellement des jeunes joueurs. La moyenne d'âge de l'effectif tourne autour de 23 ans. « Nos modèles sont Auxerre, Troyes ou Sedan, pas Marseille ou Paris, insiste Christian Lariepe. Et si nous montons en D1, ce sera avec les mêmes joueurs. »

« NOUS FAIRE OUBLIER »

Les meilleurs jeunes du centre de formation devraient rejoindre petit à petit le groupe professionnel. Les partenariats existants, comme celui avec le club anglais d'Arsenal, devraient être réactivés. Le principe en est simple : l'équipe entraînée par Arsène Wenger se voit offrir contre une certaine somme d'argent un droit de regard prioritaire sur les meilleurs jeunes du centre à la fin de leur formation.

« Nous allons nous faire oublier pendant un an, pour rebondir par la suite », précise Alain Bompard. Objectif affiché : retrouver la D1 dès la saison prochaine. « Avec le passage à vingt clubs, quatre clubs monteront, il serait bien d'être dans le bon wagon », confirme Christian Lariepe. Une mission rendue délicate par un début de saison chaotique, avec cinq matches sans victoire (trois nuls et deux défaites). Mais le déclin a peut-être eu lieu mardi 28 août, face à l'AC Ajaccio (victoire 1-0).

« Malgré notre piètre début de saison, il y avait encore plus de 17 000 spectateurs pour ce match, disputé en pleine semaine et de surcroît diffusé à la télévision, explique Alain Michel. A ces gens je dis : cette équipe n'est pas morte, elle a envie de vivre. »

E. La.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN MICHEL

1 Vous êtes, depuis le début de cette saison, l'entraîneur de Saint-Etienne. Dans quel état avez-vous trouvé l'équipe à votre arrivée ?

La situation n'était pas normale : le poids de la saison passée et de l'affaire des faux passeports se faisait sentir. Nous aurions pu passer dessus et se dire : bon, on est en division 2, on repart. Mais c'était difficile. Pour les supporters comme pour certains membres du club, cette relégation n'était qu'une sanction administrative totalement injuste, alors qu'on a également payé pour nos mauvais résultats sportifs, surtout après la trêve. On doit oublier pour rebâtir.

2 Quels sont votre mission et vos objectifs pour cette saison ?

Reconstruire. Au-delà de l'affaire des faux passeports, il y a eu quatre staffs techniques différents la saison dernière. Il faut retrouver la stabilité et redonner de l'enthousiasme à tout le monde. On doit également revenir à la logique du club, celle d'un club formateur. Nous sommes en D2 avec un budget qui a été divisé par deux, une équipe totalement remodelée et des cadres qui sont partis. C'est une nouvelle aventure qui commence. Il y a une vie après ce qui s'est passé, et la place de Saint-Etienne est en D1, le plus tôt possible.

3 La saison a mal commencé, avec une seule victoire en six matches de championnat...

Je crois que nous avons été emportés par notre enthousiasme et que nous avons sous-estimé le traumatisme lié à la saison dernière. Il faut que tout le monde réalise que nous sommes redevenus une équipe de D2, attendue de surcroît par tous les autres clubs, qui n'aspirent qu'à une chose : battre le mythe. Nos supporters, qui sont en moyenne 18 000 depuis le début de saison, attendent beaucoup également. Le maillot est lourd à porter, et le ballon brûlant. Mais, après notre première victoire de la saison, nous avons scellé un « pacte de générosité » avec le public. Nous nous devons de mouiller le maillot pour lui.

Propos recueillis par Etienne Labrunie

Le basket français doit chercher comment prendre du poids

ISTANBUL (Turquie)

de notre envoyé spécial

Manque-t-il quelques dizaines de kilos de muscles à l'équipe de France de basket-ball ? Pour Jean-Pierre Egger, son préparateur physique depuis février 2000, la réponse ne fait aucun doute : oui.

« Le basket-ball français a encore un effort à faire en matière de musculation, prétend-il. Le muscle, c'est la nourriture de la performance, la denrée active du sport. Plus vous en avez et plus grandes sont vos réserves d'énergie. De ce point de vue, les basketteurs de l'équipe de France sont en retard. Selon moi, chacun d'entre eux pourrait peser entre 3 et 10 kg de plus. »

L'explication est très certainement insuffisante pour justifier l'élimination des vice-champions olympiques au stade des quarts de finale de l'Euro 2001. Mais à l'heure où les Bleus doivent affronter la Croatie, vendredi 7 septembre, à Istanbul, dans l'espoir d'arracher la cinquième place de la compéti-

tion (qualificative pour le championnat du monde d'Indianapolis en 2002), le constat saute aux yeux : à l'instar de la Yougoslavie, de la Turquie ou de l'Allemagne, autant de formations qui sont encore en course pour le titre final, la plupart des équipes possèdent désormais un ou plusieurs joueurs taillés comme des colosses. Pas la France.

Pour Jean-Pierre Egger, qui est de nationalité suisse, ce déficit en kilos trouve son origine dans les spécificités de la culture sportive française. « Il y a dans votre pays une réticence vis-à-vis de la musculation, dit-il. L'idée selon laquelle on ne peut pas prendre de muscles sans se doper est encore très répandue en France. Or, cela est parfaitement possible. Il existe une forme d'athlétisme » des corps qui passe par des exercices fonctionnels et qui n'a rien à voir avec le body-building. »

En un an et demi, Jean-Pierre Egger est parvenu à appliquer ses méthodes dans le petit monde de la balle orange. Il a fait de la salle de musculation un lieu de passage obligé ; il a réussi à transformer la corpulence de certains, comme Cyril Julian qui, depuis leur rencon-

tre, « fait 500 abdos et 100 pompes par jour ». Jean-Pierre Egger a également introduit dans le vestiaire de l'équipe de France un produit nutritif composé de protéines et d'hydrates de carbone. « Cela n'a pas été simple, concède-t-il. Quand je suis arrivé, les médecins me disaient que, pour une bonne récupération, c'était pain, fromage et eau. »

« PAS INTERDIT À L'ÉPOQUE »

La nomination de Jean-Pierre Egger auprès de l'équipe de France avait à l'époque fait grincer quelques dents dans le mouvement sportif français. L'homme vient en effet d'un sport où le dopage a fait des ravages : le lancer du poids. Neuf fois champion de Suisse, détenteur d'un record personnel de 20,25 m (soit 5 cm de plus que le record de France toujours détenu par Yves Brouzet depuis 1973), Jean-Pierre Egger a connu son heure de gloire à une époque où les anabolisants circulaient abondamment. Quand on lui demande aujourd'hui s'il a lui-même absorbé des anabolisants quand il lançait le poids, il répond : « Ces produits circulaient. On en a reçu. Mais

ce n'était pas interdit à l'époque. Quand cela a été interdit, j'ai arrêté. »

Devenu préparateur physique après sa carrière, Jean-Pierre Egger a été le conseiller personnel de plusieurs sportifs suisses, comme le triple champion du monde de poids Werner Günthör ou le coureur de fond André Bucher. Il a également eu l'occasion de travailler dans le monde du football, et notamment à l'Olympique de Marseille entre juin et octobre 1999. Pris en grippe par l'entraîneur Roland Courbis, il fut alors accusé par celui-ci de « casser » les footballeurs marseillais en leur donnant des charges de travail trop lourdes. On jeta également le doute sur la nature de certains produits énergétiques qu'il introduisit à l'OM. « C'était des produits sains ! On a essayé de me faire passer pour un contrebandier ! C'est dégueulasse », s'emporte-t-il.

En rejoignant l'équipe de France

de basket-ball à l'initiative du directeur technique national Jean-Pierre de Vincenzi, l'ancien athlète n'a pas eu besoin de se justifier. Jean-Pierre Egger envisage aujourd'hui de mettre en place un programme de musculation destiné aux adolescents : « Il faut utiliser cet engrais naturel qu'est la testostérone et dont la poussée survient après la puberté. En travaillant la musculation à cette période, on gagne du temps pour la suite », lance-t-il. Jean-Pierre Egger sait que ce genre de message n'est « pas facile à faire passer ». Les joueurs de l'équipe de France semblent y adhérer, mais à leur rythme. Comme le dit Cyril Julian qui, avec ses 109 kg (pour 2,06 m), se sent « trop léger » à son poste : « Prendre du poids n'est pas une idée facile à admettre de nos jours. Les valeurs prônées dans la société incitent plutôt à maigrir. »

Frédéric Potet



BASKET

en matière de musculation, prétend-il. Le muscle, c'est la nourriture de la performance, la denrée active du sport. Plus vous en avez et plus grandes sont vos réserves d'énergie. De ce point de vue, les basketteurs de l'équipe de France sont en retard. Selon moi, chacun d'entre eux pourrait peser entre 3 et 10 kg de plus.

L'explication est très certainement insuffisante pour justifier l'élimination des vice-champions olympiques au stade des quarts de finale de l'Euro 2001. Mais à l'heure où les Bleus doivent affronter la Croatie, vendredi 7 septembre, à Istanbul, dans l'espoir d'arracher la cinquième place de la compéti-

tion (qualificative pour le championnat du monde d'Indianapolis en 2002), le constat saute aux yeux : à l'instar de la Yougoslavie, de la Turquie ou de l'Allemagne, autant de formations qui sont encore en course pour le titre final, la plupart des équipes possèdent désormais un ou plusieurs joueurs taillés comme des colosses. Pas la France.

Pour Jean-Pierre Egger, qui est de nationalité suisse, ce déficit en kilos trouve son origine dans les spécificités de la culture sportive française. « Il y a dans votre pays une réticence vis-à-vis de la musculation, dit-il. L'idée selon laquelle on ne peut pas prendre de muscles sans se doper est encore très répandue en France. Or, cela est parfaitement possible. Il existe une forme d'athlétisme » des corps qui passe par des exercices fonctionnels et qui n'a rien à voir avec le body-building. »

En un an et demi, Jean-Pierre Egger est parvenu à appliquer ses méthodes dans le petit monde de la balle orange. Il a fait de la salle de musculation un lieu de passage obligé ; il a réussi à transformer la corpulence de certains, comme Cyril Julian qui, depuis leur rencon-

L'ogre yougoslave n'est pas encore rassasié

ANKARA (Turquie)

correspondance

Jeu 9 septembre, à Istanbul, les Lettons ont cessé de croire aux contes de fées. En quart de finale des championnats d'Europe de basket-ball, l'ogre yougoslave n'a fait qu'une bouchée de leur Petit Poucet d'équipe, qui avait pourtant échappé jusque-là aux crocs slovènes et lituaniens. 37-12 à l'issue du premier quart-temps : pour les Baltes, la messe était dite avant d'avoir vraiment commencé.

Il a en effet suffi de dix minutes à la formation yougoslave pour démontrer son écrasante supériorité sur l'ensemble des équipes engagées dans la compétition par un incroyable 7 sur 7 aux paniers à trois points, confirmé à la mi-temps par un 14 sur 16 au même exercice, meilleur taux de réussite de ces championnats. Svetislav Pesic n'a plus eu ensuite qu'à maintenir le score en faisant ren-

trer ses remplaçants sur le terrain, jusqu'au coup de sifflet final (114-78). L'homme du match, Predrag Stojakovic (29 points et 7 paniers sur 7 au-delà de la ligne des 6,25 m en un peu moins de 23 minutes), a de fortes chances de disputer à l'issue du tournoi le titre de meilleur joueur de l'Eurobasket 2001 avec l'Allemand Dirk Nowitzki, tombeau de la France mercurielle.

IMPRESSIONNANTE ARMADA

A l'instar de ce dernier, l'aïlier yougoslave a su se faire une place dans le cinq majeur d'une franchise NBA, les Sacramento Kings, grâce à une technique irréprochable (20,4 points par match la saison dernière). Mais au contraire de Dirk Nowitzki, Predrag Stojakovic n'est pas la seule ressource de son équipe. Les biographies des joueurs qui la composent dressent à elles seules la carte des meilleurs clubs de basket-ball européens.

Nicolas Cheviron

Lleyton Hewitt retrouve Evgueni Kafelnikov en demi-finale de l'US Open

L'Australien Lleyton Hewitt, 20 ans, tête de série n° 4, s'est qualifié, jeudi 6 septembre, pour les demi-finales de l'US Open, en battant (6-7 [5/7], 6-3, 6-4, 3-6, 6-4) l'Américain Andy Roddick, 19 ans

(n° 18). Lleyton Hewitt affrontera en demi-finale le Russe Evgueni Kafelnikov (tête de série n° 7) net vainqueur, plus tôt dans la journée, du Brésilien Gustavo Kuerten, lauréat de Roland-Garros et n° 1 mondial (6-4, 6-0, 6-3). L'Australien a déjà battu le Russe à quatre reprises en cinq confrontations. A New York, il dispute son 20^e tournoi de la saison, durant laquelle il a emporté trois titres, portant son total à neuf. Lleyton Hewitt et Andy Roddick ont bataillé durant 3 h 40 min, soit plus longtemps que leurs illustres aînés la veille, les Américains Andre Agassi et Pete Sampras (Le Monde du 7 septembre). De l'avis général, ils ont montré une palette de coups, une rage de vaincre et un courage dignes du talent que les spécialistes leur accordent. A l'issue de leur rencontre, les deux joueurs ont reçu une ovation debout du public.



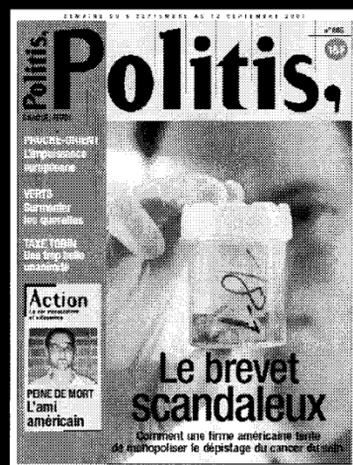
TENNIS

DEPECHEs

■ **DOPAGE : la commission d'appel de la Fédération italienne de football** a réduit à quatre mois la peine de suspension infligée au Néerlandais Edgar Davids (Juventus Turin) et au Portugais Fernando Couto (Lazio Rome), respectivement condamnés à cinq et dix mois après un contrôle positif à la nandrolone.

■ **L'affaire Iegorova**, du nom de cette championne russe, première athlète contrôlée positive à l'érythropoïétine (EPO) lors du meeting de Paris-Saint-Denis, avant qu'une contre-expertise démente ce résultat à la suite d'un « incident technique » qui a rendu « illisible » l'échantillon d'urine, rebondit. Dans son édition du vendredi 7 septembre, L'Equipe met en avant quelques incohérences. Le quotidien sportif affirme que les autorités russes étaient au courant de l'impossibilité d'exploiter les résultats avant même le constat officiel du laboratoire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) chargé du dossier, et s'interroge sur le rôle joué par le représentant de la Fédération russe lors de la contre-expertise, dont le comportement « des plus étranges » a intrigué les scientifiques présents. L'Equipe évoque l'hypothèse d'un sabotage, d'autant plus que le reliquat de l'échantillon « défectueux » analysé quelques jours plus tard, sans valeur juridique, s'est, lui, révélé positif.

Parce qu'un autre monde est possible



CETTE SEMAINE :

DOSSIER
Le brevet scandaleux sur le dépistage du cancer du sein

PROCHE-ORIENT
L'impuissance européenne

VERTS
Surmonter les querelles

TAXE TOBIN
Une trop belle unanimité

CHAQUE JEUDI CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX. 18F

Quelques pluies au nord, soleil au sud

SAMEDI. Un anticyclone reste situé sur le proche-Atlantique. Une dépression est centrée sur les pays scandinaves, dirigeant un flux d'ouest à nord-ouest sur la France. Le front froid d'une perturbation gagne le nord du pays avec quelques pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera très nuageux avec quelques pluies sur le nord en fin de journée. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h près des côtes de la Manche. Il fera 19 à 22 degrés l'après-midi.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Sur le Centre, les nuages seront nombreux avec quelques pluies en fin de journée. Ailleurs, le ciel sera couvert avec quelques pluies gagnant par le nord, pour atteindre l'Ile-de-France l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 18 à 23 degrés.

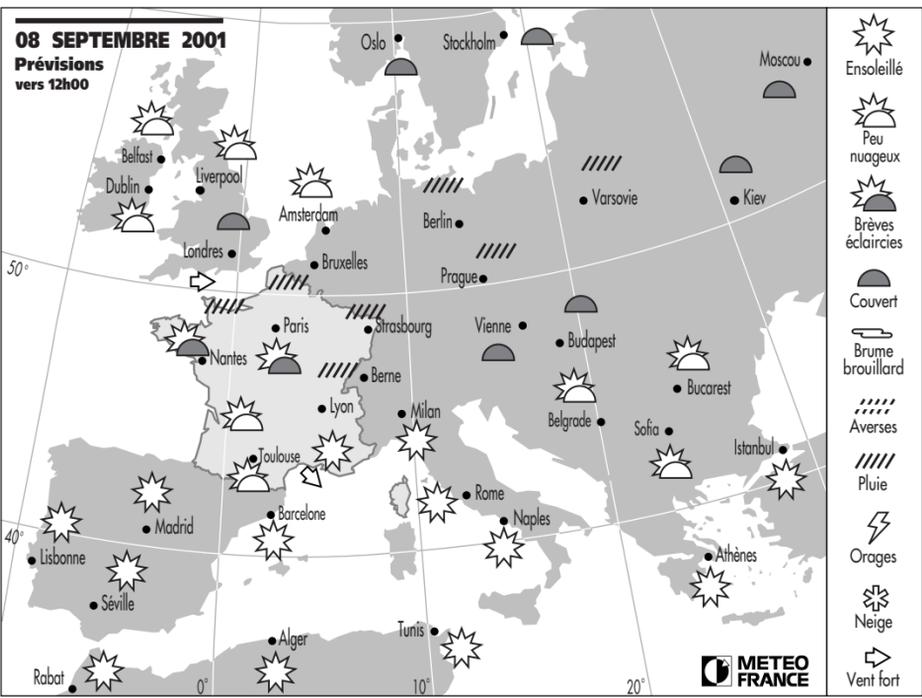
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps sera maussade, avec des pluies faibles l'après-midi gagnant

la Franche-Comté en fin de journée. Il fera 17 à 21 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation des brouillards matinaux, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Le thermomètre marquera 24 à 27 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel, avec des températures maximales proches de 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement avec mistral et tramontane soufflant à 90 km/h en rafales. Il fera 27 à 29 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

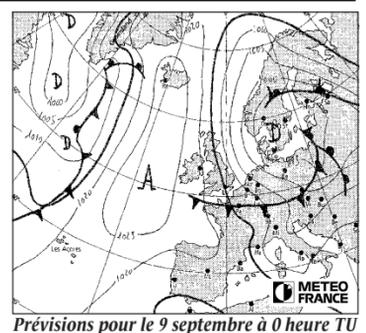
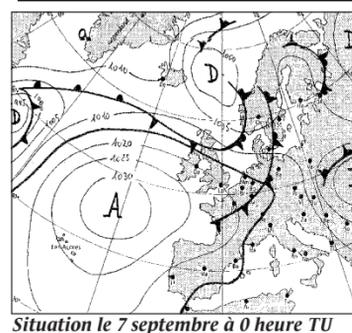
■ **ANGLETERRE.** Quatre hôtels de Londres (The Dorchester, The Halkin, The Milestone et The Ritz), membres des Leading Hotels of the World, proposent, jusqu'au 30 décembre, un forfait qui, pour 2 160 F (329 €) par personne, la nuit en chambre double (deux nuits minimum), inclut les petits déjeuners et la demi-pension avec la possibilité de dîner dans l'un des hôtels participants. 170 hôtels « LHW » offrent jusqu'à la fin de l'année une nuit supplémentaire aux hôtes y séjournant 3 nuits. Renseignements au 0-800-136-136 (France), 0-800-121-23 (Belgique), 0-800-55-11-23 (Suisse).

■ **FRANCE.** Le Groupe Maeva propose sur son site www.maeva.com un choix de 230 résidences et hôtels, une recherche multicritères, des visites virtuelles, des infos sur les sites et leur accès, la possibilité de contacter un conseiller vacances et une réservation en ligne.

PRÉVISIONS POUR LE 08 SEPTEMBRE 2001
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	12/17 P
AJACCIO	14/26 S	NANTES
BIARRITZ	15/22 N	NICE
BORDEAUX	14/25 N	PARIS
BOURGES	12/22 C	PAU
BREST	13/19 C	PERPIGNAN
CAEN	15/19 P	RENNES
CHERBOURG	14/20 P	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	10/23 N	STRASBOURG
DIJON	13/21 P	TOULOUSE
GRENOBLE	12/24 N	TOURS
LILLE	14/17 P	FRANCE outre-mer
LIMOGES	11/22 N	CAYENNE
LYON	14/24 N	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	17/28 S	NOUMEA

PAPEETE	21/26 C	KIEV	13/16 C	VENISE	15/25 S	LE CAIRE	23/32 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	18/31 S	VIIENNE	13/17 C	NAIROBI	16/25 S
ST-DENIS-RE.	20/28 S	LIVERPOOL	11/17 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	12/29 S
EUROPE		LONDRES	11/18 C	BRASILIA	17/29 S	RABAT	17/26 S
AMSTERDAM	11/16 S	LUXEMBOURG	9/13 P	BUENOS AIR.	7/17 S	TUNIS	21/29 S
ATHENES	21/29 S	MADRID	12/28 S	CARACAS	24/32 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	17/25 S	MILAN	15/27 S	CHICAGO	19/27 S	BANGKOK	26/35 C
BELFAST	9/14 S	MOSCOU	11/18 C	LOS ANGELES	15/21 C	BEYROUTH	25/29 S
BELGRADE	12/23 S	MUNICH	12/16 C	MEXICO	15/21 C	BOMBAY	26/30 C
BERLIN	9/16 P	NAPLES	18/26 S	MONTREAL	20/30 S	DJAKARTA	26/30 C
BERNE	12/19 S	OSLO	6/13 C	NEW YORK	20/28 S	DUBAI	29/38 S
BRUXELLES	11/16 P	PALMA DE M.	16/27 S	SAN FRANCISCO	13/21 S	HANOI	27/31 P
BUCAREST	14/24 S	PRAGUE	8/15 P	SANTIAGO/CHI	6/15 C	HONGKONG	26/29 C
BUDAPEST	13/18 C	ROME	16/25 S	TORONTO	20/28 S	JERUSALEM	24/29 S
COPENHAGUE	9/12 C	SEVILLE	19/33 S	WASHINGTON	19/29 S	NEW DEHLI	26/37 S
DUBLIN	8/15 S	ST-PETERSB.	10/15 P	AFRIQUE		PEKIN	19/23 C
FRANCFORT	10/15 P	STOCKHOLM	13/21 S	ALGER	18/29 S	SEOUL	22/26 S
GENEVE	23/30 P	TENERIFE	13/16 P	DAKAR	27/31 C	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	25/31 S	VARSOVIE	18/23 S	KINSHASA	10/17 P	SYDNEY	14/21 P
ISTANBUL	17/23 S					TOKYO	23/29 C



TENDANCES

Le design musical au secours de la musique d'ambiance

AU MAGASIN ou au restaurant, la musique d'ambiance est parfois une calamité. Les *Quatre Saisons*, de Vivaldi (immédiatement suivies par la *Lettre à Elise*, de Beethoven), ou les *Chariots de feu*, de Vangelis, se sont transformés en authentiques nanars à force d'être crachotés par de vilains petits haut-parleurs cylindriques et nasillards. Sans parler des interminables soupes sonores assaisonnées au xylophone qui déclenchent un fou rire nerveux puis une sournoise migraine.

Pourtant, l'anathème qui frappe les musiques de supermarché, de salle d'attente et d'ascenseur (n'oublions pas la scie musicale que les compagnies aériennes nous servent obligatoirement juste avant l'atterrissage et le décollage) n'est peut-être pas irrévocable. Depuis quelque temps, certaines enseignes ont choisi de diffuser une programmation très élaborée, aux antipodes de la bande-son passe-partout. Pierre angulaire de la personnalisation du lieu de vente - de sa théâtralisation, disent certains -, l'atmosphère musicale de ces magasins est pensée plutôt que subie. Parfois, elle a été spécialement composée afin de peaufiner l'« identité sonore » de l'endroit.

C'est à l'univers de la restauration que l'on doit la réhabilitation la plus récente et la plus spectaculaire de la musique d'ambiance. Et Richard Clayderman n'y est pour rien. Depuis deux ans, figurent au sein du peloton de tête des hit-parades des compilations musicales initialement réalisées pour meubler l'atmosphère de quelques établissements (l'Hôtel Costes surtout, mais aussi le Buddha Bar), brusquement devenus plus réputés pour leurs partitions que pour leur carte. Introduites dans le circuit commercial par des labels jusqu'alors inconnus, elles se sont vendues à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Le bouche-à-oreille a élevé au rang de stars ces DJ qui mixaient en cuisine, accommodant les styles musicaux comme un maître-queueux son fond de sauce. Désormais, on se les arrache pour les soirées hype. Le magasin Colette y est également allé de son CD, tout comme la boutique de lingerie 1,2,3 (*Le Monde* du 7 avril 2001), alors que d'autres se contentent de diffuser les compiles les plus cotées.

Les programmeurs musicaux ont du pain sur la planche. Les clients ne manquent pas, mais il ne veulent surtout pas de « zizique

industrielle » tiédasse et impersonnelle. Leur demande est éminemment contradictoire : un refrain capable d'engendrer l'empathie et de s'inscrire dans un climat particulier, mais qui ne rebute personne. Du *easy listening* (une musique autant qu'une ambiance sonore) original sans être gnangnan. Le dosage est particulièrement délicat pour les enseignes s'adressant aux jeunes dont on sait les goûts musicaux multiples, tranchés et changeants. Ici, programmer de la musique, c'est marcher sur des œufs, risquer la fausse note. « *Diffuser Britney Spears, chanteuse un peu mièvre pour préados, dans une boutique pour des filles de 16-20 ans, ça craint. Ça signifie qu'on vend des vêtements pour minettes* », assène Magali du haut de ses quatorze ans. Denis Grimmer, responsable de la communication pour le groupe Orsay-Pimkie, mesure l'ampleur de la tâche. « *Pour les 11-14 ans, la pré-occupation musicale est fondamentale. De multiples tribus de jeunes se rattachent et s'identifient à des genres bien précis, et il faut fédérer par la diversité, même s'il n'est pas toujours facile d'envoyer des signes de connivence sans créer des réactions de rejet chez une partie de la clientèle.* »

Dans les magasins NoBoys, appartenant à cette même entité et fréquentés par des filles de 10-14 ans, la décision de diffuser du rap a été « *mûrement réfléchi* », ajoute-t-il. Le réglage du niveau sonore, en revanche, obéit à une règle plus simple : le nombre de décibels est inversement proportionnel à l'âge.

L'anathème qui frappe les musiques de supermarché et de salle d'attente n'est peut-être pas irrévocable

Pour assurer le confort psychologique du chaland, la stratégie sonore devient particulièrement sophistiquée. La Cité de la femme ouverte à Paris par Etam se compose de quinze zones musicales correspondant à autant de programmations différentes. On y entend de la techno du

côté du rayon sportswear, des distorsions psychédélices ou de la pop gentilette à l'étage des teen-agers et de la musique douce au rayon lingerie. Constellés de petits bruitages, certains morceaux ont été spécialement composés pour être en phase avec l'ambiance de l'endroit et les produits qui s'y trouvent. Rien n'est laissé au hasard. Même les toilettes ont droit à leur sonorisation particulière, émaillée de voix venues d'ailleurs. Cette installation a été conçue par Sixième Son, qui revendique le statut de designer sonore et a également œuvré à la Fnac Junior, où un joli thème musical se décline en une demi-douzaine de variations, élaborées pour chaque rayon.

« *Après avoir découvert l'importance de leur identité visuelle - le logo - et parfois même de leur identité olfactive, les entreprises se penchent sur ce qui compose leur identité sonore* », assure Michaël Boumendil, président et cofondateur de Sixième Son. Les dix salariés de l'entreprise composent des plages musicales selon un cahier des charges dont la complexité évoque celui d'une campagne publicitaire. Sculpteur de sons, un designer musical peut tout faire. De la musique pour magasin de bricolage bon marché (rythme

sautillant avec joyeux sifflement en arrière-plan) ou de la musique pour orfèvrerie un rien prétentieuse (mélange classique-contemporain avec juste ce qu'il faut de maniéré). « *Les gens ne viennent pas dans une boutique pour y écouter de la musique, admet volontiers Michaël Boumendil. En revanche, ils sont très sensibles à l'ambiance générale; et l'environnement sonore y est pour beaucoup.* »

A ce titre, il faut rappeler qu'une ambiance sonore baigne aussi et surtout les tympans du personnel, qui, le cerveau vrillé par une bande-son passée en boucle, doit particulièrement apprécier le silence, une fois rentré à la maison. Et puis, pourquoi ne pas formuler un souhait ? Que les entreprises soucieuses de leur précieuse identité sonore commencent par faire l'audit de leurs messages d'accueil téléphonique. Ainsi, peut-être pourrait-on échapper plus souvent aux *Quatre Saisons* (encore elles) ou à *Equinoxe*, de Jean-Michel Jarre, et, surtout, se débarrasserait-on enfin des automates bornés qui nous réclament indéfiniment d'appuyer « *sur la touche étoile* ».

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 211

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Difficile à supporter. Insupportable lui aussi. - II. Du veau, des oignons, des tomates et un peu de blanc. Copain renversé. - III. Note. Circule librement, malheureusement. Partage le pouvoir. - IV. Accumulation difficile à supporter. Registres au palais. - V. Maigre et pâle. Redonne confiance. - VI. La part de chacun. Réfléchit avant de se lancer. - VII. Brillant mais faux. Ne fera pas beaucoup en euro. - VIII. Dans le tournant. Coule à Flo-

rence. Fait la peau. - IX. Mauvaise part de l'héritage. Met fin. - X. Qui ne serviront plus. Rebondissements.

VERTICALEMENT

1. Fait nombre, mais ne compte pas. - 2. Ecrits sur des coquillages. - 3. Dans les habitudes. Femme d'affaires. - 4. Pour garder les formes et sauver les apparences. Voyelles. - 5. Mauvais usage. Servent de base pour se comparer aux meilleurs. - 6. Evite les chèques et les cartes. - 7.

Démonstratif. Gouffre en région. - 8. Engagé peu mais espère beaucoup plus. - 9. Mauvais cheval, méchant homme. Les Etats-Unis en VO. - 10. Arturo pour ses intimes. Ferment les fosses dans les descentes. - 11. Protection par gros temps. Possessif. - 12. Sales coups pour les vertèbres.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 210

Horizontalement

I. Belote. Poker. - II. Roi. Réussite. - III. Elaguera. Fat. - IV. Denim. Eut. Li. - V. Ebéb (bébé). Médoc. - VI. Us. Barcelone. - VII. Il. Ouïes. Inn. - VIII. Loin. BD. Etat. - IX. Lob. Béret. Gé. - X. Epussetages.

Verticalement

1. Bredouille. - 2. Eole. Sloop. - 3. Liane. Ibo. - 4. Gibbon. - 5. Trumeau. Bs. - 6. EEE. Bribes. - 7. Ure. Cèdre. - 8. Psaumes. Et. - 9. Os. Tel. Eta. - 10. Kif. Doit. - 11. Etalonnage. - 12. Réticentes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
 12, rue M. Gunsbourg
 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Un programme 2002 classique

UNE PINCÉE d'art contemporain, avec Fernando Botero et Jésus Soto, un clin d'œil à la jeunesse avec des motos, une incontournable référence à la Coupe du monde de football, un zeste de religion symbolisé par Notre-Dame-de-la-Salette ou un vitrail de la cathédrale de Metz : Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a signé un arrêté, paru au *Journal officiel* du 21 juillet, qui fixe un programme philatélique classique et équilibré pour l'année 2002.

La série sur les grands interprètes de jazz (Armstrong, Bechet, Fitzgerald, Ellington, Grappelli et Petruccianni), dessinée par Raymond Moretti et un tableau de Gustav Klimt feront agréablement passer les timbres annoncés sur les thèmes déjà vus des Jeux olympiques d'hiver, Rocamadour, Airbus ou la Légion d'honneur. Le timbre annuel en forme de cœur abandonne le filon de la haute couture

(Yves Saint Laurent, Christian Lacroix) pour une photo (cœur dans la mangrove de Voh) signée Yann Arthus Bertrand. La ténacité de Jean-Yves Langlais, codirecteur du Centre chorégraphique national de Grenoble, à l'origine l'an passé d'une pétition en faveur d'un timbre sur la danse, est récompensée...

Timbres-poste avec surtaxe : Fête du timbre (Boule et Bill, de Roba, deux timbres); Grands interprètes de jazz (six timbres); Croix-Rouge.

Timbres-poste sans surtaxe : Gustav Klimt, Fernando Botero, Jésus Soto, Louise-Elisabeth Vigée-Lebrun (série artistique); Europa : le cirque; animaux marins (orque, tortue luthé, grand dauphin et phoque, quatre timbres); Neufchâteau (Vosges); Locronan (Finistère); Collioures (Pyrénées-Atlantique); La Charité-sur-Loire (Niè-

vre); Congrès de la Fédération française des associations philatéliques à Marseille; émission commune France-Australie; Jeux olympiques d'hiver; centième édition de la course cycliste Paris-Roubaix; Rocamadour; Notre-Dame-de-la-Salette; chapelle Saint-Ser de Puy-loubier; Coupe du monde de football; bicentenaire de l'ordre national de la Légion d'honneur; la danse; Emile Zola; Georges Perec; les arènes de Nîmes; championnats du monde d'athlétisme handisport; vitrail de la cathédrale de Metz; Alain Bosquet; la Guadeloupe (Louis Delgrès); motos (dix timbres); « *Le Siècle au fil du timbre* » (deux feuillets); les capitales européennes, Rome (quatre timbres); 30^e anniversaire du premier vol d'Airbus (poste aérienne); semi-permanents (dix timbres).

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **POLAIRE.** L'espace culturel de l'office de tourisme de Dinard (2, boulevard Féat) accueille du 14 au 20 septembre l'exposition Philéxpo, où seront présentés des lettres rares et des objets qui retracent l'histoire des grandes explorations arctiques et antarctiques.

Quelques vestiges provenant de son naufrage évoqueront le 65^e anniversaire de la disparition du *Pourquoi-Pas ?* de Charcot (bureau de poste temporaire les 15 et 16 septembre, deux prêts-à-poster souvenirs, 18 francs (2,74 euros) pièce, auprès de Philéxpo, 24, rue du Renard, 75004 Paris).

EXPLOITATION Le rachat de l'Olympia, célèbre salle parisienne de spectacles, par Vivendi-Universal, annoncé le 27 août par son PDG, Jean-Marie Messier, ouvre de nou-

veaux horizons au groupe européen. ● LA DIRECTION de la salle a été confiée à Pascal Nègre, PDG de la branche française d'Universal Music Group (UMG), qui détient 35 % des

parts du marché du disque en France. ● LES AVIS DES PROFESSIONNELS du spectacle divergent sur les intentions du groupe : « stratégie commerciale » et « fin d'une histoire »

pour les uns, « prolongation d'une tradition » et vente qui tombe à point nommé pour les autres. ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, Jean-François Drian, directeur de

l'Aéronef, à Lille, s'inquiète des gigantesques enjeux commerciaux autour des artistes et du peu de réactions des collectivités et des politiques face à ce type de concentration.

Le rachat de l'Olympia par Vivendi-Universal suscite des inquiétudes

Les professionnels du spectacle s'interrogent sur les réelles intentions de la multinationale. « Si la salle devenait une arme économique, toute l'opération de prestige serait mise à bas », déclare Pascal Nègre, le nouveau directeur des lieux et président d'UMG France (35 % des parts du marché du disque)

VIVENDI-UNIVERSAL vient de racheter pour 55 millions de francs (8,38 millions d'euros) la plus célèbre des salles parisiennes, l'Olympia. L'acquisition a été annoncée le 27 août par Jean-Marie Messier lors de la présentation d'Universal Music Mobile, nouveau service musique sur téléphone portable sur le réseau SFR. Pascal Nègre, PDG de la branche française d'Universal Music Group (UMG) prendra la direction de la salle. Ainsi, le groupe européen et tentaculaire Vivendi-Universal ajoute un nouvel atout à sa carte de visite : exploitant de salle, une profession régie par l'une des trois licences obligatoires dans le spectacle vivant. Les murs de l'Olympia demeurent la propriété de la société immobilière Foncière lyonnaise, qui a racheté en 1997 les 75 000 m² de l'îlot Edouard-VII, où s'insère l'Olympia, à la Société générale.

Le 27 août, Catherine Tasca déclarait : « Ce rachat est une des étapes d'une concentration verticale très grande que le groupe Universal bâtit d'un bout à l'autre de la chaîne. (...) Ce que j'espère c'est que Universal ne considérera pas, bien sûr, que la salle de l'Olympia est « sa salle ». Qu'en est-il ? UMG détient 35 % des parts du marché du disque (12 milliards de francs [1,8 milliard d'euros]) en France, et affiche de prestigieux labels. Au hasard : Barclay, Mercury, Polydor, Deutsche Grammophon... La maison possède un site sur Internet, universalmusic.fr, mais peut aussi s'appuyer sur les nouvelles créations de Jean-Marie Messier : divento.com, site d'achat de billets, viza.com, site d'informations culturelles, ou encore sur Canal + - UMG a consacré près de 800 millions de francs (121,4 millions d'euros) à la publicité télévisée en 2000, toutes chaînes confondues.

Aucune de ces vitrines n'est exclusivement consacrée aux artistes maison. « Ce serait une aberration économique », précise Pascal Nègre. Dire que l'Olympia sera livré aux artistes Universal est aussi idiot que de penser que le Virgin Megastore ne vend que des disques Virgin. Vivendi-Universal ne s'est-il pas d'ailleurs mondialement allié à son concurrent Sony Music pour fonder le portail musical Duet, et, précise Pascal Nègre : « J'ai un principe : si le marché - donc mes concurrents - va bien, je vais bien. »

Avec l'achat de la salle du boulevard des Capucines et d'une salle à Los Angeles, sur lesquelles devrait veiller à l'avenir Jean-Michel Boris, ex-directeur artistique de l'Olympia, Vivendi-Universal fait pourtant ses premiers pas dans le spectacle vivant. Si, par le biais de Vega, filiale de Vivendi Environnement, le groupe contrôlait déjà deux Zénith (Nancy et Rouen) et trois salles en province, dont la patinoire de Bordeaux, l'opération Olympia paraît être davantage le fait du prince.

PROLONGATION D'UNE TRADITION

« Les théâtres sont des entreprises difficiles à gérer », explique Frédéric Jérôme, directeur artistique du Casino de Paris, qui voit dans le rachat de l'Olympia la prolongation d'une tradition où « les familles riches avaient envie de s'acheter un théâtre. Aujourd'hui, elles n'ont plus les moyens ». Ici, l'effet d'image est incontestablement prioritaire.

« C'est très intelligent de s'inscrire ainsi dans le patrimoine », commente Yves Bigot, responsable des jeux, variétés, divertissements à France 2 et ex-directeur de Phonogram (label UMG devenu Polydor). L'intérêt de Vivendi-Universal est de s'humaniser, de montrer qu'ainsi on pérennise la culture, reprenant au passage l'Olympia aux banques. Si la salle devenait une arme économique, toute l'opération de prestige serait mise à bas. Pascal Nègre promet du mouvement, des tremplins jeunes, des nuits du Ramadan, « des trucs marrants que peut soutenir un groupe financièrement solide ».

Tous les professionnels sont d'accord sur un point : il est impossible de faire vivre un lieu sans éclectisme, ou en se privant du concours des vedettes, et des débutants, qui n'ap-

partiraient pas à l'écurie maison.

Cyril Prieur, manager de Patricia Kaas ou d'Arno, souligne cependant quelques subtilités du métier - les bonnes périodes (octobre et mars) et les mauvaises, les durées d'occupation. Elle s'interroge : « Qui sera responsable des plannings ? » Ainsi, l'Olympia acceptera-t-il de coproduire (en égalité de risques avec des producteurs indépendants) les spectacles des artistes de sociétés concurrentes ?

« Le pire, ajoute Charles Bensmaine, de l'Olympic Tour (Katerine, Yann Tiersen, etc.), ce serait que l'on ait des logos Universal partout. Je suis sûr dans ce cas que certains artistes n'y iraient plus. » Car un artiste qui va entrer en scène a une psychologie particulière. « Il ne fait pas le beau dans un couloir moqueté, il a le trac, des superstitions. Jean-Michel Boris connaissait tous les artistes depuis leurs débuts. Les majors sont loin du terrain, commente Frédéric Jérôme. La scène, c'est autre chose. » Une magie, un exercice de haut vol, que les maisons de disques ne comprennent pas toujours. « Le risque des concentrations est de casser les métiers », ajoute Frédéric Jérôme.

STRATÉGIE COMMERCIALE

« Le problème avec les multinationales, dit encore Olivier Poubelle, jeune directeur d'Astérios Production (Thomas Fersen, Dick Annegarn, Les Têtes Raides), c'est qu'elles banalisent tout ce qu'elles touchent ; ce rachat marque la fin d'une histoire. » Si Vivendi-Universal a une stratégie commerciale derrière la tête pour l'Olympia, ses dirigeants ont eu la finesse de placer à sa direction Pascal Nègre, bouillonnant PDG, ami des artistes, que l'on voit souvent ailleurs et qui fait tourner la maison avec style. « Oui, mais il peut partir d'un moment à l'autre », ajoute Olivier Poubelle.

L'acquisition de l'Olympia est aux yeux de Cyril Prieur « une opération financière importante ». Au contraire, Jacques Renault, directeur de La Cigale et PDG de Corida, et directeur du Syndicat des producteurs-diffuseurs et salles de spectacles (Prodis), s'étonne : « Le métier d'exploitant de salle est de faible rentabilité, ce qui est contradictoire avec le fonctionnement capitaliste d'une grande maison comme UMG. »

L'acquisition d'une salle correspond à d'autres impératifs. « Si j'étais Sony Music ou BMG j'achèterais immédiatement une salle, dit François Post, responsable des édi-



PAUL ALMASY/AGF

« Le pire, commente Charles Bensmaine, de l'Olympic Tour, ce serait que l'on ait des logos Universal partout. Je suis sûr, dans ce cas, que certains artistes n'y iraient plus. »

tions Lusafrika (Cesaria Evora). Ne serait-ce que pour y installer un studio pour filmer les concerts et produire des DVD, le support exponentiel dans les années à venir, bien plus que le net. » Des perspectives inquiétantes pour les producteurs indépendants, déjà bridés par les contingences économiques - ce sont les maisons de disques qui leur permettent de boucler leur budget (actuellement, l'Olympia, 1 800 places, est loué, avec son et lumière, autour de 120 000 francs [18 210 euros], et le billet vendu autour de 130 francs [19,7 €]) pour un artiste en développement.

C'est pourtant une fronde des producteurs qui a fait tomber la forteresse Coquatrix. « L'Olympia est vendu, c'est une bonne chose, résume Daniel Colling, directeur du Zénith à Paris et du Printemps de Bourges. La direc-

tion de l'Olympia [Patricia Coquatrix] était en désaccord avec ses clients [les producteurs]. Pour la suite, le Prodis va demander des garanties d'ouverture et d'indépendance à UMG. »

Adversaire acharné de Patricia Coquatrix, Jean-Claude Camus, producteur de Johnny Hallyday et de Michel Sardou, vient, avec ce dernier, de racheter le Théâtre de la Porte-Saint-Martin. Refus des coproductions, des tarifs prohibitifs pour les jeunes artistes, qui, dit Olivier Poubelle « n'étaient plus excités à l'idée de faire l'Olympia ». L'entreprise de billetterie (Tous les spectacles, TLS) détenue par Patricia Coquatrix était imposée aux loueurs : le mécontentement des producteurs était général. L'éviction en juin de Jean-Michel Boris, qui s'était déjà opposé, en 1993, à la vente sans garantie de

l'Olympia à la Société générale, qui n'en offrait alors que la somme dérisoire de 13 millions de francs (1,9 million d'euros), avait accentué les craintes de la profession. Celle-ci redoutait l'arrivée d'un Jean-Luc Delarue avec sa société Réservoir Prod, qui aurait immobilisé la salle pendant plusieurs jours, comme cela s'était déjà produit pour l'enregistrement des plateaux de « Stars à domicile ».

UMG est arrivée à point nommé. « Le but de l'histoire est de la continuer », dit Pascal Nègre. Et Universal est un groupe français où l'on sait ce qu'est la musique et ce que représente l'Olympia. Les artistes restent pour le moment silencieux.

Véronique Mortaigne

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-FRANÇOIS DRIAN

1 Vous êtes directeur de l'Aéronef (800 à 2 000 places), à Lille, l'une des cinq plus importantes SMAC (scènes de musiques actuelles) de France. Que pensez-vous du rachat de l'Olympia par Universal ?

Voir une grande signature artistique disparaître est à la fois une peine et un vrai souci. Pour moi, l'Olympia comme beaucoup de salles en France n'ont de forte légitimité que par les directeurs artistiques qui leur donnent une identité. J'espère que les hommes qui restent vont pouvoir y défendre leur vision de l'artiste.

2 Que représente, selon vous, la vente de l'Olympia ?

Le métier a beaucoup changé depuis une décennie, et de façon très rapide depuis quelques années. La tendance est à la concentration. Les enjeux commerciaux et marketing autour des artistes sont devenus colossaux et je suis forcément inquiet. La liberté est de plus en plus difficile à exercer : liberté du choix des artistes que l'on va accueillir ou non, liberté dans le travail de découverte. Nos marges se sont réduites. En tout cas, je vois une baisse du nombre de salles capables de défendre un projet artistique singulier et une augmentation de celles obligées de fonctionner avec une offre réduite, liée à la seule industrie musicale, donc aux multinationales, dont Universal. Pour les SMAC, qui font partie du réseau des établissements à économie mixte, avec une dotation de service public, la menace est jusqu'à ce jour moins grande.

3 Pensez-vous que le phénomène va s'amplifier ?

Le jour où on va se rendre compte de l'importance qu'est en train de prendre cette concentration dans l'industrie musicale, je crains qu'il ne soit trop tard. Je suis un peu surpris de la faible implication des politiques, de leur peu de vision pour les années à venir, à la fois des musiques, et du rapport entre musique et population. Je suis très étonné du silence et de la faiblesse de la réaction des collectivités et de l'Etat en particulier. Parce que l'Olympia est la partie visible de l'iceberg.

Propos recueillis par
Catarina Mercuri

Cent huit ans d'une existence turbulente

PASCAL NÈGRE, PDG de la branche française d'Universal Music Group, va diriger l'Olympia. Il va succéder à une dynastie de directeurs dont les rêves ont été parfois glorieux, parfois éphémères - saltimbanches, amis des artistes, gestionnaires fidèles, etc., tous témoins de l'évolution du music-hall. En cent huit ans d'une existence turbulente, la salle connue du monde entier a imprimé dans ses murs les désirs et les colères de vedettes absolues, les bizarreries de magiciens louches et de fakirs mystérieux. En 1888, Joseph Oller, l'inventeur du Pari mutuel et du Moulin-Rouge installe sur un terrain vague, l'actuelle rue Edouard-VII, un grand huit en bois, que la préfecture de police interdit bientôt par peur des incendies. Oller demande alors à l'architecte Léon Carle et au décorateur Marcel Jambon de construire un music-hall tout en fer. Le 12 avril 1893, la Goulue, qu'admirent Toulouse-Lautrec, ouvre l'Olympia avec Loïe Fuller et ses « danses serpentes ».

En 1898, les frères Isola, prestidigitateurs nés à Blida, en Algérie, reprennent l'Olympia, puis la Gaîté-Lyrique et les Folies-Bergère. Loué à Marinelli, un ancien homme-serpent, l'établissement accueille les premières projections de cinéma en matinée. Puis Jacques Charles, grand nom du music-hall, rénove le lieu, ramène des revues américai-

nes et des danseurs à claquettes, programme Mistinguett, Yvonne Printemps... Après la guerre de 14-18, Paul Franck met Georgius, Marie Dubas, Damia, Fréhel, etc. à l'affiche.

Bientôt le music-hall bat de l'aile. De 1929 à 1952, l'Olympia est voué au septième art, avec attractions occasionnelles. Quand il le reprend en 1952, Bruno Coquatrix, compositeur de *Clopin-Clopant*, d'abord chef de plateau puis patron de la Comédie-Caumartin, sait qu'il a peu de concurrents directs : c'est la plus grande de toutes les salles parisiennes.

SÉRIEUX TOILETTAGE

Coquatrix veut rendre l'Olympia à sa tradition : le music-hall. Après un sérieux toilettage, l'Olympia ouvre en fanfare, en 1954, avec Lucienne Delyle en vedette et Gilbert Bécaud dans le rôle du débutant. Puis viennent Georges Brassens, les Frères Jacques et Charles Trenet. L'Olympia vient d'entamer une seconde vie, qui le mènera d'Armstrong aux Beatles, de Souhayan à Stephan Eicher, de Piaf à Oum Kalsoum, de Johnny Hallyday aux Rolling Stones. L'Olympia est un symbole de la grande famille des spectacles. Avec ses hauts - un sauvetage miraculeux orchestré par Piaf qui, malade, viendra y faire sa rentrée en 1961 -, la projection ani-

mée de *Jour de fête* de Jacques Tati la même année -, et ses bas.

A la mort de Bruno Coquatrix en 1979, Paul Franck, Paulette, et sa fille, Patricia, prennent la tête de la SARL Music Hall Paris Capucines, tandis que son neveu, Jean-Michel Boris, devient directeur artistique. En 1993, la Société générale, propriétaire des murs, décide de rénover en grand l'îlot Edouard-VII où est inséré l'Olympia. Echaudés par le passage à la trappe immobilière de l'Etoile, la salle fétiche d'Yves Montand, de Bobino ou de l'Alhambra de Marseille, la profession et le ministère de la culture se mobilisent pour la préservation du lieu.

L'Olympia, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par Jack Lang, est détruit, puis reconstruit à l'identique. Pour faciliter l'opération, le fonds de soutien, financé par la taxe parafiscale sur les spectacles, offre quelque 2 millions de francs (303 500 €). En novembre 1997, Gilbert Bécaud, gardien de la mémoire du lieu, ouvre la nouvelle salle. En juin 2001, Jean-Michel Boris, en conflit avec Patricia Coquatrix, est remercié. Johnny Hallyday, soutenu par son producteur, Jean-Claude Camus, annonce immédiatement l'annulation de ses concerts prévus en 2003, en signe d'attachement.

V. Mo.

FREDERIC LERNER

**EN CONCERT
LA CIGALE
LE 22 OCTOBRE 2001**

Renseignements et réservations 0892 702 803*

Locations : Fnac / Carrefour / Auchan / France Billet / Virgin / La Cigale
3615 Billetel* / www.fnac.com

COLUMBIA
IA (IGALÉ) 120, boulevard Rochechouart / 75018 - Paris

fonds soutien
Subventionné par la Mairie de Paris

La chevauchée fantastique de Clara Haskil, piano rebelle

Un récital à Besançon (1956, INA) et des concertos de Mozart (1960, Philips) bénéficient d'une réédition en versions restaurées. Une occasion d'apprécier les deux visages de la talentueuse Suisse

L'INSTITUT NATIONAL de l'audiovisuel (INA) édite un récital public donné par la pianiste suisse d'origine roumaine Clara Haskil (1895-1960), au Festival de Besançon, le 7 septembre 1956, tandis que Philips réédite les *Concertos en ré mineur KV 466 et en ut mineur KV 491* que la pianiste enregistrait l'année de sa mort, en compagnie d'Igor Markevitch et de l'Orchestre de l'Association des Concerts Lamoureux.

Est-il possible d'entendre deux interprétations plus dissemblables par le même artiste ? Le jeu pur, aérien, le phrasé souple, sans heurt, maintenu dans une dynamique très réduite, compensée par une gradation des nuances confondante de subtilité, d'Haskil dans Mozart fascinent par son caractère apollinien, une sorte de distanciation avec le drame même qu'il exprime beaucoup mieux que des lectures plus engagées, plus « beethoveniennes ». Markevitch dirige en amplifiant les discours de la pianiste, exaltant les pistes qu'elle lance. Rééditée dans un son remastérisé en 24 bits, cet enregistrement analogique en remontre à bien des prises de son récentes. A vrai dire, ce disque est l'une des grandes interprétations mozartiennes conservées par le disque.

Les mélomanes qui achèteront le disque publié par l'INA découvriront un autre visage de Clara Haskil. En public, confrontée à un piano Gaveau rebelle, alors au sommet de sa gloire, adulée par un public qui

s'en voulait vraisemblablement d'avoir laissé de côté cette artiste pendant plus de trente ans, en proie au trac qui la minait, le surmontant avec le courage de celui qui se jette à l'eau pour sauver un noyé, la pianiste joue avec une folie qui emporte tout sur son passage. Virtuose phénoménale, souvent un peu instable sur le plan rythmique et tentée par les tempos rapides, Clara Haskil, d'un coup, se met à ressembler à Martha Argerich, la pâte sonore en moins, car la Suisso-Roumaine n'avait pas la force physique de la Suisso-Argentine.

LES RUPTURES DE TON

L'incisivité du jeu d'Haskil, la netteté de son articulation, sa sonorité colorée par mille inflexions, son humour aussi sortent les *Variations sur un thème de Dupont* de l'aimable discussion galante habituelle. Le sens rhapsodique, les ruptures de ton, alternant le rêve au questionnement du récitatif, la mélodie badine et les ruades de cheval de la *Sonate op. 31 n° 3*, de Beethoven, justement surnommée « *Tempête* », sont comme réinventés sous les doigts d'une artiste qui prend tous les risques, les assume en faisant partager à l'auditeur le sentiment de danger qui fait tout le prix du concert public.

Les doigts dérapent, parfois, mais qui ose dans cette sonate des tempos aussi rapides, qui déploie une telle imagination de nos jours ? Ils sont rares, et ceux qui en ont le pouvoir font eux aussi des fausses notes. La

propreté d'un jeu est souvent proportionnelle à la sagesse de l'interprète : moins le pianiste est imaginatif, moins il fait de fausses notes. Il est plus facile d'être Krystian Zimerman et Daniel Barenboïm que Radu Lupu ou Nelson Freire et Martha Argerich : ces derniers en font, des fausses notes ; pas les premiers, musiciens par ailleurs de haut niveau, mais aux lectures calibrées pour le premier, sages pour le second.

Mais le plus stupéfiant de ce récital de Besançon reste sans doute la *Sonate en la mineur D 845* de Schubert. Haskil y est d'une inquiétude, d'une tension interrogative que l'on ne connaît à aucune autre interprétation de cette sonate et, au-delà, à aucune interprétation schubertienne, à l'exception de celles de la pianiste russe Maria Yudina. Tempos rapides, expression farouche : rien ne semble pouvoir arrêter Haskil dans sa chevauchée fantastique. Restent les *Scènes d'enfants*, de Schumann. Les mélomanes qui connaissent le légendaire enregistrement Philips seront en terrain de connaissance : ils retrouveront la pianiste rêveuse qui promène un regard attendri et nostalgique sur ces évocations poétiques – même si, là encore, elle joue un peu plus vite, d'une façon plus inquiète qu'en studio.

Réédité dans un son splendide par l'INA (Jean-François Pontefract a réalisé un travail de restauration admirable et laissé l'annonce d'époque du speaker), ce récital public de



SABINE WEISSRAPH

La pianiste suisse d'origine roumaine Clara Haskil (1895-1960), une virtuose phénoménale.

Besançon avait été publié sur deux microsillons par la FNAC, au début des années 1980, dans un magnifique coffret toilé. C'est la première fois qu'il bénéficie d'une réédition officielle sur CD. Bruno Walter Society l'a piraté en le faisant passer pour un récital donné par la pianiste à Zurich, le 4 mai 1956. Music and Arts n'a pas cherché à camoufler son méfait, en donnant le bon lieu et la bonne date du concert. Pour éditer leurs CD, ces éditeurs ont tout simplement copié les disques microsillons d'origine, et le son de leurs éditions est bourré de souffle et de

distorsion. Tout récemment, un éditeur brésilien a édité un récital d'Estelina Epstein... qui se révèle être la copie d'un des deux CD américains du récital d'Haskil. Personne ne s'est aperçu de la supercherie, jusqu'à ce que le lièvre soit levé. Les admirateurs de la pianiste sud-américaine avaient reconnu dans son jeu l'école brésilienne de piano...

Alain Lompech

★ 1 CD INA « Mémoire vive » IMV 042. Distribué par Abeille Musique. 1 CD Philips 464 718-2.

SÉLECTION DISQUES

THELONIOUS MONK

The Columbia Years '62-'68

Dans son ouvrage sur Thelonious Monk, Laurent de Wilde consacre un chapitre entier aux années durant lesquelles le pianiste a enregistré pour Columbia, « aboutissement logique d'une carrière inévitablement ascendante ». Columbia est la grande marque de jazz : Ellington, Mingus, Miles, Dave Brubeck en sont les vedettes. Ce qu'est devenu Monk après des années de dédain. Le label a des studios réputés, des graphistes qui soignent les pochettes. Monk va pouvoir y travailler sans trop de contraintes. Il enregistre en quartette, en grand orchestre, en solo, en public. Le répertoire est connu. De toute manière, Monk met une bonne partie de sa vie à réjouir cinquante compositions. Ce coffret de trois CD permet de se fai-

re une très juste idée de la tranquille assurance que va connaître Monk dans ses dernières années. On entend l'amitié, la complicité artistique avec le saxophoniste Charlie Rouse. Bientôt la révolution électrique emmenée par Miles Davis va porter le jazz vers le rock. Monk, lui, va devenir silencieux, retiré du monde jusqu'à sa mort le 17 février 1982. Belle présentation, un rien austère, choix et répartition impeccables des titres.

Sylvain Siclier

★ 1 coffret de 3 CD Columbia/Legacy COL 503046-2. Distribué par Sony Music.

NEW ORDER

Get Ready

Quasiment absent des années 1990 (un seul album, *Republic*, en 1993), l'un des groupes fondateurs du son des années 1980 saute dans

les années 2000 avec un peps inattendu. Rien n'a fondamentalement changé dans cette formation qui initia les épousailles d'un certain romantisme rock avec les dévouements de la génération « dance-floor ». La blancheur crève-cœur de la voix de Bernard Sumner, les émouvantes cavalcades de la basse de Peter Hook, les beats « métronomiques » de Stephen Morris, les nappes mélancoliques des claviers de Gillian Gilbert forment un alliage reconnaissable entre tous. Peter Saville, le graphiste original du label Factory, qui officiait déjà quand le groupe s'appelait Joy Division, a conçu la pochette de *Get Ready*. L'énergie insufflée dès les premiers titres de ce septième album n'en surprend pas moins. S'éloignant de la machinerie techno-pop au profit de guitares plus mordantes, les icônes de Manchester allument une flamme rarement croisée dans leur discographie. Si *Rock The Shack* (avec Bobby

Gillespie de Primal Scream) dérape un peu dans le boogie rock, *Crystal*, *60 Miles an Hour* ou *Turn My Way* (avec Billy Corgan des Smashing Pumpkins) portent haut le panache de ces ancêtres new wave. Avant que, avec violons et guitare acoustique, *Run Wild* offre une conclusion d'une touchante beauté.

Stéphane Davet

★ 1 CD London records 857 389 6212. Distribué par Wea.

JOSÉ PADILLA

Navigator

Finie, la saison ? A Ibiza, jamais. Ringardes les nuits hédonistes en bord de Méditerranée ? Peut-être. Mais sans doute faut-il se méfier des poncifs, sans pour autant fermer les yeux sur l'instinct grégaire : c'est en masse que la jeunesse anglaise continue d'aller passer des week-ends bon marché à Ibiza. José Padilla a connu les heures glorieuses de l'île où se sont croisés les héros de *More*,

le film de Barbet Schroeder, les Pink Floyd, Nico, et les premiers danseurs effrénés de l'électronique joyeuse. Le DJ du Café del Mar, l'un des temples de la nuit d'Ibiza, a livré de nombreuses compilations « d'ambiance », à consommer en pensant au lever du soleil sur la plage, et du rapide sommeil qui s'ensuit. *Navigator* est un album à part entière – un exercice de musicien que les DJ ont tendance à rater inévitablement. Cosmique, synthétique, planant, *Navigator* a hérité du post-disco, de la new-wave et de la house. Il peut apparaître dans son immensité océane comme un collage de bonnes intentions, d'autant que des voix – dont celles de José Padilla – y impriment des nostalgies parfois rasoir. Mais sait aussi imposer une vision naturaliste et balnéaire de la liberté des corps face à leur destin solaire. V. Mo. ★ 1 CD Droeastwest 857 388013-2

BERNARD LAVILLIERS

Arrêt sur image

Ou le retour de Nanard le routard, voyageur au long cours et Mandrin de grand chemin. *Arrêt sur image* commence bien : Lavilliers puise avec bonheur dans le vivier latino – vingt ans avant la mode, il chantait déjà « les frangines portoricaines du Spanish Harlem », on ne pourra donc l'accuser d'opportunisme – et la chanson traditionnelle à base d'accordéon. La voix est calme, posée, belle (à l'inverse de celle de son pâle imitateur Michel Houellebecq), sans les imprécations emphatiques d'hier. Les obsessions thématiques, elles, restent les mêmes : le Brésil (*Iracema*), la lusophonie (*saudade*), les prolos en voie de disparition (*Les Mains d'or*), le reggae (*Fleur pourpre*). A partir de la sixième plage, l'édifice s'effondre. *L'Empire du Milieu* est un catalogue de clichés autoparodiques (« Dans mon carnet d'adresses / Quelques ministres intègres / Quelques putes de luxe / 7 ou 8 top-modèles ») quand *Les Tricheurs* s'attaque aux jeunes nouveaux riches, boursicotiers et affairistes, avec la haine de classe et la finesse de Trust. Les promesses initiales continuent de s'évaporer, Lavilliers flirtant alors ouvertement avec le r'n'b le plus laid d'Amérique, seule nouveauté stylistique de l'album. Les « matières électroniques » ont d'ailleurs été confiées à un revenant indésirable des années 1980, Jean-Pierre Mader, l'auteur de *Macumba*. On reprend espoir avec *Solidarité*, belle ballade au piano, avant que Lavilliers n'exécute une reprise salsa des *Feuilles mortes*. Quelle idée.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Barclay 589 040-2/Distribué par Universal.

Des associations musulmanes veulent poursuivre en justice Michel Houellebecq

L'AFFAIRE Houellebecq prend un tour judiciaire. Après avoir fait l'événement pour ses qualités littéraires, *Plateforme* a déclenché une polémique sur le tourisme sexuel, puis une tempête avec les associations musulmanes, indignées par un entretien de Michel Houellebecq dans *Lire* dans lequel il déclare que « la religion la plus con, c'est quand même l'islam » (*Le Monde* daté 2-3 septembre). Plusieurs Mosquées de France et des associations musulmanes ont désormais décidé d'agir en justice.

Le référé, jeudi 6 septembre au tribunal de grande instance de Paris, n'était qu'un préambule. Les Mosquées de Paris et de Lyon, la Fédération nationale des musulmans français et la Ligue islamiste mondiale demandaient de pouvoir visionner l'entretien avec Michel Houellebecq diffusé jeudi soir sur France 2, dans le cadre de la nouvelle émission littéraire de Guillaume Durand, « Campus ». Le substitut du procureur, Pierre Dillange, a estimé que « le fait de ne pas aimer une communauté n'est pas répréhensible. Ce n'est pas la même chose qu'inciter à la haine », en regrettant « la juridictionnalisation de ces affaires [qui] est un appauvrissement du débat d'idées ». Dans son ordonnance, la juge Edith Dubreuil a rejeté la demande des associations musulmanes, car le dommage invoqué « est hypothétique et ne peut autoriser un contrôle, à titre préventif, du juge des référés qui équivaudrait, s'il était exercé, en l'occurrence, à une mesure de censure ».

Mais les associations musulmanes ne comptent pas en rester là. Elles prévoient d'assigner l'écrivain et le magazine *Lire* à propos de l'entretien pour « incitation à la haine et à la violence religieuses ». Elles devraient décider dans les prochains jours si les poursuites vont viser le livre. A la fin de *Plateforme*, le narrateur, dont la campagne a été tuée par des terroristes islamistes, explique : « L'islam avait brisé ma vie, et l'islam était certainement quelque chose que je pouvais haïr ; (...) chaque fois que j'apprenais qu'un terroriste palestinien, ou un enfant palestinien, ou une femme enceinte palestinienne, avait été abattu par balles dans la bande de Gaza, j'éprouvais un treillisement d'enthousiasme à la pensée qu'il y avait un musulman de moins ».

Dans *Lire*, Michel Houellebecq précisait : « Il est normal que Michel ait envie qu'on tue le plus de musulmans possible... Oui... Oui... Ça existe la vengeance. L'islam est une religion dangereuse. »

« RAPPROCHEMENT MALADROIT »

Flammarion – gêné par l'ampleur que prend la polémique – ne fait aucun commentaire. « Je démens être raciste, je n'ai jamais fait l'amalgame entre Arabes et musulmans », explique Michel Houellebecq dans un communiqué, et m'indigne que certains journalistes le fassent (...) en faisant volontairement une confusion entre ce que disent mes personnages de roman et des propos attribués à l'auteur. »

Pierre Assouline, directeur de la rédaction de *Lire*, estime qu'un journal est responsable de ce qu'il publie. Les lecteurs voient bien qu'on donne la parole à un écrivain important, mais que l'éditorial critique les aspects les plus détestables de l'auteur ». M. Gilles Devers, avocat de la mosquée de Lyon, fait remarquer que le magazine offre le livre à ses nouveaux abonnés, avec cet argument : « On n'ose dresser la liste des ennemis que Houellebecq va réussir à s'attirer en 370 pages : adversaires de la prostitution, féministes, associations caritatives, droits-de-l'hommes, musulmans. (...) Quelques scandales en perspective ! » M. Assouline reconnaît que ce rapprochement est « maladroit ».

« On s'adresse au tribunal pour éviter une fatwa. C'est à la justice de trancher », explique Jean-Marc Varaut, avocat de la mosquée de Paris, qui ne veut pas demander l'interdiction du livre.

Alain Salles

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS
GÉRARD LOUVIN présente

BEJART Ballet Lausanne

du 19 Septembre au 7 octobre 2001

DU 19/09 AU 29/09 2001
• LE SACRE DU PRINTEMPS - BOLÉRO
SYMPHONIE POUR UN HOMME SEUL •
DU 03/10 AU 07/10 2001
POUR LA PREMIÈRE FOIS À PARIS • LUMIÈRE •

LOC. 01 40 68 00 05

3615 PALAIS*, MAGASINS FNAC, www.fnac.com, CARREFOUR, RESEAU FRANCE BILLET
0803020040 (09h-18h) PRINTEMPS, CONTINENT, 3613 BILLET*, VIRGIN MEGASTORE ET POINTS DE VENTE HABITUELS
www.bejart.ch

BEJART BALLETT LAUSANNE

CONSEIL GÉNÉRAL DU ROMAN

Europe 1

TF1

Europe 1 partenaire de vos plus beaux spectacles.

L'art contemporain à la cave

Le centre privé de la maison de vin Bouvet Ladubay célèbre ses dix ans d'existence avec une modeste mais surprenante exposition

10 ANS, Centre d'art contemporain Bouvet Ladubay, Saint-Hilaire Saint-Florent, 49400 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. Catalogue, 128 p. 195 F (29,72 €).

SAUMUR

de notre envoyé spécial

Accroché aux berges de la Loire, le Centre d'art contemporain Bouvet Ladubay est, comme la Tate Gallery de Londres, installé dans une ancienne centrale électrique. Plus petit, évidemment, que sa consœur des bords de la Tamise. Plus modeste aussi, dans sa programmation, même si elle réserve de belles surprises. Mais surtout, entièrement privé. Il a été créé en 1992 par le patron d'une société vinicole.

Patrice Monmousseau vend du moussoux. Il le fabrique aussi, le conçoit et en assume les différents mélanges. Enfin, cela reste du moussoux. Il a donc voulu lui donner ses lettres de noblesse : « On nous oppose toujours au champagne, vous savez, ce moussoux de l'est de la France. Mon vin, c'est un prince. Mais il faut l'élever comme un prince, pas le laisser jouer dans le caniveau. » D'où cette volonté de développer une image plus prestigieuse. Une pure démarche de marketing ? Il s'en défend. Certes, il a parrainé une voiture aux 24 Heures du Mans. Mais c'est, dit-il, parce qu'il aime la vitesse. « Puis, cause des lois Evin qui interdisent la publicité pour l'alcool dans les rencontres sportives, après 1991, j'ai cherché autre chose. » L'ancienne usine électrique qui jouxte les chais était inutilisée. Elle est surmontée d'un petit théâtre, créé par les fondateurs de la maison à l'usage de leurs ouvriers. Patrice Monmousseau le remet en service, sous le patronage amical de Jean-Claude Brialy.

Et, en 1992, il donne carte blanche à un passionné d'art contem-



« L'information mange de l'information », de Ben, acrylique sur toile.

porain, Benoit Lemerrier, pour organiser des expositions au rez-de-chaussée. « J'avais fait de la peinture, quand j'étais jeune », plaide Monmousseau, d'une voix presque timide qui contraste avec sa carrure de rugbyman. « Mais là, j'ai été surpris. » Même si les œuvres qui montre son complice le désarçonnent parfois et lui attirent les lazzis de certains de ses voisins, il persiste : « On m'a souvent dit que j'étais givré. Et pas seulement à cause du centre d'art. » C'est cette ouverture et cette simplicité qui lui attirent la sympathie immédiate des artistes qui passent par ce centre, à l'atmosphère très différente des autres. Certes, les salles y sont blanches, le sol bétonné, comme partout désormais. Mais il règne une chaleur humaine qui compense largement l'humidi-

té terrible venue du fleuve proche. François Morellet, venu en presque voisin, inaugure les lieux en 1992. Depuis, plus de soixante-quinze artistes sont passés près des berges de la Loire, dans une programmation qui, de Grau-Gariga à Paul Jenkins, de Jean Le Gac à Michel Haas, de Peter Knapp à Julije Knifer, de Pincemin à Klansen, témoigne d'un éclectisme de bon aloi. Villeglé y eut une importante rétrospective en 1996, le Frac des Pays de Loire y montra, au printemps 2000, une sélection d'une quinzaine d'artistes de ses collections dans ce qui fut à l'époque sa première collaboration avec un lieu privé. Bref, un endroit vivant, et varié.

Le centre bénéficie aussi de l'affluence des visiteurs venus pour se perdre dans les caves voisines :

Recherches de famille à Venise

AU GRÉ d'une matinée pluvieuse, la Mostra aura offert cette hasardeuse proximité de programmation : ici, l'Américain Frederic Wiseman et son *Domestic Violence*, un documentaire de quatre heures sur le sujet qu'évoque son titre ; là, sa compatriote Clare Peplow, qui célèbre en grande pompe *Le Triomphe de l'Amour*. Sélectionné dans l'ambitieuse section Nouveaux Territoires, le premier réinstaura, par sa durée, sa démarche et son sujet, une relation au cinéma faite de patience et d'éveil, qui a hélas tendance à disparaître des grands festivals, dévorés par le Moloch de la surenchère et de la consommation rapide. Le second, sélectionné en compétition officielle, propose, avec l'inévitable Ben Kingsley dans le rôle du philosophe Hermocrates, une énième comédie de jardin Grand Siècle.

Ce grand écart stylistique, qui partage sans retour deux familles de cinéma, rappelle qu'il n'est pas de création qui ne soit, en même temps, une affaire de famille, c'est-à-dire de filiation et d'appartenance. Deux autres films en compétition ne semblent d'ailleurs, chacun à sa manière, ne parler que de cela, *Sauvage Innocence* du Français Philippe Garrel et *Abril despedaçado* du Brésilien Walter Sallès. Ces deux cinéastes ont en commun d'être les enfants, à la fois fidèles et

révoltés, solidaires et solitaires, d'un bouleversement cinématographique qui prit pour l'un les couleurs de la Nouvelle Vague, pour l'autre celles du Cinema novo. L'œuvre de ces rejetons plus ou moins isolés de la modernité ne cesse, à ce titre, de poser la question de ce fracassant héritage, comme l'attestent exemplairement, et contradictoirement, les films qu'ils présentent à Venise.

Sauvage Innocence, filmé en noir et blanc, raconte l'histoire d'un jeune cinéaste qui vient de perdre sa femme et égérie, morte d'une overdose, et qui décide de consacrer un film à sa mémoire, contre les ravages de la drogue. Tandis qu'il entame une liaison amoureuse avec une jeune actrice à laquelle il confie le rôle de celle qu'il a perdue, le seul homme à vouloir financer son film se trouve être un aventurier mafieux qui lui propose, en échange de son soutien financier, de ramener en France une valise bourrée d'héroïne. Entre jeu de dupes et trafic d'héroïne, Garrel signe une œuvre profondément attachante où l'histoire de sa vie, celle du film et celle du cinéma s'entremêlent sous le double signe de la fatalité et de l'esseulement. Dans un temps qu'on croirait suspendu (les années 1970 ou aujourd'hui ?) et un espace mythique (Paris, filmé comme au temps de sa conquête cinéphilique), les ombres de Bresson (le jeune cinéaste), de Godard (Michel Subor en fiéffé salaud) ou d'Eustache (la jeune et double héroïne) se projettent mélancoli-

quement sur la toile, de la même façon que la mort et la souillure entachent inéluctablement l'utopique et orgueilleuse pureté du film.

Adapté d'un roman d'Ismail Kadaré, le film de Walter Sallès, *Abril despedaçado*, situé dans le Sertao du début du vingtième siècle, n'en renvoie pas moins semblablement à l'imaginaire mythique et révolutionnaire du cinéma de Glauber Rocha. Deux familles miséreuses s'y livrent, pour l'honneur et la possession de la terre, à une impitoyable vendetta. Le jeune et beau héros du film va rompre cette sanguinaire tradition, de la même façon que Walter Sallès, à rebours de Garrel, semble ici déposer les armes au profit d'une image un peu trop plaisante du cinéma d'auteur. Et Steven Spielberg dans tout cela ? Force est de constater, pour s'en tenir à la lettre filmée qu'il a envoyée à Venise en prologue de son nouveau film, *A.I., Artificial Intelligence*, qu'il est lui aussi tennillé par une question d'héritage. S'adressant en gros plan au public vénitien, il y revendique, avec une modestie qui l'honore, la fidélité à l'esprit du défunt Stanley Kubrick, qui devait initialement tourner ce film, ainsi que les perspectives philosophiques ouvertes par cette œuvre. *A.I.*, variation futuriste de *Pinocchio* et robotisée de *E.T.*, n'en ressemble pas moins, étrangement, à un film de Spielberg. Et cela est une autre affaire.

Jacques Mandelbaum

Les réponses photographiques à l'immigration d'Ad van Denderen

AD VAN DENDEREN, festival Visa pour l'image, Couvent des Minimes, rue François-Rabelais, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 septembre.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Le titre de l'exposition évoque une thèse de doctorat : « Espace Schengen : demandeurs d'asile et immigrants en Europe ». Le fait d'attendre plus des mots que des images sur un sujet aussi vaste et complexe, extrêmement difficile à photographier et peu photogénique, très étendu dans sa géographie, plus proche du fait de société que de l'événement ponctuel, peu publié dans les journaux, donne l'ampleur de la tâche pour Ad van Denderen.

Ce photographe néerlandais expose au festival Visa pour l'ima-

ge cinquante images en noir et blanc prises en Italie, Espagne, Grèce, Allemagne, Albanie, Belgique, Pays-Bas, Turquie, République tchèque. Il a travaillé six ans exclusivement sur le sujet. L'obtention de bourses publiques était la seule façon de financer un travail dont l'ampleur n'a pas d'équivalent, qui vient d'obtenir le prix Care du reportage humanitaire, et qui sera publié en livre.

Les premières images, consacrées à l'immigration clandestine en Espagne depuis le Maroc, donnent le ton : des Africains effrayés débarquent le plus vite possible d'un canot sur la plage de Tarifa, en Espagne, en provenance du Maroc. La photo suivante montre un Marocain noyé, entre deux rochers. Puis des clandestins cachés autour de la plage, alors qu'un hélicoptère les survole.

Ad van Denderen arrive à se mettre dans des situations impossibles. Il est aux côtés des immi-

grants, sans distance, il est avec eux, qu'ils soient clandestins ou demandeurs d'asile. Il a traversé clandestinement la frontière entre l'Albanie et la Grèce avec un groupe d'Albanais. Il s'est associé à une centaine de Kurdes en transit à Athènes, où ils dormaient dans des cartons, dans l'attente d'un départ pour l'Allemagne.

MULTIPLIER LES ANGLES

Si le passage d'un pays à l'autre est l'instant le plus spectaculaire des reportages, Ad van Denderen montre aussi les longs moments de transit et d'attente, les foyers insalubres, les matelas sur les toits, la nuit dans les trains, la toilette dans la rue. Il montre les centres pour demandeurs d'asile, les travaux agricoles dans les pays du sud de l'Europe, les prisons pour clandestins aux Pays-Bas.

Etre au plus près sans dramatiser son cadrage, multiplier les angles d'approche, mettre des visa-

ges (quasiment que des hommes) sur un problème abstrait sont les réponses photographiques d'Ad van Denderen. Montrer des « micro-événements » – à Amsterdam, un Africain passe une radio de la clavule pour calculer son âge ; s'il est mineur, il obtient l'asile – lui permet de « tenir » son sujet dans le champ de l'information et non dans celui de la compassion.

L'approche est sans doute trop large, centrée sur la partie la plus « visible » et émouvante d'un problème dont on méconnaît le contexte, notamment l'économie mafieuse des migrations. Il est dommage, aussi, que l'on ne sache rien ou presque des gens et de leur parcours, et les légendes sont trop maigres. Mais de tous ceux qui abordent cette question van Denderen est largement le plus convaincant.

Michel Guerrin

SORTIR

PARIS

Producteurs français d'aujourd'hui

S'il est plus courant de se rappeler le nom d'un réalisateur ou le titre d'un film, il est plus rare de retenir celui du producteur. Pourtant, sans lui aucune œuvre ne verrait le jour. Découvreur de talents ou de projets, accompagnateur et meilleur défenseur du film face à ses interlocuteurs (financiers, diffuseurs, pouvoirs publics), le producteur est un maillon indispensable de la profession. Le Forum des images s'est associé à la revue *Positif* pour un hommage à ces passionnés de cinéma. Des plus connus (Alain Sarde, Claude Berri, Martin Karmitz, Daniel Toscani Plantier, Charles Gassot, Philippe Carcassonne) aux moins connus (Rachid Bouchareb, Carole Scotta, Alain Rocca, Maurice Bernart, Eric Heumann...), ils assisteront tous aux projections des œuvres qu'ils ont soutenues (*Little Sénégal*; *Ressources humaines*; *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*; *Un monde sans pitié*; *Betty...*). Au total, quatre séances par jour dont deux avant-premières : *Je rentre à la maison*, de Manoel de Oliveira; *La Chambre des officiers*, de François Dupeyron. Certains d'entre eux, assisteront au débat animé par

Michel Ciment et N.T. Binh, rédacteurs à *Positif* (le 15 à 16 h 30). *Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^o Chatelet-Les Halles. Du 8 au 16 septembre, séances de 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. 29 F et 36 F.*

HAUTS-DE-SEINE

Michaël Lévinas (piano)
Poulenc disait que les compositeurs sont des interprètes plus sensibles et avisés car ils connaissent la musique de l'intérieur, en sentent plus intimement les processus d'invention. Michaël Lévinas est l'un des rares compositeurs-interprètes actuels, et ce n'est certainement pas par hasard qu'il joue de la musique de Franz Liszt, l'un de ses illustres ancêtres, qui se fit connaître aussi bien comme virtuose que comme compositeur. Lévinas joue le premier livre des *Préludes* de Debussy, la *Wanderer Fantaisie* de Schubert et la *Paraphrase sur la mort d'Isolde*, de Liszt, d'après Wagner. Mais, contrairement à Liszt en ses programmes, Lévinas interprète ne jouera pas Lévinas compositeur. *Sceaux (Hauts-de-Seine). Orangerie, parc de Sceaux. RER Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 8 septembre. Tél. : 01-46-60-07-79. Location Fnac. De 110 F à 150 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films PARIS et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

William Kentridge
Vernissage en présence de l'artiste, le 8, de 18 heures à 20 heures. *Galerie Marian Goodman, 79, rue du Temple, Paris-3^e. M^o Hôtel-de-Ville. Du 8 septembre au 20 octobre. Tél. : 01-48-04-70-52. Entrée libre.*
Matthias Lengner
The Making of the Black Box : Double Box
Galerie Michel Rein, 42, rue de Turenne, Paris-3^e. M^o Chemin-Vert. Du 8 au 29 septembre, de 11 heures à 19 heures, du mardi au samedi ; Vernissage le 8, de 15 heures à 20 heures. Tél. : 01-42-72-68-13. Entrée libre.
Sean Landers
Galerie Jennifer Flay, 20, rue Louise-Weiss, Paris-13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-44-06-73-60. Du 8 septembre au 20 octobre, de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Matthieu Laurette
Jousse Entreprise, 34, rue Louis-Weiss, Paris-13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-53-82-13-60. Du 8 septembre au 20 octobre, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.
Paola Pivi
Galerie Emmanuel-Perrotin, 5 et 30, rue Louise-Weiss, Paris-13^e. M^o Chevaleret. Tél. : 01-42-16-79-79. Du 8 septembre au 20 octobre, de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Slave
Yves Pépin. *La Défense (Hauts-de-Seine). Fontaine Agam, 1, place de la Coupole. La Défense 6. RER : Grande Arche de La Défense. 22 heures, le 8 septembre. Tél. : 01-47-96-24-24. Entrée libre.*
Le Poème harmonique
Encina : *Triste Espana. Moulinié : Por la verda orillah, L'Auzel que sul bouysou. Martin y Coll : Diferencias sobre la follia. Hidalgo : Esperar, sentir, morir. Sanz : Maricapalos, clarin del mosqueteros, rujero, paradetas. Santa Cruz : Jacaras. Aranés : Un saro de la chacona. Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 8 septembre. Tél. : 01-55-94-20-20. Entrée libre.*
Digital Bled
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnole, Paris-20^e. M^o Alexandre-Dumas. 21 heures, le 8 septembre. Tél. : 01-43-72-04-23. 30 F.
Maria Maczko, Ensemble Gadjos Mériel (95). *Abbaye Notre-Dame-du-Val. 20 h 30, le 8 septembre. De 80 F à 100 F.*
Bal Forro
Grand bal de clôture dans le cadre de la série de concerts programmés sous l'intitulé Noites Do Brasil. *Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9^e. M^o Pigalle. A partir de 23 heures, jusqu'à l'aube, le 8 septembre. Tél. : 01-43-38-70-76. 90 F (location Fnac, Virgin).*
Musique sur Seine
3^e édition de ce festival en plein air. Au programme 14 concerts dont Kat Onoma; Zenzila; Ol; Eva Marshall; Richard Bohringer... *Bastille-Port de l'Arsenal, Paris-12^e (entrée port de l'Arsenal). M^o Bastille. De 14 heures à 22 h 45, les 8 et 9. Tél. : 01-56-53-93-93. Entrée libre.*

RÉGIONS

Providence
de Marie NDiaye. Mise en scène de Marc Liebens. C'est l'un des trois spectacles

interprétés par dix jeunes comédiens issus du conservatoire de Lausanne (Suisse) dans le cadre de Coïncidences. *Château de Voltaire (Ain). Auberge de l'Europe, Ferney-Voltaire. 20 h 30, jusqu'au 10 septembre puis les 20, 21 et 23 septembre. Tél. : 04-50-40-05-40. 80 F et 100 F.*

Monsieur de Pourcaugnac
de Molière, mise en scène de Jean Lacornerie. *Lyon (Rhône). L'Odéon, 6, rue de l'Antiquaille. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 04-72-32-00-00. 80 F et 100 F.*
Jennifer Lacey
\$ Shot. Lyon (Rhône). Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot. 18 heures, les 8 et 9 septembre. Tél. : 04-72-07-41-45. 60 F.
Ballet de l'Opéra national de Lyon
Jiri Kylian : *Petite Mort. Mats Ek : Carmen. Lyon (Rhône). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 14 h 30, le 8 septembre ; 20 heures, les 8, 11 et 12 septembre ; 16 heures, le 9 septembre. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.*

Alias Compagnie
Guilherme Botelho et Caroline de Cornière : *L'Odeur du voisin. Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Casino, 1, avenue Edouard-VII. 21 heures, le 10 septembre. Tél. : 05-59-22-44-66. 90 F.*
Luisa Islam-Ali-Zade (mezzo-soprano), Ophélie Gaillard (violoncelle), Vanessa Wagner (piano).

Œuvres de Brahms, Gluck, Mozart, Rossini, Schumann, Berlioz, Villa-Lobos, Offenbach. Chartres (Eure-et-Loir). Théâtre, place de Ravenne. 15 heures, le 9 septembre. Tél. : 02-37-18-26-28. De 30 F à 200 F.
Jean-François Heisser, Philippe Biros, Jacques Rouvier (piano), Jean-Jacques Kantorow, Peter Casba (violon), Philippe Muller (violoncelle), Tasso Adamopoulos (alto).

Bizet : Jeux d'enfants. Beethoven : Trio pour piano, violon et violoncelle n^o 2. Ravel : Sonate posthume pour violon et piano. Franck : Quintette pour piano et cordes. Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). Eglise Saint-Vincent, quai Maurice-Ravel. 64 Ciboure. 20 h 30, le 10 septembre. Tél. : 05-59-47-13-00. 130 F.
Les Musiciens
Mendelssohn : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 66. Messiaen : Quatuor pour la fin du temps. Joseph Silverstein (violon), Rocco Filippini, Francis Gouton (violoncelle), Nelson Goerner, Pascal Gallet (piano), Jörg Widmann (clarinette).*
Lyon (Rhône). Salle Molière, 18, quai de Bondy. 20 h 30, le 10 septembre. Tél. : 04-72-20-02-88. De 100 F à 180 F.

DERNIERS JOURS

30 septembre
Picasso, l'homme du trait
60 ans de gravure. Cette exposition a lieu tant à Montbéliard qu'à Belfort. *Montbéliard (Doubs). Musée du château des ducs de Wurtemberg. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Tél. : 03-81-99-22-61. 40 F et 60 F.*
Belfort (Territoire de Belfort). Tour 46, rue de l'Ancien-Théâtre. De 10 heures à 18 heures. Tél. : 03-84-54-25-46. 40 F et 60 F (visite guidée).

Salut Brassens
par Joel Favreau
(voix-guitare)
et Jean-Jacques Franchin
(accordéon)

Théâtre LA MAINATE
36, rue Richat 75014 Paris - Métro : Goussier

du 6 septembre
au 13 octobre 2001 à 20h30

Location : 01 42 08 83 33

Messias Frap - 0 892 43 36 22 (M^o)
3615 Frgo (M^o) / M^o - www.Fnac.com
et points de vente habituels

EN VUE

■ Les chiens et les chats abandonnés sur la route des vacances provoquent 4 000 accidents chaque année en Italie, selon Peta, association de défense des animaux.

■ **Alexandru Coman**, le pape du village de Petresti, en Transylvanie, montre du doigt sur la fresque encore fraîche qui orne le porche de son église, l'ancien président américain

George Bush : « On aurait dû le proposer à la sanctification pour avoir changé le cours de l'histoire, au même titre que l'empereur Constantin. »

■ « *Quatre-vingts pour cent des femmes ont commencé à adhérer au code vestimentaire islamiste ; à présent, les burqas se vendent comme des petits pains* », se félicite **Aasiya Andrabi**, dirigeante des « Filles de la Foi », groupe séparatiste féminin favorable à l'ultimatum des fondamentalistes qui menacent de vitrioler les musulmanes « impudiquement habillées ».

■ « *Si tu ne vas pas à la faculté, tu dois te marier et servir de cuisinière chez ton mari !* » : **Mana**, vingt et un ans, étudiante en Iran, explique pourquoi les filles réussissent beaucoup mieux que les garçons à l'université : 62 % de reçus aux concours en 2000.

■ « *On se croirait en Afghanistan* », accusait, mercredi 5 septembre à Castellane « siége mondial de l'aumisme », la prêtresse **Christine Amory** en comparant à la destruction des bouddhas séculaires de Bamyân le dynamitage de la statue géante du « gourou cosmoplanaire » **Gilbert Bourdin**, construction illicite en béton creux.

■ Les policiers de Tioumen en Sibérie ont arrêté, mardi 4 septembre, un jeune parricide adepte des jeux vidéo en train de dépenser dans les cybercafés de la ville l'argent trouvé sur ses parents assassinés qui le privaient de sa passion.

■ En Israël, sur les lieux des attentats et des accidents, des religieux d'une confrérie bénévole viennent ramasser en silence les débris humains dans des sacs de plastique noirs.

■ Le cercueil biodégradable mis au point par la biologiste suédoise **Susanne Wiigh-Masakne**, rempli d'azote liquide, enfoui à fleur de terre pour un enrichissement rapide des sols, se situe à mi-chemin de la crémation « qui dégage des gaz toxiques » et de l'inhumation traditionnelle « qui occupe trop de terrain ».

■ Les feuilles adultes de l'arabette des dames éduquent les jeunes pousses en leur transmettant des informations qui les aideront à s'adapter au milieu qui les attend.

Christian Colombani

La crise du « Tampa » favorise le premier ministre australien

Le refus du gouvernement de John Howard d'accueillir les 433 réfugiés du cargo norvégien a fait grimper sa cote de popularité de 5 points en une semaine, selon un sondage paru dans « The Australian »

SYDNEY

de notre correspondant

La fermeté a payé... d'un point de vue purement électoral. La décision du premier ministre australien, John Howard, d'empêcher les 433 demandeurs d'asile récupérés par un cargo norvégien de fouler le sol de l'île Christmas a été saluée par une très grande majorité de ses concitoyens. Un sondage de l'institut Newpoll, publié mardi 4 septembre, dans le quotidien national *The Australian*, montre que le soutien populaire pour la coalition gouvernementale a augmenté de 5 points en une semaine, pour atteindre 45 %. Le taux de popularité du chef du gouverne-

ment a franchi pour sa part la barre des 50 %, en hausse de 10 %. Cette poussée est la plus importante enregistrée depuis mai 1996.

« Depuis le début [de cette affaire], le doute était faible, mais maintenant il n'y a plus aucun doute : la gestion de John Howard de la crise des réfugiés du Tampa est un succès politique intérieur », souligne Dennis Shanahan, le rédacteur en chef politique de *The Australian* : « Ce n'est pas un hasard si Newpoll montre que le soutien pour Howard atteint des niveaux de popularité comparables – et avec un taux de croissance similaire – à ceux constatés lors des débats nationaux sur les armes, la crise du Timor-Oriental et la réforme



fiscale. Les éléments sont les mêmes : Howard a déclaré lors de tous les débats qu'il agissait dans l'intérêt national, en faisant le choix juste, en prenant des décisions difficiles et en restant attaché à ses principes. »

DES MILLIERS D'APPELS

Les Australiens semblent garder un cœur de pierre lorsqu'ils voient des rafiotés chargés de réfugiés s'approcher de leurs côtes : 50 % des personnes interrogées

par Newpoll estiment que l'ensemble des bateaux contenant des demandeurs d'asile devraient être renvoyés d'où ils viennent ; 38 % des sondés souhaiteraient qu'une partie de ces navires soient autorisés à pénétrer dans les eaux territoriales australiennes ; et seulement 9 % de la population favorisent l'accueil de l'ensemble des boat people. Le large soutien populaire de la politique gouvernementale « a changé une nouvel-

le fois l'atmosphère électorale, remarque Dennis Shanahan, mais il est peu probable que cela dure très longtemps ».

Les Australiens semblent en effet se lasser de cette affaire. La semaine dernière, le *Tampa* était au centre de toutes les discussions aux antipodes. Les stations de radio et les journaux de tout le pays ont reçu des milliers d'appels, de lettres, de fax et de courriers électroniques provenant d'auditeurs et de lecteurs qui soutenaient dans leur très grande majorité la détermination gouvernementale. « Je n'avais jamais rien vu de semblable, avouait dans *The Australian* Fran Bailey, une députée libérale. J'ai passé tout le week-end dans ma circonscription et les gens venaient me voir dans la rue pour me dire : "Dites au petit Johnny (Howard) de ne pas lâcher". »

Le parlementaire travailliste John Murphy a, lui, répondu à trente appels téléphoniques et à une cinquantaine d'e-mails d'électeurs au sujet du *Tampa*. Cet intérêt est toutefois retombé comme un soufflet trop cuit cette semaine. Seuls quelques irréductibles continuent d'aborder ce sujet. Les plus extrémistes ne reculent devant rien. Des lettres contenant des balles et des détonateurs non armés ont été envoyées, lundi 3 septembre, au chef de l'opposition, Kim Beazley, au leader démocrate, Natasha Stott Despoja, et au sénateur écologiste Bob Brown. Ces politiciens avaient tous condamné la fermeté du premier ministre.

Frédéric Therin

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ L'insécurité est le talon d'Achille de la gauche, le principal handicap électoral du gouvernement, mais aussi et surtout la préoccupation numéro un des Français. Il n'était donc pas question que le gouvernement puisse rester inerte devant les chiffres calamiteux du premier semestre de cette année. Il serait d'ailleurs malhonnête de nier les efforts qui ont été faits depuis 1997. (...) L'ennui, c'est que le cliché à la vie dure, que l'opposition l'exploite naturellement et surtout que les résultats sont loin d'être à la hauteur des efforts.

LE FIGARO

Alexis Brézet

■ Lionel Jospin pense avoir trouvé

la parade. Pour faire taire ses contradicteurs, il brandit un mot : « anxigène ». Anxiogène, donc, le débat sur la croissance. Jospin ne nie pas que l'économie ralentisse, mais il accuse ceux qui en font état de nourrir le marasme. Anxiogènes, évidemment, les controverses sur l'insécurité. Le premier ministre ne prétend pas que celle-ci soit à la baisse, mais il conteste à ses interlocuteurs le droit moral de dénoncer sa progression. Anxiogènes, enfin, les interrogations sur la Corse. Il ne dit pas que les violences ont cessé, il veut disqualifier ceux qui s'indignent de la poursuite des attentats. La vérité est anxigène ? Il faut changer la vérité.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le garde des sceaux et le ministre de l'intérieur ont hier souhaité une meilleure coopération de la

police et de la justice. Mais il est bien vite apparu que ce vœu ne peut être que platonique en l'état actuel de la législation. Pour trois raisons. La première, essentielle, est l'absence d'une politique pénale claire, définie et mise en œuvre. La réforme inachevée de la justice a eu pour conséquence de brouiller les relations du gouvernement avec le parquet. (...) La seconde raison, réelle, est l'alourdissement des procédures entraînés par la loi sur la présomption d'innocence, qui, souvent, décourage les magistrats d'engager des poursuites. La troisième raison tient au flou entourant le traitement des mineurs délinquants.

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ En 1995, la bataille présidentielle à droite s'était résumée pour l'essentiel au duel fratricide Chirac-

Balladur. Cette fois, la palette des candidatures et l'offre politique sont beaucoup plus larges. Sans doute ne ressent-on pas à droite, dans cette compétition version 2002, le climat de guerre civile et de haine qui avait marqué l'élection de 1995. Mais ce sont bien trois offres alternatives et très critiques à l'égard de Jacques Chirac que représentent les entreprises de François Bayrou, Alain Madelin et Charles Pasqua. Comme Lionel Jospin, Jacques Chirac n'a guère à redouter d'être chassé du podium par l'un de ses concurrents. Mais leurs coups, s'ajoutant à ceux de la gauche, peuvent entamer son image et sa position. (...) Toute la stratégie de l'Élysée sera de déstabiliser et de dévaliser subtilement ces trois candidatures. En phagocytant les projets et en s'attachant les élus.

michelhouellebecq.est-ici.org

L'association des Amis de Michel Houellebecq est gagnée par la polémique



pourquoi il y a autant de délinquance et d'incivilité venues de leurs enfants. »

Patrick a trouvé que *Plateforme* était un livre « incontestablement brillant », mais il pense que, cette fois, Michel Houellebecq a « dérapé » : « On ne saurait rester solidai-

re d'un écrivain qui, faisant fi de la complexité des choses et de son ignorance du sujet, traite de l'islam ainsi... Il me semble difficile de me compter plus longtemps parmi ses amis littéraires (et donc, je le crains, de prolonger ma participation à l'AMH). Je me contenterai de comp-

ter, plus que jamais, parmi ses lecteurs intéressés. »

Michelle Levy, présidente de l'AMH et traductrice de formation, lui répond : « Je crois qu'une seconde lecture du livre, loin de l'agitation, s'impose... et puis, nous en reparlons, en essayant de nous faire une idée juste du contenu de ce livre, guère plus scandaleux que les autres. » M^{me} Levy, qui voue une admiration sans borne à l'auteur des *Particules élémentaires*, a déclaré au *Monde* : « Je déplore que l'on fasse autant de bruit pour quelques phrases parues dans des interviews et qui occultent le livre. » Depuis la publication de *Plateforme*, elle reçoit une quarantaine de messages électroniques par jour. Tous ne sont pourtant pas publiés sur le forum : « Je suis obligée de faire le tri car beaucoup sont insultants. Michel Houellebecq attire beaucoup d'animosité de gens qui, souvent, ne l'ont même pas lu. D'ailleurs, lors de notre dernière réunion, il a déclaré qu'il ne répondrait que par le mépris à ses attaquants. »

Emilie Grangeray

SUR LA TOILE

ARS ELECTRONICA

■ Le prix Net Vision 2001, décerné chaque année dans le cadre du festival Ars Electronica de Linz (Autriche), a été remis à la société française Team cHmAn pour son site Banja.com. Le prix Net Excellence est revenu au site américain Praysation.com. www.aec.at/2001/prix.asp

IMPÔTS

■ Le département du Trésor américain va mettre en place un nouveau service de paiement de l'impôt fédéral via Internet, pour les particuliers et les entreprises. Il devrait être plus simple et moins bureaucratique que le système de paiement en ligne actuel, qui attire peu les contribuables. - (Reuters.) www.irs.gov

FORMATION

■ La société Génération Formation, filiale du groupe L'Étudiant (Vivendi Universal), a lancé la nouvelle version de son site Foragora, destiné aux professionnels de la formation. Il propose notamment une base de données (stages, organismes, adresses utiles) et deux webmagazines, dont l'un est consacré au e-learning. www.foragora.com

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N° :rue.....	Ville :		
Code postal : [] [] [] [] [] []			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° :rue.....			
Code postal : [] [] [] [] [] []			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23145-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pervers polymorphe

par Dominique Dhombres

DANS *Hygiène de l'assassin*, Amélie Nothomb décrit un écrivain célèbre, obèse et pervers, qui prend plaisir à désarçonner les critiques littéraires assez naïfs pour tenter de réaliser avec lui une interview de type classique. Michel Houellebecq n'est pas obèse, mais il est célèbre et pervers. Il adore ce petit jeu, très enfantin, qui consiste à répondre n'importe quoi, et si possible quelque chose de dégoûtant, aux questions sérieuses posées par les adultes, ces êtres rationnels et donc forcément un peu casse-pieds. Il le fait seulement quand il s'ennuie, le pauvre chéri. Il l'a avoué, jeudi soir, sur France 2. « De temps en temps, quand je m'ennuie dans la conversation, je lance une provocation... mais je ne m'ennuie pas avec vous », a-t-il dit, avec une petite moue coquine, à Guillaume Durand, qui essayait les plâtres de son émission « Campus ». Lequel Durand, qui a la lourde tâche de

succéder à Bernard Pivot, s'en est plutôt bien tiré face à ce pervers polymorphe. Il avait déjà, il est vrai, eu affaire à Mitterrand, et dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, s'il vous plaît...

Chapeau, donc, à l'homme à la Ferrari rouge, qui ne s'est pas démonté un instant. On en connaît qui auraient craqué pour moins que ça. Pas facile de traiter un client capable de murmurer d'un ton un peu las, comme hier soir, lorsqu'on lui met le nez dans ses contradictions les plus criantes : « Ce que je pense ? Je n'en sais rien. Ça dépend des jours. » Les grands-parents communistes, qui ont élevé ce rejeton de soixante-huitards, n'ont pas dû souvent avoir recours à la fessée...

Jean-Claude Guillebaud, qui aime bien les romans de Houellebecq mais n'est pas dupe de ses dérapages calculés à l'oral, a raison de signaler que nous autres, journalistes, avons notre part de

responsabilité dans le dernier scandale déclenché par ce quadragénaire pervers. Nous en rendons compte, comme je le fais à présent, et lui procurons ainsi un intense plaisir. Donc, il récidive. « Mais il n'y connaît rien ! », s'exclame fort justement Guillebaud à propos de la dernière mystification de l'intéressé. Cette fois-ci, c'est l'islam. Il n'en savait pas davantage de la fin supposée de la sexualité comme mode de reproduction de l'humanité lors du tohu-bohu qui a accompagné la sortie des *Particules élémentaires*. Il veut choquer, comme jadis les situationnistes. Il y parvient sans peine.

Et si on parlait de *Plateforme*, qui est un livre fascinant ? C'est l'essentiel, pour une rentrée littéraire, non ? « Il y a un roman, qui dit des choses terribles – très belles aussi – sur le monde dans lequel nous vivons. » L'auteur de ces lignes est entièrement d'accord avec Josyane.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Vieux Gréments. Forum
22.00 Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». Forum
23.00 La Solitude du gardien de phare. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Tracks. Vibrations : La Planète des singes. Backstage : Brighton. Fantômes. Arte
20.50 Thalassa. Escalade à l'île Maurice. France 3
21.00 Top bab. Arno. Canal Jimmy
21.00 Recto Verso. Invité : Jean Reno. Paris Première
22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
23.35 Aventures. Spéciale Dolomites. Odyssee
23.35 Art Attack. Disney Channel

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Quand les Etats-Unis jouent la carte chinoise. Nixon et Mao. La Chaîne Histoire
18.15 Le Skieur solitaire de l'Antarctique. Odyssee
18.15 Cinq colonnes à la une. Planète
19.55 Journal d'un globe-trotter. Irlande. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Mémoires en fuite
Premier film de fiction de l'acteur François Marthouret, ces *Mémoires en fuite* racontent l'enquête d'un fils sur son père, réputé grand résistant, mais dont il découvrirait peu à peu le passé collaborationniste. Sensible, bien interprété – notamment par Bernard Lecoq et Geneviève Page –, ce film a été triplement couronné par le récent festival de la fiction de Saint-Tropez.

20.10 La Magie des effets spéciaux.

- Dinomania. CinéCinemas
20.15 360°, le reportage GEO. La Mère des éléphants. Arte
21.00 L'Invincible Armada. [1/3]. La dernière croisade. Histoire
21.45 Bing Crosby. Odyssee
21.50 Suez, un bourgeois entre deux mers. Histoire
21.55 Woody Guthrie. Canal Jimmy
22.00 Sous la mer. Hawaï. Voyage
22.35 Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. Odyssee
22.45 Les Foulées de la gloire. Histoire
23.20 Les Aventuriers de l'altitude. [4/6]. La grande arche de Pabbay. Planète
23.35 Les Mystères de l'Histoire. Le dossier Odessa. La Chaîne Histoire
23.35 Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 Tennis. US Open. Demi-finales dames. Eurosport
20.00 Football. Championnat D 2 : Gueugnon - Le Mans. Eurosport

DANSE

- 21.45 Mansouria. Chorégraphie de Josette Baiz. Musique d'Ibrahim Petliense. Interprété par les enfants de l'école de La Bricarde de Marseille. Mezzo
22.15 Les Caméléons. Chorégraphie de Josef Nadj. Par la Compagnie Anomalie. Avec Josef Nadj (le gardien). Mezzo

MUSIQUE

- 21.00 Nice Jazz Festival 1998. Avec Richard Galliano. Muzzik
21.55 Elvin Jones Jazz Machine. Jazz à Vienne 2000. Muzzik
23.05 Bach. Suites n° 3 et 4 BWV 1068 et 1069. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Ton Koopman. Mezzo
23.20 Marcia Sweet 2000. Avec Ahmad Jamal, piano. Muzzik
23.45 Le Crépuscule des dieux. Opéra de Wagner. Enregistré en 1991. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. Mezzo

THÉÂTRE

- 0.10 Björk. Enregistré le 2 décembre 1998. Avec Björk ; Mark Bell, claviers ; The Iceland String Octet. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 20.45 Mémoires en fuite. François Marthouret. Arte
20.50 Piège en sous-sol. Hans Horn O. M 6
21.00 Les Pirates de la Silicon Valley. Marty Burke. Canal +
22.30 La Consécration. C. Haid. Festival

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. Pièces manquantes O. M 6
20.50 Quai n° 1. Aiguillages. France 2
23.35 Deuxième chance. The Second Time Around (v.o.) O. Téva

Canal+

23.00 Star Wars épisode 1, La Menace fantôme
Le « mois Star Wars », lancé par la chaîne cryptée, permet de revoir la série de George Lucas. Dans cet épisode mythique, le jeune acteur Jake Lloyd interprète Anakin Skywalker, qui rejoint dans son astronef le panthéon des pilotes. Liam Neeson a construit quant à lui le personnage de Qui-Gon Jinn, héros intemporel. Une saga accompagnée par un documentaire sur sa fabrication.

FILMS

- 14.00 Rocambole ■■■ Jacques de Barocelli (France, 1947, 120 min) O. Cinétoile
14.20 Un si joli village ■■■ Etienne Périer (France, 1978, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
14.45 Kabale und Liebe ■■■ Martin Hellberg (Allemagne, 1959, v.o., 115 min) O. Ciné Classics
15.35 Torrents d'amour ■■■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1984, 135 min) O. Cinéfaz
16.00 Tom Jones ■■■ Tony Richardson (GB, 1963, 125 min) O. Cinétoile
16.05 Pile ou face ■■■ Robert Enrico (France, 1980, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
16.15 American Graffiti ■■■ George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
19.00 Vertes demeures ■■■ Mel Ferrer (Etats-Unis, 1959, 105 min). TCM
20.30 L'Avventura ■■■ Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1960, v.o., 145 min) O. Ciné Classics
20.45 Mogambo ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). TCM
21.00 Sous le ciel de Paris ■■■ Julien Duvivier (France, 1950, 115 min) O. Cinétoile
21.00 L'île aux baleines ■■■ Cleve Rees (GB, 1989, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
21.00 Série noire ■■■ Alain Corneau (France, 1979, 115 min) O. Ciné Cinémas 2
22.55 Hellzapoppin ■■■ Henry C Potter (EU, 1941, v.o., 85 min) O. Ciné Classics
23.05 Piège mortel ■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 115 min) O. Ciné Cinémas 3



0.15 La Stratégie de l'araignée ■■■ Bernardo Bertolucci. Avec Giulio Brogi, Alida Valli (Italie, 1970, v.o., 95 min) O. Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10, 0.10 Le Monde des idées. Thème : Faut-il baisser l'impôt sur le revenu ? Invité : Thomas Piketty. LCI
21.00 Théodore Monod, l'infatigable marcheur. Forum
22.00 Les Conquérants de l'impossible. Forum
23.00 Ces scientifiques qui sont aussi des sportifs. Forum

MAGAZINES

- 13.45 Pendant la pub. Avec Jacques Séguéla ; Bernard Lavilliers. Monte-Carlo TMC
13.50 Les Grandes Enigmes de la science. Nouvelles questions sans réponse. France 2
18.00 Courts particuliers. Patrick Chesnais. Paris Première
18.05 Le Magazine de la santé. Retour de vacances et préparation de la rentrée. La Cinquième
20.30 Le Club. Renée Saint-Cyr. Ciné Classics
21.40 Metropolis. Franck Stella. La Bible de 2001. Geneviève Laporte. Les images sacrilèges de Pierre Klossowski. Arte
22.15 Envoyé spécial. Interdit aux moins de treize ans. Justice en sol mineur. Russie : les justiciers de l'ekaterinbourg. TV 5
23.05 Tout le monde en parle. France 2
23.35 Top bab. Arno. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Cavaliers du mythe. [1/12]. Gardiens de Camargue. La Cinquième
17.25 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. La Chaîne Histoire
17.25 Voyage dans l'infiniment petit. Odyssee
17.30 Gaïa. L'Afrique du Sud manque d'eau. La Cinquième
18.10 Enigmes et tragédies maritimes. L'ultime voyage du Saint-Louis. La Chaîne Histoire
18.10 Peter Lorre, acteur maudit. Ciné Classics
18.15 Emmanuel Le Roy Ladurie. [1/4]. Engagements. Histoire
18.30 L'Odyssee du langage. [1/6]. Introduction au voyage. Planète
19.00 Marc Ferro ou la passion de l'histoire. Arte
19.00 Evasion. Bretagne : le Yeun Elez. Odyssee
19.15 Les Mystères de l'Histoire. Les Juifs du roi d'Angleterre. La Chaîne Histoire
19.15 L'Invincible Armada. [1/3]. La dernière croisade. Histoire

Le Monde TELEVISION

France 2

13.50 Les Grandes Enigmes de la science
Pour ce numéro de rentrée, François de Closets, toujours prêt à nous expliquer le b.a.-ba des choses les plus compliquées avec un volontarisme dans l'optimisme quasi déprimant, se penche sur l'énigme non résolue du déluge, avant de nous parler des anguilles et de nous dire pourquoi il est impossible de répondre à cette question : où est passée l'antimatière ?

- 19.30 Les Chevaux du monde. Dressage libre sur la piste du cirque. Odyssee
19.30 Paroles de danse. Jean-Claude Gallota. Mezzo
20.00 Une histoire de l'orgue. [2/4]. L'essor européen. Mezzo
20.15 Les Icônes de Sofrino. Arte
20.30 Sur la route. Voyage
20.45 L'Aventure humaine. Le Long Voyage du Graf Götzten. Arte
20.50 Ils ont fait l'Histoire. Pythagore. La Chaîne Histoire
20.55 Navires de guerre. [1/4]. La puissance de la mer. Odyssee
21.00 Histoire des inventions. [2/6]. Inventer le monde. Histoire
21.25 Cinq colonnes à la une. [137° volet]. Planète
21.40 Les Mystères de l'histoire. Dossiers secrets de John Edgar Hoover. Chaîne Histoire
21.50 Cœurs d'élite. [7/9]. La défense. Odyssee
22.00 Pilot Guidés. La Jamaïque. Voyage
22.00 Des animaux et des stars. Les tigres avec Bob Hoskins. Disney Channel
22.00 Michel Vaillant. Une histoire de familles. Canal Jimmy
22.20 Mystérieuses civilisations disparues. L'énigme de l'obélisque. Planète
22.40 Le Musée du Prado. [2/5]. Velasquez, rêves d'un peintre de cour. Odyssee
22.45 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [1/2]. Nosotros. Histoire
23.40 Valéry Giscard d'Estaing. [1/4]. L'héritage. Histoire
0.05 Mémoires d'avenir. [1/3]. Vivre : la Terre et les humains. France 3
0.15 Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. Odyssee
0.15 Music Planet. John Lee Hooker. That's My Story. Arte
0.30 Woody Guthrie. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 Volley-ball. Championnat d'Europe. France - Yougoslavie. Eurosport
15.00 Rugby. Championnat de France D 1. Béziers - Toulouse. Canal +
16.55 Cyclisme. Tour d'Espagne (1^{er} étape) : Salamanque - Salamanque (clm individuel de 15 km). France 2
17.00 Football. Championnat de France D 1 (6^{ème} journée) : Marseille - Lyon. Canal +
18.00 et 2.00 Tennis. US Open. Demi-finales messieurs et finale dames. Eurosport
18.00 et 20.15 Basket. Euro 2001. Demi-finales. A Istanbul. Pathé Sport
20.00 Football. Championnat de France D 1 (6^{ème} journée) : Paris SG - Lens. TPS Foot
4.40 Athlétisme. Finale du Grand Prix international. A Melbourne (Australie). France 2

Canal Jimmy

16.40 Star Trek, Deep Space Nine
Premier épisode de la septième et dernière saison de « Star Trek, Deep Space Nine », série considérée par de nombreux « Trekkies », les fans de l'univers créé par Gene Roddenberry, comme la meilleure parmi celles dérivées du « Star Trek » original : alors que la guerre entre la Fédération et le Dominion fait rage, Benjamin Sisko, commandant de la station DS 9, éprouve le besoin de prendre du recul après la mort de Jadzia.

MUSIQUE

- 17.00 Björk. Enregistré en 1998. Paris Première
18.30 Rimski-Korsakov. *Sheherazade*. Avec Hans Kalafusz, violon. Par l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
18.30 Classic Archive. Enregistré en 1965, 1958 et 1961. Avec David et Igor Oistrakh ; Mstislav Rostropovitch. Mezzo
19.25 Spivakov dirige Rachmaninov et Tchaïkovski. Avec Dmitri Alexeev, piano. Par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Spivakov. Muzzik
21.00 Waldbühne 1999. Avec Ben Heppner, ténor. Par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. James Levine. Muzzik
21.00 Aïda. Opéra de Verdi. Arenas de Vérone, juin 1999. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arenas de Vérone, dir. Daniel Oren. Mezzo
23.35 Les Rita Mitsouko. Grenoble, 2000. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 17.50 Verdicts. Tony Richardson. Festival
18.20 Une évasion en or. Armand Mastroianni O. TF 6
19.05 Proviseur d'un jour. Robert King. Disney Channel
19.10 The Color of Courage. Lee Rose O. CinéCinemas
20.30 Ardéchois, cœur fidèle. Jean-Pierre Gallo. [2/2]. Festival
20.40 Marie Curie, une femme honorable. Michel Boisrond. [1/3]. CinéCinemas
20.50 Le Cocu magnifique. Pierre Boutron. France 3
22.45 Renaissance. G. MacKinnon. Arte
23.20 Telle mère, telle fille. Elisabeth Rappeneau. TF 6
23.30 L'Étoile du nord. Linda Yellen. Festival

SÉRIES

- 17.00 Dawson. Nombreux désordres amoureux. TF 1
18.00 Maggie Winters. Peur sur la ville. O. Téva
18.00 Invasion planète Terre. [1/2]. Changement de cap O. 13^{ème} RUE
18.50 Lexx. Mantrid O. 13^{ème} RUE
19.30 Les Compagnons de Jésus. Festival
20.00 C-16. Meurtre en exclusivité. Série Club
20.50 Gilmore Girls. Premier contact. Une journée difficile. Sombre dimanche. TF 6
0.50 Le Dammé. Faces O. Série Club

Ciné Classics

17.00 Sous le masque
L'homme à la tête de grenouille et au cerveau fêlé qu'on appelle « colonel » est le chef, élégant et sournoisement cruel, d'une bande d'espions à la solde de Berlin. Cette incarnation – surprenante, on le verra – de Peter Lorre dans un film d'action à petit budget, réalisé par Malcolm St Clair en 1936, a précédé la série des « Mr Moto, détective japonais ». La fin du film est morale, mais bien étrange... En v.o.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
17.25 Beverly Hills. 18.15 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.50 Les Enfants de la télé. 23.10 Sans aucun doute. 1.30 Les Coups d'humour.
FRANCE 2
17.05 Qui est qui ? 17.45 Le Groupe. 18.15 Hartley, cœurs à vif O. 20.50 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.00 Journal, Météo. 20.50 Quai n° 1. Aiguillages. 22.25 Bouche à oreille. 23.30 New York 911. Bienvenue à Camelot O. 23.15 A la Maison Blanche. Laissez Bartlet être Bartlet O. 0.25 Histoires courtes. Trajets Fauzi Bensaïdi O. 0.50 Le Mur. Fauzi Bensaïdi O.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix ce soir. 20.50 Thalassa. Escalade à l'île Maurice. 22.25 Météo, Soir 3. 22.50 On ne peut pas plaire à tout le monde. 0.35 Ombre et lumière.

CANAL +

- 15.50 L'Homme bicentenaire. Film. Chris Columbus O.
18.05 Lain O.
► En clair jusqu'à 20.45
18.30 Les Simpson O.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
21.00 Les Pirates de la Silicon Valley. Téléfilm. Marty Burke.
22.30 Seinfeld. Rasage au beurre.
23.00 Mois Star Wars. Star Wars épisode 1, La Menace fantôme. Film. George Lucas O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
13.25 Reportages. 13.55 Invisible Man. 14.50 Alerte à Malibu. 15.40 Les Repentis. 16.30 Will & Grace. 17.00 Dawson. 17.50 Sous le soleil. 18.50 Les Aventuriers de Koh-Lanta. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 Qui veut gagner des millions ? 21.50 Tubes d'un jour, tubes de toujours. 0.05 Les Guerriers de l'ombre. Téléfilm. Jon Cassar O.
FRANCE 2
13.50 Les Grandes Enigmes de la science. 14.45 Sa majesté hippopotame. 15.40 Le Sport du samedi. 15.45 Beach-volley. Championnat d'Europe. Finale Dames. 16.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. 18.05 Dellaventura. 18.55 et 1.45 Union libre. 19.55 et 20.45 Tirage du loto. 20.00 et 1.25 Journal, Météo. 20.50 Le Plus Grand Cabaret du monde. 23.05 Tout le monde en parle.
FRANCE 3
13.25 C'est mon choix pour le week-end. 14.55 Côté jardins. 15.25 Côté maison. 15.55 La Vie d'ici. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.25 C'est mon choix ce soir. 20.50 Le Cocu magnifique. Téléfilm. Pierre Boutron. 22.30 Faut pas rêver. 23.40 Météo, Soir 3. 0.05 Mémoires d'avenir. [1/3]. Vivre : la Terre et les humains. 1.00 Sorties de nuit. Marcia Sweet 99 : Buddy Guy.

FRANCE 2

- 13.50 Les Grandes Enigmes de la science. 14.45 Sa majesté hippopotame. 15.40 Le Sport du samedi. 15.45 Beach-volley. Championnat d'Europe. Finale Dames. 16.55 Cyclisme. Tour d'Espagne. 18.05 Dellaventura. 18.55 et 1.45 Union libre. 19.55 et 20.45 Tirage du loto. 20.00 et 1.25 Journal, Météo. 20.50 Le Plus Grand Cabaret du monde. 23.05 Tout le monde en parle.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.30
13.30 Africa O.
14.30 La Grande Course.
15.00 Rugby. Championnat de D 1. Béziers - Toulouse.
17.00 Football. Championnat de D 1. Marseille - Lyon.
► En clair jusqu'à 20.30
19.20 Le Journal.
19.30 + clair.
20.30 Le Pire du 20h20.
21.00 Samedi comédie. H. Une histoire de croyance. 21.25 Titus. Papa est mort O. 21.45 Bush, président. Le Bush est du Texas O.
22.10 Samedi sport.
0.00 Promenons-nous dans les bois. Film. Lionel Delplanque O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. 20.45 Mémoires en fuite. Téléfilm. François Marthouret. 22.20 Grand format. Made in Germany. 23.50 Le Dernier Mariage. Film. Markku Pölonen (v.o.).

M 6

- 16.05 M comme musique. 17.30 Mariés, deux enfants O. 17.55 Le Clown O. 18.55 Le Caméléon O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.40 Caméra Café. 20.50 Piège en sous-sol. Téléfilm. Hans Horn O. 22.45 Profiler. Mère idéale O. 23.35 Juge d'exception O. 0.30 Burning Zone, menace imminente. Vol au bout de l'enfer O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and blue. 21.30 Cultures d'Islam. 21.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Brigitte Fontaine fume toujours. 0.05 Du jour au lendemain. Régine Detambel (La Chambre d'écho). 0.40 Chanson dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff, Yefim Bronfman, piano. Œuvres de Mendelssohn, Henze, Rachmaninov.
22.30 Alla Breve (rediff.).
22.45 Jazz-club. Christian Escoudé, guitare, Baptiste Trotignon, piano, Pierre Boussaquet, contrebasse, Bruno Ziarelli, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Dvorak, Smetana, Suk. 20.40 Schubert vu par Schumann et Mendelssohn. Œuvres de Schubert, Mendelssohn. 22.40 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de R. Schumann, Schubert, Mendelssohn, Mignon.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 C'est extra ! Va savoir. 14.00 Sur les chemins du monde. La Route des éléphants. 15.00 Panoramas du monde. 16.00 Chroniques Himba. 17.00 Les Cavaliers du mythe. 17.30 Gaïa. 18.05 Le Magazine de la santé. 19.00 Marc Ferro ou la passion de l'histoire. 19.45 Météo, Arte info. 20.00 Le Dessous des cartes. 20.15 Les Icônes de Sofrino. 20.45 L'Aventure humaine. 21.40 Metropolis. 22.45 Renaissance. Téléfilm. Gillies MacKinnon. 0.15 Music Planet. John Lee Hooker.

M 6

- 13.15 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman O. 14.15 V O. 15.00 Drôle de chance O. 15.55 Zorro O. 16.25 Los Angeles Heat O. 17.25 Turbo, Warning. 18.05 Motocops O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Plus vite que la musique. 20.40 Cinésix. 20.50 La Trilogie du samedi. Dark Angel. Tempérament de feu O. 21.45 Sentinel. Come-back O. 22.35 Roswell. Ville morte. 23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Leur dernier cauchemar O. 0.20 L'équilibre de la nature O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Droit de regard. 20.00 Elmelectrophonie. 20.50 Mauvais genres. 22.10 Documentaires du samedi soir. 0.05 Œuvres croisées. Judith Elek.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.15 Place de l'opéra. Opéra. Prélude. 19.30 Place de l'opéra : Festival de Salzbourg. *Jenufa*. Opéra en trois actes de Leoš Janáček. Par l'Ensemble Koncertverein de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre de la Philharmonie tchèque, dir. John Eliot Gardiner, Hildegard Behrens (Kostelnicka Buryja), June Card (grand-mère Buryja), Jerry Hadley (Laca).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Par l'Ensemble Alternance. Œuvres de Kurtaj, Schoeller, André, Stockhausen.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00 Intermezzo. Œuvres de Berwald, Moscheles. 20.00 Les Rendez-vous du soir. La villa Médicis. Œuvres de Liszt, Debussy, Verdi, Schmitt, Boulanger, Ibert, Dutilleul, Mozart, Grieg. 22.00 Da Capo. Geza Anda, pianiste. Œuvres de Mozart, Chopin, Berlioz, R. Schumann, Smetana, Bartok.

Les cotes des films

- On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Sud Communication rachète l'agence photo Sipa

Le dernier « grand » contrôlé par un journaliste

L'AGENCE SIPA – l'une des trois agences françaises en « a » qui ont dominé le photojournalisme mondial dans les années 1970-1980 – était encore détenue par son fondateur, Göksin Sipahioglu. Elle va être rachetée par la société Sud Communication, propriété personnelle de Pierre Fabre, patron des laboratoires pharmaceutiques Fabre. Un protocole d'accord devait être signé vendredi 7 septembre. Sipa était la dernière agence à conserver une structure familiale et à être contrôlée par un journaliste : Gamma appartient à Hachette Filipacchi Médias (groupe Lagardère) et Sygma au groupe américain Corbis, propriété de Bill Gates. Sud Communication achète 100 % de Sipa pour un montant non communiqué. Cette société, présidée par Pierre-Yves Revol, possède notamment Sud Radio, des quotidiens et des hebdomadaires régionaux ainsi qu'une entreprise de production audiovisuelle.

« Je suis heureux et soulagé, a déclaré Göksin Sipahioglu au Monde. Sipa est mon bébé. C'est trente ans de ma vie mais je n'ai pas d'enfant. Fabre est donc la meilleure solution. Une autre aventure commence. » Il a obtenu l'assurance, par contrat, de rester président de Sipa. L'agence aura aussi un directeur général, Alexis Monnier, qui vient de Sud Communication mais qui est un ancien de Sipa où il a été directeur financier. « Alexis Monnier va beaucoup nous aider pour l'administration, le développement, et par les idées qu'il va apporter, explique le fondateur de Sipa. L'équipe reste en place, l'esprit de Sipa perdure, qui est de produire des images sur l'actualité française et internationale. »

Michel Guerrin

Sipa, créée en 1969, qui emploie 130 personnes et 26 photographes réguliers pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, avait impérativement besoin d'un repreneur. D'abord pour apurer les pertes des exercices 1998 à 2000, qui s'élevaient à 19 millions de francs. « Nous allons aussi, peut-être, perdre un peu de chiffre d'affaires après les 10 % perdus en 2000, mais c'est dérisoire par rapport aux problèmes de nos concurrents », dit M. Sipahioglu. Le passage au numérique, le nouveau système de recherche et de diffusion des photos via Internet, nécessite des investissements. Göksin Sipahioglu reste discret sur l'ampleur de ceux qui seront lancés, après un audit de l'entreprise.

Sipa pâtit aussi de la crise du marché du photojournalisme : budgets en baisse dans les journaux à cause de la chute des recettes publicitaires, concurrence des agences filaires (AFP, AP, Reuters), problèmes de droit à l'image. En 1998, Göksin Sipahioglu avait refusé une offre mirobolante de rachat par Corbis. « La somme proposée m'aurait rapporté 1 million de francs d'intérêts par mois, sans toucher au capital ; je n'en avais pas besoin. » Des discussions avec Getty, Hachette Filipacchi Médias et, récemment, avec Reuters n'ont pas abouti. Les négociations avec Sud Communication ont commencé il y a un an. « Pierre Fabre est un monsieur extraordinaire, qui est bien plus qu'un industriel, confie Göksin Sipahioglu. Nous avons tous les deux soixante-quinze ans, il adore la photo. Quant à moi je ne "raccrocherai" que quand le Monsieur, tout là-haut dans le ciel, me fera raccrocher. »

RIEN NE VA PLUS. C'est un grand cafouillage. De nombreux contribuables ont reçu, jeudi 6 septembre, des avis d'imposition on ne peut plus étranges. Sur la première page, rien à signaler. Le nom et l'adresse qui y figurent sont les bons. Tout comme le montant de l'impôt sur le revenu (IR) à payer ainsi que les versements mensuels déjà effectués – car ne sont concernés, dans cette histoire ubuesque, que les contribuables mensualisés. C'est la suite qui pêche. Les pages 2 et 3, qui sont censées donner le détail du calcul de l'impôt sur le revenu, réservent en effet une surprise de taille : elles ne concernent pas du tout le contribuable destinataire de l'avis d'imposition, mais un voisin de palier ou de rue.

L'indiscrétion est de taille. Car les renseignements figurant en pages 2 et 3 sont d'ordre très privé. On y apprend la situation familiale de la personne : s'il est divorcé, célibataire ou marié, s'il a des enfants, combien il gagne, quel âge il a... Un tel incident ne s'était jamais produit, et l'administration

fiscale comprend encore mal son origine. Dans un communiqué publié jeudi soir, Bercy parle d'« une erreur dans le système de routage ». Vendredi matin, c'était une certitude : il s'agit surtout d'un couac dans la filière d'impression, aujourd'hui partiellement privée. « Aucun des contrôles de qualité ou de cohérence interne des filières d'impression n'a signalé d'anomalies », précise-t-on au ministère.

Les renseignements figurant en pages 2 et 3 sont d'ordre très privé

Quelle est l'étendue des dégâts ? C'est difficile à mesurer aujourd'hui. Pour l'heure, précise la direction générale des impôts, « des erreurs ont été identifiées dans des communes de 7 départements : l'Ar-dèche, la Drôme, l'Essonne, l'Ille-et-

Vilaine, l'Isère, Paris et les Yvelines ». Mais dix-huit départements sont potentiellement concernés par les filières d'impression défectueuses. « Des mesures ont été immédiatement prises pour stopper tous les envois en cours, évaluer la nature de l'erreur et identifier les contribuables concernés par ces anomalies. Ceux-ci recevront un nouvel avis d'imposition accompagné d'une lettre de l'administration », poursuit l'administration fiscale, qui assure que le paiement de l'impôt ne sera pas affecté par cette erreur.

Pour Bercy, le coup est rude. Après l'abandon de la réforme du ministère par Lionel Jospin, en mars 2000, l'administration fiscale avait voulu concentrer ses efforts sur sa transformation en une administration de « services ». La mise en place, in extremis, de la prime pour l'emploi lui avait déjà valu de sérieuses difficultés, au printemps. De nombreux contribuables, insuffisamment informés, n'avaient en effet pas su remplir correctement leur déclaration de revenus. Bercy avait dû, dans la précipitation,

envoyer des lettres de rappel aux personnes dont ses agents pressentaient qu'elles avaient droit à la prime pour l'emploi mais dont les déclarations ne leur permettaient pas d'en bénéficier. Ce sont ainsi plus de 2,9 millions de lettres qui sont parties en juillet. Elles ont permis à la direction générale des impôts de corriger le tir pour 1,6 million de contribuables. In fine, Bercy aura finalement distribué la prime pour l'emploi à près de 8,5 millions de personnes, comme prévu.

Le bug informatique des avis d'imposition ne va pas aider la direction générale des impôts à assooir son image d'administration de services. « La direction générale des impôts regrette ces incidents et présente ses excuses aux personnes concernées », qui recevront d'ailleurs une lettre d'excuse de l'administration dans les prochains jours. En attendant, le cafouillage de Bercy risque de provoquer de nombreux problèmes de voisinage...

Virginie Malingre

La coinfection par le virus du sida et un virus bénin prolongerait la vie des malades

LE NEW ENGLAND JOURNAL OF MEDICINE publie, dans son dernier numéro (daté du 6 septembre), deux études laissant penser que la coinfection par le virus du sida et par celle d'un autre virus, non pathogène, pourrait prolonger la vie des malades sidéens. Cette observation a été faite conjointement par une équipe américaine, dirigée par le docteur Jack T. Stapleton (faculté de médecine de l'université de l'Iowa), et par une équipe allemande, dirigée par le docteur Hans L. Tillmann (faculté de médecine de Hanovre).

L'équipe américaine explique avoir observé l'évolution de la progression de l'infection par le virus du sida chez 362 malades. Parmi eux, 144 étaient également infectés par un virus bénin. Ce dernier, quoique dénommé virus de l'hépatite G (ou flavivirus GB-C), n'est pas connu pour induire de lésions particulières dans l'organisme qu'il contamine. Il est – comme les virus des hépatites B et C, et comme le virus du sida – transmissible par le sang et par les relations sexuelles. On le retrouve chez 2 % des donneurs de sang et, plus fréquemment, chez les toxicomanes (entre 20 % et 50 %). Cette coinfection est également retrouvée, selon les groupes étudiés, chez les porteurs du VIH.

Au terme d'un suivi moyen d'un peu plus de quatre ans, les auteurs ont recensé 41 décès dans le groupe des personnes coinfectées (soit une

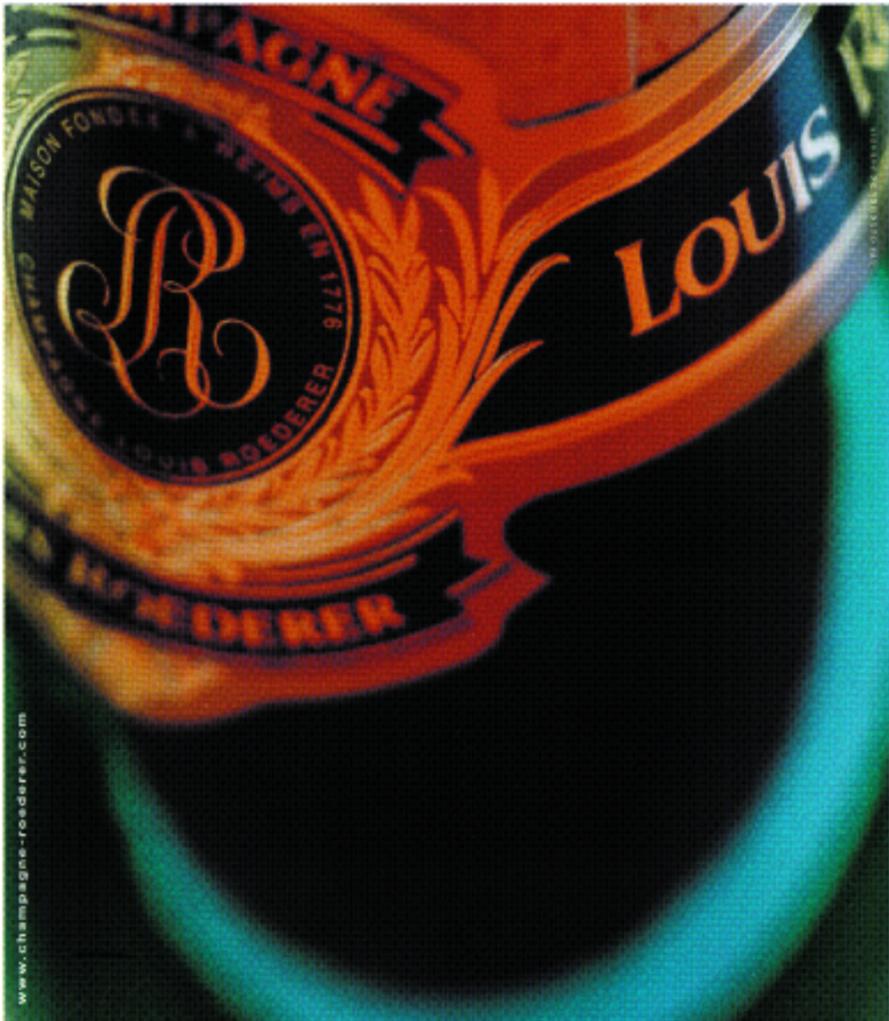
proportion de 28,5 %) et 123 décès (soit 95 %) dans l'autre groupe. Des observations similaires ont été faites sur un groupe de 197 malades par l'équipe allemande. Les auteurs ont procédé à une série d'ajustements statistiques leur permettant de conclure que cette coinfection virale était effectivement associée à un allongement de la durée de l'espérance de vie de leurs patients.

Dans l'hebdomadaire médical américain, ils demeurent extrêmement prudents quant à la signification et à l'éventuelle portée thérapeutique de leurs observations. « Nous avons établi que les patients infectés par le VIH mais non infectés par le virus GB-C avaient 3,68 fois plus de risques de mourir que ceux qui sont porteurs du GB-C et du VIH, a néanmoins déclaré le docteur Stapleton. Cela nous conduit à croire que le GB-C est un facteur expliquant comment certaines personnes vivent plus longtemps et plus sainement avec leur VIH. »

Selon le docteur Stapleton, il pourrait être « raisonnable » d'envisager l'utilisation du virus GB-C comme agent vecteur thérapeutique susceptible de retarder la progression de la maladie. En toute hypothèse, une telle observation devrait être suivie de larges études épidémiologiques.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/sida



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE, DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POURSUIVRE À NOUVEAU. NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS, CHERCHER PLUS LOIN, PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA REGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

DÉPÊCHE

■ Six journalistes du SNJ se sont enchaînés, vendredi 7 septembre, aux grilles de la station RFO DE NOUMÉA. Les grévistes, qui ont paralysé à deux reprises la diffusion des programmes de RFO de Nouvelle-Calédonie, réclament la création de postes d'encadrement, des moyens supplémentaires et une modification de la ligne éditoriale. Alain Le Garrec, directeur régional de RFO, a demandé une intervention du SAMU pour le suivi médical des grévistes, « enchaînés en plein soleil ». Il a indiqué avoir répondu à la plupart des revendications, mais a jugé inenvisageable la requête « portant sur l'attribution exclusive des postes d'encadrement » aux adhérents du SNJ. Cette semaine, une violente altercation dans la rédaction a conduit une journaliste à appeler la police. Le PDG de RFO, André-Michel Besse, a averti, mercredi, que « toute personne qui se rendra coupable de violence, verbale ou physique, sera immédiatement suspendue ». – (AFP.)

Tirage du Monde daté vendredi 7 septembre 2001 : 547 546 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.